Feuilleton : Sur la route des Croisades

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15087 – 7 F

SAMEDI 31 JUILLET 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Alors que le mark a atteint son cours maximum

La Banque de France se déclare opposée à un flottement du franc

La crise du système monétaire européen s'est intensifiée jeudi 29 juillet. La décision de la Bundesbank de n'abaisser qu'un de ses principaux taux directeurs – le taux Lombard – a considérablement affaibli plusieurs monnaies face au mark, dont le franc. Jeudi soir, les autorités monétaires françaises se sont réunies autour d'Edouard Balladur. Le premier ministre s'est également entretenu vendredi matin avec François Mitterrand, tandis que la monnaie allemande atteignait le cours maximal autorisé face au franc dans le SME (3,4305 francs). La Banque de France, qui avait jusque-là gardé le silence, acceptant l'envolée des taux d'intérêt à court terme, a déclaré qu'un flottement du franc n'était pas à l'ordre du jour.

Boucs émissaires

UNE *fois de plus*, le système monétaire européen traverse une crise grave. La décision de la Bundesbank, la banque centrale allemande, de ne pas réduire son taux d'escompte a provoqué, dès jeudi après-midi, une véritable tempête sur les marchés des changes, affectant toutes les devises encore reliées entre elles au sein de ce système, le franc français notamment. Et, une fois de plus, la recherche des responsables conduit les observateurs à Francfort ou à Londres. Ce ne sont *pourtant là que* des boucs émissaires. La loi d'un marché «dérégulé» à l'excès – le marché des capitaux – est aussi en cause.

La Bundesbank aurait tué le SME, dit-on. A première vue, l'assassin se serait désigné de lui-même. En ne réduisant que l'un de ses taux directeurs, la «Buba», son président, le «dogmatique» Helmut Schlesinger, et son conseil, ce groupe de «petits potentats régionaux», ont préféré les intérêts allemands à ceux de l'Europe, la stabilité du deutsche*mark et la lutte contre l'inflation* à la survie du SME. L'égoïsme allemand serait ainsi à l'origine de la crise.

SURTOUT, la Bundesbank *aurait déçu* les marchés. Elle n'a pas suivi les recommandations qui lui venaient de Londres, plus généralement du monde anglo-saxon. Depuis quelques jours, celui-ci faisait savoir, par l'intermédiaire notamment du quotidien britannique le «Financial Times», que seule une forte baisse de tous les taux directeurs allemands, d'un *point si possible*, allégerait les tensions monétaires et permettrait aux pays européens en récession (la France ou l'Espagne) de réduire le loyer de l'argent chez eux.

Il est cependant trop facile d'attribuer la responsabilité de la crise actuelle à la «Buba» ou aux spéculateurs anglo-saxons, voire à la presse londonienne. Depuis septembre dernier, la banque centrale allemande fait son devoir. Elle a engagé une politique constante de baisse de ses taux d'intérêt. A sa politique des petits pas, on pourrait, il est vrai, préférer celle du grand bond en avant. Quant aux opérateurs financiers, nul ne peut les empêcher de vouloir aujourd'hui l'éclatement d'un système de taux de change fixes (et pas seulement la dévaluation de telle ou telle devise) et de spéculer sur le comportement des autorités monétaires. C'est la loi du marché.

LE SME, *ce système qui tente* d'associer un projet économique (une monnaie unique) à une ambition politique (l'unité euro*péenne), est en crise, car il n'est* plus alimenté par une véritable perspective. Le doute autour de la mise en œuvre du traité de Maastricht – *pourtant ratifié par les* Douze – s'est généralisé. Mais le SME est aussi la victime d'un environnement international particulier. *Il s'insère dans un marché*, le marché des changes, qui est le plus fluide et le plus «dérégulé» que l'on ait jamais connu. La libéralisation des mouvements de capitaux a, avec le développement de l'informatique et des télécommunications, conduit à un marché *qui fonctionne pratiquement* 24 heures sur 24 et où les transactions sont extrêmement rapides et peu coûteuses. Y réintroduire de la *rigidité* – avec une taxe sur les transactions par exemple – pourrait peut-être contribuer à réduire le jeu parfois insensé de la spéculation.



« Une journée très ordinaire »

par Michel Noblecourt

La troisième bataille du franc, après celles de septembre 1992 et janvier 1993, se révèle encore plus rude qu'on ne l'avait craint. Faute de prendre la décision attendue – une baisse significative de son taux d'escompte. – la Bundesbank n'a pas fait le geste permettant de réduire les tensions au sein du système monétaire européen (SME). Elle préfère continuer à acheter massivement du franc. C'est une *bien mauvaise nouvelle pour* Edouard Balladur, au moment même où il affecte le montant du surplus de l'emprunt d'Etat, en privilégiant des mesures aptes à soulager la trésorerie des entreprises et donc à éviter de nombreux dépôts de bilan. Le succès de l'emprunt témoigne d'une cer*taine confiance intérieure*. La crise monétaire, elle, met en péril la politique du franc fort, la spéculation visant à faire sortir le franc du SME.

Face à cette tourmente, M. Balladur et les autorités monétaires *gardent leur* sang-froid. A l'issue d'une réunion de crise, dans la soirée du jeudi 29 juillet, avec le gouverneur de la Banque de France, le directeur du Trésor et le ministre de l'économie, le premier ministre a *déclaré sobrement : « C'est une journée très ordinaire. »* Il sait pourtant que c'est la politique économique qu'il a mise en œuvre depuis quatre mois – en défendant comme son prédécesseur «le franc stable» – qui se trouve menacée. Pour conjurer la spéculation, la France doit comp*ter sur la poursuite d'une action* concertée avec l'Allemagne, mais la question est bien de savoir si elle aura les moyens de résister. Déjà la Banque de France a dû relever ses taux à court terme – allant ainsi à l'encontre du mouvement de baisse amorcé depuis avril, – mais il n'est pas sûr qu'elle puisse en rester là. Si la crise perdure, M. Balladur risque d'être obligé de faire le contraire de ce qu'il a fait jusqu'à présent et, pour éviter à tout prix une sortie du SME tant souhaitée par les spéculateurs mais aussi par certains hommes politiques de la majorité, de renouer avec des taux d'intérêt élevés.

Lire la suite et nos informations page 19

Villages-fantômes au Liban du Sud

Sous les bombes israéliennes, de rares habitants se terrent dans une zone désertée

NABATIYÉ

de notre envoyée spéciale

Seuls les obus qui tombent à intervalles réguliers trouent un silence impressionnant. Nabatiyé, une ville de 50 000 habitants, est déserte. Pas âme qui vive dans des rues comme labourées, obstruées de fils électriques coupés, de verre brisé. A 10 kilomètres à la ronde, plus une voiture sur les routes, surplombées par les collines d'où tire l'artillerie israélienne. *Le Nabatiyé de 1993* n'est plus celui de 1982, qui avait accueilli avec du riz les soldats israéliens venus mettre un terme aux «excès» de la résistance palestinienne. A l'époque, les rues grouillaient de monde. Aujourd'hui, les rares habitants encore présents se terrent. Trois ans de présence israélienne et huit ans de harcè*lements meurtriers* ont convaincu tout le monde qu'Israël est bien l'ennemi. Dans son hôpital déserté, car dépourvu de tout abri, et qui n'assure plus que les premiers soins, le docteur Daniel Kobeissi soupire : *«Les Israéliens commencent à perdre leur intelligence. Ils ne font plus la différence entre le Hezbollah et les autres. Ils savent bien qu'on ne peut rien faire contre le Hezbollah, et quand les gens ont un mort, ils n'accusent pas les intégristes, mais Israël qui tire sur les civils.»*

«Depuis quatre jours, ils bombardent le quartier de Bayyada, on n'arrive pas à comprendre pourquoi», renchérit le docteur Ali Kanso. Ce jeune chirurgien, formé en URSS, a perdu la veille sa mai*son, quand des hélicoptères se* sont acharnés sur des voitures garées à proximité. *«Ma famille est maintenant à Beyrouth,* dit-il, *mais je ne sais pas ce qu'on va faire après.»*

Les rares hôpitaux encore en *service manquent de fioul* et le seul bien équipé est difficilement accessible, car trop près des lignes israéliennes. *«Nous n'arrivons pas à y évacuer les blessés et Israël tire indistinctement sur toutes les voitures qui circulent»*, affirme le docteur Kobeissi.

FRANÇOISE CHIPAUX

Lire la suite et nos informations page 3

44 600 chômeurs supplémentaires en juin

En juin, le chômage a augmenté de 1,4 %, et l'ANPE *compte 44 600 demandeurs d'emploi supplémentaires*, en données corrigées des variations saisonnières. Cette brutale aggravation porte à 3 185 800 le nombre des chômeurs et un nouveau sommet est ainsi atteint. Sur douze mois, la hausse *correspond à 261 100 personnes de plus à la recherche d'un* emploi dans une conjoncture très déprimée.

Après le relatif répit du mois de mai (+ 0,9 %), le mouvement de dégradation du marché du travail retrouve la tendance observée en mars et avril. A ce rythme, les chiffres du chômage devraient encore s'alourdir au cours des prochains mois, avec l'inscription des jeunes qui sortent du système scolaire.

page 24

SANS VISA

Foz-de-Iguaçu, des chutes en or

Les chutes de cette ville brésilienne de deux cent mille habitants sont une attraction mondiale et une mine de devises.

Lire également nos rubriques Table, Escales, Livres et Jeux. pages 11 à 14

L'ÉTÉ FESTIVAL

Avignon, l'angoisse sur scènes

Les drames du monde contemporain étaient cette année au centre de spectacles plus nombreux et plus suivis

AVIGNON

de notre envoyée spéciale

Un seul classique a été donné cette *année au Festival d'Avi*gnon. Tous les autres spectacles étaient directement branchés sur le monde contemporain : guerres, exils, angoisse du futur et des lendemains qui déchantent, l'angoisse était partout palpable. Pourtant, bien que la fréquentation touristique de la région avignonnaise soit en baisse, le festival 1993 qui est sur le point de s'achever compte sur 115 000 entrées, ce qui signifie environ 10 % de plus qu'en 1992. Augmentation due à celle des *places offertes au public, et qui* avoisine les 20 %. En effet les spectacles sont plus nombreux, joués plus longtemps, et l'aménagement de la cour du lycée Saint-Joseph compense en partie la fermeture de la Carrière Callet et des Taillades. Deux endroits découverts par Peter Brook, respectivement en 1985 (*le Mahabharata*) et en 1991 (*la Tempête*).

Rien ne dit qu'ils ne seront pas utilisés au prochain festival, si le programme comporte des productions susceptibles de s'y adapter, esthétiquement et économiquement parlant – ouvrir la Carrière coûte 1 million de francs avant même d'y installer le premier comédien. Au cours de la traditionnelle conférence de presse-bilan, le directeur du Festival, Bernard Faivre d'Arcier, n'a voulu dévoiler aucun de ses projets pour l'année prochaine. *Echaudé par la réduction de 5 %* de sa subvention accordée par le ministère de la culture le 17 juin, c'est-à-dire à une date où les affiches étaient tirées et les contrats signés, il refuse de s'avancer tant qu'il ne sera pas officiellement fixé sur le montant des subsides qu'il touchera. Pour leur part, la ville et le département ont maintenu leurs participations : 7 millions de francs pour la première, 3,6 millions de francs pour le second. Mais plusieurs mécènes se sont désengagés. La région, qui a amputé son budget culturel de 30 %, n'a réduit que de 15 % ce qu'elle accorde au Festival. Au bout du compte, il manquera entre 700 000 et 800 000 francs à récupérer sur le budget de l'an prochain.

«Avec moins d'argent, les spectacles seraient moins nombreux, sans doute, mais se joueraient davantage. Le public, quoi qu'il en soit, ne serait pas pénalisé», affirme Bernard Faivre d'Arcier.

COLETTE GODARD

Lire la suite page 15

M0147 - 0731 0 - 7,00 F



A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 250 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 190 PTE ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

SUR LA ROUTE DES CROISADES

par Jean-Claude Guillebaud

Entre mes guides et moi, au fil de la route, des rapports chaleureux mais ambigus s'établissent. En bon Turcs, Ayberk et Yilmaz sont nationalistes. Lorsque j'évoque une bataille gagnée par les Seldjoukides contre les croisés ou une ville reprise, leur commentaire est immédiat : *« Ils ont bien fait. »* Le jeune sultan Kilidj Arslan (le « lion armé »), qui fut l'adversaire des barons francs en 1096, est, pour eux, l'un de ces héros que l'école vous apprend à honorer. Quelque chose comme Godefroi de Bouillon, Jeanne d'Arc et Clovis réunis. Arslan, en effet, adversaire des croisés, fut surtout l'un des fondateurs de l'Empire turc seldjoukide. Et, diable, la Turquie moderne ne badine pas sur le chapitre de la patrie ! Le lundi matin au début des cours et le vendredi soir en fin de semaine, l'hymne national est chanté dans chaque classe par les lycéens (en uniforme) et les professeurs. Personne ne songe à en sourire. De même que nul ne songe à plaisanter, me dit Ayberk, avec le drapeau turc, dont l'usage est sévèrement codifié. Peu de pays – sauf en Asie, peut-être – donnent autant que la Turquie cette impression de discipline intériorisée et d'ordre civique vaguement militaire.

Cette révérence nationale très sourcilleuse est illustrée par un culte omniprésent d'Atatürk (portraits partout, statues équestres ou bustes en bronze dans chaque ville). Notre voyage et nos enquêtes dans les villages anatoliens tiennent donc du paradoxe. *« Un descendant des croisés et deux Turcs qui font cette route ensemble, c'est quand même étonnant »*, murmure rêveusement Ayberk. Il ajoute qu'il a bien failli refuser de m'accompagner. Parfois, l'ambiguïté de notre compagnonnage affleure plus nettement. Il arrive qu'Ayberk refuse de traduire une question que j'aimerais poser à des notables villageois. Sur les chrétiens massacrés à tel ou tel endroit, par exemple. *« Non, ça, je ne peux pas »*, souffle-t-il.

De mon côté, je campe dans une absolue « neutralité ». Mais l'Histoire est-elle jamais neutre ? Depuis Clermont-Ferrand, toutes les étapes de ce voyage me montrent à quel point l'histoire des croisades est instrumentalisée. Toujours. Partout. Chaque pays puise dans cette longue épopée ce qui peut nourrir et légitimer son imaginaire national. En écartant résolument le reste. Les Turcs, par exemple, s'ils honorent Kilidj Arslan, n'évoquent presque jamais le vrai vainqueur des croisés, Saladin, héros du monde arabe, qui reprit Jérusalem aux Francs en 1187, après la bataille de Hattin. Ce même Saladin auquel s'identifient volontiers, en revanche, Saddam Hussein, Hafez El Assad ou Kadhafi. Pourquoi pas les Turcs ? Parce que Saladin était kurde, voilà tout. Dans la Turquie d'aujourd'hui, comme on le sait, le mot « kurde » fut longtemps tabou. Comme le mot « arménien », qui l'est encore.

J'apprends à « marcher sur des œufs ».

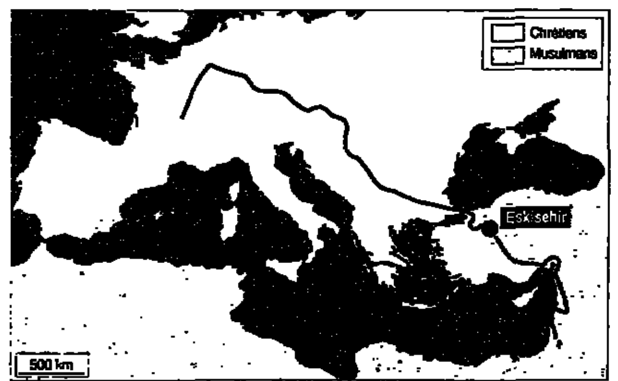
Surtout lorsque c'est une spectaculaire défaite turque que je dois raconter – prudemment – à mes compagnons de route en approchant d'Eskisehir (l'ancienne Dorylée). Une de ces défaites qui changent, pour un temps, le cours de l'Histoire. Celle-ci fut la première vraie victoire militaire en rase campagne remportée par les armées franques. Elle consterna le monde musulman tout entier et découragea bien des résistances ultérieures. Les historiens d'aujourd'hui s'accordent à écrire qu'elle permit même de reculer d'au moins deux siècles la chute annoncée de l'Empire byzantin. Nous approchons de ce champ de bataille considérable. Ayberk n'avait jamais entendu parler de cette bataille. Il esquisse un sourire en écoutant mon récit. *« Je sais bien qu'à l'école on apprend surtout les victoires. Mais c'est dans tous les pays pareil, non ? »* Après Iznik, la route sinue dans un paysage de vergers irrigués et de bosquets en pente qui n'est pas sans rappeler notre Massif central. Une difficulté toponymique, finalement surmontée, nous a momentanément retardés. Les noms de lieux, en effet, ne correspondaient plus à mes notes. La petite ville d'Osmaneli, où nous avions fait halte n'est mentionnée dans aucun des travaux scientifiques sur la première Croisade. Etions-nous égarés sur une mauvaise route ? Un commerçant a fini par sourire à nos questions : Osmaneli s'appelait encore, à la fin du siècle dernier, Lefké. Cet ancien nom a bien disparu des cartes officielles avant même la fondation de la République turque. Mais pas des mémoires. Lorsque l'équipe de football dispute un match, les supporters locaux d'Osmaneli continuent de crier *« Allez Lefké ! »* L'indication peut paraître dérisoire. Elle ne l'est pas. Grâce à elle, nous localisons sans risque d'erreur un pont, un simple pont de pierre, oublié dans la campagne et qui enjambe la rivière Göksu (littéralement la rivière « couleur de ciel »). Les chroniques de la première Croisade racontent qu'immédiatement après ce pont *« l'ost Notre-Seigneur »* au grand complet bivouaqua durant deux jours dans *« de vastes prairies »* pour reprendre ses forces après le siège de Nicée. Ayberk est stupéfait que les *« vastes prairies »* soient toujours là, dans une ample courbe de la Göksu, exactement identiques aux descriptions du onzième siècle. Aucune construction, pas de travaux ni de cultures sur ce coin de province resté en l'état. Nous descendons de voiture. Je leur lis quelques extraits des chroniques médiévales. Il n'est pas difficile d'imaginer les milliers de tentes dressées ici le 30 juin 1097, les feux allumés à perte de vue, les chevaux bronchant sous les nuages de mouches, les conciliabules des barons francs dont certains ont amené leurs épouses, les messes en plein air et les prières chantées...

C'est au lendemain du deuxième jour de halte qu'une partie de l'armée, celle conduite par Bohémond, leva le camp avant l'aube pour se séparer du reste de *« l'ost Notre-Seigneur »*. Historiens et chroniqueurs ont glosé pendant des siècles sur ce départ inopiné. Bohémond entendait-il, en se séparant du reste de l'armée, conquérir quelques places fortes pour son propre compte ? S'est-il trompé de chemin ? Préféra-t-il tout simplement simplifier les immenses problèmes de ravitaillement en scindant *l'ost* en deux groupes ? Chaque thèse trouve aujourd'hui encore ses défenseurs.


PETER ESSICK

Eskisehir est aujourd'hui une grande ville de 500 000 habitants.

11. – Eskisehir Djihad et « guerre juste »



TURQUIE

La grande bataille de Dorylée, qui oppose les Francs aux armées turques, voit surtout s'affronter deux conceptions de la guerre sainte. Au « djihad » islamique codifié depuis longtemps répond une doctrine chrétienne combattante héritée de saint Augustin

Quoi qu'il en soit, c'est à cette séparation imprévue – et discutée – que les Francs devront leur première victoire militaire, celle de Dorylée. A quelques kilomètres de là, en effet, sur le grand plateau anatolien vers lequel monte maintenant, virage après virage, notre voiture, le sultan Kilidj Arslan attend les croisés. Avec plusieurs dizaines de milliers de cavaliers et d'archers seldjoukides en ordre de bataille.

Nous y sommes. Ce plateau en altitude forme une immense cuvette bordée, au sud et au nord, par des chaînes montagneuses dont on devine les contours dans les brumes de chaleur.

La rencontre a lieu le 1er juillet 1097 alors que la partie de l'armée conduite par Bohémond a fait halte dans un thalweg. Subitement, toutes les hauteurs alentour se garnissent de cavaliers turcs. La plupart des chroniques de l'époque décrivent le premier choc avec des accents de stupeur.

« Les nôtres se demandaient avec étonnement, écrit l'Anonyme, *d'où avait pu sortir une pareille multitude de Turcs, d'Arabes, de Sarrazins et autres, impossibles à énumérer, car toutes les hauteurs et les collines et les vallées et toutes les plaines, à l'intérieur et à l'extérieur, étaient entièrement couvertes de cette race d'excommuniés. »* Guillaume de Tyr, quant à lui, s'étend longuement sur la première phase de la bataille. *« Les escadrons de Turcs se précipitant aussitôt sur notre armée lancèrent une si grande quantité de traits qu'on aurait dit une grêle tombant du milieu des airs ; à peine une première nuée était-elle tombée qu'elle était suivie d'une seconde, non moins épaisse ; et ceux qui n'avaient pas été atteints d'abord ne pouvaient guère éviter de l'être un moment après. Ce genre de combat était complètement ignoré de nos soldats ; ils pouvaient d'autant moins le soutenir avec égalité qu'ils n'en avaient aucune habitude, et qu'à tout moment ils voyaient tomber leurs chevaux sans pouvoir se défendre. »*

En fait, la lourde armée franque, avec ses chevaliers en armure et ses chevaux caparaçonnés de métal, la cavalerie formidable dont la tactique – la charge, lances baissées – est aussi puissante que rudimentaire, découvre la mobilité insaisissable, le tournoiement vertigineux des archers à cheval turcs qui lancent leurs traits mortels et se dérobent. Et cela dix fois, vingt fois, jusqu'à ce que l'adversaire soit suffisamment affaibli pour être taillé en pièces par les escadrons de sabreurs qui s'élancent à leur tour. C'est au cri de *Allah ou akbar !* curieusement retranscrit en *Allachibar* par Raoul de Caen, que se battent les Turcs.

Les chevaliers francs, à l'époque, considéraient comme « déshonorant » le combat à distance, surtout à l'arbalète. Seul le corps-à-corps utilisant l'épée ou la lance leur semblait digne du code de l'honneur. Les barons se flatteront parfois d'avoir livré combat *« sans usage d'arbalète »*. Au demeurant, cette arme inventée à la fin de l'époque romaine et perfectionnée en Italie durant le haut Moyen Age était considérée comme trop meurtrière. Permettant d'envoyer des « carreaux » jusqu'à 150 mètres, son usage fut interdit par le concile de Latran en 1139... *« sauf contre les infidèles »*.

C'est alors que survient l'autre moitié de l'armée conduite par Godefroi

Les premières heures de cette bataille, à la tactique si nouvelle pour les Francs, sont désastreuses pour eux. Bohémond fait mettre pied à terre aux cavaliers qui font face à l'ennemi, épées et lances brandies, tandis que les femmes ravitaillent en eau les combattants. *« Serrès les uns contre les autres,* écrit Foucher de Chartres regroupé avec les non-combattants, *comme des moutons dans une bergerie, tremblants et saisis d'effroi, nous sommes de toute part cernés par les Turcs et n'osant bouger. »* De nombreux pèlerins, des jeunes filles et des vieillards sont décapités par les Turcs tandis que l'archevêque du Puy, Adhémar de Monteil, se révèle un excellent chef militaire et s'efforce de galvaniser les soldats francs.

C'est au moment où la situation vire à la catastrophe que survient l'autre moitié de l'armée conduite par Godefroi. Elle avait pris un chemin différent, par les montagnes, et avait pu être prévenue par un messager. La surprise, digne d'un bon western, change aussitôt de camp. Kilidj Arslan pensait avoir à sa merci la totalité des Francs. Il voit surgir un nouveau et immense front de « batailles » croisées qui chargent aussitôt au cri de *« Dieu le veut ! Saint-Sépulcre ! Ferès, franc pèlerin ! »*

« Allah ou akbar ! » contre *« Dieu le veut ! »* : jamais encore n'était apparue aussi bien qu'à Dorylée cette évidence. Ce sont deux grandes idéologies « totales » qui s'affrontent désormais sur ce plateau anatolien. Le Djihad islamique, à l'époque, est déjà théorisé et codifié depuis plusieurs siècles. La théorie de la « guerre juste » des chrétiens, née au quatrième siècle avec saint Augustin, a été adoptée par les théologiens du Moyen Age. Un historien toulousain, Edgar Weber, a longuement développé ce parallèle.

Le front turc se disloque. Archers, cavaliers et sabreurs seldjoukides battent bientôt en retraite aussi vite que le peuvent leurs chevaux épuisés, en se retournant sporadiquement pour lancer des grêles de flèches. Témoignage direct de l'Anonyme : *« Nous les poursuivîmes en les tuant pendant tout un jour ; et nous fîmes un butin considérable, de l'or, de l'argent, des chevaux, des ânes, des chameaux, des brebis, des bœufs et beaucoup d'autres choses que nous ignorons. »*

Dans le camp adverse, le chroniqueur arabe Ibn Al Qalanissi évoquera cette défaite des siens et n'en sous-estimera pas l'importance. *« Les Francs taillèrent en pièces l'armée turque,* écrit-il. *Ils tuèrent, pillèrent et prirent beaucoup de prisonniers qu'ils vendirent comme esclaves. [...] Quand fut connue cette affaire honteuse pour l'islam, ce fut une véritable panique. La frayeur et l'anxiété prirent d'énormes proportions. »*

Se référant lui aussi à la bataille de Dorylée, un autre chroniqueur arabe, l'émir Usâma Ibn Munqidh, juge les Francs peu civilisés au regard de l'Islam, mais leur reconnaît une incontestable supériorité militaire : *« Quiconque s'est renseigné sur les Francs,* écrit-il, *a vu en eux des bêtes qui ont la supériorité du courage et de l'ardeur au combat, mais aucune autre, de même que les animaux ont la supériorité de la force et de l'agression. »*

Il est vrai qu'à Dorylée la division des musulmans a grandement aidé les Francs en cette année 1097. Comme elle les aidera encore à plusieurs reprises. En Anatolie, par exemple, les différentes tribus seldjoukides installées depuis une trentaine d'années dans le pays se disputent âprement l'ancien territoire byzantin. Kilidj Arslan doit affronter, au nord, ses « frères » danischmendites plus puissants que lui.

A Dorylée, c'est donc une partie seulement des forces « infidèles » que les croisés ont battue. Les croisades suivantes pousseront Seldjoukides et Danischmendites à s'unir en faisant taire leurs querelles. Dans cette même région de Dorylée, les Francs, alors, seront sévèrement vaincus : Lombards et Bavarois en 1101, Allemands de Conrad III en 1147.

Aujourd'hui encore, cette première défaite de Dorylée, si peu enseignée dans les écoles turques, est rituellement évoquée en revanche par les dirigeants ou historiens arabes pour déplorer les divisions de l'Islam face à Israël.

Etape à Eskisehir. C'est maintenant une grande ville de cinq cent mille habitants réputée en Turquie pour son école d'aviation civile, son centre de cours par correspondance et son université. Peu de gens, hormis les archéologues qui recherchent toujours le site de l'ancienne Dorylée, savent quoi que ce soit des Croisades. Si le souvenir d'une bataille est célébré ici, c'est celui des vingt-deux jours de combats qui opposèrent, en 1921, les forces turques, commandées par Mustapha Kemal, à l'armée grecque, qui s'était emparée d'une partie de l'Anatolie. Les Grecs furent vaincus et Mustapha Kemal se vit décerner par la « Grande Assemblée » nationale le titre de Gazi « victorieux ».

C'est un doux après-midi de juin. Longues promenades le long de la rivière Porsuk et sur les avenues du centre où des lycéens fêtent la fin de l'année scolaire. Ayberk, jeune Stanbuliote de l'Ouest porté à croire que le monde civilisé s'arrête au Bosphore, s'étonne lui-même de trouver une ville aussi moderne. Quelque chose comme Grenoble ou Rennes : immenses avenues, rocades et chantiers de construction à perte de vue.

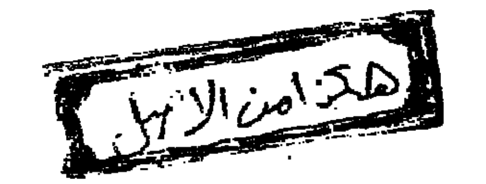
Comme nous marchons ensemble, une grande rumeur envahit les rues du centre. C'est une manifestation des ouvriers et employés de l'aviation civile réclamant des augmentation de salaire. Un long cortège de huit mille à dix mille manifestants porteurs de banderoles qu'acclament les habitants à leurs fenêtres.

L'ordre du défilé est impeccable. Un peu trop. Les manifestants, sur chaque avenue, laissent dégagée la partie gauche de la chaussée pour ne pas entraver la circulation. Le service d'ordre est assuré par... des policiers échelonnés de 20 mètres en 20 mètres et que nul manifestant ne songerait à bousculer. Les slogans sont bien réglés, comme l'itinéraire et la cadence de la marche.

Cette petite scène de rue fortement connotée n'est pas tout à fait sans intérêt. Elle vient rappeler à point nommé que *« l'ordre règne en Turquie »*. Un « ordre » qui n'est pas tout à fait celui de l'Europe et des droits de l'homme. Quinze journalistes ont été assassinés ici durant la seule année 1992. Quantité d'autres ont été battus et emprisonnés. La répression contre les Kurdes, sur laquelle l'Europe ferme pudiquement les yeux, est féroce. Derrière le sourire si séduisant de Mme Ciller, le nouveau premier ministre, une réalité perdure qui ne l'est pas vraiment.

Ah ! ce n'est pas mon sujet, certes ! Mais voyage-t-on jamais les yeux fermés ? ■

PROCHAIN ÉPISODE : KONYA (TURQUIE), L'APPEL DES DERVICHES



ÉTRANGER

L'opération israélienne dans le sud du Liban et ses conséquences diplomatiques

Alors que le canon continue de tonner au Liban sud, la diplomatie a repris quelques droits, jeudi 29 juillet, avec notamment l'arrivée à Damas du ministre iranien des affaires étrangères, Ali Akbar Velayati, qui a été aussitôt reçu par le président Hafez El-Assad. L'Iran est le tuteur du Hezbollah libanais et entretient de bonnes relations avec la Syrie, à laquelle les Etats-Unis ont demandé de *« faire plus »* pour contribuer à l'apaisement au Liban (*le Monde* du 30 juillet).

Selon un responsable américain qui n'a pas voulu être nommé, les services de renseignements américains ont récemment constaté une diminution des fournitures d'armes au Hezbollah à travers la Syrie. Auparavant, le porte-parole du département d'Etat avait reconnu que Washington était *« depuis plusieurs années »* au courant de la fourniture d'armes par Téhéran au Hezbollah via ce pays.

Avant son départ pour la capitale syrienne, porteur d'un message du président iranien à son homologue syrien, M. Velayati avait réaffirmé la position de Téhéran selon laquelle le Conseil de sécurité doit *« condamner le régime sioniste pour ses agressions contre le Liban »*. *« Conformément à la Charte des Nations unies, les musulmans libanais doivent avoir le droit de se défendre »*, avait-il ajouté.

L'arrivée de M. Velayati est intervenue à la veille d'une réunion que le conseil ministériel de la Ligue arabe devait tenir d'urgence dans la capitale syrienne à la demande du Liban. Les participants devaient, selon des sources autorisées de la Ligue, demander au Conseil de sécurité d'adopter une résolution exigeant l'arrêt de l'offensive israélienne au Liban et le retrait des troupes de Tsahal.

Jeudi, le secrétaire général de l'ONU, *« déplorant profondément »* la poursuite des attaques israéliennes, avait demandé *« un cessez-le-feu immédiat »*. De son côté, le chef de la diplomatie égyptienne avait convoqué l'ambassadeur d'Israël au Caire David Sultan pour demander, lui aussi, *« l'arrêt immédiat »* de l'offensive israélienne.

Alors que la France, l'Egypte, les Etats-Unis ont annoncé l'envoi d'aides d'urgence aux populations libanaises, les critiques plus ou moins virulentes à l'égard de l'Etat juif se multiplient, Washington exprimant son *« inquiétude »* à la suite de l'entrée de troupes israéliennes au Liban, Londres jugeant *« injustifiable »* la poursuite des attaques, Madrid et Moscou les condamnant franchement. – *(AFP.)*

M. Rabin exige des garanties sur la fin des tirs de roquettes

JÉRUSALEM

de notre correspondant

« Israël veut faire une dernière démonstration de force avant d'accepter un cessez-le-feu. » Cette réflexion d'un commentateur politique israélien a été lancée, peu après l'envoi de chars et de transport de troupes au Liban. Prémices d'une opération terrestre?

L'état-major n'ayant pas l'habitude d'expliquer les motivations de ses manœuvres, il était seulement possible de constater que les blindés ont traversé, jeudi soir 29 juillet, la ville frontière de Kyriat-Chmoneh, principale cible des katiouchas du Hezbollah, au moment où des informations en provenance de Beyrouth faisaient état de l'éventualité d'un cessez-le-feu.

Ces informations ont été rapidement démenties par le premier ministre Itzhak Rabin, qui les a qualifiées de *« sans fondement »*. *« Pas question à ce stade d'interrompre notre opération »*, affirme M. Rabin, assurant qu'il n'y aura *« pas de cessez-le-feu aussi longtemps que les tirs de roquettes ne s'arrêteront pas et que les localités de Galilée demeureront otages du Hezbollah »*.

Cinquante katiouchas en un jour

Pourtant, il apparaît de plus en plus nettement que des tractations diplomatiques sont engagées au plus haut niveau, avec la médiation des Etats-Unis. Les Israéliens observent avec scepticisme les allées et venues entre Beyrouth, Damas et Téhéran. M. Rabin lui-même a reconnu que des contacts existaient entre Jérusalem et Washington, en vue d'un arrêt de l'offensive lancée dimanche 25 juillet.

Le secrétaire d'Etat Warren Christopher a personnellement téléphoné au premier ministre, se heurtant à une fin de non-recevoir. *« Nous avons besoin de garanties sur la fin des tirs de roquettes »*, répète inlassablement M. Rabin, doublement irrité par les cinquante katiouchas qui se sont abattues jeudi sur la Galilée occidentale et par les déclarations du ministre libanais de l'information, Michel Samaha, sur l'entrée en vigueur d'un cessez-le-feu à partir de 15 heures GMT, jeudi.

M. Rabin, affirme-t-on à Jérusalem, espère parvenir discrètement à un accord informel avec Beyrouth, sur le déploiement vers le Liban du Sud de l'armée libanaise, avec l'approbation des Syriens, afin de contraindre le Hezbollah à lever le pied. Pour le commentateur militaire du quotidien *Haaretz*, Zeev Schiff, ce scénario n'est envisageable que si le président syrien Hafez El Assad accepte de faire pression sur la résistance islamique, l'empêche de se mouvoir librement et de lancer des attaques contre l'Etat juif, à partir de territoires contrôlés par l'armée syrienne au Liban du Sud. Dans ce contexte, l'ambassadeur d'Israël à Washington, Itamar Rabinovitch, a appelé l'administration américaine à faire pression sur Beyrouth et Damas pour neutraliser, au moins pour un temps, les intégristes.

Le gouvernement devait se réunir vendredi à la mi-journée, en séance extraordinaire, pour la cinquième fois depuis le début de la crise. Des sources proches de la présidence du conseil préfèrent, à ce stade, laisser entendre que les ministres pourraient voter un *« élargissement »* de l'opération, face à la recrudescence des tirs de roquettes et en l'absence de résultat de la médiation américaine. Vendredi, le pilonnage de l'artillerie israélienne avait repris de plus belle.

(Intérim)

Villages-fantômes

Suite de la première page

« Toute évacuation est un risque et pourtant il faut bien le faire », confie-t-il, approuvé par une équipe de jeunes ambulanciers.

A proximité de Nabatiyé, les villages de Charqiyé Doueir, et Deir-Zahrani, sont déserts et nous ne rencontrerons pas une voiture sur cette petite route qui va jusqu'à Tyr. Avec cent mille habitants en temps normal, Tyr, où 95 % des magasins sont fermés, connaît quand même, contrairement à Nabatiyé, un minimum de vie. *« Plus de cinquante pour cent de la population a fui à la suite de l'ultimatum israélien nous enjoignant de partir,* affirme un commerçant qui a soulevé à moitié son rideau de fer, *mais les plus pauvres ne savent pas où aller. »* L'hôpital privé de Jabal Amel, 135 lits, a accueilli depuis dimanche 225 blessés et reçu 22 morts.

« Aujourd'hui, affirme le docteur Issam Youssef, diplômé en médecine d'urgence de la faculté de Toulouse, *nous avons reçu une vingtaine de blessés et quatre morts, dont une mère et sa fille déchiquetées. Leurs cadavres en dix morceaux étaient restés deux jours à Jabal-al-Botm, sans que personne ne puisse les évacuer. Ces bombardements sont beaucoup plus graves que l'invasion de 1982,* poursuit le docteur Youssef, *car cette fois ce sont les civils qui sont visés et les villages systématiquement détruits. Cette opération laissera des traces pendant vingt ans. »*

Sur la route côtière au sud de Tyr, que n'ont pas épargnée les obus israéliens, l'armée libanaise – dont un soldat a été tué dans son véhicule le matin même – tient ses positions, mais deux sur trois des barrages de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL) sont abandonnés. A Aamriyé, tout semble mort et pourtant, quarante-cinq personnes, hommes, femmes et de nombreux enfants, sont réfugiées dans les locaux d'un restaurant du bord de mer. Jaafar Salman, son propriétaire, a ouvert ses caves à ses voisins, rassurés aussi par la présence ici d'un poste des soldats ghanéens de la FINUL.

Assis dans le jardin, chacun essaie de tuer le temps, alors que la canonnade alentour est ininterrompue. Au bruit d'un obus proche, les enfants sont repoussés à l'intérieur. *« Nous voulons rentrer chez nous. C'est tout ce dont nous avons besoin »*, implore une femme. *« Nous voulons que notre gouvernement vienne au sud et règle tout,* affirme M. Salmane. *Si Israël s'en va, le gouvernement viendra et tout sera fini. Si Israël se retire, on pourra empêcher le Hezbollah de bombarder, mais si notre terre est occupée, comment peut-on les empêcher de vouloir la libérer? »*

Sur les collines de l'est de Tyr, des champignons de fumée s'élèvent après chaque explosion et, successivement, des villages sont pris pour cible : Henniyé, Bazouriyé, Aïtit, Qana... A Qlaylé, où deux enfants ont été tués dans un abri de fortune, la route principale est barrée par des débris. Dans ce vide terrifiant, entrouvrant sa porte, un homme s'enquiert d'une présence insolite.



La soixantaine tannée, Ahmad Abou Khalil hurle sa colère : *« Qu'ils s'en prennent au Hezbollah, pas à nous,* dit-il. *S'ils croient me faire partir, ils se trompent. Qlaylé est à moi, c'est ma terre et j'y resterai quoi qu'il arrive. On sait ce qu'il est advenu des Palestiniens qui les ont écoutés en 1948 »*. Une centaine de personnes, sur les 8 000 habitants, restent encore à Qlaylé, régulièrement bombardé, et Abou Khalil a fait partir sa famille à Tyr.

Le vrombissement continu des avions, qui franchissent parfois le mur du son, faisant trembler les vitres encore intactes de ces villages déserts, ajoute à l'atmosphère de fin du monde qui règne sur le sud du Liban. Terrés dans la journée, les combattants du Hezbollah demeurent invisibles, et selon un bon connaisseur de la région, ne se déplacent que la nuit, en voiture. *« D'ailleurs,* affirme ce dernier, *les quelque douze combattants tués l'ont été dans des voitures, touchées le plus souvent par les hélicoptères Cobra. »* Le Hezbollah, qui, depuis trois semaines, avait eu le temps de préparer cette bataille, avait, avant même le début des bombardements, évacué toutes ses positions et modifié son déploiement. Présent partout dans les villages, le Hezbollah, contrairement à la résistance palestinienne d'avant 1982, ne dispose pas de véritables bases militaires. Et, *distinguo* beaucoup plus important, le Hezbollah fait partie intégrante de la population. Quel que soit le jugement que celle-ci porte sur son action et ses conséquences, les combattants sont ses fils, ses cousins, ses voisins. Surtout, le sentiment général demeure que cette politique de destruction massive pratiquée aujourd'hui par Israël est totalement démesurée. Loin de couper la population du sud du Liban du Hezbollah, comme l'espère Israël, cette opération risque de ressouder dans une haine commune de l'Etat juif des gens qui subissent les mêmes malheurs.

FRANÇOISE CHIPAUX

IRAK

Bagdad dément un incident annoncé par le Pentagone

L'Irak a *« catégoriquement démenti »*, jeudi 29 juillet, que deux avions américains, en patrouille dans le sud de l'Irak, aient attaqué deux sites de missiles sol-air irakiens, *comme l'avait annoncé* le Pentagone quelques heures auparavant. *« Aucun site de radar dans le sud n'a été attaqué et aucun bruit d'explosion n'a été entendu »*, a indiqué le ministère de l'information dans un communiqué.

Le Pentagone avait indiqué que des avions de chasse américains, qui avaient décollé du porte-avions *Abraham Lincoln* croisant dans le Golfe, *avaient tiré, lors de* deux attaques, sur des batteries anti- aériennes irakiennes hostiles, qui les avaient « accrochés » dans la zone d'exclusion aérienne imposée à Bagdad dans le sud du pays.

Le président Bill Clinton indiquait par la suite qu'il n'y avait là *« rien d'extraordinaire »* et qu'il s'agissait des *« conditions habituelles dans lesquelles nos avions opèrent dans la région »*. Un incident du même genre, démenti par Bagdad, avait été annoncé il y a quelques jours par le Pentagone (*le Monde* du 27 juillet). – *(AFP.)*

IRAN

Washington prêt à « un dialogue sans conditions » avec Téhéran

Edward Djerejian, secrétaire d'Etat adjoint pour le Proche-Orient, a déclaré, mardi 27 juillet, que les Etats-Unis étaient prêts à un *« dialogue sans conditions »* avec l'Iran et que la politique de Washington à l'égard de Téhéran *« se concentre sur la manière de modifier le comportement iranien »*. *« Nous ne cherchons pas à renverser le gouvernement iranien ni à dicter la forme de ce gouvernement »*, a ajouté M. Djerejian devant la sous-commission de la Chambre des représentants sur l'Europe et le Proche-Orient.

« Nous ne voulons pas un embargo total, ou une mise en quarantaine de l'Iran », a-t-il dit, réclamant un changement de comportement de la part de Téhéran, que Washington accuse de vouloir se doter d'armes nucléaires et de destruction massive et de jouer un rôle dans le terrorisme international.

Au printemps, les Etats-Unis avaient prôné une politique de *« double endiguement »* de l'Irak et de l'Iran. M. Djerejian a par ailleurs affirmé que les Etats-Unis rejetaient tout dialogue avec le régime irakien actuel. – *(AFP.)*

ISRAËL

L'acquittement de John Demjanjuk provoque des réactions indignées

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Un grand nombre d'Israéliens ont été choqués par la décision de la Cour suprême d'acquitter, *« au bénéfice du doute »*, John Ivan Demjanjuk (*le Monde* du 30 juillet). Les rescapés de la Shoah, en particulier, ne parviennent pas à saisir la subtilité du verdict rendu par la plus prestigieuse instance juridique du pays : comment un homme, dont la présence dans le camp de concentration de Sobibor a clairement été confirmée par les juges, a-t-il été remis en liberté, sous prétexte que son rôle de « wachman » (nom donné aux gardes-chiourmes ukrainiens, lituaniens ou estoniens au service des SS) dans un autre camp de la mort, Treblinka, n'a pu être totalement prouvé?

Mais les juges l'ont dit clairement : Demjanjuk a été jugé et condamné à mort en 1988 à Jérusalem, pour son rôle supposé à Treblinka, pas à Sobibor. N'ayant pas eu la possibilité de se défendre pour démentir cette accusation, il doit être libéré.

« Erreur judiciaire flagrante »

Outrés par la logique impitoyable de ce raisonnement, les rescapés s'organisent. *« Cet assassin aux mains tachées de sang juif ne quittera pas Israël »*, lance l'un d'eux, plusieurs heures après la lecture du verdict. Pinhas Epstein, l'un des cinq témoins, qui affirma lors du procès spectaculaire de 1988 reconnaître en l'accusé le sadique « Ivan le Terrible », va encore plus loin : accompagné d'un député d'extrême droite, M. Yossef Ba Gad, il a déposé une plainte à la police, réclamant l'ouverture d'une enquête, afin de déterminer la responsabilité de Demjanjuk dans la mort de plusieurs juifs à Sobibor.

Le mouvement raciste anti-arabe Kach s'indigne de *« cette erreur judiciaire flagrante »*. Son porte-parole, Noam Federman, s'est pourvu, jeudi 29 juillet, devant la Cour suprême, au nom de tous les survivants. Les juges, affirme-t-il, doivent expliquer pourquoi Demjanjuk ne pourrait comparaître devant un tribunal israélien pour ses crimes commis à Sobibor. Le président de la Cour suprême, M. Meir Shamgar, a informé le ministre de la justice, David Libaï, qu'il examinerait jusqu'à dimanche cette requête. Yad Vashem, de son côté, a publié un communiqué, dans lequel il s'indigne *« qu'un criminel ayant tué des juifs soit remis en liberté alors qu'il faut le juger devant un tribunal, en Israël ou ailleurs »*.

L'ancien président de la Knesset, le député du Likoud Dov Shilansky, ancien rescapé des camps d'extermination et juriste de formation, conteste la décision des juges : *« Je suis convaincu que cet homme est bien « Ivan le Terrible ». Cinq rescapés l'ont reconnu formellement. Leur parole ne peut être mise en doute »*, déclare-t-il.

La police a décidé de ne pas prendre de risques : des policiers en civil et en uniforme ont commencé à patrouiller jeudi soir autour du domicile des cinq juges de la Cour suprême. Quant à l'avocat de Demjanjuk, Yoram Sheftel, qui a pu se targuer d'être l'homme le plus haï d'Israël, il savoure sa victoire et prépare son client à quitter le pays. Selon lui, un Etat – dont il refuse de mentionner le nom – a déjà accordé un passeport (Demjanjuk a été, en 1986, déchu de sa citoyenneté américaine) et s'est déclaré prêt à l'accueillir. Si des barrières juridiques inattendues ne viennent pas entraver la procédure d'extradition, Demjanjuk devrait quitter le sol israélien dans les prochains jours. – *(Intérim.)*

Après la décision de la Cour suprême

Il y a « conflit entre justice et mémoire », déclare Elie Wiesel

Le département de la justice américain a indiqué, jeudi 29 juillet, que John Ivan Demjanjuk ne serait pas autorisé à revenir aux Etats-Unis, contrairement à son voeu, car *« de son propre aveu, la demande d'immigration qu'il avait faite* [en 1950] *était fausse »*.

Demjanjuk avait été déchu en 1981 de sa nationalité américaine, pour avoir menti sur son passé nazi, dans le but d'obtenir sa naturalisation – accordée en 1958 – a précisé un porte-parole du département d'Etat.

Le « chasseur de nazis » Simon Wiesenthal a approuvé la décision de la Cour suprême israélienne. Si il avait été l'un des cinq juges de la Cour, *« j'aurais décidé comme eux »*, a-t-il déclaré à Vienne. *« Il s'agit d'une décision juste. J'ai déjà eu des doutes lorsque j'ai appris ce qu'ont donné les documents soviétiques et ces derniers ne pouvaient être contournés. »*

En revanche, pour Elie Wiesel, il y a, *« pour la première fois conflit entre justice et mémoire »*. *« Je ne doute pas de la sincérité des juges en Israël, je respecte leur souveraineté, mais quand je songe aux six survivants de Treblinka, qui ont mis leur mémoire, leur vie, leur expérience sur la balance, j'ai mal pour eux et avec eux »*, a ajouté le Prix Nobel de la paix. – *(AFP.)*

EUROPE

Les pourparlers de Genève

Les négociateurs internationaux proposent la création d'une « Union des Républiques » bosniaque

Les négociateurs internationaux ont proposé, jeudi 29 juillet, à Genève un nouveau plan de règlement de la crise bosniaque prévoyant le découpage de la Bosnie-Herzégovine en trois « Républiques unies », tandis que les chefs des trois parties au conflit – Serbes, Musulmans et Croates – ont donné l'ordre à leurs forces de respecter un cessez-le-feu général. Toutefois, les combats se sont poursuivis jeudi sur les principaux fronts de Bosnie, notamment à Sarajevo.

GENÈVE

de notre correspondante

Très proche des vues serbes et croates, le nouveau plan de paix présenté, jeudi après-midi, par les coprésidents de la conférence sur la Yougoslavie, le Britannique David Owen pour la CEE et le Suédois Thorvald Stoltenberg pour l'ONU, prévoit la constitution d'une « Union des Républiques de Bosnie-Herzégovine », découpant la République actuelle en trois Etats ou entités. Pour éviter au plan toute rigidité, des dispositions tendant à ouvrir la voie à des assouplissements, voire à des dérogations, sont prévues.

A la tête de cette « Union », la présidence serait exercée alternativement, tous les quatre mois, par les présidents des trois Républiques « unies ». Les prises de décision devraient se faire par consensus, ce qui paraît passablement utopique, étant donné le degré de haine atteint entre les trois communautés – musulmane, serbe et croate. Le pouvoir central aurait la responsabilité des affaires étrangères et du commerce extérieur.

Accueil mitigé

Ni l'« Union », ni aucune des Républiques qui la composent ne conserverait de force armée. Le texte précise bien que *« toutes les forces existantes seront progressivement désarmées et démobilisées sous le contrôle de l'ONU et de la CEE »*. Le premier ministre de l'« Union » devra être désigné par la présidence, sur proposition faite par chacun des présidents des trois Républiques. Il devra appartenir à *« un peuple différent »* de celui du ministre des affaires étrangères.

Les trois Républiques devront être des démocraties dans lesquelles les premières élections devront se dérouler sous la surveillance de l'ONU. Un Parlement central devrait être élu par les Parlements des Républiques à raison d'un tiers de ses membres pour chacune. L'instauration d'une Cour suprême, d'une Cour constitutionnelle et d'une Cour des droits de l'homme est prévue. La double nationalité serait autorisée. En principe, la protection des minorités devrait être assurée. Quant au découpage territorial, il devra encore faire l'objet d'un marchandage serré.

L'accueil de ce nouveau projet par les parties en présence, dont les responsables sont réunis depuis mardi à Genève, a été, dans un premier temps, mitigé. Le chef des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic, a estimé que le plan des négociateurs internationaux était globalement *« acceptable »*, même s'il fallait y apporter des *« changements mineurs »*. Quant aux Croates, ils n'ont pas fait de commentaires dans l'immédiat.

La présidence bosniaque, dont sept des dix membres sont présents à Genève, apparaît, elle, divisée. Ces derniers – musulmans, serbes et croates – ne semblent pas s'accorder sur le degré de compromis auquel ils doivent se résoudre. Dès jeudi soir, le Croate Mile Akmadzic se disait persuadé que la présidence finirait par accepter le plan international. Toutefois, un autre membre – serbe, lui – de la présidence, Miro Lasovic, qualifiait le projet Owen-Stoltenberg d'*« inacceptable »*, laissant cependant entrevoir la possibilité d'un compromis.

Tous les protagonistes bosniaques ainsi que les présidents de Serbie, Slobodan Milosevic, de Croatie, Franjo Tudjman, et du Monténégro, Momir Bulatovic, devaient se retrouver une nouvelle fois, vendredi, autour d'une même table de négociations pour donner suite à la proposition de MM. Owen et Stoltenberg.

ISABELLE VICHNIAC

Un mort et dix-sept blessés

Les « casques bleus » espagnols attaqués près de Sarajevo

Un « casque bleu » espagnol a été tué et 17 autres ont été blessés en Bosnie-Herzégovine lors d'une attaque d'artillerie contre leurs positions, a rapporté, vendredi 29 juillet, l'agence EFE. Six blessés sont dans un état grave, a précisé l'agence, citant des sources proches du ministère espagnol de la défense.

Les soldats ont été atteints à Jablanica, vendredi à l'aube. Située au sud-ouest de Sarajevo, cette ville est sous le contrôle des forces musulmanes. Dix « casques bleus » espagnols – sur les 1 200 que compte la Force de protection de l'ONU (FORPRONU) – ont été tués en Bosnie-Herzégovine au cours des trois derniers mois.

A la suite de l'attaque, dimanche par les forces serbes, d'une unité de « casques bleus » français à Sarajevo, le commandement de la FORPRONU avait menacé de riposter désormais à tout tir dirigé contre ses effectifs. Quant au dispositif aérien confié à l'OTAN – sous la responsabilité des Nations unies – pour protéger les « casques bleus » stationnés en Bosnie-Herzégovine, il devrait être opérationnel en début de semaine prochaine, a assuré le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, alors que l'OTAN avait fait savoir qu'il était en place depuis le 22 juillet. Paris a, pour sa part, demandé le 27 juillet à l'ONU d'accélérer la mise en œuvre de la couverture aérienne des « casques bleus ».

CROATIE : malgré les menaces serbes de bombardement

Le pont de Maslenica a été ouvert à la circulation

Le pont de Maslenica (en Dalmatie) a été ouvert, jeudi 29 juillet, à la circulation automobile sous contrôle de la police croate, a annoncé l'agence officielle croate Hina. En vertu d'un accord conclu à la mi-juillet par les autorités croates et les rebelles serbes de Krajina, les forces de Zagreb doivent avoir évacué cette région au 31 juillet, avant que celle-ci ne soit confiée aux « casques bleus ».

Le gouvernement croate a, toutefois, réclamé que les forces serbes remettent leur armement lourd à la Force de protection de l'ONU (FORPRONU).

□ **La monnaie croate reprend le nom que lui avaient donné les Oustachis.** – Le Parlement croate a décidé, jeudi 29 juillet, de changer le nom de la monnaie nationale – le dinar – pour lui donner celui de « kuna », employé par le régime pro-nazi dirigé par Ante Pavelic durant la seconde guerre mondiale, de 1941 à 1945. Le dinar était la monnaie en circulation dans l'ex-Yougoslavie, dont le nom avait été repris par la République de Croatie au lendemain de son indépendance. – *(Reuter.)*

EN BREF

□ **La Bosnie demande à la Cour internationale de nouvelles mesures conservatoires contre la Yougoslavie.** – La Bosnie-Herzégovine a demandé à la Cour internationale de justice (CIJ) de décréter de nouvelles mesures conservatoires contre la République fédérale de Yougoslavie (RFY, Serbie et Monténégro), indique un communiqué de la CIJ publié, jeudi 29 juillet, à La Haye. La Bosnie affirme dans sa demande que la RFY *« planifie, prépare, conspire et négocie la partition, le démembrement, l'annexion ou l'incorporation de l'Etat souverain qu'est la Bosnie-Herzégovine »*. – *(AFP.)*

□ **La Croatie réclame une réunion du Conseil de sécurité sur l'*« agression »* musulmane en Bosnie.** – Le gouvernement croate a réclamé, jeudi 29 juillet, une réunion d'urgence du Conseil de sécurité de l'ONU pour arrêter *« l'agression extrémiste musulmane »* contre les régions de Bosnie peuplées en majorité de Croates, selon l'agence officielle Hina. Zagreb exprime sa *« profonde préoccupation et son indignation »* devant le *« nettoyage ethnique et l'extermination des Croates »* auxquels se livreraient les forces musulmanes bosniaques, demandant au Conseil de sécurité de *« prendre des mesures assurant une protection efficace »* des Croates bosniaques. – *(AFP.)*

AZERBAIDJAN

La ville d'Agdam a été pillée et brûlée par les forces arméniennes

La ville azerbaidjanaise d'Agdam, tombée aux mains des forces arméniennes il y a une semaine, *« a été dévastée et incendiée »*, a déclaré, jeudi 29 juillet, l'ambassadeur d'Azerbaïdjan aux Nations unies, Hassan Hassanov. Un journaliste étranger qui s'était approché de cette ville située à l'est du Haut-Karabakh avait parlé, mercredi, de l'épaisse fumée qui montait de la ville et de villages avoisinants. *« Dans la nuit du 26 au 27 juillet*, a précisé l'ambassadeur, *après qu'elles eurent fini de piller, les troupes arméniennes ont mis le feu à la ville, qui comptait avant la guerre soixante mille habitants »*. Des pillages et mises à feu avaient aussi accompagné la prise par les Arméniens des villes de Choucha et de Latchine l'an dernier, et de Kelbadjar en avril, selon les organisations humanitaires sur place.

La condamnation de l'ONU

D'autre part, le Conseil de sécurité de l'ONU a exigé, jeudi 29 juillet, que *« les forces d'occupation »* se retirent *« immédiatement, complètement et inconditionnellement »* du district azerbaïdjanais d'Agdam *« et de toutes les autres zones récemment occupées de la République azerbaïdjanaise »*. Dans une résolution (853) adoptée à l'unanimité, le Conseil condamne *« toutes les actions hostiles dans la région, en particulier les attaques dirigées contre la population civile et les bombardements des zones habitées »*. – *(AFP, UPI, Reuter.)*

ITALIE : après l'attentat de la via Palestro

Les Milanais entre colère et perplexité

Les obsèques des victimes de l'attentat de la via Palestro devaient avoir lieu vendredi 30 juillet à Milan en présence du président de la République, Oscar Luigi Scalfaro.

MILAN

de notre envoyé spécial

En faisant exploser, mardi soir, une voiture piégée bourrée d'explosifs, les terroristes ont rappelé aux Milanais la composition du tissu humain de cette cité dont ils sont si fiers, parfois jusqu'à l'arrogance. Des cinq victimes en effet, un seul est originaire de Lombardie, le policier municipal Alessandro Ferrari, trente ans, venu de Bergame et adhérent récent de la Ligue lombarde. Trois autres victimes, des pompiers qui accompagnaient Ferrari pour intervenir sur la Fiat Uno dont sortait une fumée suspecte, venaient de « l'autre Italie », de Terni, en Ombrie, ou de Naples et de Catanzaro, dans le sud.

Et puis, il y avait Driss Moussaoui, ce pauvre hère marocain de quarante-quatre ans, venu dormir sur un banc de jardin public, après une journée de cette galère métropolitaine qui est son lot depuis près de dix ans. Clandestin, sans domicile fixe, vivant si l'on peut dire de ventes à la sauvette de cigarettes de contrebande, il a tout de suite été reconnu à l'hôpital des Frères de la Bienfaisance où il est décédé dès son arrivée.

« Stragégie de la tension »

Souvent, les nuits d'hiver glacées, il tentait de se faire hospitaliser ici pour trouver un gîte. On le renvoyait, il faisait scandale. La police arrivait. Driss espérait alors qu'à défaut d'hôpital, la prison serait son abri pour la nuit. La surcharge des établissements pénitentiaires italiens ne permet plus ce genre de charité. On le remettait à la rue et dans le froid. Vendredi, Driss le paria est associé au deuil des Milanais. Le maire de la ville, Marco Formentini, membre de la Ligue, en poste depuis le 3 juillet, a demandé au consul du Maroc de rechercher sa famille pour qu'elle puisse assister aux obsèques et être dédommagée.

Lorsqu'on s'attaque à ses petites gens, Milan crie sa colère. Dès que fut connue la nouvelle de l'attentat, jeudi vers minuit, la foule s'est rassemblée à proximité des lieux, sur la place Cavour, mais aussi dans un endroit symbolique de la « terreur noire » : la place Fontana, près de l'archevêché. Là, le 12 décembre 1969, l'explosion d'une bombe à la Banque nationale de l'agriculture avait fait seize morts, donnant le macabre coup d'envoi d'une série d'attentats meurtriers participant de la « stragégie de la tension » des années 70.



Ce courant spontané s'organisait dès le lendemain matin en dépit de l'absence, pour cause de vacances, de nombreux responsables politiques et syndicaux. La gauche et les syndicats revenaient en masse jeudi matin sur la place Fontana, défilant derrière une banderole portant le simple mot *« démocratie »*.

Propos musclés

Les militants et sympathisants de la Ligue, nouvelle force montante de la ville et de la région, préféraient se rassembler devant la mairie, devenue leur place forte depuis le triomphe de cette formation, le 21 juin dernier aux élections municipales.

Cette division traduit bien la perplexité qui a fait suite à l'émotion et à la colère : lorsque les criminels restent sans voix et sans visage, chacun se croit autorisé à désigner le coupable qui l'arrange. A gauche, on est persuadé que les *« forces obscures des services dévoyés »*, noyautées par l'extrême droite, sont les responsables du crime, elles qui veulent en semant la terreur interrompre le processus de rénovation démocratique en cours dans le pays.

Pour la Ligue, au contraire, il s'agit d'une « punition » que les terroristes auraient voulu infliger à Milan pour s'être donné une municipalité dominée par les partisans de la « République du Nord ». Umberto Bossi, le chef de la Ligue, va beaucoup plus loin en parlant d'une *« bombe d'Etat »* dont les auteurs se trouvent *« au cœur même des institutions en train de mourir. Cet attentat me rappelle les dernières actions criminelles du phalangisme espagnol. Ce n'est pas par hasard d'ailleurs qu'il est revendiqué par une certaine phalange armée »*, affirme-il.

Ces propos musclés, destinés à déstabiliser le gouvernement de Rome et à précipiter des élections pour lesquelles la Ligue s'estime actuellement bien placée, mettent le maire de Milan, Marco Formentini, quelque peu en porte-à-faux. En fonction depuis moins d'un mois, porté par la vague montante de la Ligue, il est aujourd'hui d'abord soucieux d'apparaître comme celui qui unit ses concitoyens face à l'adversité plutôt que comme celui qui mobilise ses partisans pour partir à l'assaut du pouvoir.

Détermination des autorités

Tout le monde cependant se rejoint sur un point : le soutien aux juges milanais de l'opération « Mains propres ». Dans les deux cortèges, celui de la gauche comme celui de la Ligue, nombreux étaient les slogans invitant les magistrats à ne pas se laisser impressionner par la terreur. Ceux-ci ont d'ailleurs immédiatement répondu présents : *« Ils* [les terroristes] *se font des illusions s'ils espèrent arrêter le changement »*, affirme Saverio Borelli, procureur général de Milan. Gerardo D'Ambrosio, coordinateur de l'opération « Mains propres », est encore plus ferme : *« Nous sommes prêts à donner jusqu'à notre vie pour pouvoir continuer à faire notre travail »*, explique-t-il, en signalant qu'après l'attentat de nombreux magistrats lui ont fait savoir qu'ils allaient suspendre leurs vacances pour se remettre au travail.

Cette détermination des autorités politiques et judiciaires n'est pas pour déplaire à la majorité des Milanais qui voudrait bien, en rentrant de vacances, retrouver leur ville nettoyée des miasmes de corruption et d'incurie administrative. Cependant, l'attentat de la via Palestro et surtout la personnalité des victimes leur ont donné l'occasion de réfléchir à certains slogans simplistes propagés par ceux qui voudraient détacher la Lombardie et le nord de l'ensemble italien.

Sur les lieux de l'attentat, une vieille dame venue porter un modeste bouquet en souvenir des victimes s'en prend à un propagandiste exalté de la Ligue : *« Il y a tant de gens qui sont morts avec Garibaldi pour l'unité de l'Italie, et vous voulez qu'il y en ait d'autres qui meurent pour qu'elle se divise ! »*

LUC ROSENZWEIG

M. Forlani, ancien président du conseil est mis en cause dans le scandale Enimont

Un ancien président du conseil, un ex-ministre et un banquier ont été impliqués, jeudi 29 juillet, dans le scandale Enimont, cette alliance entre le groupe public ENI et le groupe privé Ferruzzi-Montedison ayant fait faillite en 1990.

Le député démocrate-chrétien Arnaldo Forlani, qui dirigea le gouvernement en 1980 et 1981, a annoncé, jeudi 29 juillet, qu'il faisait l'objet d'une enquête judiciaire dans ce cadre, étant soupçonné d'avoir perçu 27 millions de dollars de pots-de-vin pour son parti dont il était secrétaire national jusqu'à l'an dernier. Il a jugé une pareille somme *« vraiment incroyable »*. Un de ses collègues de la DC, l'ancien ministre Paolo Cirino Pomicino, a annoncé qu'il faisait l'objet d'une enquête pour le même motif. Pomicino, déjà sous enquête pour collusion avec la Mafia, était le ministre du budget de l'ancien président du conseil Giulio Andreotti. Enfin, Vicenzo Palladino, vice-président de la Banca Commerciale Italiana, une des plus grandes banques nationales italiennes, est recherché par la police.

Selon le magazine *L'Espresso*, les pots-de-vin versés par Enimont avant, pendant et après son démantèlement, représentent de 85 millions à 88 millions de dollars, dont la moitié est allée au Parti socialiste de Bettino Craxi, 30 % à la DC et le reste à des politiques et hommes d'affaires, dont Cagliari, ex-président de l'ENI retrouvé mort dans sa cellule la semaine dernière. MM. Forlani et Pomicino ont été mis en cause par Giuseppe Garofano, ancien président de Montedison actuellement entendu par les juges. Ce sont les révélations de Garofano qui avaient poussé l'industriel Raul Gardini, ancien PDG du groupe Ferruzzi, au suicide vendredi dernier, quelques heures avant les obsèques de Cagliari. – *(AFP, Reuter.)*

(Publicité)



AFRIQUE

TUNISIE : M. Ben Ali reconduit à la tête du RCD

Le congrès du parti au pouvoir est placé sous le signe de la « persévérance »

TUNIS

de notre correspondant

En plaçant sous le signe de la « *persévérance* » son congrès quinquennal qui s'est ouvert jeudi 29 juillet à Tunis, le Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD), qui exerce sans partage le pouvoir, en a d'emblée tracé la voie. Ce sera la continuité et aucun changement n'est à attendre dans la ligne suivie depuis l'accession à la tête de l'Etat, il y aura bientôt six ans, de M. Ben Ali, qui a été reconduit par acclamations, dès le début des assises, à la présidence du parti.

Lors de la séance inaugurale, le président a prononcé un discours délibérément mobilisateur, en rappelant que le RCD est le concepteur « *des grandes orientations de la politique générale du pays* » et qu'il lui appartient d'approfondir et d'enrichir les réformes politiques,économiques, sociales, culturelles... déjà entreprises et « *qui ont commencé à porter leurs fruits prometteurs* ».

Pour M. Ben Ali, le congrès doit représenter « *l'amorce d'une nouvelle étape dans la vie du parti et de la nation* », et s' « *il est indispensable de prendre énergiquement les choses en main* », il faut savoir, a-t-il averti les mille huit cents congressistes, que « *l'époque de la torpeur, du laxisme et de l'attentisme est désormais révolue* ».

Intérêts et privilèges

S'il a tenu à insister sur une nécessaire participation accrue à la vie publique des femmes et de la jeunesse, « *qui n'ont pas bénéficié de tout l'intérêt qui leur est dû* », le président n'a abordé dans le détail aucun des grands problèmes qui demeurent au centre du débat, dans les différents milieux politiques et socioprofessionnels : la démocratisation, dont la pratique est encore souvent éloignée du discours officiel ; le pluralisme, à huit mois des prochaines élections législatives, qui devraient permettre, après un amendement du code électoral, l'entrée de représentants de l'opposition (invitée à l'ouverture du congrès) à la Chambre des députés ; la place qu'il convient de réserver au social, à l'heure de l'économie de marché...

Autant de questions qui ont fait l'objet de débats souvent très vifs, lors des réunions préliminaires au congrès, tenues au cours des derniers mois dans les différentes structures du RCD, au sein desquelles demeurent encore des nostalgiques du parti unique, attachés à leurs intérêts et à leurs privilèges. Est-ce la raison pour laquelle M. Ben Ali a cru bon d'insister longuement sur son opposition à l'émergence « *de courants, d'ailes ou de factions* » ?

Quoi qu'il en soit, la discipline étant de règle, surtout à la veille de la formation du nouveau comité central (1), aucune synthèse ne s'imposera. Et il y a tout lieu de penser que les projets de motions et résolutions préparés par des commissions, présidées pour la plupart par des membres du gouvernement, seront adoptés sans la moindre difficulté.

MICHEL DEURÉ

(1) 60 % des deux cents futurs membres du comité central représentant les régions seront élus par le congrès. Les 40 % restant, collaborateurs du chef de l'Etat et personnalités diverses, ont d'ores et déjà été désignés par le bureau politique que préside M. Ben Ali.

SOMALIE

Rome et Washington veulent « réactiver le processus de paix »

L'Italie et les Etats-Unis se sont déclarés d'accord pour « *réactiver le processus de paix* » en Somalie, jeudi 29 juillet, au cours d'une réunion entre le ministre des affaires étrangères italien Beniamino Andreatta et le coordinateur en Somalie du département d'Etat américain David Shinn.

Alors qu'une vive controverse avait opposé le gouvernement italien aux Nations unies, mi-juillet, à propos du rôle de l'ONU en Somalie, le ministre italien a souligné dans un communiqué la « *concordance de vues* » de l'Italie et des Etats-Unis sur « *la nécessité de préserver et de relancer les objectifs politiques de la présence des Nations unies* » en Somalie.

Sur place, la radio du général Mohamed Farah Aïdid, qui émet clandestinement, a appelé la population à lancer des attaques-suicides contre les forces de l'ONU, en s'attachant des grenades sur le corps et en se jetant sur le quartier général des Nations unies comme « *des bombes humaines* ». – (*AFP.*)

□ **ANGOLA : une démarche de députés français de la majorité en faveur de l'UNITA.** – Dans une lettre adressée à l'ambassadeur d'Angola à Paris, sept députés français ont fait part, jeudi 29 juillet, de leur souhait de rencontrer, en octobre, sept parlementaires de l'Union nationale pour l'indépendace totale de l'Angola (UNITA), dans le cadre d'un « *jumelage symbolique* ». L'invitation émane de cinq élus UDF (Didier Bariani, Daniel Colin, Claude Goasguen, Gilles de Robien et Yves Verwaerde) et de deux RPR (Eric Raoult et Jacques Masdeu-Arus). Les élections législatives de septembre 1992 en Angola avaient été rapidement suivies de la reprise de la guerre, à la suite de la défaite de l'UNITA. – (*AFP.*)

□ **CONGO : l'opposition a libéré dix-sept prisonniers.** – La coalition de l'opposition a libéré, jeudi 29 juillet, dix-sept personnes qu'elle détenait à la suite de la crise politique. Selon certaines d'entre elles, qui étaient détenues au domicile de l'opposant Bernard Kolelas, quatorze autres personnes, gravement blessées au cours de tortures, auraient disparu. L'opposition a reproché à la mouvance présidentielle de ne pas avoir libéré ses propres prisonniers. – (*AFP, Reuter.*)

□ **LIBÉRIA : le président intérimaire appelle à l'aide la France et la Grande-Bretagne.** – Le président du gouvernement intérimaire, Amos Sawyer, a lancé, jeudi 29 juillet à Monrovia, un appel à la France et à la Grande-Bretagne afin que la mise en œuvre du processus de paix soit accélérée. Au cours d'une conférence de presse, il a souligné qu'une demande similaire « *avait été favorablement prise en compte par les Etats-Unis* ». Selon l'ambassade américaine à Monrovia, Washington a fourni 270 millions de dollars en assistance aux victimes du conflit et 28,7 millions de dollars à la Communauté des Etats d'Afrique de l'Ouest. – (*AFP.*)

□ **MALAWI : le pouvoir exclut la formation d'un gouvernement d'union nationale provisoire.** – Le ministre d'Etat John Tembo, numéro deux du régime, a déclaré devant la presse, jeudi 29 juillet à Harare, capitale du Zimbabwe, que les demandes de l'opposition en faveur de la formation d'un gouvernement d'union nationale étaient anticonstitutionnelles et qu'elles ne pouvaient être acceptées. « *La volonté du peuple était que nous instaurions un Etat pluraliste*, a-t-il déclaré, *les amendements constitutionnels nécessaires à l'autorisation d'autres partis ont été apportés.* » – (*AFP.*)

□ **RWANDA : l'accord de paix devrait être signé le 4 août.** – La signature, maintes fois reportée, de l'accord de paix entre le gouvernement et le Front patriotique rwandais (FPR) aura lieu le 4 août à Arusha (nord de la Tanzanie), a annoncé jeudi 29 juillet le ministre rwandais des affaires étrangères, Anastase Gasana. Les deux parties ont retenu la candidature de Faustin Twagiramungu, président du Mouvement démocratique républicain, au poste de premier ministre du futur gouvernement de transition, élargi au FPR. Au moins cinq mille Rwandais réfugiés en Ouganda ont rejoint leur pays au cours des deux dernières semaines, selon le représentant du Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) à Kampala. – (*AFP.*)

□ **TOGO : levée provisoire du mandat d'arrêt contre M. Olympio.** – Le procureur général de la République a demandé à la police de « *surseoir à l'exécution du mandat d'arrêt* » lancé en mai contre Gilchrist Olympio, candidat à l'élection présidentielle prévue pour le 25 août, a déclaré jeudi 29 juillet le directeur général de la police. Le même jour, le Collectif de l'opposition démocratique (COD 2) avait invité les autorités à « *lever immédiatement tous les obstacles posés à la candidature de Gilchrist Olympio* ». – (*AFP.*)

ASIE

JAPON : face à une coalition d'opposition sans imagination

Yohei Kono succède à Kiichi Miyazawa à la tête du Parti libéral-démocrate

Yohei Kono a été élu, vendredi 30 juillet, président du Parti libéral-démocrate. Succédant à Kiichi Miyazawa, il devient le candidat de l'ex-majorité gouvernementale au poste de premier ministre.

TOKYO

de notre correspondant

En quarante-huit heures, la donne politique prévalant au Japon depuis trente-huit ans a été bouleversée. A la désignation, jeudi, du candidat unique de l'opposition (à l'exception des communistes), Morihiro Hosokawa (*le Monde* du 30 juillet), a succédé l'élection de Yohei Kono à la présidence du PLD. Au contraire de ses prédécesseurs, M. Kono n'a guère de chance de prendre la tête du gouvernement à la suite d'un vote de la Diète la semaine prochaine.

Les deux prétendants au poste de premier ministre sont des figures relativement nouvelles. En particulier M. Hosokawa, ancien gouverneur de la préfecture de Kumamoto, qui créa il y a deux ans le Nouveau Parti du Japon (NPJ). M. Kono est, en revanche, plus connu mais, à l'exception de l'époque de la formation du Nouveau Club libéral, en 1976, il n'a jamais été une figure de premier plan. Il avait pour adversaire un des caciques du parti, Michio Watanabe, ancien ministre des affaires étrangères, héritier du clan Nakasone. Un homme qui aurait été appelé, si le PLD était resté le parti dominant, à succéder à M. Miyazawa.

Le poids des jeunes parlementaires du PLD, soucieux de renouveler un parti dont tout donne à penser qu'il s'apprête à une « *traversée du désert* », a été déterminant dans une désignation qui a eu lieu à bulletins secrets et non plus au fil de conciliabules entres chefs de clans. Trois cent vingt-quatre parlementaires et quarante-sept délégués des instances régionales du PLD ont participé au vote. M. Kono a obtenu deux cent-huit voix contre cent cinquante-neuf pour M. Watanabe. Il aura la tâche, aussi nouvelle que délicate, de diriger un PLD entré dans l'opposition. Son passé d'ex- « dissident » réformateur et une bonne image dans les médias constituent ses principaux atouts.

La nouvelle donne politique suscite des commentaires mitigés dans la presse et l'opinion : beaucoup semblent partager le sentiment du comte de Lampedusa dans le *Guépard* : « *Tout bouleverser pour que rien ne change.* » Incontestablement, des changements sont intervenus. Pour la première fois depuis 1955, le PLD ne sera sans doute plus au pouvoir dans quelques jours et, autre première, le parti socialiste (PSJ) participera à un cabinet de coalition, ce qui ne lui était pas arrivé depuis 1947. Mais la mutation reste inachevée.

M. Hata dans l'ombre

C'est sans doute ce qui explique le scepticisme et une certaine indifférence de l'opinion qui assiste à des jeux de pouvoir sans doute plus ouverts qu'auparavant, car les protagonistes sont plus divers, mais dont la substance fait défaut. Le seul point acquis est que le PLD est, momentanément, évincé du pouvoir. Excepté l'instabilité et les risques de paralysie politique, les Japonais ne semblent pas attendre grand-chose d'une coalition qui met fin au règne du PLD sans proposer autre chose... que la poursuite de la politique de ce dernier. La plate-forme présentée jeudi par la coalition pour l'ouverture d'un « *nouveau chapitre* » dans l'histoire du Japon est d'une affligeante généralité.

A part la réforme électorale, leur cheval de bataille, les partis coalisés s'engagent à respecter la Constitution, à poursuivre la politique diplomatique et de défense existante, à jouer un rôle actif dans le maintien de la paix et du désarmement, à maintenir le traité de sécurité avec les Etats-Unis, à poursuivre la coopération avec les Nations unies pour les missions de paix et à contribuer à la stabilité en Asie. Seule innovation : la coalition préconise une déclaration solennelle, dont la forme reste à définir, de repentir du Japon pour son agression passée.

En ce qui concerne les mesures plus concrètes – réduction de l'impôt sur le revenu, stimulation de la demande, réduction de l'excédent commercial, – la coalition s'engage laconiquement à « *poursuivre les négociations en cours* ». Favorable à la conclusion de l'Uruguay Round, elle s'oppose en revanche à l'ouverture du marché du riz.

Plusieurs facteurs limitent d'entrée de jeu la capacité du nouveau cabinet à gouverner de manière efficace : la coalition est trop faible numériquement pour contrôler les commission parlementaires ; elle manque en outre d'unité. M. Hosokawa a annoncé la création d'une structure de concertation entre les membres de la coalition. Mais la prudence extrême des réponses des chefs de parti, lors de leur première conférence de presse jeudi, témoigne de l'absence de consensus sur des questions de fonds.

L'engagement du PSJ est en particulier sujet à caution : la direction actuelle, qui a passé l'alliance, devrait se retirer en septembre, ravivant les dissensions internes. La coalition aura en outre à faire face à un PLD disposant d'un nombre important de sièges et de solides et vieilles ramifications dans l'administration.

Les milieux d'affaires ne cachent pas l'appréhension que suscite l'inexpérience de M. Hosokawa, qui a annoncé qu'il acceptait son investiture comme un « *mandat du ciel* ». En fait, il pourrait bien n'être que la figure de proue d'un navire dont la barre sera tenue par M. Hata et le Parti de la renaissance (PR), qui a conservé un profil bas étant donné le passé chargé de ses dirigeants, impliqués dans des « affaires ». M. Hata, qui s'est effacé devant M. Hosokawa, devrait obtenir un portefeuille important (affaires étrangères ou finances).

On peut cependant se demander, comme le soulignent de nombreux commentateurs, comment un cabinet de coalition reposant sur des bases aussi précaires pourrait faire face à une crise internationale telle que la guerre du Golfe.

PHILIPPE PONS

Selon le ministre des affaires étrangères

Tokyo ne doit pas abandonner l'option nucléaire

Le Japon doit rester en mesure de se doter de l'arme atomique pour se prémunir contre une éventuelle menace nucléaire nord-coréenne, a déclaré, mercredi 28 juillet, à Singapour, le ministre nippon des affaires étrangères, Kabun Muto, cité par le quotidien *Nihon Keizai*. « *Si la Corée du Nord développe des armes nucléaires et que cela menace le Japon*, a indiqué M. Muto, qui représentait son pays à la réunion de l'ASEAN (*le Monde* du 30 juillet), *nous pourrons d'abord compter sur le parapluie nucléaire américain. Mais, si la situation devenait critique, il serait important de posséder cette volonté de « pouvoir le faire.* »

Vendredi, d'autre part, l'agence de défense nippone a exprimé sa « *profonde inquiétude* » devant la mise au point par Pyongyang du nouveau missile Rodong-1 capable d'atteindre le territoire japonais.

Toujours à Singapour, M. Muto a indiqué que son pays serait favorable à une extension du traité de non-prolifération nucléaire (TNP) après son expiration en 1995.

Mais ces propos ne sont pas partagés par tous les membres du gouvernement sortant de M. Miyazawa.

Un ancien conservateur dissident

TOKYO

de notre correspondant

Agé de cinquante-six ans, Yohei Kono a été parmi les membres du PLD qui, dans les années 70, avaient senti que le parti au pouvoir commençait une dérive dangereuse dont l'usage massif de fonds politiques dans les élections par le premier ministre Kakuei Tanaka était le symptôme le plus alarmant. Fils de l'une des grandes figures du camp conservateur de l'après-guerre, M. Kono, qui avait commencé sa carrière comme homme d'affaires, a été élu pour la première fois à la Diète en 1967. Il quitta le PLD en 1976 pour former le Nouveau Club libéral, dont il assuma la présidence.

Cette initiative fut saluée par l'opinion publique mais n'eut pas un grand avenir. Manque de fonds, orientation peu claire, faible représentation, le NCL ne joua jamais un grand rôle sinon de force d'appoint du PLD : ce fut notamment le cas à la suite des élections de 1983. M. Kono devint en 1985 ministre des sciences et des techniques du cabinet Nakasone, mais ne détint jamais un portefeuille important. En 1986, dix ans après leur incartade, amers, M. Kono et les autres membres du NCL retournaient dans le giron du PLD. Membre du clan Miyazawa, M. Kono assume actuellement les fonctions de chef du secrétariat du cabinet.

Ph. P.

Ambassadeur de Singapour depuis 1978

David Marshall a quitté la France

David Saul Marshall, ambassadeur de Singapour en France depuis juillet 1978, a quitté définitivement son poste, vendredi 30 juillet. Avec son départ, c'est une des figures les plus flamboyantes du monde diplomatique parisien qui s'en va. Connu pour son franc-parler et son amour de la vie, francophile et francophone dans l'âme – « *J'ai découvert la langue française comme un canard trouve son lac* », dit-il – cet avocat, né en 1908 d'une famille d'origine juive irakienne, a eu une carrière exceptionnelle avant de représenter son pays en France : prisonnier des Japonais pendant la guerre, premier chef du gouvernement de l'île-Etat sous les Britanniques (1955-1956) – c'est à cette époque qu'il négocie avec Zhou Enlai le départ des derniers juifs de Chine – il s'opposera, comme juriste et humaniste, à l'antoritarisme de son successeur Lee Kuan Yew. David Marshall a aussi été trente-huit ans l'avocat du consulat général et de l'ambassade de France. Pendant son séjour en France, d'une exceptionnelle durée, il aura été l'avocat permanent et convaincant d'un renforcement de la présence française en Asie du Sud-Est qui ne se réduise pas aux pays de l'ex-Indochine.

P. de B.

A TRAVERS LE MONDE

ÉGYPTE

Middle East Watch demande que cessent les exécutions d'islamistes

L'organisation américaine de défense des droits de l'homme Middle East Watch (MEW) a demandé, dimanche 25 juillet, aux pays occidentaux de « *condamner publiquement* » les procès d'islamistes égyptiens devant des tribunaux militaires « *et les exécutions des accusés condamnés à mort par ces tribunaux* ».

Dans un communiqué, MEW demande particulièrement à « *l'administration Clinton de rappeler aux autorités égyptiennes que l'aide américaine est interdite aux pays dont le gouvernement est engagé dans une pratique de violations flagrantes* » des droits de l'homme. L'aide américaine à l'Egypte s'élève à 2,1 milliards de dollars par an. Quinze militants islamistes ont été exécutés ces deux derniers mois en Egypte sur décision de tribunaux militaires, à la suite de procès qualifiés d' « *iniques* » par Amnesty International.

Dans une déclaration à des journalistes égyptiens, le ministre de l'intérieur Hassan El Alfi a reconnu que des violations des droits de l'homme avaient été commises à l'encontre de terroristes présumés égyptiens, mais il a précisé qu'il s'engageait à enquêter sur tous les « *excès* » qui pourraient avoir lieu. – (*AFP, AP.*)

HONGKONG

Le gouverneur Patten s'impatiente de la lenteur des négociations avec Pékin

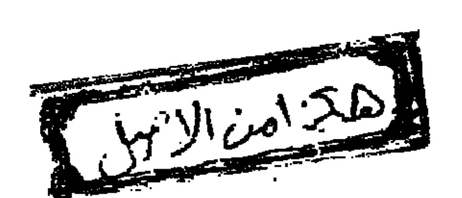
Le gouverneur de Hongkong a manifesté, jeudi 29 juillet, à Londres son impatience sur l'état des négociations sino-britanniques pour l'organisation d'élections dans la colonie, craignant que ne vienne un moment « *où il sera trop tard* ». « *Je ne pose pas d'ultimatum ni de date limite* », a déclaré Chris Patten à l'issue d'un entretien avec le secrétaire au Foreign Office, Douglas Hurd. « *Mais il y a un point au-delà duquel on ne peut aller si l'on veut avoir des élections libres et justes* ». Les négociations, commencées en avril, ont pour but de trouver un compromis sur l'organisation de la dernière consultation dans le territoire avant son retour à la Chine en 1997. Pékin a, en effet, catégoriquement rejeté les réformes démocratiques présentées par M. Patten en octobre dernier. – (*AFP.*)

TURQUIE

Enlèvement d'un journaliste d'un quotidien pro-kurde

Un journaliste du quotidien pro-kurde *Ozgur Gundem*, Ferhat Tepe, a été enlevé, mercredi 28 juillet à Bitlis, dans l'est du pays, par une organisation inconnue, l'« Unité turco-ottomane de vengeance », probablement un groupe nationaliste turc opérant dans le sud-est anatolien, à majorité kurde. Cette organisation a réclamé en échange de la libération du journaliste, celle des « *quatre Français* » enlevés par le PKK, le parti des séparatistes kurdes, selon *Ozgur Gundem*.

Par ailleurs, l'organisation humanitaire Médecins du monde s'est déclarée prête, jeudi, à « *faciliter sur les plans politique et humanitaire* » la libération des six touristes, dont quatre Français, retenus en otages par le PKK. La veille, dans un communiqué daté du mercredi 28 juillet, l'Armée populaire de libération du Kurdistan, aile militaire du PKK, faisait savoir « *être disposée à libérer les touristes en cas d'intervention d'organisations internationales* ». « *Si une organisation contacte nos forces au Kurdistan, les touristes seront relâchés* », ajoutait le communiqué. Plus de cent « rebelles » kurdes ont été d'autre part tués ces derniers jours dans la région d'Agri lors d'opérations de l'armée turque, selon le préfet de cette région. – (*AFP, Reuter.*)



POLITIQUE

La préparation du congrès d'octobre

Les minoritaires du PS défendent une ligne « mitterrandiste » et européenne

François Mitterrand n'avait pas envoyé de message aux socialistes lors de leurs états généraux, à Lyon, début juillet. Lors de son entretien télévisé du 14 juillet, il avait expliqué qu'il réservait cette attention aux congrès du PS. Les prochaines *assises sont prévues pour* le mois d'octobre mais, par personnes interposées, le président de la République a déjà adressé son message au congrès : un message européen.

Si l'on considère que la motion déposée par Louis Mermaz et Roland Dumas, deux de ses proches et anciens ministres, se réclame de la fidélité au mitterrandisme, que celle des amis de Jean Poperen – reçu à l'Elysée récemment – mène contre Michel Rocard une charge qui ne saurait lui déplaire et que, enfin, les amendements que préparent deux autres anciens ministres, Martine Aubry et Elisabeth Guigou, citées par le chef de l'Etat le 14 juillet, reflètent à l'évidence ses pensées sur ce que devraient être les orientations du PS dans la période à venir, François Mitterrand a fait parvenir, par personnes interposées, trois messages aux socialistes.

Alors qu'aucun entretien avec le *président de la direction nationale* du PS n'est inscrit sur l'agenda de M. Mitterrand, l'entourage de ce dernier constate que les ponts sont rompus. L'initiative de cette cassure doit-elle être imputée à l'ancien premier ministre, qui avait déclaré par exemple, pendant la campagne des élections *législatives*, que les Français avaient *« un compte à régler »* avec le chef de l'Etat ? Ou bien revient-elle à ce dernier, qui a toujours refusé son aval à la candidature – « virtuelle », puis « naturelle », enfin probable – du maire de Conflans-Sainte-Honorine à sa succession ? On observe en tout cas, à l'Elysée, que M. Rocard inscrit son entreprise de conquête de l'opposition dans une logique de rupture avec l'ère *Mitterrand, ce qui* ne peut guère inciter le président de la République à y apporter son concours.

Mmes Aubry et Guigou, qui avaient adressé à M. Rocard une lettre critiquant les insuffisances de la motion « Refonder », soutenue par les courants majoritaires pour le congrès d'octobre, estiment que leurs observations n'ont pas été prises en compte et prévoient de présenter, à la rentrée, des amendements soumis au vote des militants. Les sujets sur lesquels porteront ces amendements sont révélateurs : il s'agit, d'abord, de défendre le bilan des socialistes au pouvoir et la politique européenne menée par M. Mitterrand. Les deux anciens *ministres demandent*, en *outre*, une meilleure définition des priorités économiques et sociales et des choix plus précis en matière de lutte contre le chômage. La présentation d'amendements ne pouvant servir de base à une candidature au futur conseil national du parti, Mmes Aubry et Guigou pourraient figurer sur le contingent de sièges réservés aux fabiusiens par l'accord conclu début juillet entre les courants principaux.

« L'unité dans la clarté »

MM. Mermaz et Dumas ont choisi, eux, une autre méthode, celle d'une motion, intitulée « Unité dans la clarté », qui dénonce le fait que *« les postes sont déjà répartis entre les courants »* et refuse cette *« confiscation de la parole des militants »*. *« Pour nous*, écrivent ses auteurs, *l'unité – que nous voulons – résultera d'un dialogue franc et sincère et couronnera une recherche collective. »* Préférant se tourner vers l'avenir plutôt que de s'étendre sur le bilan – *« Depuis 1986*, estiment-ils, *une coupure certaine s'est manifestée entre les socialistes et le monde du travail »*, – ces deux anciens ministres et leurs amis critiquent l'hypothèse, aujourd'hui abandonnée, d'un changement de nom du PS et affirment : *« Nous devons être fiers du parti de Jean Jaurès, de Léon Blum et de François Mitterrand. »* Sans attaquer ouvertement M. Rocard et ses alliés, leurs propositions, appuyées sur les thèmes traditionnels du PS, laissent transparaître le soupçon de révisionnisme à l'encontre de la direction du parti.

La critique du rocardisme est, en revanche, tout à fait explicite dans la motion des amis de M. Poperen, intitulée : « Face aux grands défis : une volonté à gauche ». Pour ses auteurs, *« l'arrivée du courant rocardien à la tête du PS »* est *« la consécration d'une ligne de consensus, de refus de la confrontation sociale ». « C'est le rejet d'initiatives d'ensemble, d'une dynamique du mouvement social*, affirment-ils, *au bénéfice du pragmatisme parcellaire du « socialisme de proximité » : la paix sociale par les soirées merguez. »* Ils défendent, au contraire, l'idée que l' *« alternance démocratique »* doit aller de pair avec un *« nouveau contrat social »*, qui suppose *« la conjonction, puis la cohésion de l'ensemble des forces du travail »* en Europe.

L'engagement européen est souligné, aussi, dans le texte de MM. Mermaz et Dumas, comme il doit l'être dans les amendements de Mmes Aubry et Guigou, alors que la motion « Refonder » refuse l'amalgame entre européens de gauche et de droite. Faut-il y voir la nouvelle frontière entre le rocardisme et le mitterrandisme ?

PATRICK JARREAU

POINT DE VUE

Adieu à la gauche

par Maryse Lapergue

BON nombre d'écologistes s'accrochent à la gauche *mythique*, celle des « valeurs », que chacun conjugue de la façon qui lui convient : à la sauce (européenne), à la diable, pour Dominique Voynet, qui voit en *Jean-Pierre Chevènement* le jacobin, l'allié naturel des écologistes, après avoir roulé pour Michel Rocard (et contre la candidate écologiste) *entre les deux tours des législatives* et pour Guy Hermier ; Alain Lipietz, son complice des Verts pluriel, volant, quant à lui, au secours de... *Georges Marchais* ! A la *sauce* supplétive pour les notables du Midi convertis à l'écologie politique, comme Yves Pietrasanta, quand *celle-ci leur ouvrait les portes des* antichambres (et des missions) ministérielles et qui, aujourd'hui, échec aux législatives et proximité de l'échéance *européenne obligent*, voudraient offrir le mouvement écologiste à Tapie *via* les radicaux de gauche (ressuscités par la grâce de l'éternel combat entre *l'hôte de* l'Elysée et l'actuel dirigeant du PS). A la *sauce* magouille parfumée d'OPA politique, enfin, pour les anciens gauchistes, *comme Harlem* Désir, qui trouvent dans la soudaine nostalgie qu'ils éprouvent pour le grand frère social-démocrate l'occasion de s'adonner *aux manœuvres* d'appareil qu'ils préfèrent à toute autre pratique politique.

Perpignan montre la voie

Aussi différents soient-ils, ils mènent, aujourd'hui, le même combat au sein des Verts et de Génération Ecologie : sauver la gauche ou la refonder, la recomposer – peu importe le terme – à tout prix. Alliés objectifs en la circonstance, ils diabolisent ceux qui ont accepté de tuer le père (le collectivisme sous toutes ses variantes), meurtre qui n'était pour eux que parodie et simulacre. Refusant inconsciemment la faillite du marxisme, minimisant l'ampleur de la déroute des appareils politiques, ils récusent tout passage à l'acte qui se traduirait par « l'adieu au prolétariat » et l'adieu aux partis censés l'incarner.

Les résultats décevants aux élections législatives, qui n'ont pas per*mis la recomposition politique espé*rée autour d'un épicentre écologiste, nous interpellent : face aux mutations angoissantes de nos sociétés et à la complexité des rapports démographiques, économiques et sociaux qui se jouent à l'échelle planétaire, l'alternative écologiste n'a pas convaincu. Moins rassurante que les appareils traditionnels, pourtant très contestés, l'écologie politique n'a pas mordu sur un électorat inquiet. Elle se trouve ainsi à la croisée des chemins : soit témoigner, soit composer.

A Perpignan, trois mois à peine *après le raz-de-marée de la droite*, lors d'élections municipales anticipées, les électeurs ont renvoyé sèchement la liste UPF, conduite par deux *députés RPR* et *UDF* et truffée de conseillers généraux et de responsables de partis « traditionnels ». Trois mois après un vote frileux qui démentait les sondages – notamment en ce qui concerne les écologistes, – les électeurs ont porté à la mairie d'une ville de plus de cent mille habitants une liste « moderniste », conduite par un CDS dissident et où figuraient (et sont élus) sept membres de Génération Ecologie, parmi des socioprofessionnels, des régionalistes catalans et des militants politiques venus de diverses formations (MRG, réformateurs, PS, PR, RPR) et, pour bon nombre d'entre eux, encore encartés.

A Perpignan, Génération Ecologie se réjouit de son passage à l'acte : face à une équipe qui accepte lucidement d'être un laboratoire de *réflexion et d'action*, l'opposition municipale est faite aujourd'hui de quatre groupes, le PS, le RPR, l'UDF et le Front national ! Incohérente *dans le schéma politicien « gauche-droite »*, l'expérience perpignanaise est totalement cohérente dans la société française de 1993. Et c'est *pour cela qu'elle n'intéresse* pas les idéologues, dans le mouvement écologiste comme dans les autres formations politiques, bien qu'elle *suscite* intérêt et soutien de partout en France.

Où en est le mouvement écologiste ? Il est durement secoué par *les enfants perdus de la gauche, qui* pensent le ressourcer *via* la pensée écologiste, seul remède acceptable à leur désarroi idéologique. Chez les Verts, nourris *depuis leur fondation* d'une culture d'opposition, l'arrivée de la droite au pouvoir provoque la montée des tendances gauchisantes, *puis les réflexes basistes*, ce qui bloque l'organisation, aujourd'hui en panne de stratégie.

Il appartient à Génération Ecologie, dans le droit fil de l'écologie réaliste qui a présidé à sa fondation, de refuser l'enfermement simpliste du débat gauche-droite. Elle doit contribuer avec modestie et pragmatisme à l'émergence d'alliances d'un nouveau type, loin des sentiers balisés du champ politique traditionnel. Parce que notre démarche est improbable, comme l'a été, il y a trois ans, la construction de Génération Ecologie, nous réussirons notre aventure.

► **Maryse Lapergue, adjointe (GE) au maire de Perpignan, est conseillère régionale *du Languedoc-Roussillon*.**

CORRESPONDANCE

Une lettre d'Alain de Benoist

Après l'article de Roger-Pol Droit intitulé « Les mots et les faits » (le Monde *du 17 juillet), Alain de Benoist nous a adressé la lettre suivante :*

Etant une *nouvelle fois* mis en cause par M. Roger-Pol Droit, je tiens à apporter les réponses suivantes.

J'ai à ce jour été publié par une vingtaine d'éditeurs de toutes opinions. M. Droit en choisit un qui lui convient, en l'occurrence l'un de mes éditeurs allemands, M. Wigbert Grabert. Il feint de croire qu'un auteur partage nécessairement les idées de ceux qui l'éditent ou celles des auteurs avec lesquels il voisine. Il affirme que cet éditeur, qui n'avait pas trois ans en 1945, est un « ancien collaborateur de Rosenberg » (sic). Il m'attribue, chez cet éditeur, la direction d'un *« ouvrage sur la Grande Allemagne »*, ce qui est un mensonge pur et simple. (Je le défie bien entendu de produire un tel document.) Il met en cause un livre, paru dans une collection que je dirige, sur un peintre allemand qu'il accuse mensongèrement d'avoir été « sollicité pour un monument en l'honneur de Heydrich ». Je le défie pour ma part de trouver dans ce livre ne serait-ce qu'une ligne de complaisance en faveur du nazisme.

M. Droit met également en cause la mémoire de l'un des plus célèbres archéologues de ce siècle, Herbert *Jankuhn, qui fut en effet, en* compagnie de quelque trois cents autres personnalités de toutes opinions, membre du comité de patronage de la *revue Nouvelle Ecole*. Il l'accuse, après d'autres, de pillages « archéologiques dans l'Europe occupée ». Je le défie d'apporter la *moindre preuve* à l'appui de cette fable. M. Droit ignore visiblement (ou veut ignorer) que l'instruction ouverte après la guerre à ce sujet *s'est conclue par* un non-lieu et qu'à partir de 1949, Jankuhn a fait l'objet des plus hautes distinctions officielles, tant en Allemagne qu'à *l'étranger*. J'en tiens la liste détaillée à sa disposition. En France, c'est Simon Kalifa, membre du Centre d'études supérieures et de recherches sur les relations ethniques et le racisme européen de l'université Paris-XIII, qui rendait « hommage à la prudence, à l'objectivité, au talent et à l'opiniâtreté de Herbert Jankuhn » *(Etudes germaniques*, 1957, p. 361).

M. Droit prétend s'en tenir aux « faits ». Il n'en retient que de microscopiques et il les sélectionne à sa guise. Il préfère parler des livres que je n'ai pas écrits plutôt que de ceux que j'ai publiés. Il tient pour nulles les centaines de pages que j'ai consacrées à la critique du racisme et de la xénophobie, du nationalisme et du darwinisme social. Il m'attribue des « liens » avec le Front national, dont la presse me traîne régulièrement dans la boue pour avoir déclaré publiquement que les vues de ce mouvement, particulièrement en ce qui concerne l'immigration, me soulevaient le cœur. Bref, il procède selon la méthode dite aux Etats-Unis *« Start with a conclusion »*, qui consiste à écarter par avance tous les faits qui démentent la thèse que l'on entend soutenir.

[Les éditions Grabert, à Tübingen, s'affirment révisionnistes depuis des années. Elles ont publié des ouvrages niant l'existence des chambres à gaz, tel *le Mythe d'Auschwitz*. Le « révisionnisme » figure explicitement sur la couverture de leur catalogue, parmi les axes de leur politique éditoriale. D'anciens nazis y publient. Alain de Benoist aussi, qui dirige une collection.

L'éditeur actuel, Wigbert Grabert, a succédé en 1978 à son père, Herbert Grabert. Celui-ci, figure du courant raciste « völkisch », considérait le national-socialisme comme une nouvelle religion, destinée à remplacer toutes les autres. Il travailla effectivement, de 1941 à 1945, au *ministère des territoires de* l'Est du nazi Rosenberg (voir sur ce point l'ouvrage de Kurt Tauber, *Beyond Eagel and Svastika. German Nationalism since 1945*. Wesleyan University Press, 1967, pp. 533-534).

Alain de Benoist n'a en effet pas dirigé l'ouvrage intitulé *Gedanken zu Grossdeutschland*, publié en 1990 sous la direction de Stefan Ulbrich, non pas chez Grabert, mais chez Arun, éditeur de Bavière. Il a collaboré à ce livre dans lequel figurent notamment des contributions de Wolfgang Strauss, personnalité de l'extrême droite allemande, et de Marcus Bauer, de la mouvance « nationale-bolchevique ».

Dans la collection qu'il dirige chez Grabert, Alain de Benoist édite un ouvrage consacré au peintre Wilhelm Petersen, auteur d'une œuvre destinée à transmettre par l'image les valeurs du nazisme. L'ouvrage *comporte deux cents* illustrations. Quant à la lettre de Himmler à Petersen à propos d'un monument en l'honneur de Heydrich, elle se trouve mentionnée dans l'ouvrage de Joseph Wulf, *Die Bildeden Künste im Dritten Reich (Sigbert Mohn Verlag*, 1963, p. 180).

Quant à l'archéologue Herbert Jankuhn, ancien gradé SS et qui fut membre du comité de patronage de la revue *Nouvelle Ecole*, de nombreux éléments sur ses comportements et ses pillages se trouvent dans l'ouvrage de référence de Michael H. Kater, *Das « Ahnenerbe » der SS, 1933-1945*. (Deutsche Verlags-Anstalt, Stuttgart, 1974). L'auteur de cette étude sur l'institut culturel de la SS montre, notamment p. 156 et 157, comment Jankuhn et son *Sonderkommando visitaient* les musées russes juste après une offensive, sous prétexte de « protéger » les œuvres d'art en les envoyant à Berlin.

La phrase de Simon *Kalifa*, en 1957 dans les *Etudes germaniques*, ne concerne nullement le comportement de Jankuhn pendant la guerre. Elle figure dans le bref *compte-rendu* d'un ouvrage de cet archéologue, paru en 1955, qui relate des fouilles menées en territoire allemand. La phrase citée par Alain de Benoist est coupée de son contexte, où il n'est question que de méthode scientifique. – R.-P. D.]

COMMUNICATION

Le renouvellement de la concession de la chaîne cryptée

Canal Plus dans la ligne de mire du gouvernement

Jacques Friedmann, ancien président d'Air France et ancien conseiller d'Edouard Balladur, devrait être prochainement chargé par le gouvernement d'une mission concernant le renouvellement de la concession de Canal Plus.

Créée en 1984, la chaîne cryptée que dirige André Rousselet a en effet été placée sous le seul régime juridique qui existait à l'époque, celui de la concession. Accordée en mars 1984, cette concession, en principe renouvelable, arrive à échéance dans deux ans, le 6 décembre 1995. Sauf modification du contrat de concession, il n'y a donc pas d'urgence.

Mais la loi du 30 septembre 1986, votée pour unifier le paysage audiovisuel, a changé la donne et oblige aujourd'hui les parties à rediscuter le dossier deux ans avant l'échéance. Car cette loi ne prévoit pas le renouvellement des concessions. Elle instaure un régime de droit commun unique pour toutes les chaînes privées, celui de l'autorisation. Autrement dit, Canal Plus bascule du *régime de la concession renégociable* avec les pouvoirs publics au régime de l'autorisation qui la place face au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). *En vertu de la loi de 1986*, seul le CSA est en mesure d'attribuer les autorisations d'émettre. Le réseau hertzien sur lequel Canal Plus est actuellement diffusé doit donc, à l'expiration de la concession, faire l'objet d'un appel d'offres ouvert à tous les candidats. On comprend qu'André Rousselet regimbe.

Un débat juridique difficile vient donc de commencer. Canal Plus défend bec et ongles son droit à un renouvellement de concession, sur la base d'un décret du 14 mars 1986 qui approuve la concession et le cahier des charges. Le gouvernement, de son côté, découvre avec quelque effarement le monopole de fait de Canal Plus sur la télévision payante et cherche une faille dans le système. M. Toubon, ministre de la culture, avait déjà ouvert le débat en demandant que le délai de diffusion des films sur Canal Plus, actuellement d'un an après leur sortie en salle, soit rallongé. La mission de M. Friedmann aura donc officiellement pour but de calmer un conflit potentiel et de traiter le dossier sereinement. La chaîne ne manque pas d'arguments : elle est devenue un groupe de communication à l'échelle européenne qu'il serait malvenu de mettre en difficulté. Elle est conçue également autour d'un « concept » (droits aux films et aux retransmissions sportives de haut niveau) qu'on ne saurait bousculer sans risquer d'ébranler les bases mêmes de son succès. *Le* gouvernement semble toutefois décidé à trouver prise sur un « système Canal Plus » qui verrouille toute nouvelle entrée dans le champ de la télévision payante. Reste que la Bourse a très mal réagi, jeudi 29 juillet, à l'annonce de la mission de M. Friedmann : le titre Canal Plus a chuté de 2,5 %. Une baisse qui devrait profiter politiquement à André Rousselet.

YVES MAMOU

Six mois après sa création

Le GIE « l'Express »-« le Point » reçoit l'aval de M. Alphandéry

Edmond Alphandéry, ministre des finances, qui présentait à la presse, jeudi 29 juillet, le rapport annuel de la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes *(lire page 18)*, a annoncé qu'il avait donné son aval au groupement d'intérêt économique (GIE) créé en janvier 1993 par les hebdomadaires *l'Express* et *le Point*. Cette décision a été prise, a-t-il précisé, *« après examen du dossier par le Conseil de la concurrence »*.

La Générale occidentale, filiale du groupe Alcatel Alsthom et propriétaire de *l'Express*, avait imaginé, peu après son rachat de l'hebdomaire *le Point*, de regrouper un certain nombre de fonctions entre *les deux titres. Outre l'impression*, la diffusion, la gestion des abonnements et les achats de papier, le groupe Alcatel Alsthom souhaitait *coupler les régies publicitaires* des deux titres. C'est cette dernière opération qui vient d'être autorisée, le conseil de la concurrence ayant jugé que, au sein du marché publicitaire, les hebdomadaires ne constituaient pas un marché spécifique.

Examen du dossier des « DNA »

Edmond Alphandéry a également indiqué que ses services examinaient le dossier du rachat des *Dernières Nouvelles d'Alsace* (*DNA*) par le groupe de presse Hersant. *« Ce n'est qu'après cet examen que je me prononcerai sur une éventuelle saisine du Conseil de la concurrence »*, a ajouté M. Alphandéry en estimant que *« sur le plan concurrentiel »*, le problème est d'abord, *« celui du marché publicitaire, national et local »*. Le ministère de la justice devrait également se prononcer sur la légalité de l'opération. Il s'agit de savoir si le groupe Hersant, même s'il n'est pas le seul acheteur, viole la loi du 1er août 1986, qui fixe les seuils de concentration en matière de presse. C'est en tout cas le vendredi 30 juillet que la vente des *DNA* par Hachette devait officiellement prendre effet.

Cette prise de contrôle majoritaire va-t-elle faire l'objet d'un maintien de cours, c'est-à-dire d'une extension de l'offre aux actionnaires minoritaires qui détiennent 49 % des titres ? La question n'a pas encore été abordée publiquement, mais une telle opération risque d'alourdir singulière*ment la facture pour MM. Vernes* et Hersant, qui devraient débourser dans ce cas près de 300 millions de francs supplémentaires.

Enfin, M. Alphandéry, qui a plaidé longuement en faveur du droit des consommateurs, a entrepris *« de faire rétablir, sur France 3, à une heure de grande écoute, les émissions des organisations de consommateurs. Exilées depuis décembre à des heures de faible écoute, ces émissions, prévues par le cahier des charges de la chaîne, retrouvent leur créneau dans la tranche horaire 19-20 heures »*, a affirmé le ministre.

Y. M.

La retransmission des événements sportifs à la télévision

Le CSA donne un avis positif aux projets de décrets

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel, qui avait été saisi pour avis par le gouvernement des projets de décrets destinés à régler les relations complexes entre les institutions sportives et les chaînes de télévision, a estimé, mecredi 28 juillet, que *« le libre accès aux enceintes sportives posé par la loi ne peut connaître de dérogation qu'en raison des seules contraintes exigées par le bon déroulement de la compétition et par les capacités d'accueil de l'enceinte sportive »*. Le CSA ajoute qu' *« en fonction de ces contraintes »*, il appartient aux organisateurs de la manifestation sportive de *« fixer le nombre des accréditations »*. En revanche, la répartition de ces accréditations entre les équipes de télévision demandeuses ne devrait pas être laissée au bon vouloir des organisations sportives mais *« aux syndics de presse reconnus par les organisations professionnelles, priorité étant accordée »* aux chaînes de télévision *« détentrices de droits exclusifs de retransmission »*. Le CSA précise que *« les équipes de télévision autres que celles du service concessionnaire des droits ne devraient pouvoir accéder aux enceintes sportives qu'avec une seule caméra, sauf autorisation expresse des organisateurs de la manifestation pour un nombre supérieur. Il conviendrait également de préciser*, ajoute le CSA, *que la diffusion des images captées par les services non détenteurs de droits ne peut s'effectuer qu'à l'issue de la retransmission en clair de la manifestation par le service titulaire des droits ou après la retransmission en crypté de la compétition lorsqu'un service de télévision en crypté est le seul cessionnaire des droits d'exploitation »*.

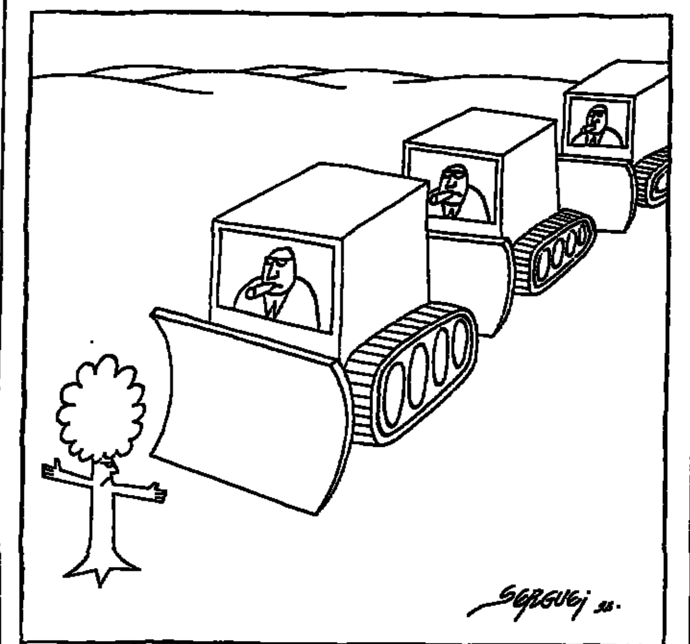
SOCIÉTÉ

Le cas Petetin

L'écologiste du Somport est en prison pour quatorze mois, victime d'une répression judiciaire disproportionnée

Eric Petetin est un cas. Issu de la bourgeoisie bordelaise, ancien élève du collège jésuite Tivoli et diplômé de l'institut d'études politiques de Bordeaux, il a consacré sa thèse de maîtrise d'histoire au père Dieuzaide, un jésuite de Bordeaux qui avait organisé la résistance à l'occupant dans les Hautes-Pyrénées, et qui avait fondé le camp Bernard-Rouleau, à Barrèges, où Eric Petetin passa plusieurs étés.

Tout naturellement objecteur de conscience, l'étudiant bordelais est affecté à l'Office national des forêts (ONF), à Mont-de-Marsan. Mais il s'y morfond à gratter du papier et décide de faire son service civil en allant aider les paysans de la montagne, pendant deux ans. Cet acte d'insoumission à l'ONF lui vaudra son premier procès à Pau, où il sera condamné à 500 francs d'amende.



Saisi par le virus de la montagne au contact des paysans et bergers qu'il a aidés pendant «son» service, il décide d'y rester et prend en gérance un bistrot à Etsaut (Pyrénées-Atlantiques), le Randonneur, qui sert de rendez-vous à tous les grimpeurs, varappeurs et escaladeurs de la montagne pyrénéenne. Puis, avec quelques amis objecteurs et insoumis, il s'installe dans la gare désaffectée de Cette-Eygun, en vallée d'Aspe, où il crée l'association la Goutte d'eau, en référence au poème de Victor Hugo et à une minuscule prise bien connue des grimpeurs. Sans parler, bien sûr, de celle qui fera, plus tard, déborder le vase !

Danse d'Indien autour des gendarmes

Lointain écho du camp Bernard-Rouleau de sa jeunesse, la Goutte d'eau devient un centre d'hébergement qui accueille à la fois des adeptes du tourisme alternatif, des insoumis et des adolescents en difficulté. La gare, louée à la SNCF, devient trop petite et un wagon est acheminé de Tours pour être transformé en local supplémentaire.

C'est alors que survient l'affaire du tunnel du Somport, en 1991. Les pouvoirs publics veulent élargir la route qui serpente en vallée d'Aspe jusqu'au col du Somport, dans le parc national des Pyrénées, et creuser un tunnel pour éviter le col. C'est le point de passage obligé de la liaison autoroutière entre Pau et Saragosse, à laquelle les élus français et leurs homologues espagnols tiennent beaucoup.

Aussitôt, Eric Petetin prend la tête de la résistance au projet. Etant sur place, sur cette voie ferrée désaffectée qui franchit précisément le massif en tunnel, mais qui a été désaffectée après un accident, l'insoumis est le mieux placé pour mener la lutte contre le tunnel routier. Le 26 août 1991, avec une trentaine de militants de la Coordination pour la sauvegarde active de la vallée d'Aspe, Eric Petetin arrache symboliquement les piquets et les rubans que les géomètres ont installés sur la future rampe d'accès. Deux jours après, il est condamné à quinze jours de prison avec sursis pour dégradation de biens et entrave à la liberté du travail.

Les condamnations, ensuite, vont pleuvoir, qu'il s'agisse d'outrage à agent lorsque Eric Petetin, une plume dans les cheveux, exécute une danse d'Indien autour des gendarmes, ou lorsque des échauffourées ont lieu avec la maréchaussée à l'occasion de telle ou telle manifestation. Au total, une série de douze condamnations qui, en juin 1993, se traduisent par quatorze mois de détention ferme. Sa compagne, Martine Labarrère, qui attend un bébé pour le mois d'octobre, ses quatre frère et sœurs, ses amis de la vallée d'Aspe, les Verts, le réalisateur Yves Boisset, tous sont effondrés par la rigueur de la justice envers un militant qui se bat pour la défense d'une vallée. Jean-Pierre Raffin, ancien président de la Fédération française des sociétés de protection de la nature et aujourd'hui député des Verts au Parlement européen, ne décolère pas contre les deux poids et deux mesures de la police et de la justice. Lui-même a en effet été physiquement agressé et blessé sur le site, lors d'une visite officielle, en 1991, par des partisans du tunnel. Sa plainte n'a jamais eu de suite.

Yves Boisset, venu réaliser un long métrage de fiction, en juin, s'est vu interdire le site par des partisans du tunnel, sous prétexte qu'il avait déjà réalisé un reportage pour la télévision qui leur avait déplu. Chantage et menaces ont été le lot de toute l'équipe pendant le tournage, pourtant transféré dans une autre vallée. Bref, les procédés des partisans du tunnel – y compris l'incendie du wagon de la Goutte d'eau – n'ont jamais été sanctionnés, ni même poursuivis.

Les autorités policières et judiciaires ont préféré concentrer leur rigueur sur Eric Petetin, l'éternel insoumis, l'homme qui, depuis vingt ans (il en a aujourd'hui quarante), nargue leur autorité et brave les lois – encore que, en 1992, le Conseil d'Etat lui ait donné raison en annulant la première déclaration d'utilité publique du tunnel. Eric Petetin dérange. Son maintien en prison en soulage beaucoup. Lâchement.

ROGER CANS

□ **Une jeune femme est mise en examen après l'incendie de l'hôpital militaire de Lorient.** – Une jeune femme, soupçonnée d'avoir provoqué, le 15 juillet, l'incendie du service psychiatrique de l'hôpital militaire de Lorient, a été mise en examen en début de semaine pour «dégradation volontaire d'objets mobiliers ou immobiliers par une substance incendiaire ayant entraîné la mort de personnes». Le sinistre avait fait quatre morts et quatorze blessés dont deux gravement atteints (*le Monde* du 16 juillet). La jeune femme a été laissée en liberté sous contrôle judiciaire.

Après plus de deux ans d'enquête

Les assassins présumés d'une adolescente mis en examen et écroués à Metz

Deux hommes soupçonnés d'avoir assassiné une adolescente de quatorze ans, en mai 1991 près de Metz (Moselle), ont été mis en examen, mercredi 28 juillet, par le juge d'instruction messin Michel Albagly, pour «assassinat, viol et tentative de viol». L'un des deux suspects, Michel Guillaume, est le cousin de la victime, l'autre un «routard», âgé de trente trois ans, Francis Heaulme, soupçonné de plusieurs autres meurtres.

NANCY

de notre correspondante

Elle s'appelait Laurence, elle avait quatorze ans. C'était une adolescente gaie et enjouée, elle aimait la fête foraine. Dans la nuit du 7 au 8 mai 1991, elle est allée à la foire de mai à Metz. Le destin a voulu qu'elle croise ses meurtriers. On a retrouvé son corps dénudé, frappé de dix coups de couteau dans un champ près d'un petit village de Moselle, à Rugy, tout près de son domicile. Elle avait été violée.

Après vingt-six mois d'une enquête qualifiée d'«historique» par le juge d'instruction messin Michel Albagly, les meurtriers présumés ont été interpellés. L'un est le cousin germain de la jeune fille, Michel Guillaume, vingt ans, un garçon décrit comme calme et pondéré. Ouvrier dans une fabrique de batteries de voitures, il a été mis en examen pour viol et assassinat.

Le second, Francis Heaulme, trente-trois ans, pourrait être un «serial killer» (un «tueur en série») : il était déjà mis en examen pour quatre meurtres et soupçonné de trois autres. En Lorraine, les sections criminelles de la police judiciaire ont d'ailleurs rouvert des dossiers portant sur des meurtres non élucidés.

Fils d'un ouvrier lorrain alcoolique et violent, Francis Heaulme a perdu sa mère en 1984. Ce décès marque le début d'une vie d'errance et de violence. Le 8 mai 1986, le meurtre, dans un gymnase de Périgueux, d'un appelé du contingent, Laurent Bureau, avec comme complice présumé Didier Gentil (le meurtrier de la petite Céline Jourdan à la Motte-du-Caire en 1988), pourrait être le premier d'une longue série.

Au fil de ses déplacements en France – il a été aperçu dans trente-sept départements différents entre 1987 et 1990, – de foyers d'accueil en communautés d'Emmaüs, il aurait tué à plusieurs reprises, jusqu'à sa rencontre avec Laurence.

Travail de fourmis

Le mardi 7 mai 1991, vers 20 h 30, l'adolescente rejoint des amis de collège à la foire de Metz, où se trouve également son cousin Michel. Francis Heaulme se mêle au groupe. Plus tard, c'est dans la voiture de Michel Guillaume que les deux hommes vont suivre Laurence lorsqu'elle rentre chez elle. Ils bousculent son scooter et entraînent la jeune fille dans un champ. Après le meurtre, les deux hommes ramassent ses vêtements, les éparpillent dans la région pour donner le change. Ils vont se quitter et ne se reverront plus.

Commence alors une gigantesque enquête de gendarmerie, un travail de fourmis : 2 500 pièces de procédure, 10 000 vérifications, 15 000 voitures contrôlées. Une cellule spéciale d'investigation est créée qui travaille avec les moyens les plus modernes. Un noyau de trente suspects est déterminé. Parmi ceux-ci se trouve Michel Guillaume, qui sera placé trente-six heures en garde à vue sans résultats. Les gendarmes s'intéressent aux auteurs de crimes sexuels : le Néerlandais Christian van Geloven est interrogé, sans résultats.

Mais la gendarmerie n'abandonne pas, même si l'analyse de l'empreinte génétique n'aboutit pas. Il y a quelques semaines, un renseignement parvient aux enquêteurs : un homme, incarcéré à Reims, était à Metz le soir du drame. C'est Francis Heaulme. Transféré à Metz, interrogé sans relâche, il craque et dénonce Michel Guillaume.

Son avocat, Me Dominique Boh-Petit, souligne que son client s'est montré *«très coopératif avec le juge d'instruction»*. Au cours de l'interrogatoire, toujours volubile puis en transes, Heaulme a reconnu la tentative de viol et l'assassinat. Guillaume, acculé, a reconnu le viol, mais nie l'assassinat.

MONIQUE RAUX

EN BREF

□ **Un homme a tué de sang-froid une lycéenne à Lorient.** – Une lycéenne de dix-huit ans a été tuée de sang-froid d'une balle dans la tête, par un inconnu qui a pris la fuite, mercredi 28 juillet, en pleine rue, dans le centre de Lorient (Morbihan). Gwenaelle Le Gouariguer rentrait à son domicile avec une amie, vers 23 heures, lorsqu'un inconnu les a menacées d'une arme de gros calibre. Après les avoir menottées, l'homme, âgé d'une quarantaine d'années, les forçaient à monter dans sa voiture lorsque l'une des jeunes filles s'est échappée. L'agresseur aurait alors crié : *«Reviens ou je bute ta copine»*, puis mis sa menace à exécution, avant de s'enfuir.

□ **Un deuxième évadé de la prison de Luynes interpellé près d'Aix-en-Provence.** – Sur les trois détenus de la maison d'arrêt de Luynes (Bouches-du-Rhône) qui s'étaient évadés, lundi 19 juillet, l'un avait été retrouvé dès le lendemain (*le Monde* du 22 juillet). Un deuxième évadé a été interpellé, mercredi 28 juillet près d'Aix-en-Provence, à la suite d'un appel anonyme. Le dernier, Ahmed Hannachi, est toujours en fuite.

□ **Deux nouvelles mises en examen dans l'affaire de Toulouse.** – Deux lycéens ont été mis en examen pour «attentat à la pudeur», jeudi 29 juillet, à Toulouse, dans l'instruction du viol collectif dont affirme avoir été victime une élève du lycée privé du Caousou (*le Monde* du 29 juillet). Ils ont été laissés en liberté. Au total, sept jeunes gens ont été mis en examen dans cette affaire : l'un pour «viols avec violence et outrage à la pudeur», un deuxième pour «viols et attentat à la pudeur» et un troisième pour «complicité de viol». Quatre lycéens sont poursuivis pour «attentat à la pudeur». Un huitième devrait être convoqué par le juge.

□ **Quatre industriels allemands interpellés pour trafic de déchets.** – Quatre responsables de la société allemande de recyclage automobile Thyssen Sonnenberg ont été interpellés, mercredi 28 juillet, à Francfort et Düsseldorf, à la suite de perquisitions dans leurs locaux. On les soupçonne d'avoir exporté illégalement 31 000 tonnes de déchets de broyage automobile vers un centre de traitement de Pagny-sur-Meuse (Meuse), que la firme allemande avait racheté récemment, mais qui n'est pas équipé pour traiter ce genre de résidus. En exportant ces déchets vers la France au lieu de les recycler en Allemagne, comme l'y oblige la législation fédérale, la société Thyssen Sonnenberg aurait économisé quelque 14 millions de marks, soit près de 50 millions de francs, selon le procureur de Francfort. – *(AFP.)*

ARCHÉOLOGIE

Une découverte paléontologique dans le Gers

Un cousin de l'éléphant vieux de dix-sept millions d'années

La commune de Montréal-sur-Gers, près de Condom, va-t-elle devenir un des hauts lieux de la paléontologie européenne ? Pour la deuxième année consécutive, Francis Duranthon, l'homme qui règne en maître sur ce chantier de fouilles, vient en tout cas d'y dénicher l'inespéré : le crâne intact, *«à peine écrasé»*, d'un deinotherium vieux de dix-sept millions d'années, le plus ancien connu à ce jour en Europe. Une découverte d'autant plus rare que ce cousin préhistorique de l'éléphant présente, comme lui, un crâne très fragile, *«plein de trous et de sinus»*, ce qui rend sa conservation particulièrement aléatoire.

Dix-sept millions d'années, soit deux millions d'années de plus que le plus ancien crâne de deinotherium connu jusqu'alors, découvert à Langenau (Allemagne) il y a plusieurs décennies... Pour les spécialistes de l'évolution, tout l'intérêt de la trouvaille réside dans ce saut dans le temps.

Des bénévoles et un budget dérisoire

Si les premiers mammifères apparurent sur terre il y a environ deux cent vingt millions d'années, l'ordre éléphantesque des proboscidiens, en effet, ne se développa que beaucoup plus tardivement, au cours du miocène (– 25 à – 7 millions d'années). Et la famille des deinotheriums (qui, par ailleurs, présente l'originalité de porter ses défenses recourbées vers le bas) ne tient dans cette évolution qu'une place éphémère, puisqu'elle s'éteindra au miocène supérieur, tandis que persisteront les mastodontes et qu'apparaîtront les hipparions.

«Il y a dix-sept millions d'années, l'Afrique se rapprochait de l'Europe, vers laquelle se répandirent une foule d'espèces nouvelles», précise Francis Duranthon, conservateur au Musée d'histoire naturelle de Toulouse. *«C'est à ce moment également qu'apparurent dans le règne animal de nouveaux caractères évolutifs, tel le développement des cornes chez les mammifères, y compris chez certains rongeurs.»* D'où l'intérêt de pouvoir étudier la morphologie crânienne d'un deinotherium contemporain de cette époque, fraîchement débarqué d'Afrique et sans doute en pleine phase d'évolution.

Découvert en 1987, au hasard de l'exploitation d'une carrière, le site de Montréal-sur-Gers se révèle ainsi, au fil des ans, d'une importance croissante pour les spécialistes du miocène. Il y a un an, Francis Duranthon, aidé d'une équipe de jeunes chercheurs, y avait déjà exhumé le crâne complet d'un cervidé préhistorique, sorte de compromis entre le cerf et la girafe dont on ne possédait jusqu'alors, en Europe, que quatre crânes incomplets (*le Monde* du 22 juillet 1992).

Cette année encore, aux côtés des vestiges de deinotherium, les restes d'un cervidé, aujourd'hui disparu, ont été mis au jour, qui semblent cette fois appartenir à une espèce totalement inconnue. Un encouragement à poursuivre les fouilles d'autant plus opportun que cette équipe de bénévoles ne dispose pour les mener à bien que d'un budget dérisoire, obtenu cette année, précise Francis Duranthon, *«dans le cadre d'un «contrat J» du ministère de la jeunesse et des sports»*.

CATHERINE VINCENT

Les suites de l'affaire du match Valenciennes-Marseille

Le président de la Ligue de football confirme que des sanctions seront prises

Le président de la Ligue nationale de football (LNF), Noël Le Graët, s'est rendu, jeudi 29 juillet, à Valenciennes, où il a été entendu, à sa demande, par le juge d'instruction Bernard Beffy, chargé de l'enquête sur la corruption présumée au cours du match Valenciennes-O M. Après son entrevue avec le magistrat, M. Le Graët a confirmé que des sanctions devraient être prises prochainement contre les différents protagonistes de cette affaire.

Noël Le Graët a estimé que la Ligue possédait désormais suffisamment d'éléments pour prendre des mesures disciplinaires. *«Il y a quand même des gens qui ont touché de l'argent et il y en a au moins un qui en a donné, donc je pense que nous avons au moins un début»*, a-t-il indiqué avant de préciser : *«Si seuls les joueurs devaient être pénalisés, en ce qui me concerne je n'en tirerais aucune satisfaction.»*

Jean-Pierre Bernès, directeur général de l'OM au moment des faits, pourrait donc, lui aussi, être sanctionné. Quant au club marseillais, on imagine mal comment il pourrait échapper à des sanctions si l'un de ses joueurs (Jean-Jacques Eydelie, qui aurait servi d'intermédiaire auprès des Valenciennois Burruchaga, Robert et Glassmann) et l'un de ses principaux dirigeants (M. Bernès) devaient être suspendus ou radiés.

L'Union européenne de football (UEFA) a fixé au 30 août la date butoir pour confirmer l'engagement de l'OM dans la coupe d'Europe des clubs champions. D'éventuelles sanctions devront donc être prises avant la fin du mois, ce qui paraît difficile compte tenu de la complexité des procédures à suivre.

Mise sous séquestre de documents de RTL et de TF1

En marge de cette affaire, le tribunal de Paris, saisi en référé, lundi 26 juillet, par Bernard Tapie, qui lui demandait de faire placer sous séquestre les enregistrements des interventions radiotélévisées du procureur de la République de Valenciennes en vue d'un éventuel procès, n'a accordé, jeudi 29 juillet, qu'une partie des mesures réclamées.

Le tribunal, présidé par Jacqueline Cochard, a débouté le président de l'OM de son action contre France 2 et France 3, jugeant que les documents diffusés par ces chaînes ne risquaient pas de disparaître puisqu'ils sont conservés par l'Institut national de l'audiovisuel (INA). En revanche, le magistrat a déclaré que les bandes magnétiques de TF1 et RTL devraient être mises sous séquestre. Enfin, sur décision du conseil des prud'hommes, le club de Valenciennes devra verser à son ancien attaquant Christophe Robert la somme de 250 000 francs au titre de primes non régularisées ainsi que 80 000 francs correspondant à son salaire du mois de juin. L'avocat de Christophe Robert a qualifié de *«coïncidence»* le fait que le montant des primes en question corresponde précisément à la somme qui avait été découverte dans le jardin de la tante du joueur.

□ **Une cinquième personne mise en examen dans l'affaire du jeune Grenoblois aspergé d'essence.** – Une femme de vingt-trois ans, soupçonnée d'avoir participé avec quatre complices à l'agression d'un jeune homme aspergé d'essence et transformé en torche vivante, dans la nuit du 20 au 21 juillet, à Grenoble (*le Monde* du 29 juillet), a été mise en examen pour tentative d'assassinat et écrouée, mercredi 28 juillet, à la maison d'arrêt pour femmes de Chambéry (Savoie). Les quatre hommes, déjà détenus à la maison d'arrêt de Varces (Isère) et la jeune femme, Nadine Granger, auraient cherché à se venger de Bienvenu Sanchez, vingt-trois ans, qu'ils accusaient d'avoir commis un cambriolage. La victime, brûlée au troisième degré sur 80 % du corps, est toujours dans le coma à l'hôpital Edouard-Herriot de Lyon.

M. Balkany envisage de renforcer [illegible] des policiers [illegible]

Renforts de police [illegible]

Les Champs-Elysées [illegible]

ASSURANCES

Médiateurs pour assurés mécontents

[illegible]

Renseignements : Médiation assurance, Tour Gallieni 2, [illegible] 93171 Bagnolet Cedex.

SOCIÉTÉ

En leur accordant des « prérogatives semblables » à celles des gardiens de la paix

M. Balkany envisage de renforcer les pouvoirs des policiers municipaux

Chargé depuis le 1er juillet d'une mission sur les polices municipales que lui a confiée le premier ministre, Patrick Balkany, député (RPR) des Hauts-de-Seine et maire de Levallois, a rendu publiques, jeudi 29 juillet à Nice, les grandes lignes du rapport qu'il remettra prochainement au gouvernement. Après avoir affiché sa volonté d'accorder aux policiers municipaux quasiment le *« même pouvoir »* que les gardiens de la paix (*le Monde* du 13 juillet), M. Balkany a détaillé le contenu de son rapport qui donnera lieu à un projet de loi présenté par le ministre de l'intérieur lors de la session d'automne du Parlement.

NICE

de notre correspondant régional

« Notre projet sera aussi simple que possible », a déclaré M. Balkany, qui envisage d'aligner les pouvoirs des policiers municipaux sur ceux des gardiens de la paix. *« C'est-à-dire*, a-t-il précisé, *que les pouvoirs des policiers municipaux, en matière de police urbaine, s'arrêteront là où commence l'enquête judiciaire. Ils participeront donc aux tâches de surveillance et de sécurité, notamment l'interpellation des contrevenants en flagrant délit, l'îlotage, les patrouilles nocturnes, etc. Ce que, d'ailleurs, ils font déjà à 90 % pour répondre aux besoins de la population mais qu'ils feront, désormais, dans le cadre de la loi. »*

Les policiers municipaux seront habilités à effectuer des contrôles d'identité, mais uniquement *« dans le cadre contraventionnel »*, a ajouté le maire de Levallois. Dans les communes urbaines, les polices municipales seront placées sous la direction d'un cadre de la police nationale, volontaire pour effectuer cette mission et détaché auprès du maire de la commune qui le recrutera sur une liste nationale d'aptitude.

Agrément du procureur de la République

Les policiers municipaux devront recevoir une formation initiale, spécifique à leur corps, de l'ordre de trois mois, qui leur sera dispensée dans les écoles de la police nationale et sera suivie d'une formation continue. *« Les policiers nationaux ne pourront pas dire*, a souligné M. Balkany, *que les policiers municipaux ne sont pas bien formés puisqu'ils les auront formés eux-mêmes. »*

A propos du recrutement, M. Balkany a indiqué que chaque policier municipal, nommé par le maire après avoir satisfait aux épreuves d'un concours de type national – équivalent à celui des gardiens de la paix mais présenté dans la commune où le candidat *« a envie de travailler »*, – devrait recevoir l'agrément du procureur de la République (qui pourra le lui retirer en cas de faute). S'agissant de l'armement, le maire de Levallois a estimé *« normal qu'un policier qui risque sa vie à tout moment soit armé de façon à se défendre en cas de légitime défense »*. Avouant sa préférence pour *« les armes à barillet, à double détente »*, M. Balkany a reconnu *« qu'un policier municipal n'a pas vocation à jouer les cow-boys ni à être un spécialiste du RAID. Il a vocation à se défendre quand on lui tire dessus. »*

Le député (RPR) des Hauts-de-Seine a enfin été évasif au sujet des signes distinctifs des polices municipales : *« Il n'y a pas de raison d'habiller un policier municipal comme un gardien de square. Il doit porter, à mon avis, un uniforme bleu marine avec la mention de « police municipale ». Je ne vois pas quel est l'intérêt, pour un contrevenant, de faire la distinction entre un policier municipal et un policier national*, a conclu M. Balkany, *puisqu'ils sont appelés à avoir des prérogatives semblables. »*

GUY PORTE

Renforts de police et ouverture de parkings

Les Champs-Elysées sous surveillance

Vantée comme « la plus belle avenue du monde », les Champs-Elysées vont devenir l'une des mieux gardées. Le conseil de Paris a récemment adopté un certain nombre de mesures destinées à faire diminuer le nombre des délits sur l'avenue (*le Monde* du 7 juillet). Depuis le début de l'année, six cent cinquante délits, dont un quart de vols à la tire, ont été enregistrés. Plus de trois cents personnes ont été interpellées, dont nombre de vendeurs à la sauvette. Selon Jacques Chirac, maire de la capitale, *« les Champs-Elysées rénovés constituent un formidable appel pour diverses populations. La petite délinquance, le colportage et plus récemment la vente de drogue sont en train d'y trouver leur terre d'élection »*.

C'est pourquoi vingt-cinq gardiens supplémentaires seront affectés au commissariat du huitième arrondissement à compter du 1er septembre. Les patrouilles seront donc plus fréquentes et les sans-domicile-fixe seront transportés systématiquement à la maison de Nanterre. La brigade anticriminalité de l'arrondissement concentrera ses efforts sur ce secteur. Mais la sécurité passe aussi par l'enlèvement des voitures et des motos en stationnement. Pour les premières, un parking souterrain de huit cent cinquante places vient d'ouvrir. Il fera plus que compenser les quatre cents emplacements de surface désormais interdits. Sa sécurité sera assurée par des caméras vidéo et des rondes de gardiens. Aux motards, on proposera, dans quelques semaines, des trottoirs équipés d'arceaux dans les rues adjacentes. Des « pervenches », patrouillant jour et nuit sur l'avenue, s'efforceront de faire enlever les véhicules, qu'ils soient à deux ou à quatre roues, vers la préfourrière de l'avenue Foch. Ces dispositions entreront en vigueur en septembre 1994, à l'achèvement du chantier de rénovation.

Les Champs-Elysées seront alors ombragés par une seconde rangée de platanes ajoutant deux cent cinquante arbres de haute tige à ceux qui s'y dressent déjà. Le nouveau mobilier urbain dessiné par les architectes Jean-Michel Wilmotte, Norman Foster et Bernard Huet sera en place : candélabres à lampes de sodium, feux tricolores en forme de totems, bancs en bois tropicaux, abribus transparents et colonnes Morris avec cabines téléphoniques, potelets d'acier.

De son côté, le comité des commerçants des Champs-Elysées, présidé par Roland Pozzo di Borgo, va s'efforcer d'animer l'avenue et de lui redonner son lustre d'antan. Nocturnes, parades automobiles, « premières » de cinéma, colloques, sont programmés à partir de novembre 1994. Ne manqueront à la fête que les publicités lumineuses qui sont désormais totalement interdites. Les Champs, certains s'en désolent, ne seront pas Broadway.

MARC AMBROISE-RENDU

Le plan gouvernemental pour la ville

M. Balladur estime « capital de trouver des réponses claires et efficaces » aux problèmes des banlieues

Edouard Balladur a présenté, jeudi 29 juillet, avec Simone Veil, ministre des affaires sociales et de la ville, le plan d'urgence gouvernemental de 5 milliards pour les banlieues défavorisées, à l'issue du comité interministériel des villes (*le Monde* du 30 juillet). Le premier ministre a déclaré que c'est *« à ce prix que les conditions de vie de millions de Français concernés par la politique de la ville pourront être améliorées »*.

Le problème de la ville et des banlieues constitue aux yeux de M. Balladur *« une difficulté majeure »* : *« Nous ne voulons pas d'une société à plusieurs vitesses. Nous ne voulons pas d'une société qui fabrique sans cesse plus d'exclus et plus de marginaux. Nous ne voulons pas d'une société qui soit ressentie comme inégale et comme injuste. Nous voulons au contraire une société plus juste et plus solidaire. (...) La ligne directrice de l'action du gouvernement est de faire en sorte que notre pays retrouve une certaine prospérité et le progrès économique. Mais une autre ligne directrice, c'est la conviction que cela ne suffit pas et que notamment l'effort vers la justice et la solidarité conserve une importance décisive. »*

Le premier ministre a critiqué la politique des gouvernements précédents en rappelant que ses services avaient procédé à un bilan des actions entreprises : *« Cette opération-vérité a permis de constater que les objectifs de la ville étaient peu clairs et mal définis, et surtout que les procédures étaient complexes, trop nombreuses et trop rigides »*, a-t-il tranché, en ajoutant qu'*« il était indispensable et capital de trouver les réponses claires et efficaces »* aux problèmes des banlieues. C'est en tout cas l'objectif qu'il a fixé aux mesures qui viennent d'être prises.

□ **Pierre Cardo (UDF) est sceptique.** – Pierre Cardo, député (UDF) des Yvelines, maire de Chanteloup-les-Vignes, a indiqué, jeudi 29 juillet sur RTL, que s'il avait relevé des *« choses intéressantes »* dans les mesures annoncées, le gouvernement risque néanmoins d'être *« à côté de la solution »*, aussi longtemps *« qu'on n'aura pas compris qu'il vaut mieux financer des actions, des emplois plutôt que des équipements »*. Il souhaite que *« l'on se donne un peu de temps de réflexion pour orienter la politique de la ville correctement »*. *« Ce qui nous pèse le plus, sur le terrain*, a-t-il ajouté, *c'est de voir les choses changer sans arrêt. »*

Les réactions à la décision du Conseil constitutionnel

Les syndicats se félicitent de l'annulation de la loi sur les universités

De nombreux syndicats d'enseignants et d'étudiants ont accueilli avec satisfaction l'annulation par le Conseil constitutionnel de la loi, adoptée le 6 juillet au Sénat, autorisant les universités à s'organiser de façon autonome en dérogeant à la loi Savary de 1984 (*le Monde* du 30 juillet). Un recours auprès du Conseil constitutionnel avait été déposé par les sénateurs socialistes.

Le SGEN-CFDT, qui avait déjà signalé l'inconstitutionnalité de la proposition de loi lors de la réunion du 29 juin du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER) – qui l'avait lui-même rejetée, – estime que la décision du Conseil constitutionnel *« rétablit la clarté dans les règles du jeu universitaire »*. Les syndicats de la Fédération syndicale unitaire de l'enseignement et de la recherche (FSU), se félicitent de l'annulation d'une loi qui, selon eux, *« remettait en cause l'unicité du service public national de l'enseignement supérieur »*. De même, les étudiants de l'UNEF approuvent une décision qui évite *« la privatisation des universités et la perte de fait du caractère national des diplômes »*. Tandis que ceux de l'UNEF-ID espèrent que *« M. Fillon saura tirer les leçons de cette affaire »*.

De son côté, Martin Malvy, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, a déclaré, jeudi 29 juillet, que l'annulation de la loi sur les universités par le Conseil constitutionnel est une *« victoire du droit, dont le groupe socialiste se réjouit d'autant plus qu'à l'Assemblée nationale comme au Sénat il a mené avec détermination le combat pour la défense des libertés des enseignants-chercheurs, pour l'égalité de traitement entre les universités françaises et donc, aussi, entre les étudiants »*. Il estime cependant que l'annonce, par le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, d'une refonte totale de la loi Savary en 1995 *« justifie que la plus grande vigilance soit maintenue »*.

Après le retrait de neuf tests de dépistage du virus du sida

Le ministère de la santé adresse ses recommandations aux préfets de région et de département

Après l'annonce du retrait du marché de neuf réactifs de dépistage jugés *« insuffisamment performants »* (*le Monde* des 28 et 30 juillet), le ministère de la santé a annoncé, jeudi 29 juillet, qu'il venait d'adresser par télex *« à l'ensemble des préfets – et pour une diffusion large – les informations utiles aux personnes qui s'interrogent sur la nécessité éventuelle de refaire un test de l'infection par le virus du sida. »*

Le risque de résultat faussement négatif *« concerne peu de personnes »*, précise la note d'information signée du professeur Jean-François Girard, directeur général de la santé, les retraits ayant été motivés par la moindre fiabilité de certains réactifs *« lorsque le test avait été effectué à une période trop proche d'un éventuel moment de contamination (moins de trois mois) »*.

Il est donc conseillé aux *« seules personnes qui auraient fait l'objet d'un test moins de trois mois après avoir été exposées à un risque de contamination, sans test de contrôle ultérieur, de consulter leur médecin pour examiner avec lui les conditions de réalisation du premier test et envisager l'opportunité d'un nouveau test. »*

Les préfets ont pour consigne d'adresser copie de cette note aux centres de dépistage anonymes et gratuits ainsi qu'à l'ensemble des lieux habilités à pratiquer ces tests. *« Les médecins et les pharmaciens-biologistes »* sont informés *« par l'intermédiaire de leur ordre »*, et les hôpitaux et les associations de lutte contre le sida le sont *« directement »*, précise le texte.

Mme Veil, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, s'est par ailleurs expliquée, jeudi 29 juillet sur TF 1, sur la façon dont l'information avait été diffusée : *« Le service compétent ne nous a pas prévenus, il a saisi probablement directement l'Agence française du sang »*, a-t-elle déclaré, ajoutant qu' *« il aurait été préférable que nous ayions au moins vingt-quatre heures pour pouvoir d'abord prévenir les laboratoires concernés. »*

REPÈRES

ASSURANCES

Médiateurs pour assurés mécontents

Les assurés en conflit avec leur mutuelle ou leur compagnie d'assurance pourront, à partir du mois d'octobre, faire appel à un médiateur indépendant. Cette mesure a été décidée par le comité de liaison de l'assurance, qui réunit la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA), Groupama (assurance agricole) et le Gema (groupement de mutuelles). Des personnalités extérieures aux assurances, interviendront, une fois toutes les procédures de réclamation épuisées. Quel que soit l'avis de ces médiateurs, l'auteur de la réclamation pourra toujours saisir la justice.

Selon la FFSA, 50 000 réclamations sont déposées, alors que les assureurs gèrent 150 millions de contrats et qu'ils traitent 10 millions de sinistres par an. Chaque assureur aura la possibilité de nommer son médiateur. Trois personnalités ont déjà été choisies : pour la FFSA, M. Baudez, directeur du centre de documentation et d'information pour l'assurance ; pour Groupama, de M. Charliac, procureur général honoraire près la Cour de cassation, et M. Durry, professeur de droit à l'université Paris-II, pour le Gema.

► **Renseignements : Médiation assurance, Tour Gallieni 2, BP 53, 93171 Bagnolet Cedex.**

ILE-DE-FRANCE

Reprise du chantier de l'autoroute A 86

Les travaux des derniers 3,5 kilomètres de l'autoroute A 86, dans la traversée de Drancy et Bobigny (Seine-Saint-Denis), ont repris lundi 26 juillet. Suspendu en septembre 1992 par le ministre des transports à la suite de protestations d'élus et de riverains exigeant que les habitants de l'Est parisien bénéficient des mêmes égards que ceux de l'ouest de l'Ile-de-France, le chantier comporte maintenant des améliorations qui devraient réduire à moins de 60 décibels le bruit des voitures. Il prévoit la couverture totale de la trémie centrale à Bobigny, la couverture de la bretelle d'entrée de la rue Diderot à Drancy et l'allongement de la semi-couverture dans le quartier de l'Avenir et de la montée Diderot. Le chantier, dont le coût s'élève à 2,6 milliards de francs, devrait être achevé au printemps 1998. – *(Corresp.)*

NUCLÉAIRE

Nouvelle fuite radioactive au centre d'études de Cadarache

Une *« fuite de liquide légèrement radioactif »* s'est produite au Centre d'études nucléaires du CEA de Cadarache (Bouches-du-Rhône), lundi 26 juillet, à la suite d'un incident d'exploitation survenu dans un atelier de traitement de l'uranium. La direction de l'établissement, qui a annoncé l'incident jeudi 29 juillet, propose de le classer *« au premier niveau de l'échelle de gravité »* (qui en compte six).

Indiquant que *« le non-fonctionnement de l'alarme niveau haut d'une cuve à effluent »* a entraîné *« le déversement de quatre litres d'une solution faiblement concentrée en uranium »*, elle précise que la fuite *« n'a eu aucune incidence sur le personnel et l'environnement »*. Le 21 juin, dans le même centre, une fuite de liquides faiblement radioactifs s'était produite dans une station de traitement des effluents (*le Monde* du 1er juillet).

□ **Création d'un consortium européen pour améliorer la sûreté nucléaire des pays de l'Est.** – Les cinq grandes compagnies du cycle du combustible nucléaire d'Europe occidentale ont officiellement créé, jeudi 29 juillet, un consortium européen visant à améliorer le traitement des matières nucléaires dans les pays de l'ex-URSS. Réunis pour l'occasion à Bruxelles, les opérateurs de la COGEMA (France), du BNFL (Grande-Bretagne), du BELGONUCLEAIRE (Belgique), du GNS (Allemagne) et de l'ENUSA (Espagne) ont précisé que l'action de l'EFCC (European Fuel Cycle Consortium) *« portera sur l'ensemble des installations du cycle, ainsi que sur la gestion des combustibles usés »*.

CARNET DU Monde

Anniversaires de mariage

– Louis-Noël, Eliane, Jacqueline, Jacques, Jean-Lou, Marie-Dominique, Marielle, Henri-Charles, Pierre-Yves, Anne,

ainsi que Claire, Emmanuelle, Jean, Laurent-Noël, Sidonie, Pierre, Marie-Pierre, Bruno, Jean-Baptiste, Pierre-Etienne, Cyrille, François-Régis, Anne-Laure, Isabelle, Béatrice, Pierre-Lou, Fanny, Théophile,

ainsi que Pierrette, Charlotte, souhaitent à

Pierre et Blanche

un joyeux anniversaire pour leurs soixante ans de mariage.

01034 Belley.
01265 La Cluse.

Décès

– On nous prie d'annoncer le décès du

médecin général Jean HUBERT,

survenu le 25 juillet 1993, dans sa quatre-vingt-huitième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale le jeudi 29 juillet.

De la part des familles Hubert, Brut, Delescluse, Saborin, Monnier et Gaud.

Mme Pierre Hubert,
18, rue du Refuge,
78007 Versailles Cedex.

– Mme Bernard Manlhiot, son épouse,
M. et Mme Denis Neveux,
M. et Mme Jean-François Manlhiot, ses enfants,
Nicolas, Guillaume, Gabrielle, Anne-Laure, ses petits-enfants,
M. et Mme Jean Manlhiot leurs enfants et petits-enfants,
Ses frère, belle-sœur, neveux et nièces,
Ses oncles, tantes, cousins et cousines,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès subit de

M. Bernard MANLHIOT,
chevalier de la Légion d'honneur, chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 28 juillet 1993, à l'âge de soixante-trois ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 2 août, à 16 heures, en l'église Saint-Martial des Martres-de-Veyre, suivie de l'inhumation au cimetière des Martres-de-Veyre (Puy-de-Dôme).

13, rue de la Corniche,
78270 Rolleboise.

– Mme Suzanne Penners, son épouse,
M. et Mme Michel Ordas,
M. et Mme Antoine Piwnik,
Mlle Matilde Ordas,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès, le 24 juillet 1993, de

M. Gabriel PENNERS,
conseiller commercial de France (H), officier de l'ordre national du Mérite.

Les obsèques ont eu lieu le 28 juillet, dans la plus stricte intimité, à Fumay (Ardennes).

Remerciements

– Mme Jean-Robert Bauquis,
Ses enfants,
Et toute la famille,
touchés par les témoignages de sympathie reçus de tous ceux qui ont pris part à leur tristesse, les prient de trouver ici l'expression de leur reconnaissance.

2, rue Jules-Supervielle,
64000 Pau.
La Coggia Martina,
Route de Piccio-Vaggia,
20137 Porto-Vecchio.

– Poitiers.

Mme Jean Pitié,
Ses enfants et petits-enfants,
Et toute sa famille,
remercient très sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur peine et leur ont témoigné des marques de sympathie et d'amitié lors du décès de

M. Jean PITIÉ.

Condoléances

– M. et Mme François Ameli,
M. et Mme Anvar et leurs enfants,
M. et Mme Olivier Chazoule,
M. et Mme Stéphan Chenderoff,
Mlle Sophie Drozdz,
M. et Mme Christophe Lavergne,
Mme Marion Sarraut,
Mlle Julie Van Hoolandt,
profondément affectés dans leur cœur par le décès de

HAZRATE-SHEIKH,
(Malek Jan Nemati Elahi),

partagent la douleur de la famille de cette très haute personnalité spirituelle.

Anniversaires

– A la mémoire de

Yankel OKSENBERG,

trente-neuf ans, déporté sans retour à Auschwitz le 31 juillet 1942 par le convoi no 13.

Parti de Pithiviers (Loiret) où, parce qu'il était juif, la police de Vichy l'avait interné après l'avoir raflé.

Suzanne, Béatrice, Renée,
ses filles,
Ses gendres et petits-enfants,
n'oublient pas.

WEEK-END D'UN CHINEUR

Regain d'intérêt pour la broderie

Dans toute l'Europe, la mode du linge et des tissus anciens sévit depuis fort longtemps, et les collectionneurs venaient justement s'approvisionner en France, là où ce secteur intéressait très peu de monde. Aujourd'hui, cette tendance commence à s'inverser, d'où des ventes spécialisées de plus en plus nombeuses. A Saint-Valéry-en-Caux, samedi, les amateurs auront un choix de linge de maison dix-neuvième ou début de siècle, avec et sans broderies. Surpiquées ou ajourées, elles embellissent les pièces d'étoffe de multiples motifs et font monter les prix. Des parures de lit en fil (du lin très fin) avec un drap brodé sur le rabat et deux taies assorties ornées d'un rappel du motif principal, sont estimés entre 800 F et 1 200 F. Il faut compter entre 1 500 F et 2 000 F pour une parure rehaussée de «Richelieu», des motifs découpés aux contours rebrodés au point de bourdon, courant au dix-neuvième siècle. Un drap isolé, joliment brodé, vaut autour de 400 F, et les modèles sans décor en lin plus épais se vendent entre 50 F et 100 F pièce, généralement par lots. Toujours pour la maison, des nappes damassées sont proposées entre 500 F et 1 000 F avec leurs serviettes assorties, six, douze ou vingt-quatre suivant la taille ; mêmes prix pour les napperons que l'on présente souvent par lots de dix ou quinze. Plutôt pour les collectionneurs, des châles en soie dix-neuvième provenant de costumes régionaux normands atteindront sans doute entre 600 F et 800 F.

CATHERINE BEDEL

Ici et là

Ile-de-France et environs

• Samedi 31 juillet

Provins, 14 heures : mobilier, objets d'art.

Plus loin

• Samedi 31 juillet

Bourg-en-Bresse, 20 h 30 : tableaux anciens et modernes, mobilier ; Marseille (Cantini) 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; Saint-Valéry-en-Caux, 14 h 30 : linge, dentelles et affiches.

• Dimanche 1er août

Bourg-en-Bresse, 15 heures : mobilier, objets d'art ; Granville, 14 h 30 : tableaux, curiosités, marines ; Les Andelys, 14 h 30 : mobilier, orfèvrerie ; Morlaix, 14h, tableaux modernes, verrerie contemporaine.

Foires et salons

Monte-Carlo, Apt, Fayence, La Trinité-sur-Mer, Saint-Cast, Saint-Sauveur-en-Puisaye, Lunel (Hérault), Chenoise (Seine-et-Marne)

AGRÉGATIONS

(par ordre alphabétique)

ANGLAIS

Hélène Aji (27e), Bénédicte Alliot (66e), Julian Amalric (136e), Raphaël Amar (124e), Gisèle Argacha-Saffrane Dumur (100e), Philippe Arribet (159e), Nathalie Artignan (42e), André Astruc (92e), Didier Aubert (33e), Marie Aussedat-Stokking (128e), Emmanuelle Avril (18e), Dominique Barbagli (45e), Pascale Barbe-Swendsen (170e), Susan Barrett (20e), Laurence Becel (51e), Myriam Bellehigue (64e), Fabrice Bensimon (177e), Rémy Bethmont (6e), Agnès Beuzelin (139e), Claire Blaise (130e), Eric Boruszak (84e), Philippe Bosc (38e), Laurence Bost (83e), Agnès Botz (43e), Ghislaine Bourrachot (145e), Stéphanie Brochon (51e), Susan Browne (87e), Evelyne Bruandet (25e), Anne-Lorraine Bujon (5e), Nicole Campion-Belan (159e), Camille Cantoni (97e), Hélène Capponi (118e), Frédéric Cathala (140e), Isabelle Cavagna (98e), Isabelle Chanoine (130e), Laurent Charel (38e), Nathalie Chifflet-Viloria (95e), Delphine Cingal-Kresge (94e), Anne Combarnous (114e), Stéphanie Constable-Pavillon (47e), Jacques Constantias (107e), Anne-Marie Costantini (167e), Laetitia Coussement (81e), Françoise Couturier (183e), Nathalie Cunnington (116e), Anne Curtillet-Carpenter (125e), Robert d'Alexis (121e), Florence D'Souza-Deleury (119e), Roselyne Daillencourt-Glorieux (173e), Claude Dassaud-Haas (166e), Corinne David (15e), Anne-Catherine de Bouvier de Cachard-Lobo (17e), Valérie de Clercq (130e), Alice de Dehn (65e), Maurice Deary (109e), Anne Debray (102e), Alain Decang (22e), Jean-François Defosse (53e), Catherine Delyfer (71e), Yasmina Denis (170e), Eric Doumerc Michèle Denis-Yasmina (170e), Eric Doumerc (132e), Marielle Doumit-el-Khoury (58e), Marie Dumont (24e), Corine Duplan (170e), Marie-Françoise Duverger (147e), Karine Empana (16e), Denise Butler-Furner (99e), Sami Ferdjani (111e), Ruth Fialho (75e), Susan Finding-Trouvé (101e),

Stéphanie Flood-Amar (53), Andrey Fogels (13), Sylvie Forgues-Lemoine (159), Anne Fortin (104), Karin Funfrock-Vasak (60), Nicolas Gachon (46), John Gamgee (111), Annie Garcin-Peeters (135), Claudine Giedinger (159), Anne Goarzin (18), Anna Gonzalez (11), Stéphanie Gourdon (183), Monique Gourtray (107), Philippe Gouvet (115), Adrian Grafe (40), Marie-Noëlle Grangeon (106), Mark Gray (25), Franck Grégoire (99), Aurélie Guillain (1), Brigitte Hans (159), Claude Heckel-Boye (15), Marie Herbreteau-Richard (132), Patrick Hersant (35), Claire Heurte (67), Alison Hill-Charamon (23), Louis Hirsch (138), Keith Holmes (56), Hélène Hory (44), Maryvonne Hutchins-Boisseau (70), Jocelyn Jeannerot (30), Isabelle Jeminet (37), Emmanuelle Jespas (174), Michel Jolibois (157), Geneviève Joz-Roland-Chuto (155), Françoise Lachaux (71), Sylvie Lafon (48), Françoise Lafont (36), Claude Laheurte (91), Martine Lambert (121), Stéphanie Lang (41), Sophie Langlais (110), Claire Larsonneur (7), Christine Lazzara (128), Miche Le Grand (57), Françoise Le Jeune (82), Christophe Leroy (120), Virginie Letot (174), Rama Levin Paddeu (157), Patrick Littleton (178), Gérard Lorgos (137), Christine Lorre (180), Laurence Louvet (88), Jacques Mailhos (4), Patricia Maillot (3), Catherine Marcangeli (2), Rodolphe Matas (75), Paul Mercier (111), Isabelle Meseguer (78), Sophie Mesplede (74), Sophie Meunier de Labrouhe de Laborderie (117), Béatrice Monglon (140), Nathalie Moutin (174), Fabrice Nicol (33), Fabienne Niffle (88), Myriam Pariente (147), Catherine Parvitte (125), Jean-Yves Pellegrin (12), Bruno Pescarou (147), Hugues Petit (55), Cécile Petit (67), Amélie Petkova-Noyelle (96e), Maryse Petros (32e), Bruno Petta (167e), Hélène Pharabod (14e), Laurence Pia-Ricœur (164e), Nathalie Poulain (162e), Jean-Jacques Raimondi (84e), Graham Ranger (10e), Florence Raynaud (145e), Sylvie Rebeyrolle (164e), Valérie Requeno (80e), Didier Revest (131e), Elizabeth Richards-Colas (50e), René Richet Bertrand (8e), Margaret Rigaud-Drayton (21e), Jeanne-Marie Riveaux Granger (71e), Eric Rivère (28e), Christophe Robin (88e), Paul Rolland (132e), Patrick Routier (67e), Christiane Roy-Dufour (178e), Eric Sanson (31e), Sophie Seurot (61e), Geoffrey Sockett (59e), Guillaume Tanguy (9e), Emmanuelle TAssy (143e), Martine Taviaux (143e), Patricia Tehami (86e), Anne Tissut (93e), Jean-Yves Tizot (150e), Claude Trahari (169e), Françoise Trinquet-Solery (61e), Marie-Annick Troadec (77e), Monique Trocard-Marcellin (155e), James Trombley (140e), Béatrice Trotignon (29e), Véronique Vareille (19e), Dominique Vey-Henry (153e), Laurence Vigot-Daudin (79e), Jacqueline Ward-Wass (182e), Sarah Warden (48e), Corinne Wecksteen (121e), Weill-Mianowski (63e), Dominique Wimmer (186e), José Wolfer (125e), Loïc Yvinec (153e).

LETTRES CLASSIQUES

Philippe Adjutor (22e), Catherine Apicella (3e), Muriel Avare (62e), Anne Balansard (17e), Laurence Beck (35e), Anne Beguin (94e), Fabienne Bensa (90e), Anne Berlan (32e), Françoise Berthod (74e), Stéphane Bex (4e), Laurent Bibet (46e), Chantal Bludszteju, épouse Bonzom (98e), Anne Boespflug, épouse Alsters (55e), Véronique Bono (18e), Chantal Bonrepaux (81e), Dominique Lucie Boucart (13e), Valérie Bouchet (110e), Christian Boudignon (61e), Michel Boulin (50e), Jean-Marie Bourguignon (102e), Charline Bride (25e), Jean-Patrice Cadeau (107e), Jean-François Canthelou (27e), Fabien Cartron (20e), Denis Cerba (1er), Catherine Chanconie (57e), Marie-Lorraine Colas (82e), Sophie Conte (102e), Sylvain Cornic (84e), Claude Michelle Coutas (111e), Marie-Claire Cruchet (78e), Augustin D'Humières (94e), David Artur Daix (5e), Cécile Dazord (89e), Claire De Lobet (105e), Bérangère Debar (100e), Bernard Debax (30e), Natacha Demoré (69e), Marie-Christine Derouinau (15e), Suzanne Desfray (53e), Stéphane Diebler (2e), Catherine Dolignier (70e), Françoise Duboc (83e), Laure Echalier (45e), Cécile Eynaud (112e), Frédéric Fantasia (23e), Emmanuelle Floury (67e), Christian Frebault (42e), Fabrice Galtier (87e), Isabelle Gassino (18e), Violaine Gaubert (72e), Emmanuelle Gillot (43e), Corinne Girard (56e), Murielle Gossmat (43e), Claire Gosselin, épouse Boussier (8e), Thierry Grandjean (86e), Christophe Guibub (52e), Marie-Laurence Haack (60e), Delphine Hectaridis (63e), Claire Humbert, épouse Debard (68e), Axelle Hureau (41e), Marie-Line Jauffret (71e), Abdelkarim Keroui (58e), Irène Kotcheff (101e), Alexandra Lamoure (80e), Claire Langlois, épouse Mayer (53e), Blandine Le Callet (16e), Esther Leclerc (63e), Virginie Leroux (9e), Michèle Lienhart (93e), Marie-Christine Marcellesi (36e), Isabelle Martinez (28e), Claire Mattei (107e), Fabienne May (96e), Sophia Mekerri (91e), Judith Menget (48e), Claire Micolod (79e), Christelle Mocin (102e), Sophie Mottier (114e), Emilie Nguyen (32e), Florence Niedergang (31e), Muriel Nouaille-Degorce (97e), Marie-Catherine Olivi (14e), Hélène Parenty (12e), Patrice Pellegrin (75e), Frédéric Perrin (106e), Jean-Luc Pestel (26e), Anne Petigny (9e), Emmanuel Plantade (115e), Juliette Pluvinage (39e), Laurence Prevost (28e), Estelle Rauzy (37e), Sophie Regnat (34e), Virginie Renaudat (98e), Jacqueline Richard (77e), Laure Rimboud (47e), Jean-Luc Ristori (51e), Hélène Roubille (85e), Catherine Rousset (20e), Marie-Anne Sabiani (40e), Véronique Sablé (24e), Christine Salvan (65e), Christian Schwentzel (66e), Elisabeth Selva (113e), Dominique Claire Soulès (73e), Eliane Stoffel (91e), Muriel Testoud (38e), Nathalie Thévenet (88e), Anne-Marie Tillet (58e), Anne Isabelle Touboulic (6e), Hélène Tronc (49e), Edouard Valléry-Radot (109e), Emmanuelle Vasek (76e), Fabien Vasseur (7e), Sophie Weiss (11e).

LETTRES MODERNES

Véronique Adam (90e), Isabelle Albertini (141e), Anne-Claude Albespy (143e), Olivier Allain (122e), Christine Allier Huguény-Allier (55e), Christine Alran (117e), Sophie Arnaud (131e), Laurent Arpison (39e), Guy Astic (143e), Catherine Astie (74e), Laurence Aubry (15e), Isabelle Audoin-Labroue (202e), Stéphanie Aurin (50e), Maïté Badbedat de Bona (46e), Cyril Bagros (197e), Stéphane Balota (36e), Caroline Bellanger (58e), Anne Bello (82e), Véronique Benhaim (22e), Sandrine Berthelot (157e), Elisabeth Berthomes (5e), Christophe Billon (1er), Hervé Bismuth (8e), Christine Blondel (29e), Julie Boch (111e), Véronique Bonnefond (44e), Béatrice Bosson (181e), Florence Bouillot (79e), Cécile Boulaire (64e), Céline Bouyer (195e), Stéphanie Brand (150e), Florence Bray (98e), Marianne Briez (153e), Nicolas Brucker (77e), Delphine Brun (178e), Rémy Buniva (56e), Anne-Christine Burlon (85e), Michel Butet (130e), Colette Caous-Decaens (209e), Philippe Cappelle (3e), Hélène Casens-Gomart (166e), Nicolas Castillo (176e), Sophie Chaillou (124e), Judith Chavanne (44e), Olivier Cheronnet (202e), Yves Clavaron (11e), Laurence Clot (142e), Agnès Cochet (56e), Thierry Coffineau (170e), Marie-Dominique Collé (149e), Valérie Combel (105e), Christine Constantis (187e), Mathilde Cortey (50e), Carmela D'Amato-Przybylak (174e), Lucia Da Silva (157e), Isabelle Dambier-Neumann (94e), Marie Darrieussecq (6e), Michel de Boissieu (173e), Alexis De Millerin (196e), Sophie De Meslon (182e), Pascale Debat (178e), Jean-Pierre Delebecq (116e), Denis Devienne (49e), Emmanuelle Devignaud (143e), Marc Dewilde (150e), Frédéric Di Serio (110e), Julien Dieudonné (102e), Eve Diligent (107e), Véronique Dominguez (90e), Florence Doucet (200e), Anne Isabelle Ducloux (42e), Valérie Dupuy (12e), Delphine Dussart (26e), Geneviève Etienne (54e), Cécile Eyraud (171e), Caroline Facq (153e), Marie-Sophie Fagnet (10e), Valérie Fasseur (120e), Maryvonne Favennec-Llopis (115e), Muriel Fercocq (182e), Daniel Filloux (187e), Florence Fontaine (100e), Nadège Fouasson (182e), Eric Francalanza (17e), Catherine Fusillier (112e), Chantal Gachen (197e), Agnès Garrel (32e), Marion Gayot (53e), Marianne Genzling (19e), Pascal Georges (208e), Marie Giacomotto (14e), Dominique Ginestet (46e), Véronique Girard-Gadal (143e), Jérôme Giudicelli (66e), Delphine Gleizes (2e), Sylvère Gobille (193e), Patrice Goujon (85e), Stéphanie Grillon (160e), Stéphanie Gros (152e), Pierre Grouix (105e), Olivier Guerrier (36e), Gaëlle Guyot (107e), Michel Henrichot (127e), Emmanuelle Hoguet (187e), Célia Houdart (62e), Séverine Hubert (85e), Stéphanie Hubert Hubert-Solal (200e), Camille Imbernotte (38e), Nadia Ioualitene (112e), Marianne Jaegle (153e), Marie-Aimée Jean (43e), Elisabeth Jouineau (163e), Thierry Juppont (75e), Marie-Ange Labonne-Daveluy (59e), Jean-Claude Laborie (204e), Jean-Michel Lacour (136e), Vincent Laisney (118e), Sybille Lajus (77e), Claire Lambert (72e), Philippe Lançon (100e), Hélène Laplace-Claverie (13e), Sandrine Laurent (90e), Claudine Le Blanc (52e), Christophe Le Gall (157e), Sylvie Le Glaunec (134e), Geneviève Lebras (191e), Anne Lejeune (132e), Véronique Léonard (35e), Cécile Leperd (171e), Carole Lepert (178e), Serge Linares (122e), Sylvie Loignon (59e), Mireille Losco (7e), Florence Loumagne (174e), Bénédicte Louvat (34e), Stéphane Macé (114e), Gilles Magniont (182e), Jocelyn Maixent (21e), Catherine Marchal (129e), France Marchal (27e), Loïc Marcou (164e), Nicolas Marques (103e), Claudie Arielle Martin (143e), Philippe Maupeu (61e), Anne Michenaud (96e), Judith Mitteau (24e), Nathalie Monin (98e), Cédric Montel (191e), Valérie Naudet (190e), Isabelle Nagarède (182e), Véronique Pagès (136e), Catherine Palaric (84e), Florence Paulhac (71e), Catherine Paulian (16e), Michel Peifer (138e), Valérie Penciolelli (166e), Pierre Perrot (69e), Isabelle Pétraud (166e), Françoise Peyrard-Martin (31e), Vivette Pouzet (28e), Jeanine Prégermain (120e), Valérie Presselin (23e), Jean-François Puff (79e), Marilène Quère (70e), Christophe Ragonneau (109e), Christelle Reggiani (17e), Sabine Reverdy (153e), Lise Revol (20e), Isabelle Ribard (9e), Isabelle Ricaud (207e), Sidonie Rivalin (82e), Cécile Rivault (133e), Yolande Rooryck (39e), Sylvie Rouillé (138e), Dominique Roulland (118e), Jean-Paul Roumegas (41e), Baptiste Roux (164e), Marc Ruggeri (93e), Françoise Sabathié-Baseilhac (125e), Yann Salaun (161e), Géraldine Sauquet (62e), Pascal Saura (193e), Pascal Savel (66e), Véronique Schmitter (234e), Ariane Schreder (3e), Catherine Seferian (32e), Marie-Gabrielle Slama (64e), Nathalie Solomon (95e), Aline Soriano-Giner (85e), Hélène Stricher (81e), Muriel Such (30e), Alexandra Tarrete (25e), Christine Teobaldo (143e), Cécile Thierry (140e), Carole Tilbian (76e), Anne Tinel-Ducros (176e), Serge Toutlouyan (162e), Anne-Sophie Trébuchet (48e), Danielle Treguer-Deuiel (127e), Antigone Trogadis-Lougelin (103e), Jean Urban (66e), Jean-Christophe Valtat (166e), Patricia Verdeau (199e), Didier Verney (96e), Séverine Vicari (135e), Marie-France Vignes (85e), Isabelle Ville (73e), Hoa Hoi Vuong (125e), Alexandre Winkler (206e)

SCIENCES PHYSIQUES

(Option physique)

Olivier Adam (53e), Jean Alexandre (31e), David Aubert (37e), Sandrine Auzary (127e), Christine Baron (106e), Armand Baron (120e), Maryline Baron (83e), Jean-Marie Baudry (68e), Cécile Beaudette (29e), Jean Bel (69e), Patricia Bellier-Duboisière (75e), Thiberge Benois (100e), Nathalie Benoist (51e), Denis Boiron (17e), Marie-Claire Borde (9e), Estelle Boulard (35e), Céline Bouquard (26e), Gérand Bousquet (125e), Jean Boussageon (13e), Thierry Boutry (123e), Pascal Brasselet (2e), Paul Brieugne (133e), Dominique Cadoret (18e), Jean-Philippe Caniparoli (21e), Pierre Célestine (56e), Didier Chapellon (29e), Olivier Chaumette (57e), Philippe Cloup (32e), Didier Coince (64e), Vincent Colin (101e), Francis Collet (61e), Daniel Cordier (55e), Aline Costa (117e), Nicolas Courier (82e), Hubert Coz (112e), Bernard Davodeau (109e), Hubert De Haan (125e), Ivan Delbende (14e), Véronique Delmas (41e), Florence Derouault (59e), Thierry Deruelle (118e), Pierre Desbiolles (3e), Miriam Dockhorn Beckmann (1re), Myriam Donnet (88e), Sylvie Drapier (39e), Hélène Ducasse (92e), Bénédicte Dujarrier (131e), Olivier Durrande (66e), Azeddine Farkadi (89e), Carole Bossard Ferran (98e), Thierry Finot (6e), David Fourvieille (76e), Frédérique Fossati (129e), Laurent Fouquet (16e), Sophie Gaboriau (53e), Fabienne Galzin (69e), Jean-François Garnier (96e), Stéphane Garnier (94e), Annick Garrec (115e), Benoît Gremaud (43e), Pietraru Guiasu (41e), Sylvie Guimiot (34e), Olivier Heres (38e), Chrystel Herigault (114e), Christine Jullien (89e), Brigitte Juncker (52e), Patricia Kayser (20e), Marie-Noëlle Kneib (101e), Agnès Borderies Lacroix (99e), Richard Laffont (122e), Anne Laurens (46e), Yves Lazimi (85e), Annie Le Calvez (3e), Monique Le Cloirec (131e), Alain Le Rille (25e), Eve Le Theno (91e), Anne-Marie Lecaux (78e), Franck Lepelletier (72e), Philippe Lieutaud (47e), Anne-Laure Linden (15e), Florence Longo (128e), Antoine Maigret (67e), Isabelle Maltey (8e), Jean-Luc Martin (77e), Thierry Martin (104e), Sébastien Martinez (45e), Frédéric Masset (7e), Murielle Massotte (123e), Renaud Mathevet (10e), Christophe Mazerat (110e), Dominique Meier (12e), Marc Michalewicz (93e), Jean Monnet (40e), Eliette Gaillard Montels (110e), Denis Mounier (33e), Prebagarane Mouttou (80e), Françoise Nacher Fayolle (62e), Florence Navarre (105e), Philippe Nicolas (116e), Fabrice Noutary (81e), Yolande Oyarzabal (108e), Laurence Pampana (47e), Delphine Parlier Castres Saint-Martin (35e), Diane Parlier (22e), Anne Paulus (79e), Régis Pellerin (84e), Philippe Pelu (58e), Yann Pichon (59e), Patrick Pippo (11e), Benoît Polycarpe (63e), Anne Quenneville Descazal (130e), Gwenaël Raillet (27e), Emmanuelle Raoult (85e), Jean-François Reix (24e), Christian Ricard (121e), Jean Rio (107e), Jimmy Roussel (5e), Laurent Sartre (112e), Nathalie Sauvion (44e), Laurent Schoeffel (49e), Gérard Sene (97e), Bruno Sixou (73e), Nicolas Soligny (101e), Stéphane Straub (95e), Richard Taillet (19e), Anne Teillet (49e), Catherine Tessier (74e), Jean-Michel Thuet (71e), Franck Valmont (28e), Stéphane Verjux (87e), Lionel Vignon (65e), Vincent Wiedemann (119e), Mathieu Zonabend (23e).

(Option chimie)

Anne-Claire Afanassieff (74e), Valérie Andrieux (52e), Marie Arsicault Tamize (22e), Annick Becam (70e), Nathalie Beltran (38e), Arnaud Bihan (46e), Marie-Noëlle Bordreau Kheng (15e), Anne Bosc (65e), Seddik Boucida (15e), Emmanuel Bourdet (21e), Jean-Claude Brenier (55e), Eric Brongniart (72e), Régis Calba (76e), Stéphanie Cerdan (45e), Thierry Chevalley (19e), Anne-Gwenaelle Cudennec (61e), Béatrice Deflesselle (32e), Frédéric Delaunay (44e), Emmanuel Demont (11e), Dominique Deprost (26e), Florence Desanges (14e), Siegfried Devoldère (42e), Arnaud Dreyfus (76e), Akonom Duquesne (60e), Yael Ellouby (69e), William Escudier (48e), Catherine Faven (29e), Pascale Foulcher (51e), Lionel Fraisse (43e), Eric Frankenberg (50e), Laurent Garcia (73e), Fabienne Gauffre (15e), Yann Gravouil (49e), Vadim Hatton (39e), Karine Hamo (33e), Olivier Horner (24e), Valérie Hurtaut Cavyn (53e), Elena Ishow (25e), Jean-Luc Jourdan (23e), Max Latevi Lawson Daku (20e), Gaëlle Le Crocq (35e), Anne Le Guern Laborde (75e), Anne Loppinet (40e), Stéphane Mauny (1er), Christelle Maraux (40e), Agathe Marecaux (7e), Jean-Pierre Marquigny (36e), Catherine Mamheld (34e), Bruno Merilhou (47e), Christine Meyer Madeleine-Dupuich (13e), Philippe Morin (62e), Corinne Myt (76e), Karine Ozette (9e), Delphine Pailler (30e), Alain Peyro (70e), Victor Policarpo (37e), Olivier Prieur (6e), François Ravetta (10e), Carole Rebecchi (67e), Leonardo Rico Y Calderon (2e), Isabelle Rimlinger (64e), Vincent Robert (5e), Juliette Roose (76e), Christophe Rossard (62e), Sophie Sadou (8e), Anouk Simonet (18e), Nathalie Socquet-Clerc (12e), Sébastien Sourisseau (67e), Françoise Thevenon Vassiaux (65e), Jean-Louis Tinas (57e), Christine Trabado (55e), Cyrille Train (3e), Virginie Trentin Leclercq (30e), Christelle Vermeersch (4e), Jérôme Vimal (27e), Marie-Claude Wermeister Simon (57e), Stanislas Wilk Laurent (59e), Christophe Yemsi (53e), Valérie Zinck (28e).

ADMISSIONS AUX GRANDES ÉCOLES

Ecole normale supérieure de Fontenay-Saint-Cloud

(par ordre de mérite)

LANGUES VIVANTES

Virginie Gohin (1re), Fabrice de Poli (2e), Inès Dakhli (3e), Laurence Baxs (4e), Emmanuel Loriot (5e), Anne Pallandre (6e), Pauline Lavagne (7e), Nathalie Zimpfer (7e), Aurélie Duthoo (9e), Alexandre Stutzmann (10e), Sophie Fermigier (11e), Wolf Feuerhahn (12e), Fanny Platelle (13e), Clarisse Berthezène (14e), Frédéric Prot (14e), Sacha Zilberfarb (16e), Frédéric Dalleas (17e), Yolaine Cellier (18e), Delphine Pasques (18e), Céline Vie (20e), Laili Dor (21e, à titre étranger), Myriam Kryger (21e), Luis Seabra (21e), Aline Cuillierier (23e), Elisabeth Franck (24e), Maud Gaultier (24e), Jean Szlamowicz (24e), Christine Roger (27e), Guillaume Coatalen (28e), Salvatore Lista (29e), Mélanie Pierrard (30e), Cécile Deramond (31e), Valérie Jennet (31e), Agnès Delage (33e), Francesca Reuter (34e), Pascale Fravalo (35e), Alice Boulanger (36e), Astrid Moitrieux (37e).

LETTRES

Anne-Marie Gouidou (1re), Delphine Seris (2e), Sabine Cornudet (3e), Aude Tincelin (3e), Erell Guillemer Néel (5e), Geneviève Hélène Pruvost (6e), Stéphane Larche (7e), Françoise Dervieux (8e), Natacha Samuel (8e), Nadia Cernogora (10e), Emmanuelle Lambert (11e), Jean-Pierre de Giorgio (12e), Elisabeth Le Bohec (12e), Nathalie Banduceau Nathalie (14e), Hélène Kuntz (15e), Marthe Segrestin (15e), Alexia de Oliveira Gomes (17e), Jean Graziani (18e), Hélène Campaignolle (19e), Michael Desprez (19e), Renaud Bret-Vitoz (21e), Henri Quantin (21e), Emmanuel Viret (21e), Marie-Sophie Ferdane (24e), Sébastien Bauer (25e), Marc Vervel (25e), Françoise Le Borgne (27e), Fabienne Dumontet (28e), Jocelyn Huchette (28e), Lise Wajeman (28e), Marguerite Baux (31e), Aurélie Filipetti (32e), Xavier Person (33e), Isabelle Schlichting (33e), Laura Naudeix (35e), Martine Buffet (36e).

SCIENCES HUMAINES

Raphaëlle Branche (1re), Etienne Anheim (2e), Julien Loiseau (3e), Edouard Colignon (4e), Guillaume Cuchet (5e), Justin Vaïsse (5e), Aude Berviller (7e), Alban Gonord (8e), Philippe Koenig (9e), Christophe Bailler (10e), Hakim El Karoui (11e), Marion Bonnecaze (12e), Elodie Milles (12e), Samuel Deckkerck (14e), Laurent Gissi (14e), Nathalie Hertzberg (16e), Meriem Ababsa (17e), Vincent Azoulay (17e), Jean-François Mondot (19e), Eléonore Mathiot (20e), Christophe Beal (21e), Karine Tisseyre (21e), Antoine Alex Gros (23e), Myriam Coyras (24e), Antoine Hatzenberger (24e), Jeanne Tocqueville (24e), Raynald Belay (27e), Alexis Michaut (27e), Jean-Damien Po (27e), Nicolas Launois (30e), David Fauquemberg (31e), Perrine Le Roy (32e), Caroline Milan (32e), Philippe Drieux (34e), Renand Le Goix (34e), David Larre (36e), Claire Crignon (37e), Marie Hivergneaux (37e), Matthieu Letourneux (37e).

Ecole normale supérieure de Cachan

(concours 1re année) - (par ordre de mérite)

MATHÉMATIQUES (A1)

Eric Schost (1er), Stéphane Oselka (2e), David Rupprecht (3e), Jean-Marie Lapeyre (4e), Jean Messerlin (5e), Charles Favre (6e), Karim Helal (7e), Isabelle Bouchoule (8e), Pierre Carlotti (9e), Benoît Roman (10e), David Delaunay (11e), Jean-François Dat (12e), Pierrick Gaudry (13e), David Emond (14e), François Beguin (15e), Nicolas Drogi (16e), Alexis Monier (17e), Emmanuel Blanc (18e), Charles Boubel (19e), Alfred Leung (20e), Denis Petrequin (21e), Bruno Morel (22e), Pierre Grinspan (23e), Magali Grassin (24e), Sauvignon (25e), Thomas Lorin (26e), Bruno Marteau (27e), Jean-Yves Gay (28e), Samuel Bachelot (29e), David Bouffet (30e), Tony Charbonnier (31e), Nicolas Vlerik (32e), Frédéric Lana (33e), Jean-Marc Pinvidic (34e), Sébastien Revoirard (35e), Vincent Jacquemin (36e), David Ferrand (37e), Matthieu de Sandro (38e), Rodolphe Bouchaud (39e), Franck Moreau (40e), Pierre-Yves Hugo (41e), Ugo Cres (42e), Olivier Maurel (43e), Frédéric Giraud (44e), Gaël Alory (45e), Sébastien Viardot (46e), Jean-Christophe Monfray-Mazza (47e), Thierry Samin (48e), François Drouin (49e), Stéphane Dagorean (50e), Anne Sergent (51e), Bertrand Guyvarc'h (52e), Jean-Luc Bucaille (53e)

PHYSIQUE - PHYSIQUE APPLIQUÉE CHIMIE (A2)

Sébastien Bize (1er), Laurent Marsal (2e), Stéphane Aubert (3e), François Ghersi (4e), Vincent Renvoizé (5e), Patrick Charmont (6e), Julien Aubert (7e), Laurent Meignin (8e), Arnaud Ludovic (9e), Patrick Hennebelle (10e), Frédéric Mabitat (11e), Marc Lacazedieu (12e), Jean-François Leger (13e), Jean-Claude Hild (14e), Anthony Oundjian (15e), Cédric Bardot (16e), Christelle Poux (17e), Hélène Duclusaud (18e), Ludovic Berthier (19e), Hugues Mesnil (20e), Sébastien Revirand (21e), Valérie Alezra (22e), Christina Sizun (23e), Alexandra Viel (24e), Fabrice Piron (25e), Nicolas Schlosser (26e), François Vandenbrouck (27e), Gilles Gaudin (28e), Jean-Marc Urbain (29e), Gabriel Fruit (30e), Dominique Gayrard (31e), Joël Azoulay (32e), Olivier Thomas (33e), Hubert La Rochefoucauld (34e).

BIOCHIMIE GÉNIE BIOLOGIQUE (A 3)

Marie-Hélène Muller (1re), Marlène Moussa (2e), Laurent Lacroix (3e), Aitana Perea (3e), Blandine Doligez (4e), Anne Roumier (5e), Jean-Baptiste Boule (6e), Deborah Prevot (7e), Thierry Galvez (8e), Pascale Giraudet (9e), Jérôme Musseau (10e), Nicolas Candron (11e), Jérôme Tourret (12e), Elise Cau (13e), Vanessa Malier (14e), Sandrine Caze (15e).

CONCOURS B - OPTION A, PRÉPA T

Nicolas Vandenberghe (1er), Jean-Come Lanfranchi (2e), Stéphane Joulain (3e), Nicolas Jaffres (4e), Olivier Loiseau (5e), Pierre-Alain Gilles (6e), Jean Saposito (7e), Christophe Bouvet (8e), Maud Vincienne (9e), Noël Brunetière (10e), Olivier Thomas (11e), Christophe Gonin (12e), Fabien Pacaut (13e), Frédérick Bonnavand (14e), Philippe Lusson (15e), Guillaume Rivron (16), Olivier Bareille (17e), Gilles Cordier (18e), David Dubuc (19e), Luc Fombonne (20e), Philippe Michalski (21e), David Boquet (22e), Laurent Brégeault (23e), Jérôme Bruyère (24e), Fabrice

CONCOURS B - OPTION B, PRÉPA TA

Mickael Pons (1er), Christophe Auberty (2e), Vincent Betis (3e), Laurence Larmier (4e), José Gomes (5e), Frederick Vergne (6e), Gaetan Cournez (7e), Thierry Astie (8e), Guillaume Le Guern (9e), Olivier Bavay (10e), Laurent Ayrault (11e), Laurent Leclercq (12e).

CONCOURS B - OPTION C. PRÉPA M/P

Louis Ratier (1er), Dominique Busson (2e), Fabrice Barbe (3e), Boris Desmorat (4e), Anne Keromnes (5e), Benoît Granet (6e), Gaëtan Bigot (7e).

EEA GÉNIE ÉLECTRIQUE (B4)

Pierre-André Guénégo (1er), Benoît Diard (2e), Sandrine Le Coq (3e), Yann Le Bihan (4e), Yann Collette (5e).

ARTS - CRÉATION INDUSTRIELLE (C)

Yannick Le Pape (1er), Guillaume Martin (2e), Pascal Navarro (3e), Marielle Granjard (4e), Caroline Salagnac (5e), Sophie Cornaille (6e), Agnès Fresnel (7e), Elisabeth Perget (8e), Sophie Sétune (9e), Jérôme Thibault (10e), Christine Dilland (11e), Florence Poirier (12e), Dolorès Florès (13e).

ÉCONOMIE ET GESTION

Romaric Morin (1er), Olivier Catherine (2e), Frédéric Meyer (3e), Cécile Joseph (4e), Anne Risterucci (5e), Stéphane Sentucq (6e), Marie Battistel (7e), Caroline Azar (8e), Loïc Fourot (9e), Karine Angel (10e), Myriam Archilla (11e), Anne Cressard (12e), David Dalem (13e), Anne Chauvin (14e), Eric Maurus (15e), Nicolas Cauchy (16e).

ÉCONOMIE ET GESTION (D2)

Evariste Lefeuvre (1er), Graziozi Rota (2e), François Durel (3e), Jean-Baptiste Le Hen (4e), Florence Moschetti (5e), Armelle Monsion (6e), Isabelle Lamouroux (7e), Olivier Droit (8e), Katy Châtillon (9e), Pierre-Emmanuel Couralet (10e), Stéphane Jean (11e), Stéphanie Milcent (12e), Marie Marques (13e), Christophe Marcoux (14e), Christelle Baron (15e), Bertrand Sergot (16e), Olivier L'Haridon (17e), Jean-Yves Barbier (18e), Véronique Remy (19e), François Deltour (20e), Stéphanie Menia (21e), Alexandra Laffitte (22e), François Perrin (23e), Elisabeth Bougnon (24e), Michel Mourer (25e), Marie Deroide (26e), Jean Cartier (27e), Dominique Vetro (28e), Carole Zambotto (29e), Fabrice Larceneux (30e), David Reigney (31e), Viviane André (32e), Anne-Sophie Cases (33e), Vincent Bignon (34e), Elodie Bessi (35e), Charlotte Guenard (36e).

SCIENCES SOCIALES (D3)

Pierre François (1er), Nathalie Etchart (2e), Laure Bonnaud (3e), Gilles Bastin (4e), Magali Robelet (5e), Marion Tournier (6e), Emmanuelle Rivat (7e), Caroline Vincensini (8e), Benjamin Richard (9e), François Guchet (10e), Nadège Planson (11e), Alexis Spire (12e), Gaëtan Viallard (13e), Sébastien Durier (14e), Séverine Mengny (15e), Marielle Plesse (16e).

LANGUES ÉTRANGÈRES (E)

Nathalie Zimpfer (1re), Laili Dor (2e), Clarisse Berthezene (3e), Eva Sibony (4e), Cécile Prévost (5e), Henri Delorme (6e), Cécile Montaron (7e).

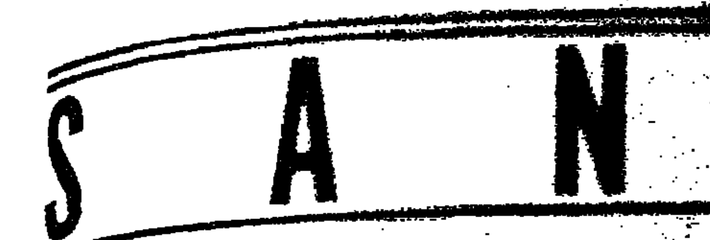
JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 30 juillet 1993

DES DÉCRETS

– no 93-964 du 29 juillet 1993 relatif au montant minimum de l'allocation aux adultes handicapés en cas d'hospitalisation et modifiant le code de la Sécurité sociale ;

– no 93-965 du 29 juillet 1993 relatif à la participation des assurés sociaux aux tarifs servant de base au calcul des prestations en nature de l'assurance-maladie et modifiant le code de la Sécurité sociale.



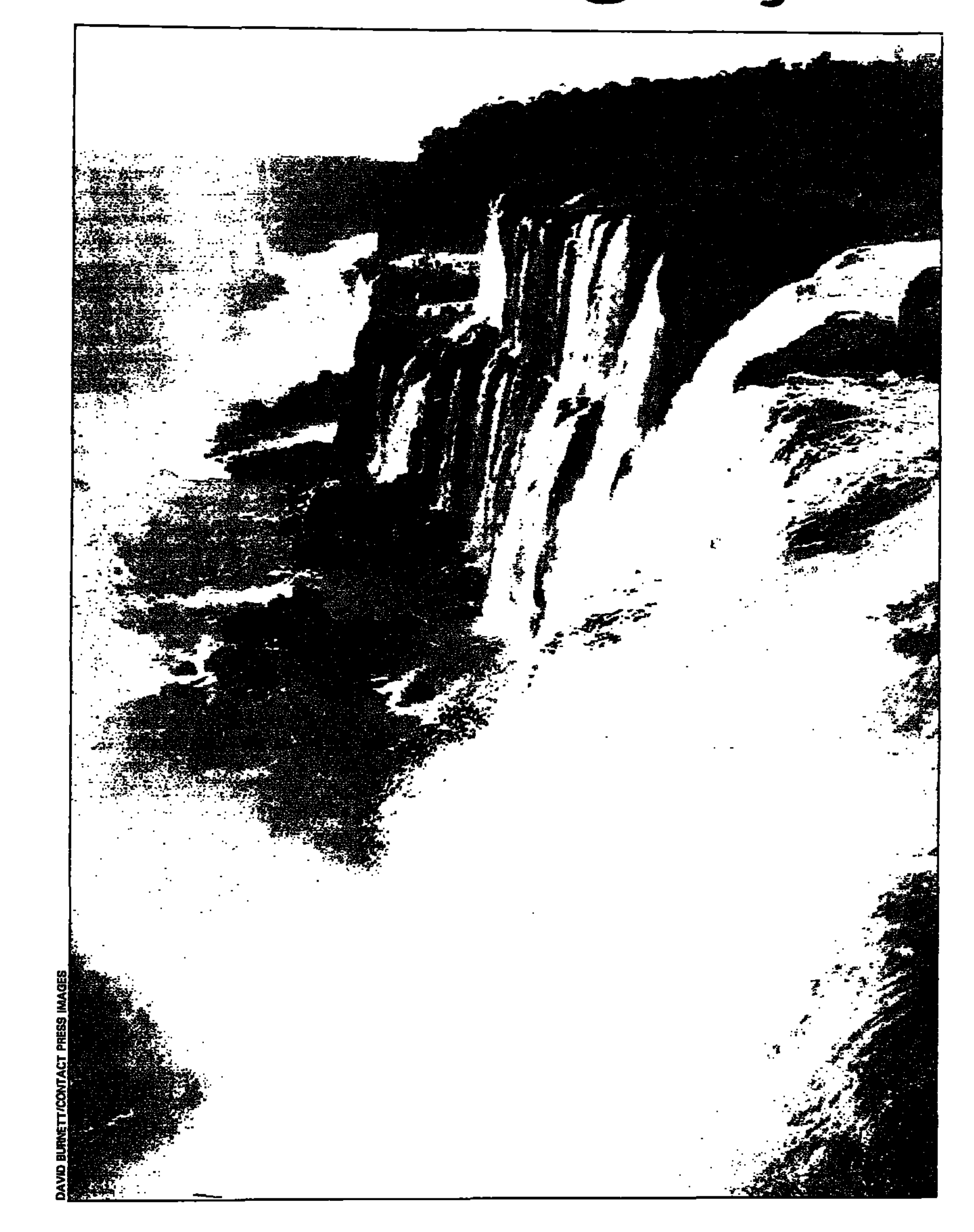


Le Monde

S A N S • V I S A

Foz-de-Iguaçu des chutes en or

Foz-de-Iguaçu, ville brésilienne de deux cent mille habitants, avec une porte sur le Paraguay et une sur l'Argentine. Et les chutes. Une attraction mondiale. Une mine de devises.


DAVID BURNETT/CONTACT PRESS IMAGES

FOULARD rouge autour du cou, ceinturon *(guaiaque)* autour du ventre, les hommes font tinter leurs éperons et portent le pantalon bouffant *(bombache)* qui leur donnent un peu l'air de janissaires. Les femmes et les fillettes, elles, arborent des robes à collerette. Dans cette salle des fêtes de Foz-de-Iguaçu, le vendredi soir, jour où l'on perpétue l'esprit gaucho, est aussi sacro-saint que la messe dominicale. Autour de la piste de danse en bois, on dîne en famille. Sur les tables, recouvertes d'une nappe à carreaux bleus, la louche remplit les assiettes avec de gros carrés de viande bouillie. Au mur, des fresques virgiliennes, avec les noms – à consonance européenne – des généreux donateurs de la salle, rappellent fermement que le travail de la terre est, ici, l'œuvre des émigrants.

Jean-Pierre Le Bourlegat, colon au Parana, agent consulaire de France à Foz-de-Iguaçu, prend ses fonctions très au sérieux. *« Nous avons souvent des réceptions. Je fais les changements de gouverneur. Récemment nous avons eu le roi de Suède... Et puis, j'ai reçu M. Hernu, en 86 ou 87, je crois, et aussi M. Lecanuet, en 76. »* Pied-noir, originaire du Maroc, il est arrivé dans la région, au début du boom agricole, dans les années 60. *« Il n'y a pas beaucoup de gens qui sont arrivés ici, avant moi. A l'époque, Foz comptait seulement quelques milliers d'habitants et la forêt vierge était partout. »*

Aujourd'hui, Foz-de-Iguaçu compte plus de deux cent mille habitants. Et nul doute que la réussite est promise à cette ville qui n'en est qu'à ses balbutiements. Il y a des cités qui meurent d'avoir trop vécu. D'autres, peut-être, comme ici à Foz, naissent trop vite, dans un désordre fébrile. La ville a d'abord eu sa période « Far-West », avec ses défrichements agricoles massifs. Puis sa période « aménagement », avec la construction du barrage d'Itaïpu. Aujourd'hui, avec une porte ouverte sur le Paraguay et une autre sur l'Argentine, elle est promue au rang des futures places fortes de ce grand Marché commun des pays du Sud. Enfin, Foz n'a qu'à se baisser pour ramasser la manne touristique des chutes d'Iguaçu. Cela fait beaucoup d'atouts. Trop peut-être.

Le barrage d'Itaïpu, sur le Parana est un lieu démesuré, où la conversation se fait en mètres cubes/seconde et en mégawatts. Pourtant, les ingénieurs ont de délicates attentions. Ainsi prennent-ils le temps, entre deux lâchures, aussi impressionnantes que les chutes elles-mêmes, d'élever des alevins dans des aquariums. Histoire de repeupler le Parana. L'énergie produite par le barrage est égale à celle que pourraient produire dix réacteurs nucléaires. Les Brésiliens, qui aiment les comparaisons plus imagées, disent qu'avec les matériaux et le béton coulé pour ce « monument » on aurait pu construire deux cents stades de la taille de celui de Maracana.

Itaïpu étant à cheval sur la frontière entre le Brésil et le Paraguay, ses constructeurs ont respecté, jusque dans le détail, cette particularité géographique. Ainsi la salle des commandes, qui se trouve au milieu de l'ouvrage, est-elle coupée en deux par la frontière, matérialisée au sol par un fin liseré. Et l'esprit de coopération entre les deux pays, qui a présidé à l'édification du barrage, se traduit, assure-t-on, jusque dans le nombre des ingénieurs – égal de part et d'autre – qui se relaient aux commandes du monstre. De belles dispositions prises au temps où le Brésil entretenait des liens étroits avec le général-président Stroessner et où les deux pays s'étaient lancés dans des programmes de développement communs.

Le barrage, réplique sans complexes aux chutes d'Iguaçu, dont le panache de vapeur s'élève audessus de la forêt, plus en aval. Au spectacle de ces cataractes, le visiteur croit assister à l'une de ces scènes constitutives de l'univers, à l'un de ces grands fracas décrits dans la Bible. Créé dès 1939, le Parc national de l'Iguaçu (185 000 hectares), qui gère les chutes (inscrites par l'UNESCO, en 1986, au patrimoine mondial de l'humanité), canalise sans trop de peine, jusqu'ici, le flot des visiteurs. Sans oublier, en prime, un peu de pédagogie. Mais saura-t-il résister à une pression touristique croissante ?

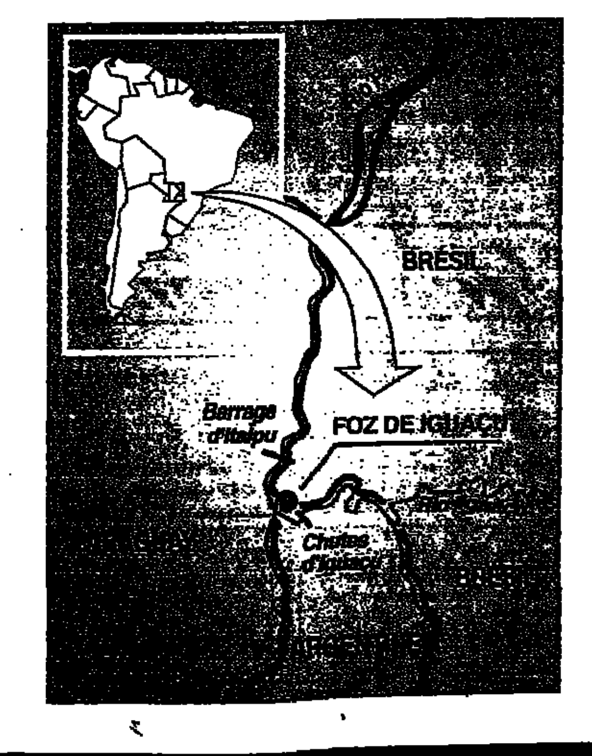
On peut voir les chutes d'en haut, du ciel, mais le plaisir est alors trop bref et trop brutal. Mieux vaut s'en approcher par le bas, suivre une dramaturgie. Par un sentier, on descend à travers la forêt, jusqu'au fleuve. Mygales aux poils gris et rougeâtres, iguanes à la lenteur condescendante, papillons au vol ivre, perroquets dubitatifs, surveillent la progression des marcheurs. Un instant, on se sent zoologue. *« A mon épaule gauche*, notait l'un d'eux au siècle dernier, *est suspendu mon fusil à double canon. Dans la main droite, je tiens mon filet ; à mon côté gauche est accroché un sac de cuir à deux poches, une pour la boîte à insectes, l'autre pour la poudre ; à mon côté droit est suspendue ma carnassière, munie de courroies pour accrocher lézards, serpents, grenouilles ou gros oiseaux ; à ma chemise est fixée une pelote avec des épingles de six tailles différentes... »*

Arrivé à pied d'œuvre, le touriste est hissé sur une embarcation. Puis il remonte des eaux fuyantes, tandis que la rumeur s'enfle. Au sommet de la ligne des arbres, un toucan amorce un vol lourd. Jadis, des cohortes de jésuites empruntèrent ces eaux, à la recherche d'âmes à convertir. Et ils crurent toucher aux portes de l'enfer... Au détour d'une courbe, le monde, soudain, perd sa belle ordonnance et se bouscule comme au moment de la création. *« Les cataractes,/dans un fracas de blancheurs,/foncent en mille fumantes perpendiculaires/violentes comme si elles voulaient/traverser le globe de part en part./Les cordes où s'accroche l'esprit, mauvais nageur,/se cassent au ras de l'avenir. »* Ainsi s'exprimait Supervielle, face au spectacle d'Iguaçu (1).

De notre envoyé spécial

Régis Guyotat

(1) *Gravitations*, de Jules Supervielle, coll. « Poésie », Gallimard.



Guide

• Foz-de-Iguaçu est une ville de l'Etat brésilien du Paranaz, sur le fleuve du même nom, à la frontière de l'Argentine et du Paraguay, à 1 500 kilomètres au sud-ouest de Rio-de-Janeiro (deux heures d'avion environ). Le barrage d'Itaïpu, présenté comme *« le plus grand barrage du monde »*, est situé en amont de Foz. Les chutes d'Iguaçu sont à 50 kilomètres en aval, sur le fleuve du même nom, peu avant la confluence de ce dernier avec le Paranaz. La compagnie aérienne brésilienne Varig (tél. : 47-23-55-44) propose actuellement un Paris-Rio à 6 650 F A/R, un tarif promotionnel qui implique un séjour minimum sur place de treize jours. De son côté, Air France (tél. : 44-08-24-24) propose Rio cinq fois par semaine à partir de 6 400 F (tarif Jumbo Charter). Depuis Rio, Varig assure trois vols quotidiens avec Foz-de-Iguaçu (380 dollars).

La visite des chutes peut s'effectuer depuis Rio en une seule journée, à condition de se contenter d'un simple coup d'œil. La meilleure façon (mais pas la plus économique) de découvrir le site est de s'installer, en plein cœur du parc national, à l'Hôtel des Cataractes, qui appartient au groupe Varig. La chambre simple y coûte 89 dollars, la double 99 et la triple 139. Avec vue sur les chutes ! Possibilité d'un survol du site en hélicoptère. Le départ est situé à quelques mètres, en contrebas de l'hôtel. Coût : 50 dollars. Autre temps fort du séjour : la remontée du fleuve jusqu'au pied des chutes. Ajoutez 25 dollars. Ne pas oublier la visite du côté argentin qui revient à environ 15 dollars. Un ensemble d'activités organisées au départ de l'hôtel. On peut, enfin, visiter le barrage d'Itaïpu.

Renseignements auprès de l'agence Passages, 27, avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris, tél. : (1) 47-23-55-44. On peut également consulter l'agence de voyages Equinoxiales (2, rue de l'Exposition, 75007 Paris, tél. : 47-53-71-89), spécialiste des voyages « à la carte » au Brésil. •

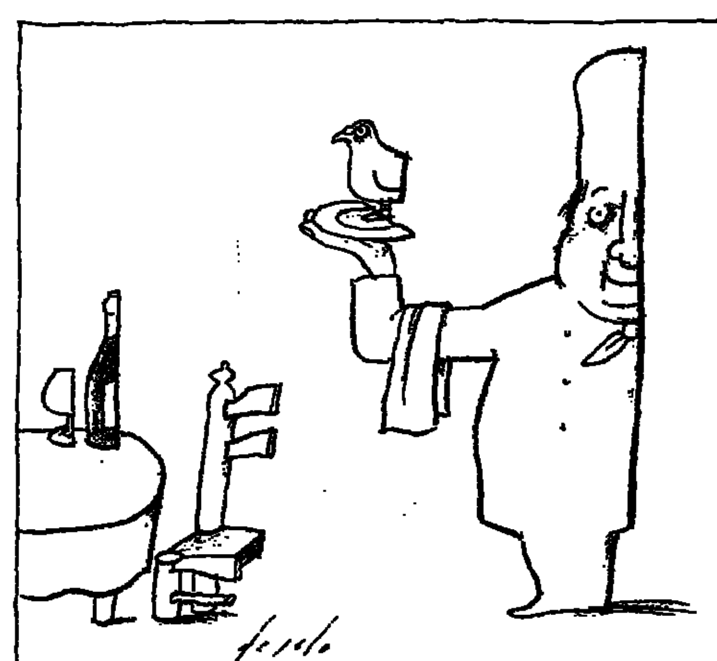
RÉGATIONS

SSIONS AUX GRANDES ÉC

École normale supérieure de Fontenay-Saint-Cloud

École normale supérieure de Cachan

Le pigeon dans l'assiette



LISANT l'excellent bouquin de Jean des Cars, *la Princesse Mathilde* (Perrin édit.), j'y apprends que cette dernière (chez qui, plus tard, on devait si mal manger, à en croire les Goncourt), alors jeune fille, échangeait avec son frère sa part de pigeon contre un morceau de veau. N'était-ce point déprécier ce volatile qui, même en dehors de sa version « sauvage » (palombe ou ramier) peut, bien élevé, se révéler bien agréable à déguster. Surtout jeune (le pigeonneau !) lorsqu'il a la peau rosée où légèrement bleutée selon son origine, le croupion dodu et la chair fondante !

Auguste Escoffier, dans son *Guide culinaire* (1), précise que l'on ne doit employer en cuisine que de jeunes sujets ayant atteint leur complet développement, ajoutant : « *Un sujet d'une année doit être considéré comme un vieux pigeon et rigoureusement écarté de toute préparation culinaire autre que des farces.* » C'est pourquoi il use du terme pigeonneau pour les quelque quarante recettes qu'il donne. Aujourd'hui, peut-être parce que les bons pigeons sont chers, peut-être aussi parce qu'ils sont moins « goûtés » de la clientèle et de ce fait plus rares sur les cartes, ils y sont facturés solidement.

Et, surtout, cela autorise des restaurateurs malins à ne proposer que des demi-pigeons (l'autre année, dans une maison renommée de la Côte, mon épouse s'est vu servir quasi juste une aile de l'oiseau-piège (à grand prix, qui mieux est). C'était peut-être pour illustrer l'expression argotique « se faire pigeonner » ? En tout cas j'imaginais un « ajout » concluant la fable de La Fontaine :

Deux pigeons s'aimaient
[d'amour tendre
Un troisième survint...
Cela fit six portions !

Découverts ces beaux et bons oisillons de moins d'un an, de bon et sain élevage « fermier », reste à les cuisiner. La recette qui vient aussitôt à l'esprit est celle, classique, du pigeon rôti aux petits pois. Je ne sais plus quel humoriste, se promenant aux Tuileries et voyant s'abattre à ses pieds un vol de pigeons, leur proposait gentiment : « *Venez à la maison, il y a des petits pois qui vous attendent !* »

« *Mettons aux petits pois l'oiseau cher à Cypris* », ajoutait Dumas qui, dans son *Grand Dictionnaire de cuisine*, propose une quinzaine de recettes : à la broche, à la crapaudine, au sang, au blanc, etc. Jean des Cars ne nous dit point comment étaient apprêtés ceux proposés à la petite Mathilde mais une chose est sûre : ils étaient servis entiers ! Ce n'est que depuis quelques années qu'il est proposé en moitié sur les cartes ! Mais, dans les bonnes maisons, entier et déposé, il reste un plat de choix. Ainsi, chez Lasserre, le pigeon André Malraux. D'environ 300 grammes, l'animal est vidé, désossé du côté du dos (mais en ne l'incisant que jusqu'au milieu !) puis farci d'un mélange de lardons, condiments (échalotes hachées, thym, laurier, épices), cèpes en dés, foie gras de canard, crêtes de coq, salsifis et enfin cuit en sautoir, au four, avec une noix de beurre. Il se révèle excellent. Au point que, le nom de Malraux intervenant peut-être aussi, il s'en vend une cinquante par semaine.

En province, on le trouve plus aisément sur les cartes. A Caen c'est *Aux Echevins* (35, route de Trouville, tél. : 31-84-10-17). A Roanne, chez les Troisgros, vous aurez le choix, selon l'occasion, entre le pigeon à la gousse d'ail en chemise et les pigeonneaux « sable doré » (nappés d'une sauce mie de pain rissolée) tandis que Daguin, à Auch, propose quelquefois un pigeon rôti à l'ail confit et à la tomate douce. Et qu'à *L'Oustau de Baumanière*, J.-A. Charial mitonne en saison ses pigeons à l'ail nouveau accompagnés d'un gratin de brocolis. Enfin, à Crissier (2), près de Lausanne, Freddie Girardet « compote » un pot-au-feu (un demi-oiseau de 400 grammes par convive) qui fait parler de lui. Il me fait penser à la compote de pigeons que sert Mme Clapart à ses invités (lire *Un début dans la vie* de Balzac) et qui était, dit l'auteur : « *D'un goût à faire croire que les anges l'avaient surveillée.* »

La Reynière

(1) Le livre d'Escoffier, ainsi que celui d'Ali-Bab, viennent d'être réédités chez Flammarion.

(2) C'est chez Girardet que l'on fêtera en septembre le trente-cinquième anniversaire de la revue gourmande helvétique *Plaisirs, Gastronomie Magazine* de René Gessler.

TÉLEX

Mieux connaître Troyes. Jusqu'au 29 août, le public est invité, à travers dix expositions consacrées au patrimoine, aux métiers, à l'architecture, à l'urbanisme et à l'art contemporain, à mieux connaître la ville de Troyes. Renseignements à la Maison du Boulanger, 42, rue Paillot de Montabert, tél. : 25-43-55-00.

Tivoli, à Copenhague, l'un des plus anciens et des plus célèbres parcs d'attractions du monde (ouvert seulement quatre mois et demi, il accueille 4,5 millions de visiteurs par an), fêtera ses cent cinquante ans le 15 août. A cette occasion, une grande exposition se tiendra, du 29 juillet au 28 octobre, à la Maison du Danemark, sur les Champs-Elysées, à Paris, ville où le fondateur du parc, Georg Carstensen, trouva l'essentiel de son inspiration. Seront présentées toute une série d'affiches décrivant non seulement l'histoire du jardin, mais reflétant également l'évolution de l'art pictural européen. Renseignements à l'ambassade du Danemark au 44-31-21-21.

Réserver son vol en juillet ou en août, décoller entre le 1er septembre et le 30 novembre, rester sur place sept jours minimum et quatre-vingt-dix jours maximum, revenir entre le 8 septembre et le 15 décembre, telles sont les conditions fixées par le voyagiste Forum Voyages (renseignements au 47-27-36-37 pour Paris, 05-05-36-37 pour la province) pour bénéficier de tarifs promotionnels à destination de Washington (2 260 F A/R), Chicago (2 490 F), Miami, Orlando et La Nouvelle-Orléans (2 825 F), Los Angeles ou San-Francisco (3 280 F). A noter qu'une fois émis, les billets ne peuvent être ni modifiés ni remboursés.

ESCALES

Les écrans de Poitiers

Au-delà d'objectifs ambitieux et de résultats fièrement proclamés (225 000 visiteurs en 1987, 1,3 million en 1992, et la création, depuis sa fondation, en 1985, de 7 500 emplois sur un total de 15 000 pour l'ensemble de la région), le Futuroscope se présente d'abord et avant tout comme *« le parc européen de l'image »*, thème de ce complexe de loisirs né aux portes de Poitiers de la volonté d'un homme, René Monory, président du conseil général de la Vienne et actuel président du Sénat. Si l'inspirateur du projet est aujourd'hui le second personnage de l'Etat, son *« bébé »* revendique une position de leader, à l'avant-garde des technologies de la communication.

Dernier né de cette course permanente à l'innovation, l'Imax Solido, procédé cinématographique unique au monde qui restitue, sur un écran hémisphérique de 800 m², une image géante en relief grâce à l'utilisation simultanée de deux films de 70 mm (le format des films de cinéma est de 35 mm) et de deux projecteurs de 180° projetant des images séparées pour l'œil droit et l'œil gauche. Muni de lunettes à cristaux liquides permettant de reconstituer une seule image en trois dimensions, le spectateur est ainsi plongé au cœur du film présenté depuis le 2 juin, *Echos du soleil*, qui mêle scènes réelles et images de synthèse pour illustrer la façon dont la photosynthèse convertit l'énergie du soleil, emmagasinée par les plantes avant d'être restituée aux êtres vivants. Si l'argument ainsi développé passe sans doute au-dessus de la tête du spectateur moyen, l'effet obtenu n'en est pas moins surprenant, qui voit chacun tenter, dans l'obscurité, de capter les divers objets qui semblent virevolter dans la salle.

Cette nouvelle attraction (le parc, dirigé par Daniel Bulliard, met un point d'honneur à renouveler chaque année ses spectacles) dispute la vedette au Tapis magique. Inauguré en 1992, ce dernier utilise un double système Imax (deux écrans, l'un vertical, l'autre horizontal, de 700 m² chacun) qui donne au spectateur, assis sur un plancher de verre, la sensation de voler ou de flotter sur une image qui défile sous ses pieds, au fil du fabuleux voyage (près de 3 000 km) des papillons « monarques » en route vers leurs quartiers d'hiver, quelque part au cœur des montagnes du Mexique. A peine a-t-on le temps de reprendre ses esprits que le Kinemax voisin (première salle Imax en France) vous invite, sur un écran géant de 600 m², à embarquer, tel Nils Holgersson, le jeune héros du *Merveilleux voyage à travers la Suède* de la Suédoise Selma Lagerlöf, sur le dos d'une famille d'oies sauvages du Canada en route vers la Floride.

De quoi donner le tournis au plus boulimique des cinéphiles, à la fois comblé et menacé d'une overdose d'images dans cet univers où l'on passe d'un écran à l'autre, des puits de pétrole en feu de la guerre du Golfe (sur un écran semi-sphérique de 180°) à l'Andalousie (sur les 312 m² des neuf écrans d'un cinéma circulaire) *via* un safari au Kenya en relief (grâce, également, à des lunettes spéciales) ou une découverte des grands parcs nationaux d'Espagne et du Venezuela. Avec, également, un film interactif où le spectacteur peut intervenir dans le déroulement de l'histoire en choisissant parmi les scénarios qui lui sont proposés. Quant aux amateurs de sensations fortes, ils sont invités à prendre place sur des sièges mobiles, montés sur vérins hydrauliques, avant de se lancer dans une plongée vertigineuse le long des galeries de « la mine du diable ». Festin royal, presque trop copieux, avec, également au menu, deux hectares de jeux pour les jeunes, une promenade au fil de l'eau à travers l'Europe et un spectacle aquatique permanent qui, la nuit venue, se transforme tous les soirs du mois d'août puis les samedis, jusqu'au 11 septembre, en une « symphonie des eaux ». Un site à découvrir du haut des 45 m de la gyrotour qui offre une vision panoramique du parc et permet d'apprécier l'architecture futuriste de chacun de ses pavillons.

Etape idéale sur la route des vacances, le Futuroscope justifie un séjour plus long, un forfait famille incluant l'entrée du parc, l'hébergement dans l'un des quatre hôtels économiques du site et la restauration. Le parc qui, tant en matière d'organisation que de décoration, n'a rien à envier à Euro Disney, est ouvert de 9 heures à 19 h 30 en juillet (21 heures jusqu'au 5 septembre), le prix d'entrée s'élevant à 120 F pour les adultes, 90 F pour les cinq/seize ans (200 et 150 F pour deux jours), celui du spectacle laser (gratuit pour les personnes ayant visité le parc dans la journée) à 35 F et 15 F. Le Futuroscope est accessible par la route (RN 10 ou autoroute A 10, 330 km de Paris), le train (une heures trente de Paris-Montparnasse en TGV avec taxis-navettes de la gare pour 35 F A/R) et l'avion (aéroport de Poitiers-Biard à dix minutes). Informations au 49-49-30-10. A consulter, le Guide Bleu (Hachette) sur Poitiers qui propose six promenades pour découvrir les richesses de la ville et consacre un chapitre au Futuroscope (45 F).

Remonter l'Hudson

Un voyage qui commence à New-York par un tableau accroché dans l'aile américaine du Metropolitan Museum, parmi les œuvres de paysagistes américains nés avant 1876. Une pirogue glisse paisiblement sur le fleuve Missouri. Le regard du trappeur invite au périple à travers une nature nimbée de la lumière dorée de l'été indien. Le voyage se déroule d'ailleurs du 19 au 26 septembre, au moment, justement, où la forêt nord-américaine se teinte de rouge et d'ambre.

Le lendemain, ce n'est pas le Missouri qu'on longe mais les rives de l'Hudson, au charme duquel Washington Irving fut le premier grand écrivain new-yorkais à succomber. On visite son domaine, Sunnyside, une maison qui mêle style romantique et style gothique. Non loin, Lyndhurst, construit pour le roi du chemin de fer, Jay Gould. Après la découverte du « style fédéral » (balustrades sculptées, porte ornée d'un portique semi-circulaire), dont Boscobel est l'un des plus purs fleurons, après l'Académie militaire de West-Point et les visites de Hyde Park (maison de Franklin D. Roosevelt) et des ateliers de Thomas Cole (créateur de la Hudson River School) et de son élève Frederick Church, la quatrième journée est marquée par une croisière sur l'Hudson, à bord du Rip Van Winckle. Sans oublier une incursion à New-Paltz, célèbre pour la plus vieille rue du pays et une communauté de huguenots français.

Poursuite du pèlerinage littéraire avec la visite, à Hartford, des maisons de Mark Twain et de Harriet Beecher-Stowe, auteur de *la Case de l'oncle Tom*. Un périple qui s'achèvera à Boston, l'Athènes de l'Amérique (Museum of Fine Arts, collection Worcester Museum), avec, non loin de là, Concord (l'âge d'or de la littérature de la Nouvelle-Angleterre symbolisé par Henry D. Thoreau et Emerson, ancêtres des écologistes), Salem (les trésors extrême-orientaux du Musée Peabody, la « maison aux sept pignons » qui inspira Nathaniel Hawthorne) et le Cape Ann Museum, riche des marines du peintre Fitz H. Lane. Un voyage sur les pas des peintres et écrivains du XIXe siècle, des gratte-ciel new-yorkais aux vieilles auberges et maisons anglaises de Boston, des monts Castkills jusqu'aux plages de l'Atlantique, en compagnie de Mme Annette Bonnet, professeur, auteur d'une thèse de doctorat sur la littérature et la peinture américaines de cette époque. Huit jours, 13 500 F par personne en chambre double et demi-pension, en hôtels 4 étoiles, avec l'avion et les transferts terrestres.

Renseignements auprès de Koré Voyage, 86, bld des Batignolles, 75017 Paris ; tél. : 42-93-28-58.

P. F.

Semaine gourmande

La Table de Pierre

Pierre Darrieumerlou, sud-ouestissime joueur de rugby, a trouvé en Alain Carrère, rugbyman des casseroles, un chef de qualité. Leur joli restaurant à terrasse est de ceux qui feront recette au mois d'août. Avec un grand choix d'entrées (60 F), de plats (100 F) et de desserts (50 F), les spécialités du pays, l'andouille de Bidache en salade, la piperade, les chipirons à l'encre, les calamars, etc.

Avec aussi le jambon de Bayonne, le foie gras, la rascasse en parrillada, un excellent filet d'agneau au curry et menthe fraîche. Outre le gâteau basque et la tourtière landaise, on retrouvera ici, avec le soufflé, la vieille et oubliée confiture de vieux garçon. Et sur commande ttoro, paella et cassoulet sont à votre service. Ainsi qu'à la carte des vins l'irrouléguy. Compter 250/300 F pour un dépaysement fastueux.

▶ **La Table de Pierre du 116, boulevard Pereire (place Maréchal-Juin). Tél. : 43-80-88-68. Fermé samedi midi et dimanche. A.E.-D.C.-C.D.**

Le Grenadin

Patrick Cirotte est l'un des meilleurs chefs de la capitale, encore que modestement retiré (avec son épouse à la gracieuse réception) dans la petite rue de Naples. Ce Berrichon astucieux propose quatre menus : Spontané (188 F), Légèreté (238 F), Séduction de l'été (298 F) et Confiance (320 F), parmi lesquels j'ai apprécié les rillettes de lapereau au gingembre, la rosace de canard aux salsifis, l'émincé de foie gras frais de canard sur lit de carottes. Bons vins, notamment venus du Sancerrois.

▶ **Le Grenadin, 44/46, rue de Naples, Paris 8e. Tél. : 45-63-28-92. Fermé samedi et dimanche et semaine 15/8. Carte bleue.**

L. R.

Exotisme des Bouches-du-Rhône

Contournant les stéréotypes, un ouvrage collectif invite à arpenter les derniers sentiers non battus de la Camargue aux Alpilles.

LE parrainage lourdement officiel, le ton intello de certaines plumes, le parti pris d'insolite claironné d'entrée de jeu, il y avait de quoi indisposer dans ce guide qui n'en est surtout pas un, dans ce faux livre de voyage à travers *« les »* patrimoines du si mal connu département des Bouches-du-Rhône où, en outre, se situe la ville la plus turbulente de France, Marseille (« le Monde des livres » du 14 mai).

Et puis, au gré de la lecture, on se rend compte que nombre des signatures convoquées sont allées bien plus loin que tout ce qui a été commis depuis longtemps sur ce morceau maritime de la Provence, que ces signatures démontrent avec séduction, surtout pour le lecteur plus familier de Bali ou Bangkok, que de la Crau, ce mini-Sahara jeté entre Alpilles et Méditerranée, à la Sainte-Baume, refuge de la Madeleine non pas de Proust mais de Jésus, se déploient de véritables paysages exotiques, c'est-à-dire d'où surgissent encore des surprises, bref le dépaysement. Les coauteurs ont finalement eu raison d'avoir mis en exergue l'insolite de ce patrimoine.

Ainsi, cette Camargue, à elle seule véritable bouche du Rhône, envisagée pour une fois sans petits chevaux immaculés (quel increvable poncif depuis *Crin-Blanc*, film de 1953 dû au brave Albert Lamorisse !), sans gitaneries, sans (né) *fast-food* planqué dans les roseaux, mais une Camargue comme celle qu'on retrouve au bac de Barcarin, *« sous l'autorité du fleuve »*, une Camargue de flamants roses non bagués, non



Entre Arles et Marseille, un vrai désert ignoré : la Crau.

FABIENNE BARRE

numérotés, non observés, une Camargue avec des vraies pistes dures au dos et... et nous ne vous dirons pas la suite.

Le mal est déja accompli pourtant puisque *« c'est marqué dans un livre »*, mais au moins lisez-le si vous voulez arpenter les derniers sentiers non battus de la pauvre Camargue livrée à toutes les modes, à toutes les laideurs, à toutes les laideurs fricardes et, néanmoins, l'ouvrage le montre amplement, encore secrètement vierge bien qu'ultra-menacée.

D'autres raretés seront peut-être plus durables dans cette Provence livrée à tous les ravages d'un tourisme bâclé. Elles seront plus durables du moins tant qu'on n'aura pas trouvé les moyens d'empêcher l'Arlésienne d'attraper son insolation amoureuse entre Les Baux et Arles... Là on est transporté dans des sites dantesques, inconnus, rayés de « drailles ».

De quoi ? Ah ! vous n'êtes pas du Midi ? Vous ne savez pas ce que c'est que ces drailles-là ? j'allais vous renvoyer encore chez le libraire mais non, ne vous inquiétez pas, les drailles, ce sont – au milieu de ce *campus lapideus*, né jadis d'une pluie de galets envoyée par Jupiter contre les ennemis d'Hercule, – les chemins de transhumance ovine remontant, dans le terroir arlésien, non pas comme on l'écrit emphatiquement encore ici et là à une *« immémoriale Antiquité »*, mais tout bêtement aux quinzième ou seizième siècles.

C'est-à-dire à cinq ou six grands vieillards de nous, comme rétorquait de Gaulle quand on lui parlait du *« temps très lointain »* de Jeanne d'Arc... Conservateur de ce précieux patrimoine rural, Jean-Claude Duclos nous en livre les plis et replis et nous fait voir cette Crau déshéritée et partiellement souillée par la plus vaste décharge de France et de Navarre, comme un riche raccourci de l'histoire provençale, inédit et vivifiant.

Ainsi que dirait l'autre, ce travail collectif est, « globalement », une réussite. Décidons donc d'oublier le charabia de quelques « brebis » galeuses et dévoilons, avec plaisir et profit, ces Bouches-du-Rhône, le plus exotique sans nul doute de nos départements...

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

► ***Du dinosaure au cabanon, approche insolite des patrimoines des Bouches-du-Rhône*, ouvrage collectif (vingt-neuf auteurs). Présentation de Lucien Weygand, président du conseil général des Bouches-du-Rhône, et de Claude Bussière, préfet des Bouches-du-Rhône. 310 p., 100 F, Actes Sud.**

Inventaire périgourdin

A toutes les gourmandises que le Périgord peut satisfaire s'ajoute, désormais, celle d'un beau livre qui le célèbre et guide les pas des visiteurs (1 400 000 en 1991). Sous l'égide de Dominique Richard, une équipe d'enquêteurs a fouillé le terroir pour en tirer, dans la meilleure veine journalistique, le maximum d'informations dans tous les domaines auxquels s'intéresse un honnête homme, avec le souci de répondre à toutes les préoccupations d'un hôte de passage : de la connaissance de la préhistoire à celle de l'actualité, de l'amour des monuments au sens du confort, du goût du luxe à la maîtrise des dépenses, de la grande table au casse-croûte le plus authentique dans sa simplicité. A l'évidence, les guides connaissent bien le pays, où ils vivent, et en décrivent avec d'autant plus de chaleur les richesses connues et les attraits cachés qu'ils en dévoilent aussi les pièges et les petits travers. Ils en racontent les mille et un châteaux, sortent volontiers des circuits balisés, s'y retrouvent dans les crus, ne se laissent pas berner par le premier foie gras venu et ne perdent jamais de vue les habitants et un certain art de vivre en Périgord.

A. L.

► **Guide *Dordogne-Périgord*, éd. Fanlac, 438 p., 159 F.**

Invitations à la marche

Parmi les amateurs de beaux paysages, les passifs se contentent de contempler, de la fenêtre de leur voiture ou du balcon d'un belvédère, voire en se promenant au fil d'un ouvrage abondamment illustré, avec l'avantage d'y trouver un ciel toujours bleu. Les actifs préfèrent entrer dans le vif du sujet, respirer les paysages qui défilent au rythme de leurs pas et ajouter au plaisir esthétique celui d'un effort physique savamment dosé. Les premiers et les seconds devraient trouver leur bonheur dans la collection « Montagne-randonnée », éditée par Glénat et dirigée par Pascal Sombardier. Les uns en raison d'une iconographie généreuse, les autres grâce aux cartes et itinéraires sélectionnés à leur intention. Des randonnées dépourvues de difficultés techniques majeures. Pour chaque parcours sont données les informations essentielles : point de départ, durée (de une à six heures), difficulté (trois niveaux) et dénivelée. Dernières régions explorées, les Pyrénées (entre Garonne et Méditerranée) avec quarante-cinq randonnées d'une journée dans les Pyrénées-Orientales, en Ariège, en Andorre et dans les provinces espagnoles de Gerone et Lerida ; les cols du parc de la Vanoise avec une cinquantaine de parcours et les sentiers de Provence, entre Ventoux et Verdon, dans le Lubéron, vers la Sainte-Victoire ou le massif de Sainte-Baume, jusqu'en Camargue, dans les paysages qui inspirèrent Cézanne et Van Gogh, Giono et Pagnol. Autant d'invitations à la marche, à consulter avant de partir, leur format (22 × 28,5 cm) excluant, malheureusement, d'en faire des compagnons de voyage.

A.-M. M.

► ***Les Plus Belles Randonnées des Pyrénées*, de Jean-François Devaud, 176 p., 280 F. *Les Cols du parc de la Vanoise*, de Pascal Urard, 176 p., 280 F. *Les Sentiers de Provence*, de Jean-François Devaud, 176 p., 280 F. éditions Glénat.**

La France à moto

La moto permet de visiter la France d'une façon originale. Elle incite en effet à musarder sur les petites routes, nez au vent pour humer tous les parfums de la nature. Elle autorise aussi les haltes les plus imprévues pour admirer un paysage, ou pour s'attarder sur un site. Elle cuvre souvent des balades par des petits sentiers inaccessibles à d'autres modes de transport. Imaginé par des passionnés, le *Guide du motard* propose des circuits insolites à travers les principales régions touristiques de l'Hexagone. Circuits qui privilégient ces petites départementales dont les virages rebutent bien souvent les automobilistes. Le guide signale aussi les petits relais sympas et les *villages blottis au fond des vallées*. Il indique évidemment les réparateurs de motos les plus fiables et n'oublie pas de recommander aux motards de vérifier soigneusement leur plein d'essence... les pompes se faisant de plus en plus rares en rase campagne.

C. de C.

► ***Le Guide du motard*, éd. Vents d'Ouest, 344 p., 79 F.**

L'Amérique en vedette avec les guides de voyage des éditions Ulysse. Au menu, plusieurs guides consacrés au Canada *(Québec 93, Gîtes du passant, les Villes de Montréal et de Québec, la Gaspésie et les îles de la Madeleine, l'Ontario* et *la Colombie-Britannique)*, aux Etats-Unis (Nouvelle-Angleterre, Disney World, Floride, l'Etat de New-York) ainsi qu'au Mexique et au Costa-Rica. Deux guides *traitent de la randonnée* pédestre au Québec et dans le nord-est des Etats-Unis. Des ouvrages distribués en France par Vilo (25, rue Ginoux, 75015 Paris) et l'Astrolabe (46, rue de Provence, 75009 Paris).

« Stamboulimies ». Aux vacanciers partant pour la Turquie et souhaitant, dans l'ancienne Constantinople, aller au-delà des stéréotypes des guides, il est conseillé de se munir de « Stamboulimies », brillant numéro spécial des *Carnets de l'exotisme* consacré aux écrivains et artistes d'hier et d'aujourd'hui inspirés par la métropole du Bosphore (n° 11, juillet 1993, 150 p., ill., 120 F, éd. Le Torii, BP 93, 86003 Poitiers. Distribution à Paris par les éditions de L'Harmattan et Kailash). D'Edmond About à Nedim Gursel, de Pierre Loti aux lettres inédites en français du sultan Abdulmedjid II, de Lamartine au peintre moderne Claude Lagoutte (1935-1990) dont le séjour stambouliste – au cours duquel il exécuta notamment une commande de dessins pour le supplément du *Monde* sur la Turquie du 13 décembre 1986 – a été reconstitué minutieusement par l'universitaire bordelais Robert Coustet (avec croquis inédits de Lagoutte).

Un dictionnaire pour la Bretagne. Conçu par Valéry d'Amboise, auteur, photographe et éditeur (Editions d'Amboise, 722, chemin de la Gabre, 06690 Tourrette- Levens), ce dictionnaire de la Bretagne recense sites et communes, *montagnes et rivières figurant* sur les cartes existantes ainsi que les personnages (les natifs de la région sont privilégiés) ayant marqué ou marquant encore la vie politique, artistique, sportive, scientifique, militaire et économique locale. Un travail d'érudition qui s'inscrit dans une collection de dictionnaires régionaux dont huit des vingt-deux tomes prévus sont parus : *Dauphiné* et *Ardèche*, *Languedoc-Roussillon*, *Lyonnais*, *Midi-Pyrénées*, *Pays de la Loire*, *Savoie* et *Provence-Alpes-Côte d'Azur*. En coffret, 432 p., quatre mille définitions, six cents illustrations en couleurs, 295 F. Renseignements au (16) 79-72-63-00.

Un guide inédit offert par Hertz-France à ses clients optant pour les formules « vacances » ou « week-end » avec une voiture de catégorie B minimum. Intitulé « Itinéraires en France », conçu et rédigé par le Guide du routard (Hachette), il présente des itinéraires de un, deux ou trois jours au départ de vingt-six villes de l'Hexagone à vocation touristique. Y figurent *événements historiques* et sites à découvrir ainsi que vingt-six cartes des régions couvertes. Un guide diffusé par les quatre cent vingt agences du réseau Hertz.

Des isles Caraïbes aux oasis de Perse

Les Mémoires d'un dominicain grand siècle, amateur de rhum, ou celles de deux Anglais arpentant la Route de la soie apportent quelques nouvelles recettes de piquants voyages immobiles.

CE n'est pas vain archaïsme que d'avoir placé deux mots obsolètes, « isles » et « Perse », en tête de cette recension puisque les livres concernés nous font remonter vers le temps où ces terres portaient lesdites appellations...

Le Père Jean-Baptiste Labat était un pas banal sujet ensoutané de Louis XIV. Sous prétexte d'amener au *« vrai Dieu »* et à la France les *« idolâtres »* d'Afrique noire et d'Amérique cuivrée, il se fit dominicain et surtout voyageur et chroniqueur des faits et dires « exotiques », parfois les moins susceptibles d'attirer un ecclésiastique... Ses textes sur les Antilles vers 1700, succès de librairie sous Louis XV, lus avec délice encore par Chateaubriand ou Morand, étaient introuvables depuis longtemps dans des éditions abordables.

Avec la version du *Voyage aux isles*, présentée par Michel Le Bris, on dispose désormais de la plus succulente relation – succulente par la langue employée et les événements relatés – sur les « isles » au Grand Siècle. Tout n'y fut pas « grand » certes, à commencer, on le sait, par l'esclavage – mais comme aime à le répéter Maxime Rodinson, ne jugeons pas nos ancêtres à l'aune de nos propres préjugés ou principes !

Contentons-nous de les observer ! De la fabrication du rhum, au demeurant hautement améliorée par Jean-Baptiste Labat, aux « pirates européens unis », en passant par le « dressage » des pauvres gens transportés d'Afrique et les curiosités des mœurs et de la nature aux Caraïbes, on s'instruit à chaque ligne avec ce religieux anticonformiste au point de se livrer aux joies du canoë indien, voire de vouloir faire échapper un criminel...

Témoignage de première main encore, sur l'esclavage, mais au moment où, du moins pour les Européens, il devient pratiquement interdit, que celui de Théodore Canot, dans ses *Confessions d'un négrier*. Cet orphelin d'un grognard napoléonien, devenu mousse par misère, allait être l'un des derniers passeurs de *« bois d'ébène »* entre Afrique et Antilles, entre 1820 et 1840, lorsque ce « métier » devint de plus en plus dangereux.

SURNOMMÉ « Poudre-à-Canon », *maître Théodore* n'était pas qu'un baroudeur océanique sans peur ni scrupules. Comme Labat, il avait reçu le don d'une plume nerveuse et réfléchie. Rien ne le rebutait dans ses descriptions, que ce soit les mauvais (ou les bons) traitements réservés aux Noirs achetés sur les côtes africaines, les mutineries féroces, les abordages sanglants, les plaisirs et maladies à Cuba espagnole ou en Guinée pas encore française. Cependant, là où Canot excelle vraiment, c'est dans la description, rarement tentée et presque jamais réussie, des roitelets arabisés du continent noir intérieur ou celle des princes autochtones du littoral, de leurs cours, de leurs us, de leurs luttes intestines et surtout de leur rôle dans la vente aux Occidentaux durant deux siècles, des captifs de guerre ou des condamnés de droit commun, voire des innocents enlevés par seul esprit de lucre.

Si on a trouvé un peu trop éprouvants ces deux récits, on pourra, en compagnie de leur humour natif, se lancer sur *la Route d'Oxiane*, de Robert Byron, ou pister *le Pèlerin de Samarcande*, de Geoffrey Moorhouse. Ces deux Britanniques, le premier en 1933, le second en 1989, parcoururent en solitaires l'Asie centrale, à la recherche des étapes effacées de la Route de la soie, des influences politico-architecturales perses ou russes. Dans ces steppes aussi arides que magnifiques, au fil des caravansérails ruinés ou des banlieues neuves concentrant *« toute la tristesse du monde »*, nos deux philosophes de la randonnée, sans idéologie ni acrimonie, savent partout dénicher le personnage local inénarrable, le minaret ou le mausolée de grand faiseur oubliés dans le désert depuis dix siècles, la notation historique ou contemporaine amenant le sourire ou même le franc éclat de rire. La *détente absolue*, le dépaysement garanti sans bouger de chez soi.

POUR jeter quelques gouttes de douceur sans mièvrerie sur ces Antilles souvent cruelles ou cette Asie musulmane bien des fois tragi-comique, ouvrons *Méditerranée*, de Gabriel Conesa. Ce modeste pied-noir portant noble moustache blanche a su, grâce à des vers classiques manipulant un vocabulaire rare, faire surgir une émotion renouvelée de ce sujet archi-rebattu qu'est l'Algérie natale perdue. Une Algérie toujours aux paysages grandioses et aux tempéraments bien trempés et où les *« nuits rudoyées de pétards »* d'il y a trente ans ressemblent à s'y méprendre à celles d'aujourd'hui, sans parler des *« garnements en guerroye de football »*. Avec pour règle de vie la *« communion de la minute »*, ce « savoir-profiter » de l'instant, ce *carpe diem*, privilège commun à tous les suds, des Antilles à la Perse *via* la Méditerranée.

J.-P. P.-H.

► ***Voyage aux isles – chronique aventureuse des Caraïbes – 1693-1705*, de Jean-Baptiste Labat, présentation de Michel Le Bris, Phébus, 460 p., 148 F.**

► ***Confessions d'un négrier – les aventures du capitaine Poudre-à-Canon, trafiquant en or et en esclaves – 1820-1840*, de Théodore Canot. Texte établi par Marthe *Nouguier*, préface de *Michel* Le Bris, introduction de Malcolm Cowley, Payot-Voyageurs, 260 p., 64 F.**

► ***La Route d'Oxiane*, de Robert Byron, traduit de l'anglais par Michel Petris, préface de Bruce Chatwin, Payot-Voyageurs, 380 p., 72 F.**

► ***Le Pèlerin de Samarcande – Un voyage en Asie centrale*, de Geoffrey Moorhouse, traduit de l'anglais par Cathia Holmes, Phébus, 205 p., 118 F.**

► ***Méditerranée*, suivi de *Alger natale*, de Gabriel Conesa, éd. Saint-Germain-des-Prés, 115 p., 70 F.**

Les Caraïbes à la loupe avec les Guides Baedeker (169 F, Hachette) qui comptent vingt-cinq titres avec la sortie de l'Allemagne (réunifiée), de la Corse, de Berlin et de Paris. D'Antigua aux îles Vierges, les composantes de l'arc caribéen, classées par ordre alphabétique, font, enfin, l'objet, en 664 pages et soixante-huit plans et cartes, d'une description détaillée, surtout pour la Jamaïque, Cuba, la Martinique et la Guadeloupe. Privilégiés, l'héritage culturel et la littérature. Jointe au guide, la grande carte pliée (point fort de la collection) est, ici, particulièrement bienvenue.

Bridge

nº 1545

LA MÉDAILLE D'OR DES POLONAIS

Quand une équipe remporte un championnat, on publie en général ses coups brillants. Aujourd'hui, cependant, on va montrer un chelem chuté par le déclarant polonais et gagné par le déclarant hollandais. Mais la sévère défaite (5 à 25) qui en a résulté n'a pas entamé le moral des Polonais, ni leur cohésion, et il est bien dommage que les Français n'aient pas eu la même attitude dans l'adversité.

♠ A V 8 4
♡ A 4
◊ 10 2
♣ R 8 6 3 2

♠ 5 3
♡ R D 8 7 3 2
◊ R 7 6
♣ D V

♠ 10 9 2
♡ V 10 9 6
◊ V 9 5 3
♣ 9 4

♠ R D 7 6
♡ 5
◊ A D 8 4
♣ A 10 7 5

Ann. : S. don. Tous vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
Muller	Lesn'ki	De Boer	Martens
1 ♣	1 ♡	contre	passe
3 ♣	passe	4 ♣	passe
4 ◊	passe	4 ♡	passe
4 ♠	passe	4 SA	passe
5 ♠	passe	6 ♠	passe...

Ouest (Lesniewski) ayant entamé le Roi de Cœur, le déclarant a pris avec l'As et il a donné *deux* coups d'atout sur lesquels les deux adversaires ont fourni. Il a ensuite coupé le 4 de Cœur et a joué le 5 de Trèfle sur lequel Ouest a fourni la Dame de Trèfle. *Comment Muller en Sud a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM A PIQUE contre toute défense alors qu'il ignorait où était le Valet de Trèfle ?

Réponse :

Le déclarant rejoua Trèfle du mort et, Est ayant fourni le 9, *fallait-il mettre l'As* ou faire l'impasse au Valet ?

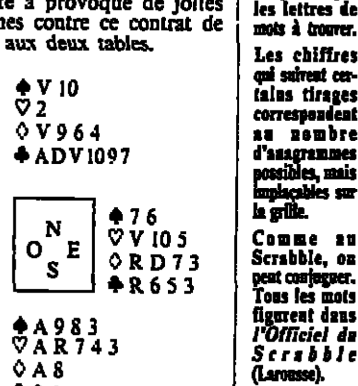
Muller, finalement, trouva la solution : *il fit l'impasse* car, même si elle échouait, le chelem pourrait encore être réussi si Ouest n'avait plus d'atout, et c'est ce qui arriva car Ouest, après avoir fait le Valet de Trèfle, *dut rejouer* Cœur pour la défausse d'un Carreau et la coupe de Sud. Et le déclarant ne perdit en tout que le Valet de Trèfle.

A l'autre table, le scénario fut différent car le déclarant polonais, mal inspiré, *chuta de trois levées !* Le match fut perdu par 25 à 5, mais ce désastre n'empêcha pas les Polonais de remporter ensuite 9 victoires sur 10 rencontres.

LES DAMES DE MENTON

Les Anglaises et les Françaises étaient les favorites du championnat d'Europe des Dames à Menton, et pourtant les Suédoises ont gagné et les Anglaises n'ont été que sixièmes sur vingt et une équipes. Toutefois nos six joueuses Avon, Blouquit, Delor, Lise, Cronier et Guillaumin, qui étaient un moment en tête, ont eu un passage à vide, mais elles ont redressé la situation, vers la fin, pour enlever la médaille d'argent devant les Italiennes, les Allemandes et les Finlandaises...

La rencontre entre Anglaises et Françaises a donné lieu à un beau duel qui s'est soldé par une courte victoire (16 à 14) de nos jouenses. Mais la lutte a provoqué de jolies passes d'armes contre ce contrat de 3 SA réussi aux deux tables.



♠ V 10
♡ 2
◊ V 9 6 4
♣ A D V 10 9 7

♠ R D 5 4 2
♡ D 9 8 6
◊ 10 5 2
♣ 2

♠ 7 6
♡ V 10 5
◊ R D 7 3
♣ R 6 5 3

♠ A 9 8 3
♡ A R 7 4 3
◊ A 8
♣ 8 4

Donne 17 O. don. Pers. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
Cronier	Gowan	Guillaum.	Penfol.
passe	1 ♣	passe	1 ♡
1 ♠	2 ♣	passe	2 ♠
passe	3 ♣	passe	3 SA

Bénédicte Cronier, en Ouest, a entamé le 4 de Pique pris par le 10 du mort. La déclarante a aussitôt joué la Dame de Trèfle que Est (Catherine Guillaumin) a laissé passer. Sandra Penfold s'est alors lancée dans l'affranchissement des Cœurs en jouant le 2 de Cœur pour le 5 et le 3 de Cœur. Ouest dut prendre avec le 8 de Cœur et rejouer Cœur (pour ne rien compromettre). *Comment Sandra Penfold a-t-elle ensuite gagné* TROIS SANS ATOUT ?

Note sur les enchères

L'ouverture de « 1 Trèfle » est bien faible, et il serait plus rationnel d'ouvrir de « 3 Trèfles ». De toute façon, même si Nord passe d'entrée, Sud serait allée à la manche après une réponse de 2 Trèfles de Nord sur l'ouverture de 1 Cœur.

Philippe Brugnon

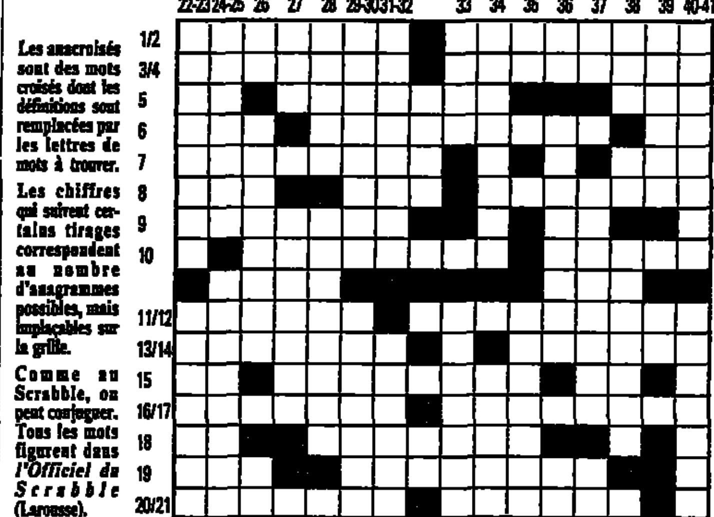
Anacroisés (R)

nº 776

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver.

Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille.

Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).



HORIZONTALEMENT

1. AAINPRR. – 2. CEEHIRSS (+ 1). – 3. EEILLOS (+ 1). – 4. EEILOSST. – 5. EFILNOS. – 6. EFGGISSTU. – 7. AACEFLRT (+ 1). – 8. ACEHMRT. – 9. AAESSSX. – 10. CEIRSSUU. – 11. EFOSTU (+ 2). – 12. AEGIMOQU+S. – 13. AEGINRS (+ 13). – 14. EENQUU. – 15. ADIINNOT (+ 1). – 16. AEMRSUU (+ 1). – 17. EEFIRSTU (+ 2). – 18. DEFIIIN. – 19. AEENNSTT. – 20. AENSSSS. – 21. EISSSU (+ 1)

VERTICALEMENT

22. ACEOPRUU. – 23. AEFILNS (+ 2). – 24. AAESSUX. – 25. BEGILMOO. – 26. AACEILNS (+ 3). – 27. ALNSSTU. – 28. EIILNRSU. – 29. EEILLSTU (+ 1). – 30. DEISSTU (+ 2). – 31. EEEGINSU. – 32. ADERSS (+ 2). – 33. AFFGIIR. – 34. AEHIMSSS. – 35. EEMNSTU. – 36. EIINNSTT. – 37. CEHOQTUU. – 38. AEQRSUU. – 39. ACENST (+ 3). – 40. BEIORSTU (+ 1). – 41. EELNSSU.

SOLUTION DU Nº 775

1. SAHARIEN. – 2. CAPOTAT. – 3. ONANISTE (SONATINE, ETONNAIS). – 4. TREPANG. – 5. HAITIEN (HIAIENT). – 6. TACTILES. – 7. INUSUEL. – 8. SOLFIAIS. – 9. ENLIERA (ALIENER, LANIERE). – 10. ASSASSIN. – 11. SPOLIAT (PILOTAS). – 12. ENDYMION, jacinthe des bois. – 13. AIGUISEE. – 14. OREILLE (ROILLEE). – 15. NAMIBIEN. – 16. AVERENT (VETERAN...). – 17. LESINAS (SILANES...). – 18. ESSEULEE. – 19. SOUHAITE. – 20. SORORAL. – 21. NENUPHAR. – 22. HABITUEL. – 23. OEDEMES. – 24. RIDICULE. – 25. ITALIEN (ENLIAIT, LIAIENT, LITANIE). – 26. ISOETE (TOISEE). – 27. NILGAUT (LANGUIT, LIGUANT). – 28. REESSAIE. – 29. CREUSOIS (RECOUSIS, COURSIES). – 30. NASTIES (ISSANTE...). – 31. PLANIFIA. – 32. YPERITE. – 33. TOGOLAIS. – 34. INCONEL. – 35. ILOTES (LOTIES, TOILES). – 36. TRAHISON. – 37. NATTAGE.

Michel Charlemagne et Michel Duguet

Dames

nº 461

LE COIN DU DÉBUTANT

● **N'entrez pas en « lunette ».** Une pièce est portée entre deux pièces adverses : on dit qu'elle se trouve en « lunette », terme imagé retenu par tous les auteurs.

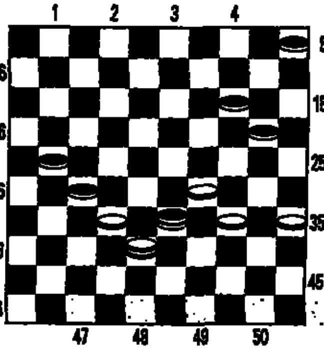
Voici deux exemples où les Noirs n'auraient pas dû entrer en « lunette ».

1er exemple : très simple, dans une position naturelle.

Les Blancs jouent et gagnent.

● **SOLUTION :** 40-34 (penser, entre autres, au « temps de repos ») (31×22) 38-33 (22×30) 35×2 (16×27) 2×10...,+.

2e exemple : Dame dans chaque camp et variante. Simple. Donc se refuser de se reporter à la solution, et à la fausse solution.



Les Blancs jouent et gagnent.

● **FAUSSE SOLUTION :** 38-49 ? (27×38,a) [et non (33×24)], 49×10 [évident] (5×14), etc., nulle à rechercher pour les Blancs.

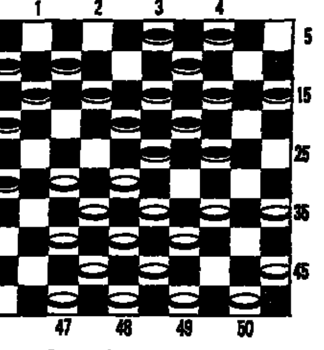
● **SOLUTION :** 38-47 ! (27×38) 34-30 (33×24) 30×10 (5×14) 47×15,+.

a) (33×24) 34-30 [les temps de repos...] (27×38) 30×10 (5×14) 47×15, etc.,+.

● L'UNIVERS MAGIQUE

Sur le thème du « COUP ROYAL », le maître néerlandais POLMAN a conçu un coup pratique très pur, qui fait encore rêver les experts.

PIÈGE POLMAN



Les Blancs jouent et tentent... le diable.

47-41!! et les Noirs, sous la séduction du « coup royal », jouent (24-29). Maintenant, voici le feu d'artifice :

33×24 (19×30) 28×17 (11×31) 35×24!! (31-36) [le fruit du désir] 34-29 ! (36×47) 37-31 ! (26×28) 38-33 (47×38) 43×1 !!,+.

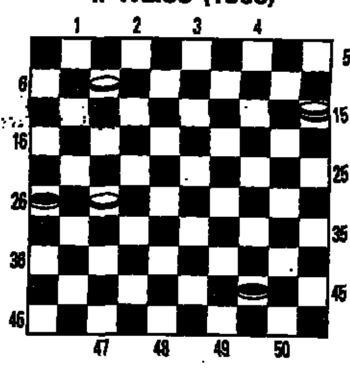
SOLUTION DU PROBLÈME F. PEREZ (1975)

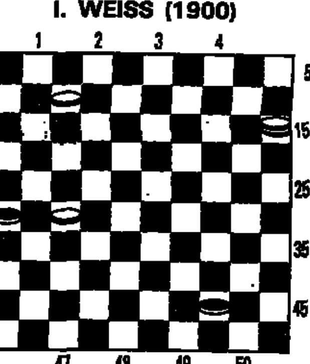
Blancs : pions à 30, 33, 34, 37, 38, 39, 43, 44, 47, 48.

Noirs : pions à 8, 14, 17, 19, 22, 23, 25, 27, 28, 36.

34-29 !! (23×34, forcé) 47-41 (36×47) 37-32 (28×37) 38-32 ! (47×38) 32×3 (34×43) 3×30 ! (25×34) 48×30 !!,+. Une chute extraordinaire.

PROBLÈME I. WEISS (1900)





Les Blancs jouent et gagnent. Solution dans la prochaine chronique.

Jean Chaze

Mots croisés

nº 775

HORIZONTALEMENT

I. Pour les tout premiers de la classe. – II. Pas forcément le meilleur lot. Travaille sans état d'âme. – III. Spécialités françaises. Manque à l'équité. – IV. Article. Très curieux. – V. Fait des ravages irréversibles. Grand capitaine. Ne manque pas au précédent. – VI. Nous ne sommes que son prolongement. C'est un modéré. En salle. – VII. Devrait plaire au dormeur. Fit très mal. – VIII. Choisit les graines. Constellation. – IX. Va dans l'avant-bras. S'adresse aux sens. – X. Deviennent vite entêtants.

VERTICALEMENT

1. Typiquement Edgar Poe. – 2. Ne gênent pas seulement le pied. Signe de propriété. – 3. Perd ses forces. Pour un rappel. – 4. Retins les attentions. – 5. Pour le travail comme pour le jeu. On n'y est vraiment que dans l'autre sens. – 6. Prince. Eclairent nos rêves. – 7. On en meurt si on est mal préservé. Préposition. – 8. On l'a regardée de haut. – 9. En train. Peut se voir dans l'autre sens, dans le désert. Mesure. – 10. Dans la mer. Dénonce l'usure. – 11. Peut être malade, mais certainement pas dans le vent. A des jardins de rêve. – 12. N'annonce pas une reddition. Pourrait être déterminant pour une reddition. – 13. Toniques.

SOLUTION DU Nº 774

Horizontalement

I. Lilliputiens. – II. Adouci. Angot. – III. Nef. Illicite. – IV. CNTS. Oeta. Ur. – V. Et. Arts. Sali. – VI. Pionnier. Bel. – VII. Ifni. SEITA. – VIII. Eider. Stenos. IX. Rée. Es. Erdre. – X. Réelles. Mone. – XI. Esseulements.

Verticalement

1. Lance-pierre. – 2. Identifiées. – 3. Loft. Ondées. – 4. Lu. Sanie. Le. – 5. Ici. Rn. Relu. – 6. Pilotis. Sel. – 7. Lésées. Se. – 8. Tait. Rite. – 9. Incas. Terme. – 10. Egi. Abandon. – 11. Notule. Orut. – 12. Stérilisées.

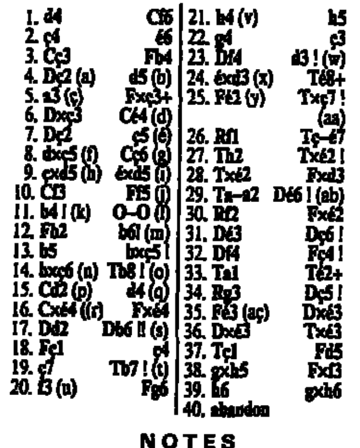
François Dorlet

Echecs

nº 1548

OPEN DE CLICHY, 1993

Blancs : M. Gurevitch.
Noirs : A. Sokolov.
Défense Nimzovitch.



1. d4	Cf6	21. h4 (v)	h5
2. ç4	é6	22. g4	ç3
3. Cç3	Fb4	23. Df4	d3 ! (w)
4. Dç2 (a)	d5 (b)	24. éxd3 (x)	Té8+
5. a3 (ç)	Fxç3+	25. Fé2 (y)	Txç7 ! (aa)
6. Dxç3	Cé4 (d)	26. Rf1	Tç-é7
7. Dç2	ç5 (é)	27. Th2	Txé2 !
8. dxç5 (f)	Cç6 (g)	28. Txé2	Fxd3
9. çxd5 (h)	éxd5 (i)	29. Ta-a2	Dé6 ! (ab)
10. Cf3	Ff5 (j)	30. Rf2	Fxé2
11. b4 ! (k)	O-O (l)	31. Dé3	Dç6 !
12. Fb2	b6 ! (m)	32. Df4	Fç4 !
13. b5	bxç5 !	33. Ta1	Té2+
14. bxç6 (n)	Tb8 ! (o)	34. Rg3	Dç5 !
15. Cd2 (p)	d4 (q)	35. Fé3 (aç)	Dxé3
16. Cxé4 (r)	Fxé4	36. Dxé3	Txé3
17. Dd2	Db6 !! (s)	37. Tç1	Fd5
18. Fç1	ç4	38. gxh5	Fxf3
19. ç7	Tb7 ! (t)	39. h6	gxh6
20. f3 (u)	Fg6	40. abandon	

NOTES

a) Ou 4. a3 ; 4. é3 ; 4. Fg5 ; 4. Db3.

b) D'autres systèmes comme 4...,ç5 ou 4..., 0-0 ou 4..., Cç6 sont également jouables ; l'avance d7-d5 permet aux Noirs d'obtenir rapidement au centre un parfait équilibre.

ç) Devant la menace 5..., dxç4 les Blancs ont deux continuations à leur disposition, soit l'attaque du Fb4 par 5. a3, soit l'échange 5. çxd5. Par exemple, 5. çxd5, éxd5 ; 6. Fg5, h6 ; 7. Fh4 ou 7. Fxf6.

d) Après 6..., Cç6 ; 7. Fg5, h6 ; 8. Fxf6, Dxf6 ; 9. é3, dxç4 ; 10. Fxç4, 0-0 ; 11. Cf3 les Blancs ont un léger avantage.

é) 7..., Cç6 et 7..., é5 conduisent aussi à de grandes complications mais semblent moins aigus que cette ligne de jeu contre-attaquant au centre tout en ouvrant le passage en a5 à la D noire.

f) Les Blancs ne peuvent espérer prendre l'avantage dans l'ouverture qu'en acceptant ce gambit. Il leur faudra, cependant, par la suite, choisir la défense la plus précise.

g) Une position complexe dans laquelle l'avantage de développement des Noirs peut compenser le pion sacrifié.

h) Meilleur que *9. Cf3,* Da5+ ; 10. Cd2, Cd4 ; 11. Dd3, é5 ; 12. b4, Da4 ; 13. Ta2, Ff5 ; 14. çxd5, Cç5 ; 15. Dç3, Cç-b3 ; 16. Cxb3, Dxb3 ; 17. Dxb3, Cxb3 ; 18. Fd2, Fé4 et les Noirs retrouvent leur pion avec une parfaite égalité (Bogatirev-Asaritis, 1958) et que *9. é3,* Da5+ ; 10. Fd2, Cxd2 ; 11. Dxd2, dxç4 ; 12. Fxç4, Dxç5 ; 13. Tç1, Dg5 ; 14. f4, Dh4+ ; 15. Df2, Dxf2+ ; 16. Rxf2, Ré7 avec égalité. (Cross-Olmetchenko par corr. 1977-1981.)

i) Et non 9..., Dxd5? ; 10. Fé3 suivi de 11. Td1.

j) Les Noirs peuvent regagner leur pion mais en laissant la conduite des événements aux Blancs en finale : 10..., Da5+ ; 11. Fd2, Dxç5 ; 12. Dxç5, Cxç5 ; 13. Fç3, 0-0 ; 14. é3, Ff5 ; 15. Td1 (Oliveira-Bolbochan, 1948).

k) Les Blancs ont maintenant un pion de plus. Aux Noirs de prouver que leur avance de développement est suffisante. La menace 11..., Cg3 est encore inopérante : 12. Db2, Cxh1 ; 13. Dxg7, Tf8 ; 14. Fh6, é7 ; 15. Dxf8+, Dxf8 ; 16. Fxf8, Rxf8 ; 17. g3 et les Blancs doivent gagner.

l) Si 11..., d4 ; 12. g4, Fg6 ; 13. Dç4!, Dé7 ; 14. Fg2, Td8 ; 15. 0-0, h5 ; 16. g5, h4 ; 17. h3, Ff5 ; 18. Ff4 avec un net avantage aux Blancs (Furman-Averbach, 1948) et si 11..., Df6 ; 12. Db2, d4 ; 13. b5, Cé5 ; 14. Cxé5, Dxé5 ; 15. é3.

m) Une belle idée qui donne un nouvel élan à la volonté d'agression des Noirs, au prix même d'un sacrifice de pièce. Il s'agit d'ouvrir au plus vite la colonne ç à la Ta8. Ici encore 12..., Cg3 ne marche pas : 13. Dç3, d4 ; 14. Cxd4, Cxd4 ; 15. fxg3!, Cç2+ ; 16. Rf2, Dg5 ; 17. h4, Dh6 ; 18. g4, Fé4 ; 19. g5, Dg6 ; 20. Td1 avec gain (Euwe-Najdorf, 1947). Si 12..., Fg6? ; 13. é3, Tç8 ; 14. Fd3, a5 ; 15. Fxé4, Fxé4 ; 16. Dç3 avec une position gagnante (Renter-Lilienthal, 1945). 12..., d4 est intéressant : 13. Dç4! (13. g4, d3!) Té8 mais la défense 14. Td1! est favorable aux Blancs : 14..., Df6 ; 15. Fxd4, Cxd4 ; 16. Txd4, Dé7 ; 17. Db2!

n) Bon gré mal gré.

o) On poursuit généralement par 14..., Da5+ ; 15. Cd2, Ta-b8 sur quoi la défense 16. Td1! semble laisser aux Blancs les meilleures chances : 16..., d4 ; 17. ç7, Dxç7 ; 18. Cxé4, Fxé4 ; 19. Dd2, Tf-é8 ; 20. f3!, Fç6 ; 21. Tç1, Db6 ; 22. Fa1, Fd5 ; 23. é4! et les Blancs devraient gagner. La nouveauté de Sokolov 14..., Tb8 est probablement une préparation tenue secrète jusqu'à cette rencontre avec Gurevitch qui passe pour un grand connaisseur de cette variante! (cf. son étonnante partie contre Franzoni à Lucerne en 1989 : 14..., Da5+ ; 15. Cd2, Ta-b8 ; 16. ç7 (joué par Kasparov contre Renet à Evry, 1989), Tb6 ; 17. Fé5, ç4 ; 18. f3, Cxd2 (18..., Cg3!) ; 19. Dxd2, ç3 ; 20. Dg5, ç2+ ; 21. Rf2, Dç5+ ; 22. é3, Fg6 ; 23. Fa6, f6 ; 24. Df4, fxé5 ; 25. Dxf8+, Rxf8 ; 26. ç8=D+, Dxç8 ; 27. Fxç8, d4 ; 28. é4, abandon).

p) Les Noirs n'ayant pas joué 14..., Da5+, on peut se demander si ce retrait de C n'est pas un temps de perdu. 15. Fé5 ne paraît pas non plus satisfaisant : 15..., Da5+ ; 16. Cd2, Tb-é8 ; 17. f4, f6 ; 18. Fb2, ç4 ; 19. Fd4, Cç5! ; 20. Dxf5, Cd3+ ; 21. Rd1, Da4 mat.

q) Si 15..., Cg3? ; 16. Dç3, d4 ; 17. Dxg3, Txb2 ; 18. ç7, Dd5 ; 19. Df3, Dé6 ; 20. g4, Fxg4 ; 21. Dé4.

r) 16. ç7, Dxç7 ; 18. Cxé4, Fxé4 ; 19. Dd2 ne change rien.

s) Le renforcement de cette variante pour les Noirs pase par cette sortie de la D, qui force 18. Fç1, après quoi la T-D, confinée en a1, ne joue plus le rôle qu'elle a en d1 dans la note n. Telle est la différence.

t) Il est piquant de constater que Gourevitch lui-même avait suggéré cette idée après 14..., Da5+ ; 15. Cd2, Tab8 ; 16. Td1, d4 ; 17. ç7, Tb7, indiquant que la suite 18. g4, Fg6 ; 19. Fg2, Cxf2! ; 20. Dç1, Txb2 ! ; 21. Dxb2, Cxd1 ; 22. Cxd1, Dç7 n'était peut-être pas très claire mais qu'elle devait être favorable aux Blancs. Ici, il est clair que la suite 19..., dxç7 ; 20. Dxd4 est bonne pour les Blancs.

u) Essayant de se dégager.

v) Si 21. é4, f5! ; 22. é5, f4.

w) Une ouverture de lignes décisive.

x) Si 24. é4, d2+ et les Blancs sont perdus.

y) Si 25. Rd1, Db3 mat.

aa) Et non 25..., Fxd3? ; 26. ç8=D+, Txç8 ; 27. Fxd3 avec gain.

ab) L'attaque des Noirs ne peut plus être contenue.

aç) Les Blancs pouvaient abandonner ici.

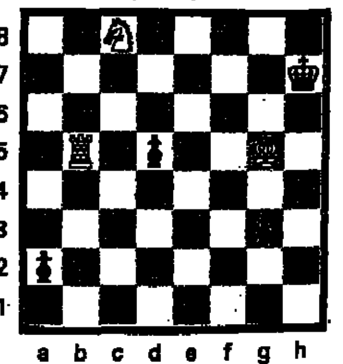
SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1547 V. et M. PLATOV (1914)

(Blancs : Rd1, Cç6, Pd5 et ç2. Noirs : Ra4, Tg4, Pd4.)

1.d6!,d3! (si 1..., Tg7 ; 2. Cé7 ; Th7, 3. d7, Th8 ; 4. Cç6) ; 2. çxd3 (et non 2. ç3?, Tg1+ ; 3. Rd2, Tg2+ ; 4. Rxd3, Tg6! suivi de 5..., Td6+), Tg6 ; 3. d7,Td6! qui prévoit la suite 4. d8=D?, Txd3+ ; 4. Dxd3, pat.

4. d8=T!, Txç6 ; 5. Tb8!, Td6 ; 6. Rd2, Td7 ; 7. Ré3, Tç7+ ; 8. Rd4, Td7+ ; 9. Rç5!, Txd3 ; 10. Rç4! et les Blancs gagnent.

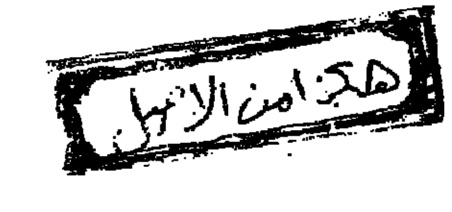
ÉTUDE Nº 1548 L. MITROFANOV (1990)



Blancs (3) : Rg5, Tb5, Cç8.
Noirs (4) : Rh7, Pa2, d5, g3.

Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine



ARTS

CÉSAR *à Marseille*

Le sculpteur et l'artiste

Un bon choix d'œuvres, des années 50 à nos jours

MARSEILLE

de notre envoyée spéciale

César, oui. Mais lequel? Le ferrailleur qui par petites touches de métal soudé à l'arc entreprend de sceller le ventre bombé de quelque lointaine Vénus, et se distrait en farcissant de clous des poules montées sur patins à roulettes? Ou bien la vedette des *Compressions* automobiles et des *Expansions* de polyuréthane qui ont fait scandale en leur temps et le bonheur des médias en quête de folklore artistique? Hier, il n'y avait pas grand monde pour louer les deux facettes de l'homme : le sculpteur respectueux de la grande statuaire, et l'artiste d'avant-garde. Aujourd'hui, il en va différemment. Ceux qui peuvent se promener de l'un à l'autre, et s'y plaire, sont de plus en plus nombreux. Ne serait-on pas en train de reconnaître César autrement qu'à demi?

La rétrospective de la Vieille-Charité, la première depuis plus de quinze ans (1), n'aide pas trop à recoller les morceaux. Les pièces, une centaine depuis les années 50, sont bien choisies : les répétitions ont été évitées (César a des faiblesses, que les marchands connaissent parfois trop bien). Mais la présentation des fers soudés, dans l'église, où ils font d'ailleurs grand effet, tandis que les *Compressions* et les *Expansions* sont dans les ailes de l'ancien hôpital, entretient la dichotomie entre l'artisan de la forme animale ou humaine sorti de l'académie et l'iconoclaste présumé. Sans faire remarquer que César opère sur les deux versants à la fois, qu'il travaille, par exemple, à sa *Victoire de Villetaneuse*, la plus achevée (en 1965), la plus traditionnelle de ses pièces soudées, entre deux sauts à Gennevilliers, où il surveille ses compressions de Sunbeam ou de Facel Vega, qui passent pour le comble de la modernité.

Le «geste visuel»

Si César, figure duelle, flirte d'un côté avec le passé, de l'autre avec les Nouveaux Réalistes, cela veut-il dire qu'il se disperse, qu'il est incohérent? A bien y regarder, *la Sœur de l'autre* (1962), un tronc de ferraille *galbé, bosselé, soudé serré*, non sans lien de parenté avec quelque déesse de Samos ou d'ailleurs, n'est, sur le fond, pas tellement éloignée des tôles froissées, réduites en paquets, d'un «geste visuel» exécuté en cinq minutes, par presse industrielle interposée. Dans les deux cas, celui de la statue et celui de la compression de voiture, c'est du solide, du plein de matière vive, de la chair pétrie. De la présence. Dans les deux cas, César trouve le moyen de produire du modelé, sans y mettre la main. Et si le parcours de César sculpteur était celui d'un modeleur contrarié, une histoire de manque à gagner?

Le Marseillais de la Belle-de-Mai, un quartier pauvre où son père, d'origine italienne, était tonnelier, n'avait pas d'argent pour se payer un sac de plâtre à modeler. Le Parisien qui a traîné plus que d'autres sur les bancs de l'école des Beaux-Arts, non plus. La ferraille ne coûtait rien, il s'y est mis, prenant exemple sur Gargallo, Gonzalez ou Picasso, et après avoir constaté qu'il y avait de la vie dans l'armature des travaux inachevés ou loupés qui traînaient sur les étagères des ateliers. Le monde intérieur des créatures de Germaine Richier l'a sans doute marqué. Le doigté de Giacometti qui habitait à côté, rue Hippolyte-Maindron, l'a, à coup sûr, fasciné, (et pourrait même l'avoir inhibé).

Partant de rien, de quelques tiges et déchets de fer récupérés dans les décharges, César donne d'abord dans la soudure de modeste envergure : du genre girouette ou *enseigne de poissonnier*; *mais* devient vite piquant, avec ses insectes, scorpion ou punaise; et franchement inquiétant avec sa chauve-souris pendue par les pieds, aux ailes déployées, trouées, toute en nervures compliquées. Par ailleurs, il invente un torse de déesse corrodé, comme sorti des profondeurs de l'eau. Il connaît la vie du fragment, au moins depuis Cornu, l'ancien praticien de Rodin, qui enseignait à Marseille. César, qui est alors taraudé par la mythologie des Beaux-Arts et des cimetières, et se laisse quelque peu vampiriser, tend vers le plein, l'unité. Et se bat, avec ses nus déchiquetés relevant de la momie rongée ou des figures pétrifiées de Pompéi, contre l'usure du temps, contre le vieillissement, en se plaçant hors temps.

Si le succès de ses fantaisies et fantasmes animaliers lui donne des ailes, son *Valentin* n'est qu'un aviateur amateur qui n'arrive justement pas à voler de ses propres ailes. D'ailleurs, il n'en a qu'une, trop grande pour lui, qui l'arrête dans son élan autant que le poids de matière qui lui colle au pied comme aux passants de Giacometti. *Valentin*, c'est sûrement lui, César, l'insatisfait, l'inquiet, qui ne tient pas en place, a besoin de se redéployer autrement. La rencontre sur les chemins de la ferraille d'une des toutes premières presses à écraser les voitures, à Gennevilliers, va lui permettre de passer à une vitesse supérieure, d'être en prise avec son temps. Et d'échapper à lui-même, à son obsession du travail fini et de la figure fermée dans le moule du passé.

Avec la compression, il est provisoirement tranquille . L'affaire est réglée en deux temps trois mouvements. Tranquille, mais pas complètement. L'improvisation c'est bien, mais César, *l'homo faber* (de Pierre Restany, qui l'oppose à César *homo ludens*) passé maître dans l'art de la soudure, ne saurait trop s'en contenter. Est-ce bien de la sculpture? César n'est pas un intellectuel, il agit d'instinct porté par un sens très développé des matériaux, et n'a que faire du discours sur la beauté du geste instaurateur. Il vise l'effet visuel. Aussi «dirige»-t-il ses *ready-made* : il sélectionne capots, pare-chocs et ailes, avant de les donner à la machine, qu'il entend contrôler. Plus tard, il fera de même avec toutes sortes de déchets, bidons, cageots, cartons, papiers, chiffons... pour en tirer des rondes-bosses, des bas-reliefs, des installations. A propos d'installation, César vient d'en réaliser une, pour la galerie de l'école d'art de Marseille. Elle est faite de balles de vêtements compressés directement sortis d'une usine de chiffonniers, et empilées comme une cargaison à quai. C'est beau, riche de vécu annobli.

Exploiter un répertoire

Revenons aux années 60, où César n'a pas fini de trouver d'autres substituts (modernes) au modelage, qu'il va continuer d'exploiter tour à tour ou simultanément. Les moulages et leurs agrandissements (à l'aide du pantographe) en sont un : le *Pouce*, le sien, que, depuis 1965, il promème partout comme sa carte d'identité, et dont un exemplaire en bronze doré de 6 mètres de haut, marque l'entrée de la Vieille-Charité; le *Sein*, celui d'une danseuse du Crazy Horse (à défaut du corps de Brigitte Bardot dont César voulait agrandir tous les morceaux), dont il fait une petite montagne; les *Autoportraits* d'une crise, justement d'identité, dans les années 70. Les *Expansions*, autre façon de modeler sans y toucher, sont plus surprenantes. Cette fois le moule est dans la pâte, dans la mousse de polyuréthane à prise rapide, dont la coulée dépend de son temps de séchage. Et du geste de l'artiste qui renverse le seau. Cette fois encore, comme pour les *Compressions*, César improvise, et se donne volontiers en spectacle.

Pour les dix ans du Nouveau Réalisme à Milan, en 1970, les premières *Expansions* étaient découpées à la scie comme un gâteau, et les parts distribuées à l'assistance. Ce genre de happening ne saurait satisfaire le sculpteur qui, après coup, tient à maîtriser encore le langage spécifique de son nouveau matériau, et travaille les plis, la peau onctueuse de ses *drippings* géants. Et qui, pour fixer une bonne fois l'instant éphémère a fini, tout récemment, par couler des *Expansions* en fonte de fer, avec le seau : il y en a cinq, cinq innommables formes vraiment présentes, dehors, au chevet de l'église. César l'expérimentateur, a pris l'habitude d'exploiter son propre répertoire. Pour voir si ça tient, en grand, comme en petit. Et il lui arrive encore très régulièrement d'épater son monde avec des écrasements de fers à béton, ou de lits-cages.

GENEVIÈVE BREERETTE

(1) Elle se justifie d'autant plus que César, l'hiver dernier, a fait une donation de cent quatre-vingt œuvres à la ville de Marseille, où le projet de construire un musée pour l'artiste, sur le Vieux Port, près de la Mairie, est en train de prendre forme.

▶ Centre de la Vieille-Charité, 2, rue de la Charité. Tél. : 91-56-28-38. Tous les jours de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 12 septembre.

▶ Galerie de l'Ecole d'art de Marseille, 41, rue Montgrand. Tél. : 91-33-11-99. Du mardi au samedi, de 14 heures à 18 h 30. Jusqu'au 12 septembre.

AVIGNON

MÉLODRAMES *à la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon*

Heureux cri du Ugui

La création de trois contes musicaux pour petits et grands enfants

Comme d'habitude pour une première de festival, la salle était à moitié emplie d'amis. Ils étaient dans la confidence. On allait s'amuser. Et dans ce sous-sol aux murs lépreux du Tinel de la Chartreuse, dans ce lieu naturellement voué aux *petites misères de l'humanité, le* miracle eut lieu dans la soirée du mercredi 28 juillet. Des rangs entiers crièrent *«Ugui»* à pleins poumons. Qu'était-il donc arrivé?

Rien que de très sérieux, apparemment. Un chef d'orchestre (François-Xavier Bilger) décidé à mener ses musiciens (la formation régionale d'Avignon-Provence) sur des chemins plus aventureux que *Manon* et *Violettes impériales*. Une commande lancée pour eux à trois compositeurs. L'idée de leur associer trois écrivains. L'espoir que les textes aideraient les musiques à passer la rampe. La complicité de récitants excités par le projet. A l'arrivée, un triptyque donné trois fois seulement qu'il faudra absolument reprendre en tournée.

L'étonnant est qu'à partir des mêmes gènes – association de musiques pures et de textes parlés – soient nés des rejetons aussi disparates. En s'arrêtant à tel écrivain, à tel style d'écriture, les musiciens font un aveu sur eux-mêmes. Comme Schumann ou Liszt en leur temps, ils donnent à entendre, sous *forme de mots clairement articulés*, des rythmes, des émotions, des tonalités, des thèmes auxquels il sont obscurément attachés. A l'auditeur de déceler, ensuite, tout cela dans leur partition. Bien loin de l'opéra, presque à l'opposé, le mélodrame ne met pas le texte en musique mais, en quelque sorte, met la musique en poésie.

Légendes («livret» de Jean-Luc Parant, musique de Philippe Schœller, récitant Michael Lonsdale) reste au plus près du mélodrame romantique. Parant est un vrai poète, il lance des images fortes, doucement apocalyptiques, au gré d'une pensée cyclique, en boule, en rond : tout tourne dans ses poèmes puisque ses thèmes récurrents sont l'œil, la terre et le soleil. Jeune et déjà bardé de diplômes – il est le lauréat du premier concours de composition Henri Dutilleux, – Schoeller est un vrai musicien, qui orchestre d'une main légère et fait sonner une grande formation comme Debussy en personne. Appariée de très près à la symbolique du texte, sa partition varie de mille façons l'image *de la boucle, de l'oscillation.*

L'Autiste procède plus étrangement d'une collaboration d'Howard Buten pour le texte (il est aussi le récitant) et d'André Chini pour la musique. Le second, né en Ariège, fixé en Suède, croule là-bas sous les commandes. Il écrit une musique digne de l'art brut, taillée à la hache, ample, intemporelle. Tantôt les lourdes scansions, les tressaillements du *Sacre du printemps*, tantôt une forêt de pizzicatos. Ils disent bien la parcellisation, les salades de mots, les éclats poétiques propres aux textes d'enfants autistiques. Buten travaille toute l'année en relation avec l'hôpital de jour d'Antony; il collabore à leur journal (1). Et c'est à ces journalistes qu'il a commandé une bonne partie des textes de *l'Autiste*.

Ugui, enfin. Drôle, charmant. A mi-chemin de *Pierre et le Loup* et des gags musicaux d'Hoffnung. L'histoire (écrite par l'écrivain de théâtre Jean-Louis Bauer) baguenaude entre *les Aventuriers de l'arche perdu*, le non-sens et la science-fiction, avec une pointe d'attendrissement à laquelle ne devraient pas résister les enfants. La musique (signée par le compositeur d'origine polonaise Piotr Moss) est illustrative comme celle du conte musical de Prokofiev, mais grinçante et une peu folle. Il y a d'irrésistibles parodies de concerts d'avant-garde, un pot-pourri formidable. Il y a la complicité de tout l'orchestre avignonnais, jouant son propre rôle; celle de François-Xavier Bilger, dans la dégaine d'un chef allumé. Il y a enfin, au centre de cette quête d'un Graal musical, le cri délicieux du Ugui disparu. Récitant pris au jeu, Marcel Bozonnet le pousse comme personne.

ANNE REY

(1) *Papotin, journal atypique*, renseignements à l'association Fenêtre sur la ville, 37, avenue Léon-Jouhaux, 92160 Antony, tél. : 46-66-50-95.

MARC ENGUERAND

PREJLOCAJ **Angelin Prejlocaj, du 30 juillet au 2 août, présente son « Hommage aux ballets russes » à la Cour d'honneur. « Parade, le Spectre de la rose, Noces »: hommage à l'esprit d'aventure, à une époque formidable. L'une des clefs pour connaître Prejlocaj est sa nostalgie envers le pays d'où il vient et qu'il ne connaît pas, l'Albanie. Tout ce qui va disparaître est au cœur de son œuvre.**

L'angoisse sur scènes

Suite de la première page

Evidemment, le *Dom Juan* de la Comédie-Française mis en scène par Jacques Lassalle aurait pu encore emplir la Cour d'honneur pendant plusieurs représentations. Le public a applaudi les acteurs avec enthousiasme et plébiscité Jacques Lassalle, l'actuel administrateur – même si le ministre de la culture et de la francophonie semble vouloir, pour décider de l'avenir du secrétaire général de la Comédie-Française, attendre le vide *médiatique du mois* d'août.

Quant à Philippe Caubère, qui a occupé le Cloître des carmes du 9 juillet au 2 août avec ses histoires de théâtre et son *Roman d'un acteur*, il a dû, sous peine d'émeute, ajouter une représentation supplémentaire le 3 août. Comme toutes les institutions, un festival a besoin d'un ou deux pôles d'attraction lui permettant parallèlement de prendre des risques sans mettre en danger son taux de fréquentation.

Or, cette année, *Dom Juan* a été le seul classique d'un programme qui a rassemblé des expériences comme les travaux d'élèves – avec un grand succès pour le Conservatoire et *Rue du Château*, – les promenades dans la nuit de *Dark/Noir*, le parcours dans les escaliers et les couloirs d'une tour HLM abandonnée, transformée en «sculpture animée» par le Groupe Ilotopie, et aussi des auteurs d'aujourd'hui, plus ou moins connus, sans aucune star indéniable, le plus célèbre étant Edward Bond.

Il y a eu comme chaque année des révélations : Edith Scob metteur en scène d'*Où vas-tu Jérémie* de Philippe Minyana et son acteur Genko Erkal. Chez les comédiens, des confirmations : Didier Sandre, Christiane Cohendy chez Lavelli, Daniel Martin (*Adam et Eve* de Boulgakov), Charles Berling (*le Bavard* de Louis-René Desforêts), Redjep Mitrovitsa (*le Journal de Nijinski*), tant d'autres et surtout Bruno Boeglin, qui a dominé le festival avec son spectacle, *Theodor Mudstock*...

Les thèmes, dans leur majorité, ont évoqué la barbarie contemporaine. Les spectateurs se sont montrés attentifs. Plutôt plus intéressés que d'habitude, quand on leur propose des spectacles neufs ou des têtes nouvelles. Le bouche à oreille a peut-être fonctionné plus lentement... Le temps n'est plus, en tout cas, où les gens louaient aveuglément leurs places. Un temps où les spectacles étaient beaucoup moins nombreux, le *off* inexistant et la vie relativement moins chère.

Une capitale du spectacle vivant

«Le parti pris du programme est dur, mais délibéré, explique Bernard Faivre d'Arcier. *C'est dans la tradition du Festival de traiter directement ou indirectement de l'histoire que nous vivons. Il se trouve que nous vivons un immense désarroi intellectuel. Je ne veux pas céder à la mode anti-intellectualiste, extrêmement équivoque et dangereuse. Mais en 68 j'avais vingt-quatre ans. Les intellectuels de cette époque se sont trompés et nous ont trompés. Je leur en veux pour ça et je veux les interroger. Il me semble que le théâtre est le lieu idéal pour cette interrogation.*

» A partir du moment où nous choisissons de préférence des auteurs vivants, présents, les discussions ont lieu en amont, et nous entendons les poursuivre. Le Festival travaille avec la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon, la Maison Antoine-Vitez de Montpellier qui, toute l'année offrent aux écrivains et aux traducteurs des bourses, des résidences. Trois réunions sont envisagées au cours desquelles nous allons mettre au point les suites possibles. On ne peut jamais être sûr de la cohérence d'un programme, en tout cas nous la cherchons.»

Avec obstination, M. Faivre d'Arcier veut faire d'Avignon une capitale du spectacle vivant, y installer le Centre national du théâtre, avec des stages, une banque de données... Entre 1984, année où il a laissé le Festival en de très bonnes mains – celles d'Alain Crombecque – et 1993, année où il y est revenu, il a passé trois ans – épuisants – au ministère de la culture, comme directeur du théâtre.

Il a pu appréhender autrement, de façon plus globale, les gens de théâtre et leurs conditions de travail, notamment en région. Les avoir connus ainsi, en solliciteurs, lui permet de mieux les écouter, comme il a écouté les représentants des « intermittents du spectacle » qui, cette année, n'ont pas troublé les représentations, bien que leur situation ne se soit nullement améliorée. Il est vrai que le Festival reflète l'ambiance générale : agressive l'an dernier, elle est cette année plutôt accablée.

La même question se pose année après année ; comment éviter le bruit infernal qui perturbe les représentations en plein air? En principe, les «animations» sont interdites sur la place du Palais des papes à partir de 20 h 30 – tout au moins aux heures de représentations – ainsi que les sonos tonitruantes. Mais ni la mairie, ni la préfecture, ne font respecter ces arrêtés. Il s'agit simplement, sans intervention policière, de s'entendre avec les artistes de rue. Ce qui est possible dans d'autres villes devrait l'être à Avignon. A moins que le mythe soixante-huitard de la contestation de la culture bourgeoise et des nantis occupe l'esprit des responsables au point de les paralyser. Ce qui serait étonnant.

COLETTE GODARD

Sursis pour le Théâtre Schiller de Berlin

BERLIN

de notre correspondant

L'annonce de la fermeture du théâtre Schiller de Berlin, qui avait provoqué, fin juin, une vive émotion dans les milieux du théâtre européens, a été suspendue, mercredi 28 juillet, par le tribunal constitutionnel de Berlin. Donnant raison à une plainte déposée par les groupes libéral et vert, les juges ont estimé que la décision du Sénat devait être avalisée par le Parlement du Land de Berlin, qui se réunira à nouveau à partir de septembre. Justifiée par des raisons budgétaires, la brusque fermeture du Schiller, la plus grande scène de Berlin-Ouest, avait suscité des tensions parmi les deux grands partis chrétien et social-démocrate qui se partagent le pouvoir dans la ville. Si les responsables du Sénat ont affirmé qu'ils s'en tenaient à leur décision, l'intendant, Volkmar Claus, a plaidé à nouveau pour une négociation permettant d'éviter la disparition pure et simple du théâtre. Malgré sa fermeture officielle depuis le 30 juin, les employés et acteurs avaient décidé de maintenir les répétitions pendant l'été.

H. de B.

CULTURE

SALZBOURG

LES PERSES *au Lehrbauhof*

Eschyle chez Saddam

L'Américain Peter Sellars entre Antiquité et guerre du Golfe

SALZBOURG

de notre envoyé spécial

On était prévenu. Le metteur en scène américain Peter Sellars avait décidé de présenter une « version moderne » des *Perses*, d'Eschyle, qui mêlerait aux célèbres déplorations du poète les cris du peuple irakien d'aujourd'hui, toujours sous le coup de la guerre du Golfe. Prévenu ou pas, le spectacle créé au Festival de Salzbourg avant sa présentation à Bobigny – coproducteur, – l'automne prochain, est estomaquant. Pour des raisons diverses.

Une certaine « pauvreté » d'abord, après les fastes des créations de *l'Equilibre* et de *Coriolan* : cinq acteurs américains, un danseur javanais et un joueur d'oud nubien, Hamza El Din, par ailleurs compositeur de la musique originale du spectacle. Pas de décors, des lumières très simples. Juste un dispositif sonore, lui, plus sophistiqué, qui permet d'amplifier les voix et de les multiplier en échos à l'infini. Seconde surprise : si les quarante premières minutes de la représentation paraissent parfaitement maîtrisées, les cent minutes restantes ressemblent à s'y méprendre à un *work in progress*, quelque chose de non-fini, d'inachevé.

Troisième surprise : le texte en américain de Robert Auletta, professeur d'écriture dramatique à New-York et Harvard. Il a fait le pari de dire la souffrance du peuple irakien sous les bombes des alliés autant que celle d'Atossa, veuve de Darius, reine des Perses et mère de Xerxès. Autant dire qu'à l'impossible nul n'est tenu ! Si ce parti discutable tient le coup un moment, il devient franchement indéfendable quand surgit le jeune Xerxès, revenu des combats, qui parle à s'y méprendre comme Saddam Hussein. On peut avoir été scandalisé par la guerre du Golfe, on peut le manifester en écrivant une pièce de théâtre. Mais il y faut souffle, finesse et subtilité. Sinon, le risque est grand d'un « théâtre d'actualité » dont le péril premier, on l'a souvent constaté et à Salzbourg encore, est la démagogie.

Le spectacle est donc difficile à entendre, malgré de nombreuses propositions scéniques de grande qualité. Peter Sellars a confié le rôle de Darius ressuscité à un splendide acteur muet, Howie Seago, celui du messager à Martinus Miroto, danseur traditionnel javanais très présent. Ben Halley Junior est un prêtre de redoutable intensité. Cordelia Gonzalez, dans le rôle d'Atossa, et John Ortiz, dans celui de Xerxès/Saddam, n'ont pas encore trouvé leurs marques. Malgré d'évidentes qualités, ils ne paraissent pas en mesure de les trouver jamais. Car ils portent ce qui avait paru, un court moment, devoir être une vibrante charge anti-américaine et qui n'est, à ce stade, qu'une esquisse trop grossière.

OLIVIER SCHMITT

► **Les 5, 6 et 7 août, à 21 heures, au Stadtkino. Tél. : (19) 43-662-43-80-45-322.**

CINÉMA

UN JOUR SANS FIN

de Harold Ramis

Qui n'a rêvé, le soir, de revivre sa journée en la remodelant ? Ce 2 février est un cauchemar pour Bill Murray (Phil), vedette de la télévision, venu présenter la météo en direct de la petite ville de Punxsutawney, le jour de la Fête de la marmotte qui, chaque année, est censée indiquer aux citoyens la fin de l'hiver. Le cauchemar se renouvelle le lendemain matin quand sonne le réveil et que Murray se retrouve... la veille. Le Jour de la marmotte, méandre dans la quatrième dimension, se renouvellera demain, et après-demain, jusqu'à la fin des temps.

L'astuce du scénario est que, de tous les habitants de Punxsutawney, Bill Murray est le seul à conserver la mémoire de ce qu'il a déjà vécu. Il peut dire à chacun les pires horreurs, « demain », ils auront oublié. Revers de la médaille : il peut tenter de se jeter par la fenêtre pour échapper au cauchemar quotidien, il sait que ce sera en vain. Ecrit (en partie) et réalisé par Harold Ramis, partenaire de Bill Murray, *Un jour sans fin* vire, hélas, de la satire vacharde au conte de fées romantique et sucrée. Cette conclusion, prévisible dans le système hollywoodien qui exige des fins heureuses, est regrettable dans la mesure où Bill Murray excelle surtout dans le sarcasme et l'humour à froid.

H. B.

AU BÉNÉFICE DU DOUTE

de Jonathan Heap

Quand les acteurs, une fois de plus, se révèlent supérieurs au matériau qui leur est confié... Amy Irving, serveuse dans un bar à strip-tease, s'efforce d'élever seule son fils de onze ans lorsque revient son père, Donald Sutherland, après vingt-deux ans passés en prison pour le meurtre de sa femme – c'est le témoignage de sa propre fille qui emporta sa condamnation. Doucement, en commençant par son petit-fils, le héros tente d'entrer à nouveau dans la vie de sa fille. Il ne lui en veut pas de s'être trompée, explique-t-il calmement. Ivre au dernier degré, sa mère est simplement tombée dans l'escalier. Peu à peu, Amy Irving est prête à accorder à Sutherland le bénéfice du doute...

Après avoir appris la mort de son fiancé dans la cimenterie où il travaille – ce qui met la puce à l'oreille du shérif local (Graham Greene, le chef sioux de *Danse avec les loups*), – Amy Irving mettra trois bons quarts d'heure à « découvrir » ce que le spectateur a compris en une minute vingt. Et s'effondre ce film qui se voulait le petit cousin du *Cape Fear*, de Scorsese. Le metteur en scène se rabat sur la traditionnelle course-poursuite à flanc de montagne (un Arizona magnifiquement photographié), évitant de justesse les précipices où le scénario est tombé depuis belle lurette.

H. B.

CŒUR SAUVAGE

de Tony Bill

Il était une fois une serveuse et un plongeur qui travaillaient dans le même restaurant d'une petite ville de province (Minneapolis). Attaquée par une meute de loups (une bande de voyous qui veulent la violer) un soir qu'elle traversait la forêt (le Central Park du coin), elle fut sauvée par l'arrivée du prince charmant (le plongeur). Ainsi commence une histoire d'amour où le prince (Christian Slater) et la princesse (Marisa Tomei) finiraient heureux et entourés de beaucoup d'enfants si ledit prince n'avait depuis toujours le cœur si fragile qu'il lui faudrait, d'urgence, une transplantation cardiaque. Opération qu'il refuse.

C'est, délibérément, une remise au goût du jour des grands mélodrames des années 50, où l'on voit un garçon rencontrer une fille, s'en éprendre (amour partagé) mais en être rapidement séparé par la différence de condition sociale ou une mystérieuse maladie (tuberculose, généralement), dont l'issue, forcément fatale, rend les sentiments et les actes plus intenses.

Spécialisé dans les rapports à l'équilibre délicat entre individus (*My Bodyguard*) ou les portraits de groupes sociaux (*Five Corners*), Tony Bill, qui ne quitte jamais la petite ville de province, dépeint avec beaucoup de justesse la dynamique interne au groupe des serveuses qui, pour tromper leur ennui, parlent à n'en plus finir. Vives, drôles, chaleureuses, Marisa Tomei (oscar pour *Mon cousin Vinnie*) et Rosie Perez (*Do the Right Thing*) ont déjà prouvé qu'elles ont la langue bien pendue. En contrepoint, Christian Slater est parfaitement mystérieux et justement mélancolique. Tony Bill utilise les règles du genre avec gentillesse, émotion et honnêteté.

H. B.

SIDEKICKS

de Aaron Norris

Co-produit par Chuck Norris et réalisé par son frère Aaron, *Sidekicks* se situe entre un *Karaté Kid* (n'importe lequel) et *The Last Action Hero*, avec Arnold Schwarzenegger. Comme « Schwarzie », Chuck Norris, homme d'action et ceinture noire, joue son propre rôle : une star de film d'action entrant dans la vie d'un de ses fans, Barry (Jonathan Brandis), lycéen maigrichon et asthmatique qui s'évade dans des rêves cinématographiques (westerns ou films de guerre) mais invariablement « norrissiens ». Le gamin recevra les rudiments de technique d'autodéfense qui lui permettront d'affronter le caïd de l'école et un « méchant », prof de karaté. Si l'adolescent est moins guimauve que de coutume et si Chuck Norris tente d'infléchir son image vers plus de douceur, on est loin de *la Rose pourpre du Caire* : les personnages restent caricaturaux et le dialogue abonde en maximes légères comme des enclumes.

H. B.

LE SPECTATEUR

par MICHEL BRAUDEAU

La vie de château

HENRI-François de Breteuil, dixième marquis du nom, porte un imperméable et des lunettes, des papiers sous le bras, sans doute a-t-il un sécateur dans la poche ou un rouleau de ficelle. Il est vif, souriant, fend la petite foule des visiteurs du château qui écoute le guide raconter la vie de l'ancêtre Louis-Nicolas, ambassadeur auprès du roi des Deux-Siciles, et vous emmène par un raccourci aux cuisines. *« C'est le plus intéressant, les cuisines, ça plaît beaucoup en général. »* Elles sont belles, en effet, avec leurs énormes cuisinières noires et leurs batteries de casseroles. Des statues de cire fabriquées par le Musée Grévin posent autour de la table. Le maître d'hôtel a la tête de Pierre Fresnay, un sommelier celle de Robert Taylor. On n'y fait plus cuire un œuf depuis longtemps. Le marquis et la marquise habitent avec beaucoup de simplicité un des petits pavillons devant le château, une maison plus facile à chauffer, presque ordinaire.

Pas tout à fait quand même, parce que le mobilier, les tableaux ne racontent qu'une seule et même histoire, celle de la famille et du gros château qui domine le petit pavillon et occupe à plein temps la vie et les pensées du marquis. *« Quand on me demande ce que je fais dans la vie, je réponds : profession, châtelain. »* Son père, François de Breteuil, compositeur de musique, voulait vendre le domaine pour que ses enfants n'aient pas à en supporter le fardeau. Mais, dès l'âge de seize ans Henri-François y était trop attaché pour accepter de s'en séparer. Il reçut donc le château pour son mariage. *« A vingt-trois ans, quand je suis devenu le propriétaire, j'étais prof d'anglais. Ensuite, je suis entré dans un cabinet d'avocats internationaux. Ma femme et moi nous avons ouvert Breteuil au public en 1969. Je me suis d'abord partagé entre Breteuil et Paris, puis en 1977 j'ai décidé de me consacrer entièrement au château. Je suis un chef d'entreprise culturelle. »*

Breteuil est donc sauvé, resté dans la même famille depuis 1604, une famille illustre qui compte de grands personnages, comme Louis-Auguste le Tonnelier de Breteuil, ambassadeur à Vienne, à qui l'on doit le traité de Teschen et qui, ministre de la maison du roi et de Paris, fit de grand travaux dans la capitale, inventa l'avenue à terre-plein central et double sens de circulation qui porte aujourd'hui son nom, ou comme Gabrielle Emilie, marquise du Châtelet, une des premières femmes à recevoir l'éducation scientifique d'un garçon et qui fut un peu plus que l'amie de Voltaire. On peut voir toutes ces nobles figures en portraits au cours de la visite, ainsi que d'autres en cire, Louis XVI, Louis XVIII dans son fauteuil roulant, ainsi qu'un irrésistible Marcel Proust écrivant dans son lit la mèche tombante et l'air abattu d'un épagneul trempé. Le grand Marcel vint aggraver son asthme dans ce domaine humide quelque temps, et peignit le marquis Henri de Breteuil sous le nom de Hannibal de Bréauté.

Les Breteuil aiment bien les cires, les scènes reconstituées. Près des cuisines, une Belle au Bois Dormant. Au fruitier, le Petit Poucet. Dans une maison de poupée du parc, le loup déguisé en grand-mère attend le Petit Chaperon rouge. Dans les projets d'avenir, Cendrillon, pour rester fidèle à Charles Perrault qui fut un collaborateur de Louis de Breteuil, contrôleur général des finances de Louis XIV. Et les enfants aiment cela, sans doute, cette ambiance Breteuil-plage, avec balançoires, tas de sable et pelouses autorisées.

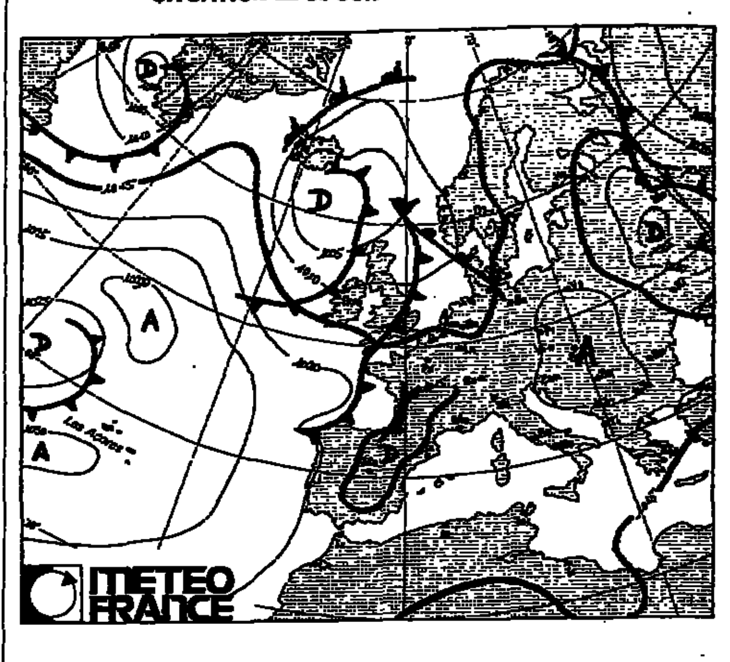
Faut-il créer une attraction nouvelle chaque année ? Le marquis hésite. Il n'a pas envie de transformer son domaine en Disneyland, mais la réalité économique est là. Pour le moment le château est « hors d'eau », sauvé des champignons et de la ruine. Il n'est pas rentable, mais il gagne sa vie, son entretien et peut salarier dix personnes, les deux châtelains, une secrétaire générale, une caissière guide, deux personnes pour le ménage, deux autres pour les travaux, deux jardiniers. Le château, pour être maintenu en l'état, coûte 10 000F par jour, soit 3,6 millions de francs par an. *« Parfois on a trois visiteurs dans la journée, parfois mille enfants »*. En moyenne 80 000 visiteurs par an, à 46 francs l'entrée, plus 40 000 qui viennent en réceptions, noces, banquets. *« Nous sommes un peu comme le Lido, de vrais marquis, vendus en agence aux USA, tels quels. »*

Il n'y a pas que les Américains à rechercher le vrai chic aristocratique européen. Les Japonais sont assez nombreux à venir confirmer solennellement leur mariage à Breteuil. Le vrai mariage, conclu au Japon assez rapidement, est traditionnellement suivi d'une confirmation par un notable ou une personnalité. Des agences de Tokyo ou d'Osaka vendent donc des séjours de huit jours en Europe, dont un passage par Breteuil où le marquis reçoit les couples en habit, leur fait visiter le château, leur dit quelques bonnes paroles, leur délivre un diplôme, leur offre une coupe de champagne, pour 5 000 francs. *« Ça n'a aucune valeur juridique. Je ne suis ni curé ni maire. Ils viennent avec un interprète qui filme la cérémonie sur cassette. C'est très rapide. Je ne sais pas ce qu'ils s'imaginent, que la France est un pays de maharadjahs... Je les trouve très déférents. »*

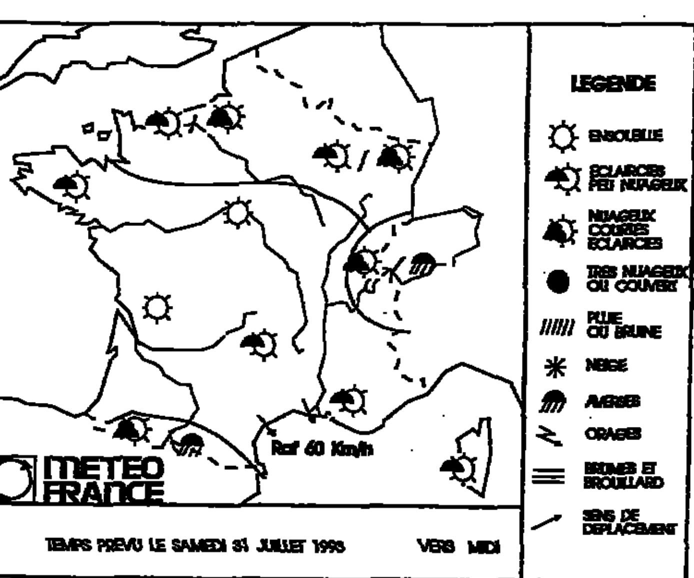
En tout cas, ça ne fait de mal à personne et le château tient debout, c'est le principal. Les jardins se sont enrichis d'une pergola toute neuve, les châtelains envisagent des expositions, des fêtes. Le marquis a gagné son pari. On conçoit aisément que pour un Breteuil qui réussit, beaucoup de demeures historiques n'ont pas les mêmes chances au départ ni un couple entreprenant à leur tête. Des dizaines de domaines sont voués à l'abandon, que l'aide de l'Etat ne peut indéfiniment protéger. Monument classé, dans le site de la vallée de Chevreuse, à trente-cinq kilomètres de Paris, Breteuil bénéficie des subsides de la République française pour ses gros travaux et, pour son parc, du soutien de l'agence des Espaces verts. En contrepartie, le domaine est ouvert toute l'année, tous les jours de la semaine. *« Je ne ferme jamais le parc, même pas la nuit, dit le marquis, il faut que tout le monde en profite. C'est mon côté anar. »*

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 30 JUILLET A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 31 JUILLET 1993



Samedi : retour du soleil. – Le matin, le ciel sera encore bien chargé des Pyrénées au Sud-Est, aux Alpes, au Jura et aux Vosges. Des ondées ou des orages se produiront. Sur le reste du pays, le temps sera plutôt ensoleillé après la dissipation des brouillards.

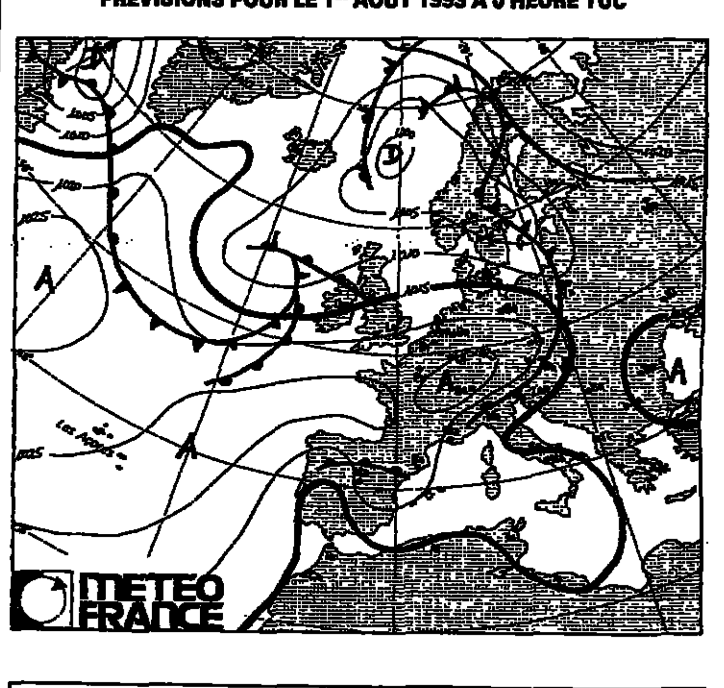
Dans l'après-midi, des nuages persisteront sur les massifs ainsi que dans le Nord-Est. Des ondées seront possibles sur les Pyrénées et les Alpes. Ailleurs, le soleil dominera.

Le vent de nord-ouest soufflera en Manche à 40 kilomètres à l'heure, la tramontane atteindra 60 km/h dans les rafales.

Les températures matinales seront de l'ordre de 12 degrés à 15 degrés sur la moitié nord, de 15 degrés à 20 degrés sur la moitié sud.

L'après-midi, le thermomètre atteindra de 20 degrés à 25 degrés sur la moitié nord et de 25 degrés à 30 degrés sur la moitié sud.

PRÉVISIONS POUR LE 1er AOUT 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 30-7-1993

Valeurs extrêmes relevées entre le 29-7-1993 à 18 heures TUC et le 30-7-1993 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	24	15	D
BIARRITZ	27	18	C
BORDEAUX	33	18	N
BOURGES	31	17	C
BREST	18	13	N
CAEN	24	15	P
CHERBOURG	22	14	C
CLERMONT-FER.	33	17	D
DIJON	31	18	D
GRENOBLE	33	17	D
LILLE	26	17	P
LIMOGES	29	18	O
LYON	33	22	D
MARSEILLE	30	19	D
NANCY	30	16	N
NANTES	24	16	C
NICE	26	19	D
PARIS-MONTS.	30	19	C
PAU	32	18	C
PERPIGNAN	32	18	D
POINTE-A-PITRE	32	24	D
RENNES	25	15	P
ST-ETIENNE	33	20	D
STRASBOURG	31	16	N
TOULOUSE	35	18	N
TOURS	28	17	C

ÉTRANGER			
ALGER	33	20	N
AMSTERDAM	22	17	P
ATHÈNES	33	23	D
BANGKOK	34	27	C
BARCELONE	29	19	D
BELGRADE	29	17	D
BERLIN	23	17	D
BRUXELLES	27	16	P
LE CAIRE	33	24	N
COPENHAGUE	20	15	C
DAKAR	29	23	N
GENÈVE	32	16	D
ISTANBUL	28	20	D
JÉRUSALEM	27	17	D
LISBONNE	26	19	C
LONDRES	20	14	N
LOS ANGELES	22	19	D
LUXEMBOURG	28	16	N
MADRID	39	18	D
MARRAKECH	43	22	D
MEXICO	22	13	N
MILAN	33	18	N
MONTRÉAL	27	20	C
MOSCOU	22	17	A
NAIROBI	23	13	N
NEW-DELHI	36	27	D
NEW-YORK	32	23	D
PALMA-DE-MAJ.	31	17	D
PÉKIN	30	23	N
RIO-DE-JANEIRO	24	18	N
ROME	28	16	D
HONGKONG	33	28	N
SÉVILLE	40	31	D
SINGAPOUR	31	27	C
STOCKHOLM	22	12	N
SYDNEY	16	11	D
TOKYO	30	23	C
TUNIS	31	19	D
VARSOVIE	20	9	D
VENISE	30	20	D
VIENNE	26	15	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

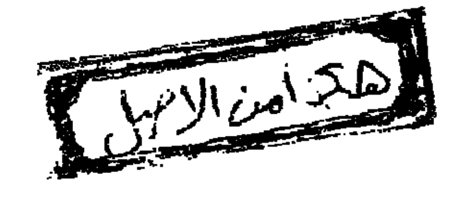
TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

THÉÂTRE

PARIS EN VISITES

SAMEDI 31 JUILLET



AGENDA

THÉÂTRE

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). Le Premier : 22 h ; sam. 17 h. Rel. dim., lun.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). L'Amour foot : mar., mer., jeu. 20 h 45.

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). L'Eloge de la folie : mer., ven., sam., mar. 21 h ; jeu. 19 h ; sam. 18 h.

BATEAU-THÉATRE LA MARE AU DIABLE-RIVE GAUCHE (40-46-90-72). Sur le dos d'un éléphant : 21 h ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

BERRY-ZÈBRE (43-57-51-55). Les Champêtres de joie : dim. 20 h 30. Tiens bon! : mer., jeu., dim., mar. 21 h.

BOBINO (43-27-75-75). Le Pied à l'étrier : 21 h. Rel. dim.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Les Zappeurs : 20 h 15. Rel. dim., lun. Le Graphique de Boscop : 21 h 30. Rel. dim., lun., mar. Artus de Penguern : dim., lun., mar. 22 h 30. Dany Boon : dim., lun., mar. 21 h 15. Nous sommes tous des lapin à six pattes : dim., lun., mar. 20 h.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire-Rousseau : ven. 21 h ; sam. (dernière) 21 h 30 ; sam. 19 h.

COMÉDIE-FRANÇAISE SALLE RICHELIEU (40-15-00-15). Le Malade imaginaire : ven. (dernière) 20 h 30. Le Prix Martin : sam. (dernière) 20 h 30.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (ÉGLISE SAINT-EUSTACHE) (47-00-19-31). Le Cid : ven. 18 h 15 ; sam., lun., mar. 20 h 30 ; dim. 17 h 30. La Lettre : jeu. 20 h 30 ; sam., mar. 18 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). Le Canard à l'orange : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. mer., dim. soir.

DUNOIS (45-84-72-00). Cosi fa da Ponte ou la Croisière de l'improvisateur : mar., mer., jeu. 21 h.

ESPACE MARAIS (48-04-91-55). Feu la mère de madame : mer., jeu., ven., mar. 21 h 15 ; sam. 20 h ; dim. 18 h. L'île des esclaves : mer., jeu., ven., mar. 20 h 15 ; sam. 19 h ; dim. 15 h. Le Mariage de Figaro : dim. 16 h. La Mouette : sam. 21 h.

FONTAINE (48-74-74-40). Comédie d'amour : ven., sam. (dernière) 20 h.

GRAND EDGAR (43-35-32-31). Le Système Ribadier : ven., sam. (dernière) 20 h.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. Rel. dim. La Leçon : 20 h 30. Rel. dim.

JARDINS DU PALAIS-ROYAL (40-28-40-33). Malasangre : ven., sam., dim. (dernière) 19 h.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. Rel. dim. Eté 86 chez les Pujols : 20 h. Rel. dim. Le Jardin des cerises : 21 h 30. Rel. mer., dim. Théâtre rouge. Les Dix Commandements : 18 h. Rel. dim. Ah! Si j'avais un nom connu, vous verriez comme je serais célèbre : 20 h. Rel. dim. Personne n'est parfait : 21 h 30. Rel. dim.

MADELEINE (42-65-07-09). Atout cœur : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MATHURINS (42-65-90-00). En attendant les bœufs : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

MÉTAMORPHOSIS (42-61-33-70). Le Miroir des songes : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. Tonnelle d'été : 15 h. Rel. lun.

MICHODIÈRE (47-42-95-22). Les Palmes de M. Schutz : 20 h 30 ; sam. 17 h ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

UVRE (48-74-42-52). Pendant que vous dormiez : 20 h 45 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

PALAIS DES GLACES (PETIT SALLE) (42-02-27-17). Bruno Lugan : 20 h 30. Rel. dim., lun.

PRÉ-CATELAN, JARDIN SHAKESPEARE (42-27-39-54). Embrassons-nous, Folleville! : sam. 18 h 30 ; sam., dim. 15 h. Le Voyage de M. Perrichon : ven., sam. 20 h 30 ; sam., dim. 16 h 30.

RANELAGH (42-88-64-44). Messieurs les ronds-de-cuir : 20 h 30. Rel. lun.

RENAISSANCE (42-08-18-50). La Java des mémoires : 21 h ; sam. 16 h. Rel. dim., lun.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Une aspirine pour deux : 20 h 45. Rel. dim.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Allais nous plaît : mar., mer., jeu. 20 h 30. Le Defunt ; Edouard et Agrippine : mar., mer., jeu. 22 h.

SOUS CHAPITEAU (PARC DE LA VILLETTE) (40-03-75-75). Lear Elephants : 21 h. Rel. lun.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Improvizafond : 20 h 30. Rel. dim., lun. Didier Bénureau : 22 h. Rel. dim., lun.

THÉATRE D'EDGAR (42-79-97-97). Union libre : 20 h 15. Rel. dim. Les Sacrés Monstres : 22 h. Rel. dim.

THÉATRE DE DIX-HEURES (46-06-10-17). Rien ne sert de dormir, faut s'lever l'matin : 22 h. Rel. dim., lun.

Les Jeunes Pères ven., sam. (dernière) 20 h 30.

THÉATRE DE NESLE (46-34-61-04) Le Théâtre de Brel : ven., sam (dernière) 19 h.

THÉATRE DÉJAZET (48-87-52-55). Elie Kakou : 20 h 30. Rel. dim., lun.

THÉATRE DU TAMBOUR-ROYAL (48-06-72-34). Dom Juan : 20 h 45, sam. 15 h. Rel dim., lun.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Chanté bien ordonnée : 21 h. Rel. dim., lun.

THÉATRE MAUBEL-MICHEL GALABRU (42-23-15-85). Eternel Tango : 21 h. Rel. dim., lun. Western-solo : ven., sam. 20 h ; dim. 15 h.

THÉATRE MONTORGUEIL (42-36-38-56). Arène. Le Retour de M. Leguen : ven., sam. (dernière) 20 h 30.

TOURTOUR (48-87-82-48). L'Heure espagnole : 19 h. Rel. dim., lun. Les Rendez-vous : 20 h 30. Rel. dim., lun. Le rêve était presque parfait : 22 h Rel. dim., lun.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Chopelia : 21 h. Rel. dim.

RÉGION PARISIENNE

AUBERVILLIERS (ESPACE JEAN-RENAUDIE) (42-65-28-37). L'Ombre : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 17 h.

AULNAY-SOUS-BOIS (ESPACE JACQUES-PRÉVERT) (48-68-00-22). Jongleurs dans la jungle : sam 21 h ; dim (dernière) 16 h.

CLICHY (PETIT THÉATRE) (40-87-12-72). Entre ciel et terre : 21 h Rel. dim., lun.

CORBEIL-ESSONNES (PLACE DE L'ARQUEBUSE) (64-99-63-67). Histoire du soldat : ven. 21 h 30, dim (dernière) 17 h.

MONTREUIL (SALLE BERTHELOT) (48-59-92-09). Yvonne, princesse de Bourgogne : dim. 15 h, lun. (dernière) 20 h 30.

MONTROUGE (MAISON DE L'ACTEUR) (47-35-69-30). Electre : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 16 h.

MUSÉE NATIONAL DES GRANGES DE PORT-ROYAL (30-43-73-05). La Princesse de Clèves sam. (dernière) 16 h. Le Verger des solitaires : dim (dernière) 15 h 30, 16 h 45.

NEUILLY-PLAISANCE (BATEAU-THÉATRE OURAGAN) (40-51-84-53). Le Horla : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 17 h.

SAINT-DENIS (THÉATRE RAJ'GANAWAK) (45-67-87-74). L'œuvre du pitre : ven., sam, lun, mar. 21 h ; dim. 16 h

VITRY-SUR-SEINE (STUDIO-THÉATRE) (46-81-75-50). Partage de midi : ven., sam., lun., mar., mer. (dernière) 20 h 45.

Nous publions le *vendredi* (daté *samedi*) la liste des spectacles présentés à Paris et en région parisienne. Une sélection commentée figure dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

SPECTACLES NOUVEAUX

L'HEURE ESPAGNOLE. Tourtour (48-87-82-48) (dim., lun.). 19h (28).

MALASANGRE. Jardins du Palais-Royal (40-28-40-33), mer., jeu., ven., sam. et dim. (dernière) 19 h (28).

LE VOYAGE DE M. PERRICHON. Pré-Catelan, jardin Shakespeare (42-27-39-54), ven., sam 20 h 30, sam. et dim. 16 h 30 (30)

EMBRASSONS-NOUS, FOLLEVILLE! Pré-Catelan, jardin Shakespeare (42-27-39-54), sam., dim. 15 h et sam. 18 h 30 (31).

ALLAIS NOUS PLAIT. Sentier des Halles (42-36-37-27) (dim., lun.), 20h30 (3).

L'AMOUR FOOT. Antoine - Simone-Berriau (42-08-77-71) (dim. soir, lun.), 20h45 ; dim. 15 h 30 (3).

COSI FA DA PONTE OU LA CROISIÈRE. Dunois (45-84-72-00) (dim. soir, lun.), 21 h, dim 17 h (3).

LE DEFUNT ; EDOUARD ET AGRIPPINE. Sentier des Halles (42-36-37-27) (dim., lun.), 22h (3)

PARIS EN VISITES

SAMEDI 31 JUILLET

« Cités d'artistes et jardins secrets de Montmartre », 11 h 15, 14 h 45 et 17 h 45, au pied du funiculaire (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le Palais-Bourbon, siège de l'Assemblée » (carte d'identité, nombre limité), 14 h 30, sortie métro Assemblée-Nationale, côté Assemblée (D. Bouchard).

« Découverte de la montagne Sainte-Geneviève », 14 h 30, église Saint-Julien le Pauvre (Sauvegarde du Paris historique).

« Champ-de-Mars. Visite de l'Ecole militaire », 15 heures, sortie métro Ecole-Militaire (I. Hauller).

« L'étrange quartier de Saint-Sulpice », 15 heures, sortie métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

« Balade et ballades autour de la Bastille », 15 heures, sur les marches de l'Opéra Bastille (Paris et son histoire).

« Saint-Denis : la maison d'éducation de la Légion d'honneur », 16 heures, 2, rue de la Légion-d'Honneur (Office de tourisme de Saint-Denis).

DIMANCHE 1er AOUT

« Montmartre, une butte sacrée, un village pittoresque et vivant », 10 h 30, sommet du funiculaire, au fanion Paris autrefois, L.-A. Lavigne.

« Mouffetard et ses secrets. De la maison du Père Goriot aux convulsionnaires de Saint-Médard et aux arènes de Lutèce », 11 heures, 15 h 30 et 18 heures, métro Monge (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Saint-Denis : la cathédrale et les tombeaux royaux », 14 h 30, 2, rue de la Légion-d'Honneur, à Saint-Denis (Office de tourisme).

« Le Marais juif. Petites synagogues », 14 h 30, métro Saint-Paul (Art et histoire).

« Sous la coupole de l'Académie française », 15 heures, 23, quai de Conti (D. Bouchard).

« Les Puces à Saint-Ouen, le plus important marché mondial d'antiquités. Conférence déposée », 15 heures, métro Porte-de-Clignancourt, au fanion Paris autrefois, L.-A. Lavigne.

« Les vieux quartiers de l'île de la Cité : de la place Dauphine à l'enclos du cloître Notre-Dame », 15 heures, Pont-Neuf, statue de Henri IV (E. Romann).

« Mystérieuse symbolique de Notre-Dame de Paris. Franc-maçonnerie, Rose-Croix, bouddhisme. Les secrets des premiers bâtisseurs. Le langage des roses », 15 heures, sortie métro Cité (I. Hauller).

« La place des Victoires et son vieux quartier », 15 heures, sortie métro Louvre-Rivoli (Résurrection du passé).

« La prison de la Conciergerie », 15 heures, 1, quai de l'Horloge (Paris et son histoire).

« Le parc de La Villette et ses onze jardins à thème » (avec projection d'un diaporama sur l'histoire de La Villette), 15 heures, Maison de La Villette.

« Saint-Denis : le Musée d'art et d'histoire, dans l'ancien Carmel », 16 heures, musée, 22 *bis*, rue Gabriel-Péri à Saint-Denis (Office de tourisme)

CONFÉRENCES

SAMEDI 31 JUILLET

Maison de La Villette, angle du quai de la Charente et de l'avenue Corentin-Cariou, 13 h 30 : « L'architecture du dix-neuvième arrondissement », par A. Orlandini (Maison de La Villette).

DIMANCHE 1er AOUT

1, rue des Prouvaires, 15 heures : « Le mystère des ovnis, protection spirituelle et avertissement », par J.-M. Sinet, « Action et pouvoir des anges », par Natya (Conférences Natya).

CINÉMA

LES SÉANCES SPÉCIALES

ALPHA BRAVO (A., v.f.) : Cinaxe, 19e (42-09-34-00) 19 h

AU FEU... LES POMPIERS (Tch., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) 16 h

CERCLE DE FEU (A.) : La Géode, 19e (40-05-80-00) 19 h, 21 h

LA COURSE DE L'INNOCENT (Fr.-It., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) 20 h

CRIN BLANC (Fr.) Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

DROWNING BY NUMBERS (Brit., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 21 h 40

EXCALIBUR (A., v.o.) Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h

LE FESTIN NU (Brit., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) 19 h 30.

GROCK (Suis.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44) 18 h 30.

HISTOIRES DE FANTOMES CHINOIS (Hong Kong, v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) 20 h 10

HISTOIRES DE FANTOMES CHINOIS II (Hong Kong, v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71, 36-65-72-05) 16 h.

I WAS ON MARS (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) 16 h.

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.-It.-All.) Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 18 h 15.

NIGHT ON EARTH (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) 21 h 50.

QUI A PEUR DE VIRGINIA WOOLF ? (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.

REGGAE SUNSPLASH (All., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) 17 h 35.

RELACHE (Fr.) : Reflet Médicis I (ex Reflet Logos I), 5e (43-54-42-34).

SAILOR ET LULA (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) 18 h.

SCHTONK ! (All., v.o.) : Studio 28, 18e (46-06-36-07) 19 h, 21 h.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) 22 h 30, 0 h 10.

LES FILMS NOUVEAUX

AU BÉNÉFICE DU DOUTE. (*) Film américain de Jonathan Heap, v.o. Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

BIG MAN. Film britannique de David Leland, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

CŒUR SAUVAGE. Film américain de Tony Bill, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

KALAHARI. Film américain de Mikael Salomon, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

PANIC SUR FLORIDA BEACH. Film américain de Joe Dante, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

ROI BLANC, DAME ROUGE. Film russe de Serguei Bodrov, v.o. : Reflet Médicis II (ex Logos II), 5e (43-54-42-34).

SIDEKICKS. Film américain d'Aaron Norris, v.o. : Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; v.f. : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

LE SYNDICAT DU CRIME 2. (*) Film Hongkong de John Woo, v.o. : Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-55).

UN JOUR SANS FIN. Film américain de Harold Ramis, v.o : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57, 36-65-70-83) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).

ÉCONOMIE

BILLET

Nationalisme agricole

L'Espagne serait-elle la bête noire des Français que les économistes classent parmi les producteurs du secteur primaire, c'est-à-dire les pêcheurs et les agriculteurs ? La question vient naturellement sur les lèvres, après les incidents qui ont mis aux prises, dans le golfe de Gascogne comme dans la vallée de la Garonne, les pêcheurs de thon, les arboriculteurs et les chauffeurs routiers.

A la mi-juillet, au large de la Bretagne, les ligneurs et les fileyeurs avaient déclenché de mini-batailles navales et depuis quelques jours, aux péages autoroutiers, près de Toulouse ou de Bordeaux, des camions venant d'Espagne sont interceptés et leur contenu déversé sur la chaussée et saccagé. Motif : les agriculteurs français – poussés par la Coordination rurale – veulent mettre le holà aux importations de produits agricoles, jugées massives et déloyales, non seulement de melons, poivrons, vin (en mai, il s'agissait des fraises) ibériques, mais, dans la foulée, de kiwis néo-zélandais ou de tomates belges. En d'autres temps (pas si éloignés), c'est à des cargaisons de viande britannique ou de poisson scandinave que s'attaquaient les producteurs français en colère face à la chute des cours.

Ces incidents ont provoqué jeudi 29 juillet un visible énervement diplomatique dans les pays concernés. Le ministre espagnol de l'agriculture a officiellement protesté auprès de son collègue français, qualifiant d'*« intolérables »* les agissements des derniers jours. Le ministre belge a, lui aussi, dénoncé les interceptions de camions de tomates, *« les entraves à la libre circulation des biens dans la CEE, et les mesures d'intimidation contre les grands magasins qui distribuent des produits belges »*. Gêné, Jean Puech a diffusé un communiqué alambiqué qui, après la *« condamnation »* de rigueur, explique que *« la seule attitude constructive est de renforcer notre cohésion en présentant un front uni, de redonner une signification précise à la notion de préférence communautaire et de faire aboutir une réforme de l'organisation commune du marché des fruits et légumes qui date de 1972 »*. Les agriculteurs ont besoin d'indications plus précises, notamment sur la conception qu'a le ministre de la préférence communautaire, puisque, jusqu'à plus ample informé, l'Espagne ou la Belgique sont membres de la CEE...

Même s'ils traversent actuellement une période difficile, les agriculteurs français auraient tort de continuer à s'en prendre à leurs voisins européens. La France est le premier exportateur européen et le deuxième mondial de produits agricoles et alimentaires. Faudra-t-il s'exposer à voir, ici ou là, nos cochonnailles, cognac, farine, beurre, jetés au bûcher ?

FRANÇOIS GROSRICHARD

□ **Les coopératives Pêcheurs de France et le groupe marocain ONA renforcent leur coopération.** – L'ONA, premier groupe privé marocain, et l'Union des coopératives des pêcheurs de France, numéro un français de la pêche, ont décidé d'apporter plusieurs usines à leur holding commun Pêcheurs de France, qui devrait ainsi devenir le quatrième groupe français des produits de la mer, ont annoncé, mercredi 28 juillet, le président de l'Union, Jean-Luc de Feuardent, et l'administrateur délégué de l'ONA, Robert Assaraf. Dès 1994, le chiffre d'affaires de Pêcheurs de France Sa devrait atteindre 450 millions de francs et l'activité devrait *« en deux ans maximum »* atteindre 600 millions. Les deux actionnaires de Pêcheurs de France ont également décidé de porter à 100 millions de francs le capital du holding, créé en juin 1992 avec simplement 1 million de francs de capital. Cette augmentation sera souscrite à parts égales par l'ONA et l'Union.

Selon le rapport présenté par M. Alphandéry

Le gouvernement prépare un projet de loi pour lutter contre la concurrence déloyale

Edmond Alphandéry, ministre de l'économie, a présenté, jeudi 29 juillet, le rapport annuel de la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF). Rendu public pour la troisième année consécutive, ce rapport a été projeté sous les feux de l'actualité par les récents changements d'actionnariat autour de la FNAC et des *Dernières Nouvelles d'Alsace*, qui concernent la grande distribution et la presse, deux secteurs très sensibles en matière de concentration. Dans les deux cas, M. Alphandéry a assuré que la reprise des DNA par le groupe Hersant comme celle de la FNAC – *« quel que soit le repreneur »* – feront l'objet d'un examen attentif de ses services, avant une éventuelle saisine du Conseil de la concurrence.



En 1992, la DGCCRF a demandé sept fois son avis au Conseil de la concurrence sur des concentrations, contre une seule fois en 1991. Depuis le début de l'année, elle est déjà intervenue cinq fois. Elle vient juste de le faire au sujet de la reprise de Discol par Promodès dans le secteur du commerce de gros. Afin de faire mieux connaître ses principes en matière de concurrence et de concentration, la DGCCRF a publié une *« méthode d'analyse pour le contrôle des concentrations »*.

Mais le contrôle d'un secteur ne veut pas dire l'interdiction de toute opération de concentration, comme le montrent les feux verts donnés à Cora pour la reprise de SES (Société européenne de supermarché), ainsi qu'au rapprochement *l'Express-le Point* autorisé après examen du conseil de la Concurrence *(lire page 7)*.

Le développement d'une politique de la concurrence demeure un des axes prioritaires des services du ministre. En 1992, la DGCCRF a saisi cinquante fois le Conseil de la concurrence sur ce sujet, soit une fois de plus qu'en 1991, mais beaucoup plus que les années précédentes. Elle a notamment saisi le conseil sur les ports de plaisance après s'être aperçue que les quatre plus importantes entreprises du secteur se partageaient la quasi-totalité du marché. L'instruction de cette affaire est en cours.

Contrôle redoublé sur les monopoles

Cette politique d'intensification de la concurrence passe par un contrôle redoublé sur les monopoles. Après l'abolition par le gouvernement précédent, en décembre 1992, du monopole des pompes funèbres – marché qui doit être ouvert à la concurrence d'ici trois ans, – l'intention du gouvernement actuel est de se pencher sur les monopoles dans l'énergie. Cela passe aussi par la recherche d'une plus grande transparence et d'une loyauté de la concurrence. En concertation avec Alain Madelin, ministre des entreprises, du développement économique, des PME et du commerce et de l'artisanat, un projet de loi sera présenté cet automne pour lutter contre la concurrence déloyale – ententes, faux rabais soldes permanentes, contrefaçons, publicité mensongère..., – qui connaît en France une ampleur accrue, en raison de la crise de la consommation. La défense du consommateur constitue en effet l'autre versant de l'action menée par la DGCCRF. En 1992, sont passés sous les fourches caudines de ses agents, les centres de plongée sous-marine, les parcs aquatiques et aires de jeux, les services de location de voiture et ceux de dépannage sur route, les contrats de séjours linguistiques. De gravité variable, un certain nombre d'anomalies ont été dénoncées.

Christian Babusiaux, directeur général de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, a toutefois constaté que l'accent mis depuis quelques années sur la prévention des accidents domestiques portait enfin ses fruits. En 1992, les statistiques de l'INSERM et celles des hôpitaux ont montré, pour la première fois, une baisse de 10 % des accidents domestiques.

ALAIN BEUVE-MÉRY

Après la suspension des négociations sur la convention médicale

Mme Veil veut prouver sa détermination aux assurés en faisant pression sur les médecins

Quarante-huit heures après la suspension des négociations sur la convention médicale, le gouvernement n'est pas décidé à relâcher la pression sur les syndicats de médecins et les caisses d'assurance-maladie. *« Il va bien falloir qu'on se mette vite d'accord sur un projet complet de convention médicale acceptable par le gouvernement »*, indique ainsi Simone Veil, dans un entretien publié dans *le Figaro* du vendredi 30 juillet. *« Septembre serait une date raisonnable*, précise le ministre des affaires sociales, *c'est en tout cas une date limite pour le gouvernement. Cela lui permet en cas d'échec de saisir le Parlement d'un projet de loi. »*

« Comme la détermination du gouvernement de parvenir à 10,7 milliards de francs d'économies en médecine de ville est réaliste et doit être respectée, prévient encore Mme Veil, *il n'est pas question d'accepter des objectifs prévisionnels d'honoraires et de prescriptions qui ne garantissent pas ces économies. »* A la veille de l'entrée en vigueur, le 1er août, de la baisse de cinq points du taux de remboursement des dépenses d'assurance-maladie, la pression ainsi exercée par le gouvernement est avant tout destinée à montrer aux assurés sociaux qu'ils ne seront pas les seuls à faire des sacrifices. Le répit que les négociateurs conventionnels s'étaient accordé jusqu'au 31 août pourrait bien n'être qu'apparent. Ainsi Mme Veil a-t-elle déjà fait part de son intention de *« rapprocher les points de vue »* en rencontrant, dès la semaine prochaine, les représentants des syndicats de médecins et des caisses d'assurance-maladie. Parallèlement, le gouvernement aimerait bien inciter les partenaires à avancer la date de la reprise officielle des négociations, fixée au 31 août.

V. D.

En dépit du maintien de la candidature de Giulano Amato

M. de Larosière reste le favori pour la présidence de la BERD

Fausse note dans le concert européen, Jacques de Larosière, actuel gouverneur de la Banque de France, devait être le candidat unique proposé par la CEE pour la présidence de la BERD (Banque européenne pour la reconstruction et le développement), en remplacement de Jacques Attali. Celui-ci, accusé d'avoir mal géré l'organisme créé en 1990 pour épauler l'Europe centrale dans sa transition vers l'économie de marché, avait présenté sa démission le 25 juin. Philippe Maystadt, ministre belge des finances, dont le pays assume la présidence de la Communauté, avait confirmé mercredi 28 juillet le consensus autour de la candidature de M. de Larosière dans une lettre adressée aux Douze.

Les autres candidats déclarés, dont le Danois Henning Christophersen et l'Italien Giuliano Amato, auraient donc dû se retirer avant la date clôture des candidatures, fixée au 28 juillet à minuit. Mais si le ministère danois des affaires étrangères a officiellement confirmé jeudi 29 juillet le retrait de la candidature de M. Christophersen, vice-président danois de la commission européenne, il n'en est pas de même du gouvernement italien, qui a fait savoir qu'il continuait à soutenir la candidature de l'ancien président du Conseil, Giulano Amato.

Au final, il reste donc en lice trois candidats pour briguer la succession de Jacques Attali : Leszek Balcerowicz, père de la réforme économique polonaise, Jacques de Larosière, candidat de la Communauté européenne qui reste le favori, et Giulano Amato, soutenu par l'Italie.

L'élection du président par les gouverneurs de la banque aura lieu à la mi-août. Elle se fait à la majorité des voix des gouverneurs (59 voix au total), mais aussi à celle des actions détenues par chaque capitale. Or, si la CEE détient 51 % du capital de la banque chargée d'épauler l'Europe centrale et orientale dans sa transition vers l'économie de marché, les sept pays les plus industrialisés pris ensemble sont également majoritaires. A Paris, toutefois, on reste serein, la désignation de l'homme qui fut, en tant que directeur général du FMI, le «pompier de la dette mexicaine» en 1982 ayant les chances les plus sérieuses.

Les sept sages commenceront leurs travaux en septembre

La nouvelle commission de privatisation sera présidée par Pierre Laurent

La composition de la nouvelle commission de privatisation est désormais connue. Le gouvernement a rendu publics jeudi 29 juillet les noms des sept sages qui, nommés pour cinq ans, seront chargés d'estimer la valeur des entreprises publiques transférées au privé et de participer à la désignation de leurs futurs actionnaires.

Présidée par Pierre Laurent (soixante-treize ans), président honoraire de section au Conseil d'Etat et ancien patron du Conseil de la concurrence de 1987 à 1993, la commission de privatisation comprend également Pierre Alby (71 ans), membre du corps des Mines, ancien président de l'Erap (holding coiffant Elf Aquitaine) et président d'honneur de Gaz de France ; André Blanc (62 ans), inspecteur des finances, ancien directeur général de la concurrence et de la consommation (1978-1982), Daniel Deguen (65 ans), ancien président du CCF (1982-1984), Daniel Hua (63 ans), ancien directeur général de la Société générale, Jean Serisé (73 ans), ancien chargé de mission à l'Elysée auprès de Valéry Giscard d'Estaing (1974-1981) et Michel Vasseur (71 ans), professeur de droit, membre des précédentes commissions.

Selon le ministre de l'économie, Edmond Alphandéry, ces sages ont été retenus en fonction de leur compétence et de leur indépendance vis-à-vis du gouvernement, des groupes de pression et des grandes entreprises privatisables ou des acquéreurs potentiels. Proches de l'âge de la retraite ou l'ayant dépassé (le benjamin de l'équipe a 62 ans), ce sont avant tout des juristes, anciens hauts fonctionnaires ou financiers (il n'y a pas d'industriels).

Un seul d'entre eux a l'expérience de telles instances, en ayant été successivement membre de la commission de privatisation installée de 1986 à 1988, puis de la commission d'évaluation des entreprises publiques que présidait jusqu'à présent Yvette Chassagne.

La commission devrait s'installer dès septembre. Dès la semaine prochaine, le gouvernement désignera les banques-conseils chargées d'une évaluation préalable des deux premières entreprises à privatiser, Rhône-Poulenc et la BNP, qui elles-mêmes travailleront de leur côté sur leur propre évaluation. Les sages examineront, par la suite, ces estimations.

Les présidents des entreprises privatisables seront confirmés ou renouvelés au plus tard lors du lancement effectif de la vente de leur entreprise. Les patrons de la BNP, de Rhône-Poulenc et de la Banque Hervet, qui n'ont pas trop de souci à se faire, doivent voir leur mandat validé par leur conseil d'administration. La reconduction de Loïk Le Floch-Prigent, patron d'Elf Aquitaine, dépend, elle, du conseil des ministres. Depuis plusieurs jours, la rumeur lui donne un successeur potentiel : Philippe Jaffré, actuel directeur général du Crédit agricole.

CAROLINE MONNOT

Nouvelle grève à Marseille

M. Bosson lance une mise en garde aux dockers

Bernard Bosson, ministre de l'équipement, des transports et du tourisme, a adressé jeudi 29 juillet, une lettre de mise en garde à la Fédération CGT des ports et docks et à l'Union nationale des industries de la manutention (UNIM) dans laquelle il souligne *« la volonté du gouvernement de voir appliquée intégralement la réforme de la manutention portuaire mise en place par la loi du 9 juin 1992 »*.

Les partenaires sociaux sont actuellement engagés dans une difficile négociation devant aboutir à la signature d'une convention collective avant la fin de 1993. Mais CGT et UNIM font une interprétation différente de la loi et des décrets d'application. M. Bosson indique que *« dans le domaine de l'embauche, la loi entend instaurer une liberté totale qui, conformément au droit commun, permette un rapport direct entre les entreprises de manutention et les ouvriers dockers, qu'ils soient mensualisés ou occasionnels »*. A Marseille, après l'échec d'une réunion paritaire, jeudi 29 juillet, le syndicat CGT des dockers a appelé à une grève de vingt-quatre heures pour vendredi 30 juillet.

Avec une progression de 1,6 % au deuxième trimestre

La croissance américaine se révèle plus faible que prévu

Le produit intérieur brut (PIB) n'a progressé que de 1,6 % en rythme annuel au deuxième trimestre aux Etats-Unis, selon une première estimation officielle. L'économie américaine continue donc de croître – c'est la neuvième augmentation trimestrielle consécutive du PIB – mais plus lentement que ne l'avaient espéré les analystes, qui espéraient un gain de 2,3 % au deuxième trimestre. Ron Brown, secrétaire américain au commerce, annonce sa déception devant ces résultats qui *« reflètent une croissance anémique qui ne créera pas les emplois dont nous avons besoin »*.

Devant l'essoufflement de la reprise, l'administration Clinton, qui avait déjà reconsidéré ses prévisions de croissance pour l'ensemble de l'année, devra de nouveau réviser ses chiffres à la baisse si la mauvaise performance du deuxième trimestre se confirme.

La décision de ...

L'affrontement entre ba...

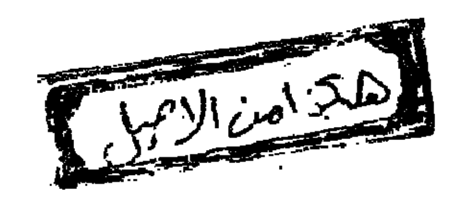
Déclarations et réactions

Satisfaction en Allemagne silence en France

Taux d'escompte et taux Lombard

Les banques centrales utilisent, dans la mise en œuvre de leur politique monétaire, des taux directeurs, qui fixent le prix des avances consenties aux établissements financiers. Ces taux d'intérêt influencent celui du marché monétaire (où les banques prêtent et empruntent des liquidités à court terme), et de là, le coût du crédit dans l'ensemble de l'économie. Les deux principaux taux directeurs de l'Allemagne sont le taux d'escompte et le taux Lombard. En général, le conseil de la Bundesbank, lorsqu'il ajuste sa politique monétaire, modifie les deux taux. Mais il peut choisir, comme le 29 juillet, d'agir sur l'un seulement.

Le taux d'escompte marque la limite inférieure du taux de l'argent sur le marché monétaire tandis que le Lombard détermine la limite supérieure. Les



ÉCONOMIE

La décision de la Bundesbank et les tensions au sein du SME

L'affrontement entre banques centrales et spéculateurs s'est intensifié

Le mark frôlait 3,43 francs, vendredi 30 juillet au matin, après une journée d'intense spéculation sur les marchés des changes. La veille, l'annonce par la Bundesbank d'une baisse du taux Lombard (ramené de 8,25 % à 7,75 %) mais d'un maintien du taux d'escompte à 6,75 %, a provoqué une soudaine chute des principales monnaies du système monétaire européen (SME) face au mark et une flambée des taux français à court terme. Les autorités monétaires françaises n'ont pas réagi, en dehors de leurs interventions sur les marchés des changes pour soutenir le franc. La couronne danoise, le franc belge et la peseta espagnole étaient également attaqués. Vendredi, la Banque nationale de Belgique a porté son principal taux directeur de 8,50 % à 9,50 %.

Le face-à-face entre les marchés financiers et les gouvernements devient pénible. Au terme de l'une des journées les plus intenses qu'aient connues les cambistes depuis longtemps, celle du 29 juillet, les spéculateurs se retrouvent nez à nez avec les banques centrales. Le SME va-t-il ou non craquer ? Les premiers pensent que oui, les seconds affirment que non.

Cela fait un mois maintenant que le SME, à peine remis de ses blessures de l'automne dernier, est mis à mal. La tension s'est amplifiée en fin de semaine dernière avec l'annonce d'une forte croissance de la masse monétaire allemande, annonciatrice d'un regain d'inflation. Plusieurs monnaies sont mises en cause, mais le franc tout particulièrement. Vendredi 23 juillet, alors que la Banque de France engage ses réserves sur le marché des changes, le gouvernement français doit se résoudre à la pire des mesures en terme d'image : le relèvement des taux d'intérêt à court terme, portés de 7,75 % à 10 %. Les marchés redoutent alors que la Bundesbank n'abaisse pas ses taux d'intérêt lors de sa réunion du 29 juillet, la dernière avant la rentrée.

Une glissade de 1 centime en deux minutes

Au cours des jours suivants, la pression monte : tel journal estime qu'une diminution d'un demi-point des taux directeurs est nécessaire pour raffermir le franc, tel analyste financier proclame qu'il faudrait une baisse d'un point au moins pour ramener le calme dans le SME. Mercredi 28, les marchés s'apaisent un peu, voyant que la banque centrale allemande vient d'assouplir légèrement, de 0,20 point, le taux de ses pensions sur le marché monétaire. Un signe indéniable qu'un abaissement officiel du taux de l'escompte et du Lombard va se décider à Francfort jeudi.

Le 29 au matin, la journée commence mal, avec la publication par le *Financial Times*, non pas de classiques anticipations de marchés, mais d'une contribution de six célèbres économistes américains, dont trois Prix Nobel, expliquant pourquoi il fallait abandonner le SME. Le franc, pourtant, se tient relativement bien dans la matinée.

Et puis, à 14 heures, le résultat tant attendu de la réunion du conseil central de la Bundesbank est annoncé : la Banque centrale allemande abaisse de 8,25 % à 7,75 % son taux Lombard, mais ne touche pas à celui de l'escompte, maintenu à 6,75 %. Immédiatement, le franc chute sur le marché des changes : une glissade de 1 centime en deux minutes, du jamais vu dans les salles de marchés. Franc belge, couronne danoise, peseta, escudo dégringolent de concert et, au bout de quelques instants, les banques centrales entrent dans le jeu.

Le reste de la journée n'est plus qu'un duel entre grands argentiers et grands spéculateurs. Au point que les écrans informatiques publient des messages surréalistes. « *La Banque de France n'intervient plus pour soutenir le franc* », affiche Reuter à 16 h 27 (sous-entendu, elle laisse flotter sa monnaie). Quatre minutes plus tard, contre-ordre : « *La Banque de France dément avoir arrêté ses interventions pour soutenir le franc.* » Lorsque l'on sait que l'institut d'émission est en général particulièrement réticent à rendre publiques ses actions sur le marché des changes, il y a de quoi sourire.

En fait, le sourire n'est pas véritablement de mise, car tous ont conscience de la gravité de la situation. Cette fois-ci, et contrairement aux crises précédentes du SME, ce n'est pas la dévaluation de telle ou telle monnaie qui est à la clé, mais l'avenir du SME lui-même. Celui-ci avait déjà partiellement implosé à l'automne, lorsque la lire et la livre l'avaient quitté, que la peseta et l'escudo avaient été dévalués. Cette fois-ci, c'est l'implosion totale qui serait imminente, à en croire les commentateurs dans les salles de marchés.

Le mark atteint un montant record de 3,4270 francs en cours d'après-midi, frôlant son cours maximum autorisé par les règles du SME (3,4305). Les taux d'intérêt à très court terme bondissent à 15 %, puis à près de 20 % à Paris, les opérateurs ne parvenant plus à trouver des sommes à emprunter pour pouvoir vendre du franc contre du mark. Quant aux banques centrales, elles nourrissent un jet continu de ventes de marks sur les marchés, afin de faire baisser la pression.

« Une erreur d'analyse majeure »

Au moment où, en toute hâte, une réunion au sommet est organisée à Matignon entre le premier ministre, Edouard Balladur, le gouverneur de la Banque de France, Jacques de Larosière, le directeur du Trésor, Jean-Claude Trichet, et le ministre de l'économie, Edmond Alphandéry, les marchés s'apaisent enfin un peu, le mark repassant en deçà de 3,42 francs. La peseta et le franc belge restent collés à leur niveau plancher (le plus bas autorisé) face au mark, la couronne danoise face au florin néerlandais – seule monnaie du SME épargnée par la tourmente, en dehors, bien sûr, de la devise allemande, et dont les autorités monétaires ont pu assouplir le crédit jeudi. « *Une journée très ordinaire* », commente laconiquement le premier ministre à 22 heures, à sa sortie de Matignon.

La Bundesbank avait-elle conscience de la tornade que déclencherait son action du 29 juillet ? Que se sont dit les hauts responsables français réunis à Matignon ? Ces questions feront sans doute partie des mystères des marchés des changes. Les explications techniques offertes n'offrent que de maigres consolations : de l'avis unanime des spécialistes, le maintien du taux d'escompte à 6,75 % a été perçu comme un affront, signifiant un coup d'arrêt à la réduction du coût du crédit en Allemagne au moins jusqu'à la rentrée, alors que la récession se prolonge en Europe. L'escompte représente en effet le « jalon bas » des taux d'intérêt allemands, au dessus duquel aucun concours au banques n'est accordé. Et ces concours se font d'ores et déjà nettement au dessous du « jalon haut » du Lombard, utilisé généralement pour des avances exceptionnelles. Réduire ce dernier à 7,75 % n'avait donc pas, selon les opérateurs, de véritable importance puisque d'ores et déjà, les opérations sur le marché monétaire se font à 6,95 %.

Les déclarations du ministre allemand de l'économie, M. Rexrodt, n'ont rien fait pour arranger les choses : « *La politique de baisse prudente et progressive des taux contribue à renforcer les forces ascensionnelles au sein de l'économie, dont nous avons quelques indices qu'elles commencent à agir, et elle montre en même temps la volonté de la* [Bundesbank] *de ne pas admettre de nouvelles augmentations des prix et d'assurer la stabilité de notre devise.* » Effectivement, l'Allemagne souffre actuellement d'un taux d'inflation plus élevé que celui de ses principaux partenaires (les prix ont augmenté de 4,3 % en juillet dans la partie ouest). Mais comme le soulignait un économiste d'outre-Rhin : « *Ce qui se passe dans le SME n'a plus rien à voir avec l'économie* », et les problèmes d'inflation en Allemagne peuvent paraître secondaires par rapport à l'avenir du SME. Selon un observateur parisien, la Bundesbank a surtout fait une « *erreur d'analyse majeure* ». Observant un retour au calme sur les marchés mercredi, les membres du conseil ont pensé que le maintien du taux de l'escompte ne ferait pas de vagues.

Vendredi matin, la stratégie française paraissait se dessiner : serrer les dents et attendre que passe la tempête. Une politique dont les autorités monétaires espèrent qu'elle sera gagnante.

FRANÇOISE LAZARE

Déclarations et réactions

Satisfaction en Allemagne silence en France

Provoquant un tollé sur les marchés financiers, la décision de la Bundesbank d'abaisser seulement le taux du Lombard, en laissant celui de l'escompte inchangé, a été généralement saluée en Allemagne, tant par le gouvernement que par la presse. En France, le gouvernement a gardé le silence. Jeudi 29 juillet, le ministre allemand de l'économie, Günter Rexrodt, déclarait que le geste de la banque centrale témoigne du souci « *d'assurer la stabilité de notre devise* » et estimait qu'elle « *aiderait aussi à calmer les taux de change au sein du SME* ». La Bundesbank a en effet souvent expliqué que le taux d'escompte est à usage interne, et que ses évolutions ne doivent pas affecter les marchés internationaux.

Si la DIHT (fédération des chambres de commerce et d'industrie allemande) critique l'action de la Bundesbank, c'est pour la qualifier « *d'action risquée pour la stabilité des prix* » et pour mettre en garde les autorités monétaires contre une « *banalisation de l'inflation en Allemagne* ». De même, l'expert économique du Parti libéral (FDP), Otto Lambsdorff, estime que « *les nouvelles tensions au sein du SME ne sont pas un argument* » justifiant l'assouplissement du crédit ».

Vendredi matin, la presse quotidienne allemande approuvait largement la mesure de la « Buba ». Ainsi, le *Frankfurter Allgemeine Zeitung* expliquait que « *la stabilité est l'un des secrets de la réussite de toutes les économies, et* [qu']*une politique monétaire laxiste ne servirait pas l'intégration européenne* ». Le *Handelsblatt*, pour sa part, reconnaissait que « *compte tenu des difficultés économiques de notre pays, une baisse du taux d'escompte d'un quart ou d'un demi-point ne serait pas forcément considérée comme une indéfendable concession* » de la part de la Bundesbank.

En France, où ni le gouvernement, ni la Banque de France n'ont réagi officiellement, la tonalité est bien sûr très différente. Fervent européen, Valéry Giscard d'Estaing n'a pas critiqué l'action de la Bundesbank, mais a déclaré que « *tout devait être fait pour maintenir* » le franc dans le SME. En revanche, l'ancien conseiller de Pierre Bérégovoy, André Gauron, a qualifié le SME de « *moribond* » et affirmé dans *la Tribune* que, « *si rien ne vient en modifier le fonctionnement, la spéculation finira par l'emporter* ».

Taux d'escompte et taux Lombard

Les banques centrales utilisent, dans la mise en œuvre de leur politique monétaire, des taux directeurs, qui fixent le prix des avances consenties aux établissements financiers. Ces taux d'intérêt influencent ceux du marché monétaire (où les banques prêtent et empruntent des liquidités à court terme), et de là, le coût du crédit dans l'ensemble de l'économie. Les deux principaux taux directeurs de l'Allemagne sont le taux d'escompte et le taux Lombard. En général, le conseil de la Bundesbank, lorsqu'il ajuste sa politique monétaire, modifie les deux taux. Mais il peut choisir, comme le 29 juillet, d'agir sur l'un seulement.

Le taux d'escompte marque la limite inférieure du taux de l'argent sur le marché monétaire tandis que le Lombard détermine la limite supérieure. Les sommes disponibles au taux d'escompte (le plus avantageux) sont limitées en volume, tandis que les avances Lombard ne le sont pas.

Le taux des avances Lombard est en principe un mode de financement exceptionnel et de dernier recours, une fois que les banques ont épuisé leurs possibilités de financement au taux d'escompte. Les banques allemandes couvrent environ un tiers de leurs besoins en liquidités au taux d'escompte, la plupart des sommes étant obtenues par le biais de prises en pension (opérations de crédit à court terme) dont le taux, fixé lors de chaque opération par la Bundesbank, s'établissait récemment à 6,95 %, soit nettement en deçà du Lombard (7,75 %).

Un geste mitigé qui a profité aux Bourses européennes

Le modeste geste de la Bundesbank a relancé la spéculation, jeudi 29 juillet, sur une possible sortie du franc du système monétaire européen (SME) qui laisserait les coudées plus franches à la Banque de France – à l'image de la Grande-Bretagne, l'automne dernier – pour continuer de pouvoir baisser ses taux d'intérêt. Il n'en n'a pas fallu plus aux intervenants européens pour devenir massivement acheteurs, sur le marché parisien notamment.

A Paris, les transactions ont porté sur quelque 4,3 milliards de francs sur le marché à règlement mensuel, un volume pratiquement inconnu en cette période estivale. L'indice des quarante principales valeurs s'est apprécié de 2,34 % à 2 036 points, portant ainsi sa progression à près de 10 % depuis le début de l'année. Vendredi 30 juillet, les boursiers n'avaient pas changé d'avis : un quart d'heure après l'ouverture, les valeurs françaises gagnaient en moyenne 1,6 %. La tendance était identique à Londres : après une ouverture moyenne, les valeurs se sont sensiblement appréciées après la décision de la Bundesbank de laisser inchangé le principal de ses taux directeurs. Les opérateurs ont joué aussi un possible éclatement du SME ou le flottement du franc. L'indice Footsie des 100 grandes valeurs a gagné 1,1 % dans un volume nourri de 683 millions de titres. Amsterdam, Madrid, Milan ont également clôturé sur de très fortes hausses.

Seule la place francfortoise a clôturé sur une note mitigée, l'indice Dax abandonnant 0,21 % au terme des échanges, alors que depuis plusieurs séances la principale Bourse allemande ne cesse de gagner des points. A cela une explication : la fermeture du marché est intervenue avant la communication de la Bundesbank et, selon les opérateurs, beaucoup d'intervenants se sont abstenus de prendre des positions.

Douche froide à New-York

NEW-YORK

de notre correspondant

La décision de la Bundesbank a pris les marchés new-yorkais par surprise. « *Cela a fait l'effet d'une douche froide* », indiquait après coup un cambiste, expliquant que les marchés des changes attendaient un geste décisif – et non pas seulement symbolique – de la banque centrale allemande.

« *Faute d'avoir baissé l'ensemble de ses taux directeurs, comme tout le monde l'escomptait, l'Allemagne devra maintenant intervenir massivement sur les marchés des changes pour sauver le SME. C'est une fois de plus la coopération franco-allemande qui est à l'épreuve* », estime-t-on à New-York. Mais cette fois, le signal en provenance de Bonn n'est pas très clair. « *Le marché attend des signes plus tangibles que ceux fournis aujourd'hui par l'Allemagne* », confiait un cambiste jeudi dans la soirée. Sans attendre que se soit engagée la « *troisième bataille du franc (français)* », actuellement en cours, nombreux étaient ceux qui, dès la deuxième alerte, celle du mois de janvier, avaient commencé à parier sur la sortie du franc du SME.

Sur les marchés des changes, l'attitude ambiguë de l'Allemagne a eu pour effet d'entraîner une baisse sensible du franc, le deutschemark se traitant à 3,4237 francs en fin de séance. A l'inverse, le franc suisse, le yen et surtout le dollar ont profité de cette nouvelle crise. Le billet vert s'est hissé à 1,73 mark à New-York, contre 1,7185 DM la veille, soit son plus haut niveau depuis près de vingt-deux mois.

S. M.

« Une journée très ordinaire »

Suite de la première page

A moins que, contre toute attente, la Bundesbank prenne les marchés par surprise en abaissant son taux d'escompte.

Si M. Balladur en arrivait à cette extrémité – des taux d'intérêt durablement élevés, – l'effet serait évidemment très récessif, éloignant encore davantage les perspectives de reprise de l'activité. Mais le premier ministre, qui a dit et répété, soutenu sur ce point tant par M. Barre que par M. Giscard d'Estaing – et récemment par M. Chirac, – qu'il ne serait pas l'homme d'une dévaluation du franc, aura-t-il longtemps le choix des armes ? L'été 1993 ne sera pas « *très ordinaire* » et il ne suffit plus d'avoir de bons « fondamentaux » – et notamment un bas niveau d'inflation et un excédent commercial élevé, comme les excellents chiffres d'avril viennent de le confirmer, – pour inspirer la confiance. Les interrogations sur la date de sortie de la crise et les inquiétudes sur l'envolée continue du chômage – les chiffres de juin faisant apparaître de nouveau une forte hausse – sont plus déterminantes sur le comportement des acteurs économiques.

Le premier ministre sait que c'est sur ses résultats dans la lutte contre le chômage qu'il sera en définitive jugé par l'opinion. Une sortie du franc du SME entraînerait la mise en œuvre d'une autre politique, dont il ne pourrait être le responsable. Une crise politique s'ajouterait donc à une crise monétaire, sur fond de sévère récession et de crise sociale alimentée par le chômage. Mais la relance de la spirale des taux d'intérêt élevés s'avérerait désastreuse pour les entreprises – très privilégiées depuis quatre mois par les mesures gouvernementales – néfaste pour l'activité et catastrophique pour le chômage. Les choix à faire risquent donc de ne pas être « *très ordinaires* ». A moins que la « Buba » et la Banque de France trouvent « la » solution pour sortir de cette mauvaise passe...

MICHEL NOBLECOURT

taux de croissance en %

6
5
4
3
2
1
0
-1
-2

1969 71 73 75 77 79 81 83 85 87 89 91 92

adhésion à la CEE : Royaume-Uni, Irlande, Danemark

début du SME

entrée dans le SME : Espagne, Portugal

plan Werner

lancement du marché unique

crise du SME

échec du plan Werner

Il est bien plus facile de faire progresser la construction monétaire de l'Europe lorsque la conjoncture économique est favorable. Ainsi, le taux de croissance était très élevé lorsque fut présenté, en 1969, le plan Werner, qui prévoyait une union économique et monétaire totale en 1980. L'adhésion de la Grande-Bretagne, de l'Irlande, et du Danemark à la CEE est intervenue juste avant le choc pétrolier de 1973. L'adoption du marché unique, l'entrée de la peseta et de l'escudo dans le SME sont également intervenues en phase de croissance soutenue. En revanche, le traité de Maastricht a été adopté, fin 1991, au moment où l'activité économique fléchissait nettement, et depuis, le cheminement vers l'UEM paraît bien plus ardu.

Commerce extérieur

Excédent commercial record en avril

Les échanges extérieurs de la France ont enregistré un nouvel excédent de 7,650 milliards de francs en avril, soit 550 millions de plus qu'en mars, déjà considéré comme record, selon les données corrigées des variations saisonnières provisoires diffusées vendredi 30 juillet par la direction des douanes.

Si, en soi, ce résultat est satisfaisant, il reflète surtout la faiblesse de la conjoncture et l'atonie de la demande, les ménages français ayant visiblement réduit leur consommation de produits importés. Les exportations et les importations se replient par rapport à mars : les exportations ont reculé, atteignant 91,238 milliards de francs en avril contre 93,783 au mois de mars et les importations se tassent à 83,588 milliards contre 86,334 en mars.

L'excédent agroalimentaire (+ 4,5 milliards) progresse comparativement à mars (+ 3,4 milliards). En revanche, le solde des échanges industriels, y compris de matériel militaire, se réduit à 5,6 milliards en avril contre 6,6 milliards en mars. Le déficit énergétique s'est légèrement contracté, passant à 6,3 milliards de francs, contre 6,57 en mars.

VIE DES ENTREPRISES

Dans un marché en chute de 20 %

Les constructeurs automobiles français consolident leurs positions en Allemagne

FRANCFORT

de notre correspondant

Rien de flamboyant mais du solide. La percée des constructeurs automobiles français en Allemagne se voulait «à l'allemande», privilégiant la qualité du réseau et la montée régulière des ventes à une avancée spectaculaire mais fragile. Cette stratégie a été plutôt bien conduite malgré des temps de tempête : le marché allemand, après avoir explosé après la réunification a reculé en 1992 de 5,5 % puis cette année de 20 % au premier semestre.

L'ouverture du marché est-allemand a été mise à profit par Renault mais aussi Peugeot pour, rapidement, choisir des concessionnaires, monter des succursales et prendre de vitesse les groupes ouest-allemands. En 1991, Luc-Alexandre Ménard, le PDG de Renault Deutschland, a vendu dans les nouveaux Länder plus de R19 que Volkswagen de Golf. Sa part de marché a atteint 10,3 %, plus du double de son niveau de l'Ouest.

Les «petites familiales» comme la R19, la 309 Peugeot et, plus tard, la ZX, se placent bien sur le créneau le plus demandé par les nouveaux consommateurs de l'Est. A l'Ouest, le boom économique avait favorisé les ventes de renouvellement dont les groupes français ont également su tirer parti, quoique dans des proportions moindres.

Encore fallait-il conserver ensuite les places acquises, non pas en volume de ventes bien entendu, mais en parts de marché. L'année 1992 fut difficile. Dans le recul général, Renault redescend d'une part de marché de 5,4 % en 1991 à 5,1 %. Peugeot se maintient à 2,9 %. Citroën gagne 0,1 point à 1,6 %. Au total, avec 9,6 % du marché allemand, les français résistent néanmoins honorablement. L'année 1993 aurait pu être pire du fait de l'écroulement des immatriculations de 20 % sur les six premiers mois à 1 747 000 voitures.

Mais, cette fois, les trois marques hexagonales font mieux que résister. Leur part de marché est montée à 10,7 % sur les cinq premiers mois (dernière statistique connue). Un gain de plus d'un point qui se partage à moitié entre Renault qui grimpe à 5,6 % et PSA qui obtient 5,1 % (3,1 % pour Peugeot et 2 % pour Citroën). Dans les nouveaux Länder, les français réussissent à obtenir une part globale de 19,2 % : 9,1 % pour Renault, 5,1 % pour Peugeot et 5 % pour Citroën.

La R19 et la Clio aux premières places

Renault, première marque importée en Allemagne, a bénéficié de ventes toujours aussi bonnes de R19 (8 200 par mois en moyenne), décidément le véhicule de son succès allemand, et de la Clio (5 200 par mois). Les deux modèles se classent aux deux premières places des voitures importées. La Safrane aurait reçu 5 000 commandes, et l'objectif de 7 000 ventes cette année serait atteint ou dépassé. L'Espace et surtout la Twingo, qui entame sa commercialisation, apportent un surcroît d'image non négligeable.

Peugeot compte sur la 306, lancée en février, pour progresser sur le volumineux créneau de la Golf. «Der Rivale», comme dit la publicité, devrait trouver plus de 30 000 acheteurs tandis que la «vieille» 309 conserverait 8 000 clients à l'Est. Christian Peugeot mise sur *«la sécurité active»* (la tenue de route) de ses voitures pour progresser, *«par bouche à oreille»*, en image. En revanche, la 605 est un échec : 4 500 ventes l'an passé contre 7 000 en 1992. Même souci pour la XM de Citroën. Le groupe PSA n'aura pas réussi sa percée dans le segment des grosses voitures, le plus difficile face aux Mercedes, BMW et Audi. Citroën compte sur la Xantia, commercialisée en septembre, pour voir sa part de marché dépasser 2 %. Au total, PSA, qui était un point derrière Renault en 1991, n'est plus qu'à un demi-point avec une part de marché cumulée de 5,1 % depuis le début de l'année.

Comme leurs homologues allemands de Mercedes, Volkswagen, Audi et BMW, les trois patrons des filiales allemandes des groupes français auront changé en un an. Ceux qui ont réalisé la percée allemande sont promus. Christian Peugeot retourne à Paris comme directeur du marketing de Peugeot. Luc-Alexandre Ménard prend la direction de la commercialisation en Europe du Sud chez Renault.

ÉRIC LE BOUCHER

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

RÉSULTAT

□ **Allianz prévoit une hausse de son bénéfice en 1993.** – L'assureur allemand Allianz AG prévoit une hausse de son bénéfice net en 1993, après un bénéfice de 857,9 millions de deutschemarks en 1992 (2,9 milliards de francs) et une hausse de ses entrées de primes qui pourraient atteindre 60 milliards de deutschemarks contre 54,7 milliards en 1992, a indiqué le directoire d'Allianz Holding AG, jeudi 29 juillet à Munich. A l'étranger, Allianz enregistre ses premiers succès avec le démantèlement des pertes liées aux affaires d'assurances. Ces succès résultent de l'assainissement de ses portefeuilles, de l'augmentation des primes et de 3 000 suppressions d'emplois pour l'ensemble du groupe. Allianz table sur une baisse significative des pertes opérationnelles du groupe, qui avaient atteint 1,68 milliard de deutschemarks en 1992. Le président du directoire, Henning Schulte-Noelle, a indiqué qu'au vu de l'évolution des résultats, le dividende 1993 ne lui causait *«pas de maux de tête»*. Le dividende d'Allianz est resté inchangé à 13,50 deutschemarks en 1992.

INVESTISSEMENT

□ **AXA tente d'accéder au marché de l'assurance-vie japonais.** – Pour tenter de pénétrer le difficile marché de l'assurance-vie japonais, le premier groupe d'assurances privé français AXA va investir 1 milliard de francs et a débauché à prix d'or le vendeur numéro un d'un concurrent américain déjà présent au Japon. Cette filiale débutera ses activités en 1995 dans un marché de 1 600 milliards de francs (quatre fois le marché français) où les étrangers n'ont réussi à prendre que 2,75 % avec, en tête, les Américains et surtout le groupe AIG. Sur ce secteur où la réussite passe avant tout par la force de vente et où la concurrence se joue sur le service et non sur les prix, le groupe français a tout misé sur la personnalité d'un «commercial» japonais, M. Akagawa, débauché de chez Alico (filiale d'AIG). AXA ne prévoit d'enregistrer des bénéfices qu'après six ou sept années d'existence et son objectif est de capter 0,8 % du marché.

CRISE

□ **Peugeot : de nouvelles journées chômées à Sochaux et Montbéliard.** – La direction des usines Peugeot de Sochaux et de Montbéliard a annoncé de nouvelles journées chômées, lors de la réunion mensuelle du comité d'établissement. Le personnel de production, soit 12 000 salariés sur un total de 21 000, sera mis en chômage partiel pendant un jour et demi, les 30 et 31 août, puis pendant trois jours et demi en septembre. Une partie des employés, des techniciens et des agents de maîtrise, soit 5 000 personnes, ne travaillera pas pendant un jour à la fin août et un autre en septembre. Depuis le début de l'année, ces usines auront subi trente-huit jours de chômage partiel, contre une trentaine pendant toute l'année 1992.

CESSION

□ **L'IRI vend Italgel à Nestlé.** – Le groupe public industriel italien IRI, dont l'État est le principal actionnaire, a décidé, dans le cadre de son plan de privatisations, de vendre au groupe Nestlé sa filiale Italgel, spécialisée dans les produits surgelés, pour 437 milliards de lires (1,1 milliard de francs). Cette cession est la première étape concrète d'un plan de privatisations destiné à redresser les finances publiques. Il a été engagé en septembre 1992 par le gouvernement du socialiste Giuliano Amato. Une autre filiale de l'IRI, la Cirio-Bertolli-De Rica, spécialisée dans les huiles et les conserves, doit, elle aussi, être privatisée rapidement.

RESTRUCTURATION

□ **Christofle : réserves des commissaires aux comptes.** – Les commissaires aux comptes de Christofle ont émis des réserves sur le financement du plan de restructuration de la société, spécialisée dans les couverts en argent plaqué. Selon les commissaires, la *«société Christofle ne paraît pas en mesure d'assurer le financement du plan de restructuration envisagé en raison de l'incertitude liée à l'obtention de ce financement»*. Devant cette situation, la Banque du Louvre (groupe Société du Louvre), actionnaire qui détient 10 % du capital depuis 1991, a intenté un référé contre la direction du groupe, dont la décision est attendue vendredi 30 juillet. Dans son plan, Christofle prévoit de supprimer cent vingt postes, soit un coût de 45 millions de francs. Parmi les autres actionnaires de la société figurent la famille Bouilhet (45 % du capital) et la famille Borletti (15 % du capital). En 1992, les pertes de Christofle se sont élevées à 39,5 millions de francs (après 6,8 millions de francs en 1991). Orfèvrerie Christofle est coté, à la Bourse de Paris sur le marché au comptant.

CONTRATS

□ **Belgacom choisit l'américain PacTel pour son nouveau réseau de mobilophonie.** – La compagnie téléphonique belge Belgacom a annoncé, mercredi 28 juillet, qu'elle avait choisi la société américaine Pacific Telesis (PacTel) comme partenaire pour son nouveau réseau de mobilophonie. Six autres sociétés étaient encore en lice à l'issue des présélections organisées en juin par Belgacom : France Télécom, Cable and Wireless (Grande-Bretagne), et les sociétés américaines Bellsouth, PacTel, Southwestern Bell, US West. Société californienne, PacTel disposera de cinq mois pour lancer le nouveau réseau de mobilophonie GSM en Belgique. Elle devrait entrer dans le capital de la filiale de Belgacom qui commercialisera le nouveau réseau à hauteur de 25 %.

□ **Cap Gemini Sogeti : important accord avec Total Petroleum aux Etats-Unis.** – Le groupe de services informatiques Cap Gemini Sogeti (CGS) a signé un important contrat de *facilities management* avec Total Petroleum, filiale du groupe pétrolier Total aux Etats-Unis. Le montant du contrat n'a pas été révélé mais il figure parmi les cinq plus gros contrats du groupe dans le facilities management, a précisé un porte-parole de CGS. Cette activité consiste à reprendre tout ou partie des ressources informatiques d'une entreprise pour en assurer la gestion et la maintenance. Remporté par Cap Gemini America, filiale américaine de CGS, ce contrat court sur une période de cinq ans pour assurer l'entière responsabilité de la gestion et de la maintenance des systèmes d'information de la filiale américaine du groupe pétrolier.

CRÉATION

□ **Ascom (télécommunications) crée une minipuce.** – Le groupe suisse de télécommunications Ascom, en collaboration avec l'entreprise américaine LSI Logic, a développé une minipuce destinée aux réseaux de communications les plus modernes. Sur cette puce, de la taille d'un ongle, ont été intégrées des fonctions qui jusqu'alors nécessitaient une surface cinq mille fois plus grande. Elle convient aux systèmes de communications privés et publics utilisant la technologie du mode de transfert asynchrone et permet un débit de données de 155 mégabits par seconde.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex: 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ». « Association Hubert-Beuve-Méry » Société anonyme des lecteurs du *Monde* Le Monde-Entreprises, M. Jacques Lesourne, gérant.

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration

PRINTED IN FRANCE

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437

ISSN : 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 30 juillet ⬆ Flambée de hausse

Les turbulences qui agitent les devises du Système monétaire européen (SME) ont entraîné de forts courants d'achats, vendredi 30 juillet, à la Bourse de Paris où l'indice CAC 40 s'inscrivait peu après 13 heures en hausse de 2,91 %, à 2 093,89 points, ses plus hauts niveaux de l'année. Plus de 5 milliards de francs – l'équivalent d'une très belle journée de transactions – avaient déjà été échangés à la mi-journée sur le marché à règlement mensuel.

Les pressions sur la parité mark/franc, que la Banque de France a laissé déraper jusqu'à son cours limite au sein du Système monétaire européen, à 3,4305 francs, incitent les investisseurs à anticiper un éclatement du système, ou tout au moins une mise en congé de la devise française. Une liberté retrouvée de la politique monétaire française permettrait d'abaisser de manière significative les taux d'intérêt, favorisant ainsi l'activité et allégeant les coûts financiers des entreprises.

Une mise en flottement du franc français – revenant à une dévaluation de fait – améliorerait de plus, dans un premier temps, la compétitivité des prix français à l'exportation. Les titres des sociétés travaillant à l'exportation ou à l'étranger étaient ainsi en valeur vendredi à la cote.

Le seul souci des opérateurs provenait du marché monétaire où les taux, très nerveux, affichaient des fourchettes de cotation spectaculaires. Le jour le jour se maintenait à une fourchette «sage» de 10 %-10,5 %, mais l'argent à quarante-huit heures atteignait 25 %-30 % et 21 %-26 % à une semaine.

Sur le MATIF, le contrat notionnel septembre battait ses plus hauts records historiques et atteignait 120,98 à 12 h 45, en hausse de 50 centièmes sur sa compensation de la veille. En hausse, Peugeot s'adjugeait 5,41 % à 582 francs. Thomson-CSF, qui cède au Crédit lyonnais sa participation dans Altus Finance, prenait 4,76 % à 176 francs.

NEW-YORK, 29 juillet ⬆ Proche de son record

Wall Street a terminé en hausse à quelques fractions de son record jeudi, profitant d'un net recul des taux d'intérêt à long terme, après l'annonce d'un taux de croissance plus faible qu'attendu au deuxième trimestre et d'une nette hausse des demandes hebdomadaires d'allocations de chômage.

Après avoir évolué à des niveaux records durant la séance, l'indice Dow Jones des valeurs vedettes a fini à 3 567,42 points, en hausse de 13,97 points, soit une progression de 0,39 %. Le record s'établit à 3 567,70 points. L'activité a été modérée avec quelque 260 millions de titres échangés. Le nombre de valeurs en hausse a dépassé celui des titres en baisse dans un rapport de douze contre sept : 1 234 contre 730 alors que 618 titres restaient inchangés.

Le PIB a progressé de 1,6 % seulement alors que les experts tablaient sur une croissance de 2,3 %. Les demandes hebdomadaires d'allocations de chômage ont augmenté de 43 000 la semaine dernière. Ces dernières statistiques ont provoqué une nette baisse des taux d'intérêt à long terme qui a bénéficié à Wall Street. Mais la progression de la grande bourse new-yorkaise a été freinée par la décision de la Bundesbank de laisser inchangé son principal taux directeur, le taux d'escompte, selon des analystes.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à trente ans, principale référence, est tombé à 6,56 % contre 6,65 % mercredi soir.

VALEURS	COURS DU 28 juillet	COURS DU 29 juillet
Alcoa	73 5/8	71 3/4
ATT	63 7/8	64 1/4
Boeing	38 1/2	39 1/4
Chase Manhattan Bank	31 5/8	31 5/8
Du Pont de Nemours	47 1/4	47 5/8
Eastman Kodak	52 3/8	53 7/8
Exxon	66 1/2	66 1/8
Ford	52	53 1/4
General Electric	97 3/4	98 3/4
General Motors	47	47 3/8
Goodyear	41	41 1/4
IBM	44	43 7/8
ITT	87 3/8	88 3/4
Mobil Oil	73 1/2	73 7/8
Pfizer	63 1/2	61 3/4
Schlumberger	64 3/8	63 3/4
Texaco	63 3/8	62 3/4
UAL Corp. ex-Allegis	139 3/8	139
Union Carbide	18 3/4	19 1/8
United Tech.	54 5/8	54 5/8
Westinghouse	16 1/4	16
Xerox Corp.	72 3/8	73 5/8

LONDRES, 29 juillet ⬆ Nette progression

Après un moment de flottement à la suite du maintien du taux d'escompte de la Bundesbank, les valeurs ont vigoureusement repris leur avancée, jeudi 29 juillet, au Stock Exchange, encouragées par l'ouverture en hausse de Wall Street. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en hausse de 33,4 points (soit 1,1 %) à 2 917,6 points, alors qu'il avait réduit son gain à 1,5 point seulement juste après l'annonce de la banque centrale allemande ; 683,6 millions de titres ont été échangés contre 670 millions la veille.

La Bundesbank a laissé son taux d'escompte inchangé à 6,75 %, alors que les opérateurs attendaient une baisse d'au moins un demi-point, se contentant de réduire son taux Lombard d'un demi-point à 7,75 %. Mais les nouvelles spéculations sur une sortie du franc français du SME, qui pourrait être suivie d'une baisse des taux d'intérêt en Europe, ont ensuite soutenu la tendance.

Imperial Chemical Industries (ICI), qui a annoncé une hausse de 14 % de son bénéfice imposable au premier semestre, a gagné 16 pence à 666.

VALEURS	Cours du 28 juillet	Cours du 29 juillet
Allied Lyons	5,58	5,88
B.P.	2,98	3,06
B.T.R.	3,76	3,75
Cadbury	4,68	4,70
De Beers	12,13	12,43
Glaxo	5,56	5,66
G.U.S.	36,25	36,38
I.C.I.	6,61	6,67
Reuters	14,37	14,35
RTZ	6,72	6,68
Shell	8,31	8,38
Unilever	9,76	9,77

TOKYO, 30 juillet ⬇ Prises de bénéfices

La Bourse de Tokyo a clôturé en légère baisse vendredi 30 juillet, sous la pression de prises de bénéfices réalisées après la forte hausse de la cote la veille, mais les opérateurs estiment que le marché reste bien orienté. Au terme des échanges, l'indice Nikkei a cédé 76,71 points, soit 0,37 %, à 20 380,14 points. Le volume des transactions a peu varié par rapport à la veille, avoisinant les 350 millions de titres.

La hausse du yen contre le dollar n'a pas assombri la tendance, car elle a ravivé les espoirs d'une baisse des taux de la Banque du Japon.

VALEURS	Cours du 29 juillet	Cours du 30 juillet
Ajinomoto	1 390	1 380
Bridgestone	1 270	1 260
Canon	1 350	1 380
Fuji Bank	2 510	2 510
Honda Motors	1 380	1 390
Matsushita Electric	1 320	1 330
Mitsubishi Heavy	662	660
Sony Corp.	4 590	4 500
Toyota Motors	1 650	1 640

CHANGES

Dollar : 5,9651 F ⬆

Les troubles du SME contribuaient à doper le dollar, qui s'échangeait vendredi 30 juillet à 5,9651 francs contre 5,8665 francs la veille au cours indicatif de la Banque de France. Le mark atteignait toujour 3,42 francs à Paris, dans un marché très agité.

FRANCFORT	29 juillet	30 juillet
Dollar (en DM)	1,7340	1,7397

TOKYO	29 juillet	30 juillet
Dollar (en yens)	106,08	105,60

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (30 juillet) ..... 10 - 10 1/8 %

New-York (29 juillet) ..... 3,08 %

BOURSES

	28 juillet	29 juillet
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	548,75	544,91
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 989,53	2 036

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	28 juillet	29 juillet
Industrielles	3 553,17	3 567,42

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	28 juillet	29 juillet
100 valeurs	2 884,20	2 917,60
30 valeurs	2 277,70	2 307,80
Mines d'or	229,80	235,80
Fonds d'Etat	98,47	98,57

FRANCFORT

	28 juillet	29 juillet
Dax	1 833,91	1 833,70

TOKYO

	29 juillet	30 juillet
Nikkei Dow Jones	20 456,85	20 380,14
Indice général	1 660,05	1 659,91

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,9440	5,9460	6,0315	6,0410
Yen (100)	5,6528	5,6575	5,7368	5,7490
Ecu	6,6026	6,6078	6,6174	6,6328
Deutschemark	3,4177	3,4182	3,4355	3,4409
Franc suisse	3,8989	3,9016	3,9409	3,9493
Lire italienne (1000)	3,6839	3,6875	3,6788	3,6877
Livre sterling	8,8149	8,8239	8,8850	8,9065
Peseta (100)	4,1277	4,1436	4,0848	4,1129

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3	3 1/8	3 1/8	3 1/4	3 3/8	3 1/2
Yen (100)	3 1/8	3 1/4	3 1/16	3 3/16	3	3 1/8
Ecu	8 11/16	8 13/16	8	8 1/8	7 5/16	7 7/16
Deutschemark	6 15/16	7 1/16	6 13/16	6 15/16	6 11/16	6 13/16
Franc suisse	4 11/16	4 13/16	4 9/16	4 11/16	4 1/2	4 5/8
Lire italienne (1000)	9 1/2	9 3/4	9 3/8	9 5/8	9 1/4	9 1/2
Livre sterling	5 7/8	6	5 13/16	5 15/16	5 11/16	5 13/16
Peseta (100)	13 1/2	16	11 7/8	12 1/8	10 1/2	11 1/2
Franc français	12	14	9	10 1/2	7 1/2	8 1/2

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

BOURSE DE PARIS DU 30 JUI

Comptant

Obligations

Hors-c

Actions

Second m

Marché des Changes

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 30 JUILLET

Liquidation : 24 août
Taux de report : 12,00

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : +2,70 % (2091,07)

Règlement mensuel

Quotités (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
5	EDF-GDF 3%	5450	5520	+1,28
10	B.N.P. (T.P)	1059,80	1070	+0,96
10	Cr.Lyonnais(T.P.)	1000	1010	+1
10	Renault (T.P.)	2015	2005	-0,50
10	Rhone Poulenc(T.P)	2200	2300	+4,55
10	Saint Gobain(T.P.)	1075	1087	+1,12
10	Thomson S.A (T.P)	1010	1015	+0,50
50	Accor 1	662	679	+2,57
10	Air Liquide 1	767	773	+0,78
10	Alcatel Alsthom 1	665	682	+2,56
5	Alsac.Super.(Ny) 1	2600	2500	-3,85
50	Alspi 1	350	345	-1,43
10	AGF(Ass.gle.Fce) 1	590	595	+0,85
5	Axa 1	1390	1435	+3,24
25	Bail Equipement 1	55,10	55,80	+1,27
25	Bail Invest. 1	1019	1040	+2,06
25	Bancaire (Cie) 1	536	562	+4,85
25	Banque Colbert C1	145,10	—	—
50	Bazar Hot. Ville 1	610	615	+0,82
10	Berger (M) 1	1180	1165	-1,27
25	Bertrand Faure 1	450	450	—
25	BIC 1	1218	1240	+1,81
25	BIS 1	130	129	-0,77
25	B.N.P. CI 1	543	553	+1,84
25	Bollore Techno.1	418	418	—
10	Bongrain 1	2393	2450	+2,38
25	Bon Marche (Au) 1	561	577	+2,85
25	Bouygues 1	698	697	-0,14
100	BP France 1	115,70	115,50	-0,17
10	BSN 1	867	877	+1,15
5	Canal + 1	1227	1229	+0,16
10	Cap Gemini Sogeti	185,50	190,50	+2,70
50	Carnaudmetalbox 1	220	224	+1,82
5	Carrefour 1	2940	2986	+1,56
50	Casino Guichard 1	154	156	+1,30
50	Casino Guich.ADP 1	106	105	—
10	Castorama Dl (Li)1	659	659	—
10	C.C.F. 1	237,80	248,30	+4,42
100	CCMC-Managin(Ly) 1	31,70	31,70	—
10	Cegid (Ly) 1	210	215	+2,38
50	Centrest (Ny) 1	31,50	31,95	+1,43
50	CEP Communication 1	368	368	—
50	Cerus Europ.Reun 1	87	88	+1,15
10	Cetelem 1	1095	1151	+5,11
25	CGIP 1	1156	1170	+1,21
25	Chargeurs 1	1045	1072	+2,58
25	Christian Dior	310	320	+3,23
10	CICA (M) 1	465	480	+3,23
25	Ciments Fr.Priv.B	314	315	+0,32
10	Clarins 1	565	570	+0,88
50	Club Mediterranee1	390	403	+3,33
25	Coles 1	980	1005	+2,55
25	CGP (Papiers)(Ly)1	587	—	—
100	Comptoir Entrep. 1	219	—	—
25	Comptoir Moder. 1	1330	1330	—
25	CPR Paris.Reesc. 1	381	376,60	-1,15
10	Credit.F.France 1	1041	1059	+1,73
10	Credit Local Fce 1	407,60	421	+3,29
25	Credit Lyonn.CIP 1	679	725	+6,77
10	Credit National 1	1292	1370	+6,04
25	CSEE 1	442	440	-0,45

Quotités (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
10	Damart 1	4000	3950	-1,25
10	Dassault-Aviation1	465	457	-1,72
25	Dassault Electro 1	341	337,50	-1,02
10	De Dietrich 1	1535	1532	-0,20
10	Degremont 1	508	508	—
50	Dev.R.N-P De Cal 1	38	37	-2,63
25	Dev.R.Sud-Est Ly 1	89,95	—	—
50	DMC (Dollfus Mi)1	279,90	290	+2,61
25	Docks France 1	570	563	-1,23
25	Dynaction 1	112,90	113,90	+0,89
10	Eaux (Gle Des) 1	2230	2292	+2,78
25	EBF (Epeda B.) 1	631	633	+0,32
25	Ecco 1	495	492	-0,61
10	Eiffage(ex Foug.)1	978	975	-0,31
10	Elf Aquitaine 1	426	440,60	+3,43
25	Elf Sanofi 1	950	985	+3,68
10	Erap-Elf CPet 1	364	363,50	-0,14
50	Eridania Beghin 1	765	772	+1,05
25	Essilor Intl 1	509	506	-0,59
25	Essilor Intl ADP 1	281	289	+2,85
50	Esso 1	722	701	-2,91
5	Eurafrance 1	1850	1850	—
100	Euro Disney 1	57,75	58	+0,43
10	Euro RSCG W.W	577	575	-0,35
25	Europe 1- 1	1028	1035	+0,68
100	Eurotunnel 1	29,30	29,30	—
10	Filipacchi Medias	714	734	+2,80
100	Finextel 1	131,70	138	+4,76
50	Fives-Lille 1	355	355	—
5	Fromageries Bel 1	4280	4350	+1,64
10	Galeries Lafayet.1	1690	1700	+0,59
10	GAN 1	430	[illegible]	+3,71
50	Gascogne (B) 1	359,80	360	+0,06
10	Gaz Eaux(Fin.Ind)1	1680	1680	—
50	Geophysique 1	575	573	-0,35
10	Groupe Andre S.A.	635	638	+0,47
10	Groupe De La Cite1	630	636	+0,95
50	GTM-Entrepose 1	467	473	+1,28
25	Guyenne Gascogne 1	1603	1560	-2,68
25	Havas 1	430	431	+0,23
50	IDIA 1	286,80	284	-1,25
25	Imetal 1	454,50	461	+1,43
100	Immob.Phenix 1	149	145	-2,68
25	Ingenico 1	157	154	-1,91
5	Ins.Merieux Int. 1	10600	10650	+0,47
25	Interbail 1	517	523	+1,16
10	Intertechnique 1	463	464	+0,22
25	Jean Lefebvre 1	1151	1157	+0,52
25	Klepierre 1	610	629	+3,11
25	Labinal 1	677	632	-6,65
10	Lafarge Coppee 1	418	431,10	+3,13
25	Lagardere (MMB) C1	113,70	114	+0,26
25	Lapeyre C1	201,90	218,90	+8,42
25	Lebon 1	256	260	+1,56
5	Legrand 1	4589	4660	+1,55
5	Legrand ADP 1	2830	2840	+0,35
50	Legris indust. 1	181,50	182	+0,28
25	Locindus 1	915	911	-0,44

Quotités (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
10	LVMH Moet Vuitton 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]
5	Lyon.Eaux-Dumez 1	[illegible]	[illegible]	+1,20
50	Marine Wendel 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]
50	Matra-Hachette 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]
100	Metaleurop 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]
25	Metrologie Intl 1	[illegible]	[illegible]	-1
50	Michelin 1	[illegible]	[illegible]	-1,25
100	Moulinex 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]
25	Navigation Mixte 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]
100	Nord-Est 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]
25	Norton (Ny) 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]
100	Olipar 1	[illegible]	[illegible]	—
10	Oreal 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]
25	Paribas 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]
50	Pechiney CIP 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]
100	Pechiney Intl 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]
25	Pernod-Ricard 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]
25	Peugeot 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]
25	Pinault-Printemps1	[illegible]	[illegible]	[illegible]
25	Plastic-Omn.(Ly) 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]
25	Poliet	[illegible]	[illegible]	[illegible]
25	Primagaz 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]
10	Promodes 1	[illegible]	644	[illegible]
25	Radiotechnique 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]
5	Redoute(S.A.La)1	[illegible]	[illegible]	[illegible]
25	Remy Cointreau 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]
25	Rexel (ex CDME) 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]
10	Rhone Poulenc A 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]
100	Rochette (La) 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]
25	Roussel Uclaf 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]
5	Rue Imperiale(Ly)1	[illegible]	[illegible]	[illegible]
50	Sade (Ny) 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]
5	Sagem 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]
10	Saint-Gobain 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]
25	Saint-Louis 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]
10	Salomon (Ly) 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]
25	Salvepar (Ny) 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]
10	Sat 1	[illegible]	—	—
25	Saupiquet (Ns) 1	[illegible]	[illegible]	—
25	Schneider 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]
100	SCOA 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]
10	SCOR S.A 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]
10	S.E.B. 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]
25	Sefimeg 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]
100	Selectibanque 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]
50	Sextant Avionique1	[illegible]	[illegible]	-2,14
10	SFIM 1	[illegible]	—	—
100	SGE 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]
25	Simco 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]
10	S.I.T.A 1	[illegible]	[illegible]	—
10	Skis Rossignol 1	[illegible]	[illegible]	-5,61
25	Sligos 1	[illegible]	[illegible]	+0,64
10	Societe Gale A 1	[illegible]	[illegible]	-3,50
50	Sodecco (B) 1	44,25	42	[illegible]
50	Sodero (Ns) 1	[illegible]	74,50	-0,57
10	Sodexho 1	554	[illegible]	+1,11
25	Sogenal (Ny) 1	113,40	[illegible]	[illegible]
10	Sommer-Allibert 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Quotités (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
25	Sophia 1	553	545	-1,45
10	Sovac 1	[illegible]	1415	+2,56
25	SPEP 1	473	482	+2,17
25	Spie Batignolles 1	361,50	366	+1,24
10	Strafor Facom 1	425	430,15	[illegible]
25	Suez 1	322,30	[illegible]	[illegible]
25	Synthelabo 1	225	228,50	+1,56
100	Thomson-CSF 1	167	175,90	+5,33
50	Total 1	297	306	+3,03
25	UAP 1	596	615	+3,19
10	UFB Locabail 1	362	362	—
100	UGC DA(ex Robert)M1	247,50	245	-1,01
10	UIC 1	523	522	-0,19
25	UIF 1	527	529	+0,34
25	UIS 1	536	541	+0,93
25	[illegible]	413	413	—
50	Valeo 1	926	931	+0,54
100	Vallourec 1	192	197	+2,60
25	Via Banque 1	320	322	+0,63
10	Worms & Cie 1	283	277	[illegible]
10	Zodiac 1	1690	1740	+2,96
25	Elf Gabon	940	950	+1,06
100	Amax 1	144,10	145,10	+0,69
100	American Barrick 1	[illegible]	154,90	-5,71
50	American Express 1	[illegible]	195	+5,79
100	A.T.T. 1	[illegible]	325,10	+2,06
50	Anglo American 1	199,10	200,70	+0,80
50	Amgold 1	461	495	+7,38
50	Banco Santander 1	252	252	—
25	B.A.S.F. 1	870	865	-0,57
25	Bayer 1	958	950	-0,83
100	Blyvoors Exploit 1	42,55	[illegible]	-4
100	Buffelsfontein 1	[illegible]	71,50	+3,62
50	Chase Manhattan 1	189,20	192,70	[illegible]
10	Daimler Benz 1	2270	2320	+2,20
100	De Beers 1	110,10	114	+3,54
10	Deutsche Bank 1	2524	2550	[illegible]
10	Dresdner Bank 1	1350	1350	—
100	Driefontein 1	[illegible]	73,10	+3,21
50	Du Pont Nemours 1	[illegible]	[illegible]	+2,57
50	Eastman Kodak 1	310	326	+5,21
500	East Rand 1	22,25	23,30	+4,72
100	Echo Bay Mines 1	77,90	85,30	+9,50
100	Electrolux 1	179,10	185	+3,29
100	Ericsson 1	265	270,90	+2,23
100	Exxon Corp. 1	290	299	+2,21
100	Ford Motor 1	309,45	317,55	[illegible]
100	Freegold 1	72	79	+9,72
500	Gencor Limited 1	15,20	15,90	+4,61
50	General Electric 1	566	591	+4,42
50	General Motors 1	275,30	281,30	+2,18
50	Generale Belgique1	[illegible]	413,10	[illegible]
100	Grd Metropolitan 1	37	37,50	+1,35
100	Guinness Plc 1	39,65	40	+0,88
500	Hanson Plc 1	20,95	[illegible]	+0,24
100	Harmony Gold 1	29,60	31	+4,73
50	Hewlett-Packard 1	455	—	—
500	Hitachi 1	47,55	49,20	+3,47

Quotités (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
25	Hoechst 1	821	[illegible]	+3,85
25	I.B.M.	250	258,20	+3,15
100	I.C.I.	56,90	60	+5,45
50	I.T.T. 1	514	534	+3,89
100	Ito-Yokado 1	251,70	263	+4,49
500	Matsushita 1	72,95	75	+2,77
100	Mc Donald's 1	300,50	315	+5,13
25	Merck and Co 1	182	186	+2,20
50	Minnesota Mining 1	627	—	—
100	Mitsubishi Corp 1	60	61,50	+2,50
100	Mobil Corporat 1	430	445,20	+3,53
25	Morgan J.P. 1	417,60	439,90	+5,34
5	Nestle SA nom	4100	4160	+1,46
100	Nippon Meat Packer	84,20	87	+2,59
100	Norsk Hydro 1	147,80	149,60	+1,22
100	[illegible]	[illegible]	200	+6,38
25	Petrofina 1	1561	1561	—
50	Philip Morris 1	290	287,90	[illegible]
100	Philips N.V. 1	95	94	-1,05
100	Placer Dome Inc 1	124,50	133,60	+7,31
25	Procter Gamble 1	254	254	—
50	Quilmes 1	210,10	210	-0,05
100	Randfontein 1	57,70	60,10	+4,16
50	Rhone Poulenc Rorer 1	229	[illegible]	+2,26
25	Royal Dutch 1	560	570	+1,79
100	R.T.Z. 1	55	[illegible]	+1,36
100	Saatchi & Saatchi	14,15	14,25	+0,71
10	Sega Enterprises	585	620	+5,98
100	Saint-Helena 1	49,50	52	+5,05
100	Schlumberger 1	379	378,70	-0,08
500	Shell Transport 1	55,60	56,50	+1,62
10	Siemens 1	2232	2222	—
100	Sony Corporation 1	254,10	257	+1,14
100	Sumitomo Bank 1	[illegible]	135,30	+4,85
100	T.D.K. 1	229	232,10	+1,35
100	Telefonica 1	59,50	60,50	+1,51
500	Toshiba 1	38,50	40,20	+4,42
50	Unilever 1	582	600	+3,09
50	Utd Technologie 1	317,60	324,90	+2,30
50	Vaal Reefs 1	492	530	+7,72
10	Volkswagen A.G 1	1225	—	—
50	Volvo (act.B) 1	219,50	221	+0,47
100	Western Deep 1	209,10	219	+4,73
50	Xerox Corp. 1	420	—	—
100	Yamanouchi 1	127	128,30	+1,02
500	Zambia Copper 1	5,40	5,45	+0,93
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 10,8%79	—	9,735
CNA 9% 4/92 CB	—	2,145
EDF 8,6% 92 C1	112	2,639
Emp.Etat 6%7/93-97	100,17	0,230
Em.Etat 13,4%83 CA	101,70	8,113
Em.Etat10,26%86 CA	105,15	3,936
OAT 9,90% 12/97 CA	114,24	8,211
OAT TMB 01/99 CA	98,70	4,876
OAT 10% 5/00 CA	115,15	1,753
OAT 81 TME CA	99,98	3,388
OAT 8,5%11/02 CA	112,50	5,752
OAT 8,50% 19 CA	112,05	6,474
OAT 8,50% 92-23 CA	112,40	2,236
BFCE 9% 91-02	113,40	6,608
CEPME 8,5% 88 CB	107,05	0,675
CEPME 9% 89 CA	112,70	8,507
CEPME 9% 92-06 TSR	112,50	0,912
CFD (CCCE)9,7%90CB	118,50	4,651
CFD exCCCE8,6%92CB	112	4,005
CFF 10% 88-98	115,30	7,699
CRH 8,5% 87-88 CA	109,40	3,423
CFF 9% 88-97 C1	108,70	7,397
CFF 10,25% 90 C1	119,50	3,847
CRH 8,6% 92-93 CB	108,70	6,730
CLF 8,9% 88 C1	—	1,536
CLF 9%88-93/98 C1	109,90	4,414
EDF 8,6% 88-89	110,26	3,888
Finansder 9%91C2/	115,20	6,068
Finansd.8,6%92 #C2	111,45	4,335
Floral9,75% 90 C1	115,80	6,180
PTT 11,2% 85 CB/	110,75	6,821
SNCF8,8% 87-83C1	110,25	4,292
	—	—
	—	—

Actions

VALEURS	Cours Préc.	Dernier cours
Arbel 2	286	293,50
Bains C.Monaco 1	940	941
B.Hypoth.Europ.	174	—
B.N.P Intercont.2	490	490
Benedictine	3040	—
Bidermann Ind	380	—
B T P (la cie) 2	31,50	32,75
Cambodge	840	—
Carbone Lorraine	375	357,10
Case Poclain 2	2,05	—
CBC 2	315	330,80
CEGF (Ent.Ga.Frl.)	525	—
Centenaire Blanzy	315	315
Cerogen Holding	20	20
Champex (Ny)	8	—
CIC Un.Euro.CIP 1	264	265
C.I.T.R.A.M. (B)	2995	—
Cpt Lyon Alem.2	373	386
Concorde-Ass Risq2	780	701
Constr.Met.Prov.	11,50	—
Credit Gen.Ind.	112	112
Darblay	590	—
Didot Bottin	559	—
Eaux Bassin Vichy	2405	—

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Ecia 2	365	362
Ent.Mag. Paris	3800	—
Eridania Beghin CI	602	600
Fidei(ex domotica)2	372	372,90
Finalens	358	359
F.I.P.P.	149	—
FNAC 2	2890	—
Fonciere (Cie)	595	—
Foncina	406	—
France I.A.R.D	385	400
France S.A 1	1749	1750
From. Paul-Renard	2050	—
Gaumont 2	519	525
Genefim	312	314,50
Gevelot	471,20	472
G.F.C. 2	450	457
Groupe Victoire	1408	—
G.T.I (Transport)	219	220,30
Immobail 2	447,60	446,50
Immobanque 2	849	848
Im.Marseillaise	5010	5010
Invest.(Ste Cle.)2	2900	2900
Lille Bonnieres	1085	990
Locafinanciere	490	—
Louvre 1	2160	2170
Lucia	192	170,80
Machines Bull 2	26	27,60
Mag.Uniprix	180	—
Metal Deploye	250	246,20
Mors 2	38,40	38,30
Navigation (Nle)	121	—
Optorg 2	270	270
Oreal (CI)	744	826
Origny-Desvroise	755	751
Monoprix	1228	1220
Paluel-Marmont	380	—
Parfinance	185,30	—
Paris Orleans	200	208
Piper Heidsieck	650	—
Porcher	188,90	184,90
Promodes (CI)	649	—
Publicis 2	758	727
Rochefortaise Com.	160	160,20
Rosario 2	172	172,10
Rougier	210	209,90
S.A.F.A.A.	210	—
S.A.F.I.C Alcan	190	—
Saga	348,50	—
Salins du Midi 2	560	589
Savoisienne M.	155	—
Silic 2	738	750
S.I.P.H.	85	—
SMCI (M)	50	—
Sofal 2	478	—
Soffo	251	—
Soficam	61	—
Sofragi 2	3250	—
Soudure Autogene	869	860
Sovabail	393,50	—
Stemi	852	—
Taittinger 1	1800	1805
Testut-Aequitas	180	180
Tour Eiffel	250	249
Ufiner Cofreth	1364	1365
Vicat 2	440	440
Viniprix	1700	—
Virax	114	—
	—	—
	—	—

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G. AG	470	—	Kubota Corp.	32,90	34,50
Akzo NV	492	499	Noranda Mines	87	—
Alcan Aluminium	111	115	Olivetti Priv.	5,70	—
American Brands	199	—	Pfizer Inc.	322	330
Arbed	475	—	Ricoh Cy	39,80	—
Asturienne Mines	113	—	Robeco	344	350,50
Banco Pop. Espanol	620	645	Rodamco N.V.	168,10	170
Banque Regl.Inter.	37990	37080	Rolinco	345	351,42
Chrysler Corp.	273	—	Saipem SPA	5,10	—
C.I.R SPA	3,20	—	Sema Group Plc	30,35	30,30
Commerzbank AG	1050	—	SKF Aktiebolaget	71,90	75
Dow Chemical Co.1	341,80	355,90	Tenneco Inc	275	—
Fiat Ord.	23,10	—	Toray Ind.	35	—
G.B.L.(Brux.Lamb)	550	550	West Rand Cons.	5,90	6
Gevaert	1190	—		—	—
Glaxo Holdings Plc	47,60	49		—	—
Goodyear T.& R.Cy	240	240		—	—
Honeywell Inc.	280	—		—	—
Johannesburg Cons.	80,10	—		—	—

Hors-cote (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	312	—	Nicoles nom	672	—
Blanzy-Ouest*	825	—	Olf.Cam.Pharm.*	950	—
Brasseries Maroc	400	—	Paris France	215	—
Calciphos*	62	—	Partic.Perrier*	190,25	—
Canadien Pacifique	91	—	Rorento	290	—
CGH Cogenhor ecb.*	7	—	S.A.C.E.R.	630	—
Cie Industrielle*	4402	—	St-Dominique(Fin)2	154	—
Coparex Inter.*	557	—	St Gobain Emball.*	1550	—
Cr.Universel (Cie)	275,30	—	Schlumberger Ind.*	420	—
CEAC.*	75,85	—	SEPR*	1202	—
GFF (Grpe Fon.Fl 2	3,40	—	SPR "B" nom.	250	—
Grace and Co	235	—	Waterman*	1130	—
Table France*	342	—		—	—
Koninkl. Pakhoed	75,10	—		—	—
Lecteurs Monde+*	185	—		—	—

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Cable 1	556	570	Idianova	54	63
B.A.C.	23,70	—	Immob.Hotel. 2 #	1220	1215
Boiron (Ly) 2 #	455	458	Int. Computer	134,50	135
Boisset (Ly)	210	208	IPBM	29,90	33,50
CRCAM Paris IDF 1	857	870	Molex	180,70	—
Calberson	270,30	270,20	N.S.C Schlum.Ny 2	650	652
Cardif SA 2	919	950	Serbo	136,20	136,10
CEGEP	168,50	158	Sopra	301	300
CFPI	184	180	TF1-1	465	457
C.N.I.M 2	1155	1160	Thermador Hold(Ly)	330	327
Codetour	239,50	—	Unilog	226	223
Creeks	111,30	—	Viel et Compagnie	174	174
Dauphin OTA	255	250	Yves St Laurent 1	780	770
Devanlay 2	1110	1155		—	—
Labor.Dolisos	116	—		—	—
Editions Belfond	104	132		—	—
Europ Propulsion 2	235	245		—	—
Finacor	168	160		—	—
G.L.M. S.A.	679	670		—	—
Gravograph	157,50	157,50		—	—
Guntoli 2	800	—		—	—
I.C.C.	231	232		—	—

Sicav (sélection) 29 juillet

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	245,95	239,37
Actimonétaire C et D	31741,42	31741,42
Améri-gan	5148,96	7825,54
Amplitude	722,85	701,60
Ampère trésor	725692	725692
Arbitr. Court Terme	8062,39	8062,39
Associa Premiere	22996,25	22996,25
[illegible]	1168,79	1166,79
[illegible]	495,01	482,94
[illegible]	1754,18	1703,09
Avenir Alizés	1965,26	1916,92
Axa Capital	202,13	196,24
Axa Court Terme	8901,01	8901,01
Axa Cro.Ex.Dr.Inve	1105,72	1070,99
Axa Ep.Fr.Ex Ageperg	670,92	645,55
Axa Europe	136,17	132,20
Axa Investissements	127,40	123,69
Axa NPI	135,54	131,59
Axa Ob.Fr.Ex.Trans	159,38	154,74
Axa Ob.Int.Ex.Mu.U.Se	160,05	155,39
Axa Prem.Ex.Ageprem	125,52	121,86
Axa Sel.Ex.Dr Sele.	156,15	151,60
Axa Valeurs PER	138,37	134,34
Cadence 1	1110,12	1089,35
Cadence 2	1115,24	1093,37
Cadence 3	1109,09	1087,34
Capimonétaire	6975,35	6962,38
[illegible]	7573,01	7424,52
[illegible]	1548,74	1525,85
[illegible]	1515,45	1497,19
Comptavalor	3915,54	3909,69
Credinter	491,51	477,19
Crédit Mutuel Capital	1460,62	1431,99
Cred.Mut.Ep.Cour.T	741,45	741,45
Cred.Mut.Ep.Ind. Cap	105,78	102,87
Cred.Mut.Ep.[illegible]	103,87	101,09
Cred.Mut.Ep.J.	77328,40	77328,40
Cred.Mut.Ep.Long.T	227,25	221,27
Cred.Mut.Ep.Monde	1351,81	1315,63
Cred.Mut.Ep.Quatre	1153,54	1122,18
[illegible]	1582,69	1534,52
[illegible]	954,65	926,84
[illegible]	266,11	258,35
[illegible]	1178,37	1144,06
[illegible]	134,25	130,34
Ecur. Capitalisation	2999,47	2963,71
Ecur. Expansion	538554,81	537747,39
Ecur. Géovaleurs	2562,95	2488,30
Ecur. Investissement	162,72	157,96
Ecur. Monepremière	74277,63	74277,63
Ecur. Monétaire	21940,91	21940,91
Ecur. Trésorerie	2702,37	2702,37
Ecur. Trimestriel	2145,25	2134,01
[illegible]	123,08	119,50
Energie	392,50	380,51
Epargne [illegible]	4025,67	4025,67
Epargne-[illegible]	4225,99	4325,17
Epargne Associat.	25156,56	25958,73
Epargne-Unie	1476,46	1440,45
[illegible]	8790,48	8790,48 ◆
Euro Solidarité	1189,13	1177,36
Europe Leaders	1155,16	1121,51
Eurodyn	1292,16	1250,59
Euro Gan	6942,48	6681,23
Fonsicav	16163,15	16130,89
France-gan	11700,25	11250,24
France Garantie	278,47	277,91
France Obligations	487,96	483,13
France [illegible]	503,02	489,37

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic Pierre	123,48	119,62
Francic-Régions	1213,30	1177,96
Fructi-Associations	33,91	29,61
Fructi-Capi	42,42	47,75 ◆
Fructidor	252,41	242,63
Fructifrance action C	206,44	[illegible]
Fructifrance action D	199,48	194,61
GAN Rendement	5621,52	5542,35
[illegible]	16349,25	16349,25
Gest.Associations	195,45	192,12
Horizon	1498,95	1455,30
HLM Monétaire	15572,11	15572,11
Indicia	1125,41	1112,53 ◆
Indust.Fse.Court.T	1546,32	[illegible]
Intensys	104,52	104,26
Interepar	112292,51	109622,24
Interoblig.	16396,43	16663,17
Interselection Fce.	547,72	525,95
Japacic	151,59	[illegible]
Jeunepargne	325,83	321,01
Latitude	2502,18	2459,43
Lion Association	11960,51	11960,51
Lion Institution	35037,86	34950,48
Lionplus	1164,66	1143,02
Lion Trésor	2237,93	2234,53 ◆
Livret Bourse Inv	613,83	535,95
Livret Portefeuil	792,50	769,51
Méditerranée	193,53	187,23
Mensuel CIC	10430,57	10327,33
[illegible]	76130,60	76130,60
Mone.J	40227,63	40227,63
Monévalor	45753,62	45753,62
Mutualité dépôts	15336,30	15336,30
Natio Court Terme	105965	105643
Natio Court Terme2	318322	318322
Natio Epargne	20237,57	20037,29
Natio Ep. Capital	12534,40	12509,31
Natio Ep. Croissance	1934,74	1541,35
Natio Ep. Obligations	216,79	210,99
Natio-Ep. Retraite	133,57	135,82
Natio Ep. Trésor	2943,36	2925,51
Natio. Eparg Valeurs	496,41	423,17
Natio-[illegible]	1098,55	1065,15
Natio-Imm.	1322,36	1287,94
Natio-Inter.	1761,83	1714,53
Natio-Monétaire	28000,74	28000,74
Natio-Opportunités	1246,86	1212,49
Natio-Patrimoine	1552,43	1510,83
Natio-Perspectives	1208,43	1176,39
Natio-Placements	65253,67	65253,07
Natio-Revenus	1110,33	1056,31
Natio Sécurité	12295,52	12255,62
Natio-Valeurs	940,19	915,03
Nippon-Gan	7304,40	7023,46
Nord Sud Dévelop	1866,34	1862,61
Obli-Associations	180,71	172,03
Oblicic-Mondial	3037,30	2953
Oblicic-Régions	1080,20	1064,92
Oblifutur	3330,03	3267,54
Oblig. [illegible]	297,27	294,21
Oblilion	1684,48	1667,20
Oblisécurité Sicav	14424,09	14424,09
Oraction	1653,25	1612,93
Paribas Capitalisation	1794,21	1758,85
Paribas Opportunités	141,93	136,52
Paribas Patrimoine	646,21	627,29
Patrimoine Retraite	252,16	247,22
Pervalor	639,20	626,67
Planinter	1370,52	1337,09

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Plénitude	150,01	145,64
Poste Croissance	6086,06	6079,98
Poste Gestion	73512,28	73512,28
Première Oblig	11032,13	11021,11
Prevoy. Ecureuil	111,22	110,12
Prof.Associations	22723,75	22722,75
Profilus	1001,42	982,75
Quartz	143,15	145,51
Rentacic	172,10	163,56
Revenus Trimestr.	5644,99	5589
Revenu-Vert	1205,87	1132,39
St Honoré Vie & Santé	1048,60	1001,05
St Honoré Bons du Tr	12468,79	12426,66
St Honoré Invest.	852,76	814,11
St Honoré Pacifique	788,92	753,15
St Honoré Real	16686,70	16630,22
Sécuricic	1929,32	1929,32
Securi-Gan	13379,23	13116,89
Securitaux	1546,11	1546,11
[illegible]	753,80	742,66
Sicav Associations	2047,87	2047,87
SFI-CNP Assur	745,58	723,98
S.G. Fr. opport. C et D	1370,54	1343,57
Sicav 5 000	472,09	461,01
S.I. Est	1563,36	1517,83
Slivafrance	755,90	735,67
Slivam	450,93	438,86
Slivarente	231,86	227,31
Slivinter	526,97	512,87
S.N.I.	1221,10	1195,24
Sogenfrance C	1292,07	1256,74
Sogenfrance D	1248,18	1223,71
Sogépargne	349,82	342,37
Sogeinter	1539,98	1509,72
Soleil Investissements	666,29	640,66
Solstice	2275,96	2270,30
State Street Act. Eur	10228,44	10452,25 ◆
State Street Act. Frce	11894,93	11538,77
St. Str. Act.Japon	16865,59	16295,26
State Street Emer Mkts	14632,54	13929,05 ◆
St.Street OAT Plus	12333,21	12091,38
Stratégie Actions	913,43	878,30
Stratégie Rendement	1604,29	1553,79
Techno-Gan	6284,45	5042,74
Thesora	764,09	756,52
Trésor Plus	1492,67	1477,89
Trésor Trimestriel	1091,28	1080,48
Trésoricic	145424,19	145424,19
Trilion	5489,76	5419,31
Uni-Associations	124,68	124,58
Uni-Foncier	1389,44	1355,55
Unifrance	623,87	608,65
Uni Régions	1296,19	1254,82
Univar	259,84	259,84
Univers Actions	1492,68	1456,27
Univers Obligations	2094,32	2055,27
Valorg	2276,90	2274,63
Valreal	59364,84	59334,37
Winterthur St-Honoré	245,30	234,12
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 29/07	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,8685	5,8585	5,65	6,15
Ecu	6,6155	6,6365	—	—
Allemagne (100 dm)	340,9800	341,6100	331	351
Belgique (100 F)	16,4580	16,4725	16,05	17,05
Pays-Bas (100 fl)	303,2300	303,7700	293	313
Italie (1000 lires)	3,6530	3,6670	3,45	3,95
Danemark (100 krd)	87,7100	87,7400	84	92
Irlande (1 iep)	8,2365	8,2100	7,90	8,65
Gde-Bretagne (1 L)	8,7410	8,7790	8,40	9,20
Grèce (100 drachmes)	2,4785	2,4825	2,69	3,09
Suisse (100 f)	387,1000	388,1100	374	394
Suède (100 krs)	72,5500	72,7200	68	77
Norvège (100 k)	79,7400	79,9000	75	84
Autriche (100 sch)	48,4510	48,5420	47	50
Espagne (100 pes)	4,1755	4,1865	4,05	4,85
Portugal (100 esc)	3,3550	3,3500	3,10	3,90
Canada (1 $ can)	4,5707	4,5578	4,45	4,90
Japon (100 yens)	5,5823	5,5087	5,36	5,66

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 29/07
Or fin (kilo en barre)	73600	74000
Or fin (en lingot)	73800	74000
Napoléon (20f)	419	425
Pièce Fr (10 f)	398	390
Pièce Suisse (20 f)	421	423
Pièce Latine (20 f)	412	424
Souverain	536	538
Pièce 20 dollars	2620	2640
Pièce 10 dollars	1252,50	1350
Pièce 5 dollars	735	735
Pièce 50 pesos	2760	2780
Pièce 10 florins	444	440

Matif (Marché à terme international de France)
29 juillet 1993

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 102 856

Cours	Mars 94	Sept. 93	Déc. 93
Dernier	122,36	120,50	120,20
Précédent	122,32	120,18	119,86

CAC 40 A TERME
Volume : 44 567

Cours	Juillet 93	Août 93	Sept. 93
Dernier	2043	2058	2069
Précédent	1986	2000,50	2012,50

RÈGLEMENT MENSUEL (1)
Lundi : Pourcentage de variation 31/12 — Mardi : Montant du coupon
Mercredi : Date paiement dernier coupon — Jeudi : Compensation
Vendredi : Quotités de négociation

ABREVIATIONS
B = Bordeaux — Li = Lille
Ly = Lyon — M = Marseille
Ny = Nancy — Ns = Nantes

SYMBOLES
1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

AU COURRIER DU Monde

PROCHE-ORIENT

Le Liban de nouveau sacrifié

LA trêve fragile que connaît le Liban depuis bientôt trois ans et qui permettait à l'ensemble de la population de retrouver son souffle est aujourd'hui remise en cause. Encore une fois, le pays est sacrifié pour des conflits qui le dépassent : choisi comme Etat-tampon dans le conflit israélo-arabe depuis la fin de la dernière guerre israélo-arabe d'octobre 1973, il doit subir aujourd'hui les conséquences du blocage du processus de paix engagé par les Américains à travers la Conférence de Madrid en octobre 1991. Encore que le terme « processus de paix » soit un euphémisme, le gouvernement américain ayant fait des promesses contradictoires aux Arabes et aux Israéliens, retrouvant ainsi la politique même qu'avait faite la Grande-Bretagne au début du siècle, lorsqu'elle était puissance coloniale hégémonique dans tout le Moyen-Orient.

Le conflit israélo-arabe a coûté à la communauté internationale au cours des vingt dernières années plus de 175 milliards de dollars en aides diverses à l'Egypte, à la Syrie, à la Jordanie et à Israël qui, avec 4 % de la population des Etats concernés, a reçu 40 % de cette aide. Avec ce montant, largement consacré aux achats d'armements, le Proche-Orient aurait pu être transformé en paradis au lieu de ces scènes de désolation libanaise que l'on revoit pour la centième fois depuis vingt-cinq ans, tout comme nous voyons les scènes banalisées de violence de Gaza ou de Cisjordanie.

Comment peut-on penser un seul instant qu'en semant avec cet acharnement la terreur et la désolation dans des populations civiles au sud du Liban, mais aussi en Cisjordanie ou Gaza, on prépare la paix et on débloque le processus de négociations. Tout homme sensé, qui ne cherche pas à vivre dans la facilité de l'illusion pour faire taire sa conscience, sait bien que l'opération cyniquement dénommée « règlement de comptes » plante les germes d'une démultiplication du terrorisme, de même qu'il y a quelques mois l'expulsion au sud du Liban des quatre cent quinze Palestiniens accusés « d'intégrisme religieux » n'a engendré qu'un regain de violence dans les territoires occupés qui ont amené Israël à boucler la Cisjordanie et Gaza, aggravant les souffrances de la population. Pourquoi ce qui a été donné au Cambodge, après des années de souffrances où ce pays s'est trouvé pris comme Etat-tampon lui aussi dans le cadre du conflit indochinois, doit-il être refusé aux Libanais, à savoir des élections véritablement libres sous contrôle total des Nations unies et un retrait des armées étrangères du sol libanais. N'est-ce pas parce que l'on considère que l'ordre communautaire y est intouchable, puisque les communautés sont les pions avec lesquels se déroulent les parties d'échecs sur la scène moyen-orientale et que des élections libres sur la base d'une loi électorale laïque risqueraient de bouleverser toutes les données régionales.

Pour ceux dont le souci est la sécurité de l'Etat d'Israël, pensent-ils sérieusement que la répression militaire permanente et violente des populations libanaise et palestinienne peut mener à la paix ? Pensent-ils vraiment, en leur âme et conscience, que la non-application par l'Etat d'Israël des principes généraux du droit international, des conventions de Genève et des résolutions des Nations unies, ne finira pas à la longue, non seulement pas miner l'existence même de cet Etat, mais aussi par alimenter l'antisémitisme dans le monde ?

Les trois cents mille Libanais jetés sur les routes par l'opération « Règlement de comptes » et tous les morts et blessés attendent, tout comme les Bosniaques, qu'on découvre leur humanité et que l'on ne se contente pas de parler d'un air entendu de « chiites » et de Hezbollah avec qui il est légitime d'en découdre dans n'importe quelle circonstance. N'oublions pas qu'il y a eu dans ce petit pays plus de 150 000 morts depuis 1975 et qu'il lui est même interdit de souffler pour panser ses blessures. Si c'est ainsi que les gouvernements israélien et américain pensent la sécurité au Moyen-Orient, le feuilleton tragique est loin d'être achevé.

GEORGES CORM
Paris

TRAIT LIBRE



Dessin paru dans « le Guardian » du 29 juillet.

ONU

Un dénigrement à la mode



CRITIQUER l'ONU et son impuissance en ex-Yougoslavie ou ailleurs devient une mode. Il est vrai que, depuis sa création en 1945, l'organisation en a vu d'autres : accusée d'être pro-américaine pendant la guerre de Corée, anti-occidentale lors de la décolonisation, pro-soviétique par la suite, et à nouveau pro-américaine depuis la guerre du Golfe, n'a-t-elle pas été en fait le simple reflet de l'évolution des relations internationales ?

Il fut un temps où le seul argument de ses défenseurs était le rôle de forum qu'elle pouvait jouer lorsque les tensions s'avivaient. Aujourd'hui, la multiplication de ses interventions militaires ou humanitaires a permis de dépasser ce rôle, mais cette évolution, récente, reste fragile. L'ONU accomplit des prouesses avec un budget ridicule, alimenté par des Etats qui paient rarement l'intégralité de leurs cotisations.

A l'heure où l'on assiste à un regain des égoïsmes nationaux, animés par une crise économique de plus en plus profonde, l'ONU a besoin de critiques constructives, elle n'a pas besoin d'observateurs se comportant en enfants gâtés.

ANDRÉ URBAN
Paris

BOSNIE

La loi du plus fort

VOILA, il suffisait d'attendre. La guerre a détruit les corps et surtout les cœurs. Une solution va être trouvée, celle dictée par la force.

Sarajevo meurt chaque jour un peu plus. Privée d'électricité, de gaz, de carburant, la ville assiégée résiste, mais nul partant le matin à la recherche de quelques litres d'eau (souvent polluée) ne sait s'il échappera aux tirs des snipers. Depuis quelques jours, les combats se rapprochent sur le mont Igman, augmentant la menace sur la ville.

En Bosnie centrale, dans les villes où Musulmans et Croates vivaient encore ensemble il y a quelques mois, les combats font rage, entraînant déplacements de population et nettoyage ethnique. Quand chacun aura été chassé, meurtri par l'autre, que restera-t-il sinon le concept odieux d'une Bosnie-Herzégovine divisée en trois Etats ethniques ?

Comment expliquer aux femmes et aux hommes élevés à l'aune de notre culture que l'Europe de la fin du vingtième siècle leur propose ce que nous n'accepterions à aucun prix pour nous ? Mais là aussi, il suffit d'attendre que chaque enfant ait la mémoire gravée par le sang des siens et la peur de l'autre, pour que la raison soit pour longtemps proscrite.

Dès le début du conflit, des Musulmans de Bosnie se sont tournés vers l'Europe, espérant le secours des sociétés dont ils se sentaient le plus proche. Ils refusaient de se laisser assimiler au monde extrémiste des islamistes, tout en prédisant et redoutant sa progression. Aujourd'hui, des moudjahidins venus d'ailleurs sont présents. Il suffira de quelques mois pour renforcer ceux qui réduisent ce conflit à une nouvelle confrontation entre le monde islamique et le monde chrétien.

Alors, lorsque tout sera simple dans les Balkans – une nouvelle fois devenus zone sans espoir, – le plus fort imposera définitivement sa loi.

Mais comment oublier dans la langueur de notre été les démocrates serbes, croates et musulmans qui se battent encore aujourd'hui pour défendre une conception de la vie à laquelle nous tenons tant pour nos enfants ? Comment, face à notre démission collective, ne pas craindre pour notre pays, un jour peut-être, la loi du plus fort, sans qu'aucune puissance étrangère ne nous vienne en aide ?

Ne pas répondre aujourd'hui laisse entrevoir la tristesse de notre avenir.

NATHALIE DUHAMEL
Action internationale contre la guerre, Paris

BELGIQUE

Des voisins francophones

J'AI cinquante-cinq ans et je vous lis quotidiennement depuis... trente-huit ans. J'ai été très intéressé par votre éditorial du 16 juillet consacré à la Belgique fédérale, qui pose la vraie question : un bon divorce ne serait-il pas préférable à une séparation des biens ?

En tant que déjà vieux militant autonomiste wallon, je vous donne mon sentiment : le nationalisme flamand ne se contentera pas longtemps du fédéralisme et il y a beaucoup à parier que la Flandre abordera le siècle prochain avec le statut d'Etat indépendant. Du coup, la Wallonie ne pourra rester « belge » toute seule ! Actuellement, dans le mouvement wallon, deux tendances se dessinent : l'une indépendantiste et l'autre « rattachiste » à la France sous une forme ou l'autre d'association privilégiée. Depuis quelques années, la tendance « rattachiste » progresse et reçoit l'appui de certaines personnalités françaises comme Jean-Pierre Chevènement, Philippe de Saint Robert, etc.

Voici une petite trentaine d'années, Michel Debré manifestait de temps à autre son intérêt pour la cause wallonne et celle des francophones de Belgique.

Mon souhait est que les élites françaises prennent mieux conscience du problème wallon et bruxellois ; quelque 400 000 francophones sont liés à la France par la langue et la culture et sont, bien souvent, purement ignorés dans les hautes sphères parisiennes et dans la diplomatie officielle. Les Wallons seraient-ils moins intéressants pour la France que les Haïtiens – pour lesquels j'ai beaucoup de respect ?

MICHEL GÉORIS
Gilly (Belgique)

NICARAGUA

« Si près des États-Unis... »

DANS votre éditorial du 24 juillet, intitulé *Soldats perdus au Nicaragua*, vous attribuez notamment à « onze années de mauvaise administration sandiniste » les difficultés actuelles de ce pays. Peut-être auriez-vous pu rappeler par la même occasion que ces onze années ont vu les Etats-Unis infliger au Nicaragua une politique – menée à visage plus ou moins découvert – de blocus et de guerre. Sans prétendre que les gouvernements sandinistes se sont montrés irréprochables, vous conviendrez sans doute que dans ce sous-continent « si loin de Dieu, si près des Etats-Unis » (l'expression est de Cuathémoc Cardenas) le fait n'est pas mineur.

Par ailleurs, le « rétablissement » de la démocratie au Nicaragua remonterait selon vous à février 1990, c'est-à-dire à la défaite des sandinistes. Précisément, ce sont les sandinistes qui ont organisé ces élections (tout comme les précédentes consultations électorales, du reste), et ce sont ces mêmes sandinistes qui se sont – selon l'expression consacrée – soumis au verdict des urnes. La chose n'est pas si fréquente dans la région qu'elle permette de penser que si la démocratie est de retour au Nicaragua (imparfaite certes, mais de retour), c'est bel et bien aux sandinistes qu'on le doit – ce que leur défaite, serait-on tenté d'écrire, prouve par l'absurde.

THIERRY REBOUD
Vandœuvre (Meurthe-et-Moselle)

RETRAITES

Un service militaire pour rien

J'AI été surpris par le peu de place consacrée dans le « *Monde* » daté 11-12 juillet au fait que la durée du service militaire ne sera plus prise en compte dans le calcul de la retraite. Cette nouvelle disposition a trois graves conséquences, par ordre croissant d'importance :

1) C'est une mesure qui entraîne une régression dans la protection sociale.

2) C'est une disposition probablement illégale – du moins espérons-le – car elle distingue deux barèmes de retraite en fonction du sexe des bénéficiaires : une femme qui aura travaillé de 18 à 60 ans aura droit à 43 annuités, contre 42 pour un homme qui aura fait la même carrière, l'Etat ayant obligé ce dernier à s'absenter environ un an de son travail.

3) Sur le plan moral surtout, c'est vraiment se moquer de notre jeunesse : on demande à un jeune homme de donner un an de sa vie à l'Etat, pour lui apprendre à donner éventuellement sa vie tout court, et on n'a même pas l'honnêteté de lui en témoigner la plus élémentaire reconnaissance.

On s'étonnera que le service ne motive pas les jeunes !

CLAUDE MOREAU
Clermont-Ferrand

CHOMAGE

Mille travaux à créer

M. MITTERRAND, lors de son intervention du 14 juillet, a affirmé, à propos du chômage, que, depuis douze ans, on avait tout essayé. Avec le respect que je dois au président, je suis au regret de le contredire.

A-t-on suffisamment exploré les possibilités offertes par les travaux manuels ?

Serait-ce utopique ou déraisonnable d'imaginer que nous (l'Etat) pourrions demander *à tous* les propriétaires de biens immobiliers, de quelque nature qu'ils soient, d'assurer, au moins une fois tous les cinq ans, tous les travaux relatifs à leur entretien extérieur, c'est-à-dire les peintures, les ravalements, les différents travaux de maçonnerie, menuiserie ou ferronnerie ?

Voilà à n'en point douter des centaines de milliers d'emplois nouveaux et stables. Des milliers et des milliers d'entreprises à créer, des millions d'objets à fabriquer, à manufacturer, à livrer...

Serait-il toujours utopique d'imaginer que ce nouvel aspect de la France serait un excellent motif pour attirer les touristes, en nombre encore beaucoup plus grand ? La situation se redressant on pourrait passer au stade suivant : la réhabilitation de notre capital végétal. Beaucoup de main-d'œuvre serait nécessaire pour curer, pour débroussailler, pour fleurir, pour jardiner, pour entretenir les chemins et les routes, les bois et forêts, mais aussi les fleuves et rivières... et j'en passe.

Pour les propriétaires dont les moyens financiers seraient insuffisants, on pourrait imaginer des prêts à taux très réduit ou des avances du Trésor public, remboursables sur cinq ans. Il y a peu de temps, l'Etat prêtait de l'argent à 1 % pour aider au reboisement. Quand on veut...

ANDRÉ SEIGNEUR
retraité, Melun.

ENSEIGNEMENT

Un peu de psychologie

LES déclarations de François Bayrou dans *le Monde* du 15 juillet à propos de l'avenir des instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM) illustrent à merveille le désarroi de l'institution auquel le ministre souhaite porter remède. Le déficit scientifique de ces instituts encore très jeunes, qui ne demande qu'à se résorber à condition d'y permettre l'émergence d'un milieu de professionnels de la recherche universitaire, ne sera sans doute pas comblé par les transformations en cours. D'une part, François Bayrou souhaite faire porter la formation de tous les stagiaires des IUFM sur *« ce qu'est l'évolution d'un enfant ou d'un adolescent depuis la maternelle jusqu'à l'université, sur son évolution psychologique et affective, son rapport au concret et au concept, sa manière d'appréhender le temps »*. Soit. Mais faut-il alors revenir à un recrutement des stagiaires, y compris des futurs instituteurs, au niveau du DEUG, alors même que l'obligation de la licence donnait la possibilité à de nombreux diplômés des UFR de psychologie d'embrasser la carrière d'enseignant du premier degré ? N'y a-t-il pas comme une hypocrisie à défendre ici ce que l'on condamne là ?

Le ministre de l'éducation nationale répond à un principe de réalité politique. Les anciennes écoles normales qui se sont fondues dans les IUFM comptaient parmi leurs formateurs bon nombre de philosophes reconvertis à la psychologie à cause de la crise des carrières de leur discipline dans les années 70. On a déconsidéré le recrutement par les IUFM des étudiants formés à la psychologie parce que les anciens professeurs de philosophie des écoles normales, spécialistes auto-proclamés de psychologie, n'ont pas pu ou su construire une autorité scientifique devant leur nouveau public formé par les départements de psychologie des universités, qui sont actifs en France et capables de compétitivité internationale. Une fois de plus, une prime est donnée par l'actuel ministre de l'éducation aux vieux réseaux d'influence issus des anciennes écoles normales.

ALAIN SUBERCHICOT
professeur à l'université Blaise-Pascal, Clermont-Ferrand

SNCF

Moins cher en première

PUIS-JE suggérer à mes compatriotes une lecture comique (?) pour l'été ? Il s'agit de l'opuscule, distribué gratuitement par la SNCF, « TGV-Atlantique, horaires et guide pratique. Mai-septembre 93 ». On y peut lire, page 61, que les prix réduits (cartes Kiwi, Carrisimo 50, Vermeil) sont, en *« niveau 3 »* (le jargon n'est pas de moi) et pour certaines destinations (Le Mans, Sablé, Tours, Angers, Châtellerault, etc.) *« égaux ou plus élevés en seconde classe qu'en première »* !

Quant à bien d'autres destinations, la différence est minime : +3 F de différence première classe-seconde classe pour Paris-Poitiers : 335 km.

Pas de traces évidemment des prix par kilomètre... mais on peut apprécier les variations relatives de prix « niveau 1/niveau 3 », beaucoup plus élevées pour les secondes que pour les premières.

Quand on sait que les TGV ont une « structure indéformable » (obligatoirement 3 voitures de première classe, six voitures de seconde, sauf à changer les aménagements intérieurs !), que de gaieté en perspective s'il prenait à tous ces « prix réduits » l'envie de payer moins pour plus de confort !

Rien ne lui étant impossible, notre SNCF n'étonnera plus personne. N'est-il pas vrai que le progrès ne vaut que s'il est partagé par tous ?

MICHELLE DUMAIL-BRETONNEAU
Paris

MAGASINS

Le dimanche et même la nuit

LES avantages de l'ouverture des magasins les jours fériés et, pourquoi pas, la nuit, autrement dit au-delà des heures rigides imposées aujourd'hui, sont évidents, et il est ridicule de défendre, au nom de principes éculés, des lois surannées et inadaptées à notre société. Non seulement cette ouverture créerait davantage d'emplois si le législateur le souhaitait – il suffirait, en effet, d'interdire d'employer le personnel en place pour effectuer des heures supplémentaires, – mais la vie du citadin se trouverait grandement facilitée. Cela permettrait d'aménager son temps avec une souplesse inconnue jusqu'à ce jour, et ce d'autant plus que l'étalement des heures et des jours pour effectuer ses achats aurait un effet bénéfique sur la circulation automobile.

Devant le contexte socio-économique actuel, lorsque le maître mot pour sortir de la crise devrait être imagination, il faudrait se demander au nom de quoi on peut encore lutter pour le maintien des *statu quo* dépourvus de sens. Il serait temps que la solidarité cesse d'être une notion abstraite, se concrétisant uniquement par un prélèvement sur les feuilles de paie des salariés.

Dr D. VIZA
Paris

HOPITAUX

Médecins étrangers au rabais

DANS son édition du 17 juillet, *le Monde* avait attiré l'attention de ses lecteurs sur la situation, dans nos hôpitaux, des médecins attachés étrangers, dont la rémunération des gardes avait été diminuée de 60 %, c'est-à-dire établie à un niveau nettement inférieur à celui des médecins français, pour le même travail. Cette mesure vient d'être rapportée (*le Monde* du 20 juillet). La situation des internes des hôpitaux à titre étranger est encore plus choquante. Ces médecins ont dû passer un concours d'entrée, le nombre de postes étant limité. Il leur est réservé, pour quatre ans, un emploi d'interne des hôpitaux dans un service hospitalier. Ils ont alors les mêmes obligations, charges et responsabilités que les internes français. Mais, du point de vue de la rémunération, ils sont considérés comme faisant fonction d'interne, et à ce titre perçoivent mensuellement 4 808 F brut, au lieu de 6 700 F pour leurs collègues français. Il n'est pas prévu de progression de leur traitement, alors que les internes français perçoivent mensuellement 7 588 F dès la deuxième année et 10 798 F les deux années suivantes. Bien que ces médecins étrangers reçoivent une feuille de paie où figurent les cotisations sociales habituelles, l'Office des migrations refuse de considérer cette rémunération comme un salaire, cela en contradiction avec une circulaire du 1er juin 1987 (no 463), confirmée par la circulaire no 196 du 25 mars 1988, émanant de la direction de la population et des migrations. Etant non-salariés, ces médecins n'ont pas droit à certaines prestations sociales. De surcroît, leur rémunération étant inférieure à 7 500 F par mois, ils ne peuvent faire venir leur famille, et cela durant quatre ans.

Compte tenu du très petit nombre d'étrangers admis à se spécialiser en France, l'économie ainsi réalisée est insignifiante. Mais ne serait-ce pas plutôt du mépris ?

Dr PIERRE AGACHE
professeur à la faculté de médecine et de pharmacie de Besançon

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat directeur de la rédaction
Jacques Guiu directeur de la gestion
Manuel Lucbert secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

Guerres

QUAND les images de l'actualité deviennent trop incohérentes il faut avoir le réflexe de consulter ARTE. On y découvre parfois le fil qui conduit à la compréhension du désordre ambiant. Tel était le cas jeudi soir où, sur toutes les autres chaînes, les scènes rituelles de violences guerrières, diffusées du Liban et de Bosnie, faisaient une concurrence déloyale au couple Veil-Balladur qui s'employait à prolonger la trêve sur le front des banlieues.

ARTE consacrait en effet une soirée thématique aux *« champs de bataille »*, prétendus *« champs d'honneur »*, et l'on y enseignait mille choses que l'on devrait vulgariser à l'école pour le bonheur des générations futures.

Cela commençait par une superbe reconstitution historique de la bataille de Culloden, qui régla définitivement, en une heure et huit minutes, le 19 avril 1746, le sort des Highlanders catholiques ralliés à l'irresponsable Charles Edouard Stuart et massacrés par l'armée protestante du sinistre duc de Cumberland, troisième fils du roi George II d'Angleterre. Ce film de 1967 était édifiant parce qu'il démontrait comment, pour se sécuriser, la mémoire collective – en l'occurrence la tradition écossaise – peut transformer le plus pitoyable des échecs en rébellion romantique. Cela se terminait par la guerre du Golfe, en passant, forcément, par Verdun. Il émanait de ce condensé d'Histoire une belle lumière démythifiante sur les bourrages de crâne en tout genre qui se perpétuent de père en fils aux quatre coins du monde.

L'une des plus grosses ficelles utilisées par les chefs de guerre qui exercent un commandement absolu, tellement absolu qu'il prend généralement des formes patriarcales, consiste à se référer à des inspirations prétendument mystiques pour ordonner le sacrifice de leurs meilleurs soldats. On a vu Hitler y recourir sans barguigner à Stalingrad, dans le droit fil d'Agamemnon et d'Ivan le Terrible. Napoléon n'était pas en reste lorsqu'il persuadait ses grenadiers que c'était un honneur de mourir à son service.

Le plus bizarre est que ce « truc » continue de marcher là où il est le plus éculé. Par exemple en Israël et au Liban. Quand elles bercent tendrement leurs enfants dans leurs bras tout en parlant de *« résister jusqu'au bout »* dans l'espoir soit de vivre là où elles ont planté leurs racines, soit de retourner sur leurs terres ancestrales, les mères d'Israël et de Palestine nourrissent avec une ferveur égale des sentiments ambivalents qui préparent fatalement le sacrifice de leurs propres enfants. C'est particulièrement paradoxal, dans ces contrées antiques, parce que ce type de comportement est depuis longtemps répertorié. On l'appelle le « complexe d'Abraham ».

ALAIN ROLLAT

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 30 juillet

TF 1

20.45 **Feuilleton : Les Grandes Marées.** De Jean Segols (4e épisode). *Des vérités qui font mal.*
22.25 **Magazine : Coucou, c'est nous !** Les meilleurs moments.
23.45 **Série : Chapeau melon et bottes de cuir.**

FRANCE 2

20.45 **Série : Taggart.** Les Diamants. *Sur la piste d'un violeur.*
22.30 **Documentaire : L'Encyclopédie audiovisuelle.** 4. Kafka, de Sbig Rybczynski. *Incursion dans l'univers de l'auteur du Procès à l'aide d'effets spéciaux très élaborés.*
23.20 **Journal et Météo.**
23.40 **Concert : Michel Jonasz au Zénith.** Enregistré en novembre dernier (rediff.).

FRANCE 3

20.45 **Magazine : Thalassa.** La Baie du Dragon.
21.50 **Magazine : Faut pas rêver.** Portugal : Ollé Tourada ; Afrique du Sud : les derniers murs des Ndebele ; France : le royaume des menteurs du Gabion.
22.40 **Journal et Météo.**
23.05 **Feuilleton : Pavillons lointains.** De Peter Duffel (5e épisode).
23.55 **Continentales.**

CANAL PLUS

20.35 **Téléfilm : L'homme qui racontait des histoires.** De Rainer Boldt. *D'après Patricia Highsmith.*
22.05 **Sport : Athlétisme.** Réunion de Gaiteshead.
22.55 **Flash d'informations.**
23.00 **Cinéma : L'Arme absolue.** □ Film américain d'Eric Karson (1988).

ARTE

20.40 ▶ **Magazine : Transit.** Reportage : La Sécheresse du silence ; Revue de presse ; Invité : Miguel Angel Estrella.
21.30 **Magazine : Festivals d'été.** Les meilleurs moments du Montreux Jazz Festival.
23.05 **Documentaire : Musica Sarda.** *Polyphonies d'hommes, joutes poétiques chantées, bars, fêtes, petits banquets.*
0.15 **Documentaire : Terra X.** A l'ombre du soleil inca (rediff.).

M 6

20.45 **Téléfilm : Passions troubles.** De Kevin Meyer. *Un ancien détenu assistant d'une journaliste.*
22.25 **Série : Mission impossible.**
23.25 **Magazine : Emotions.**
23.55 **Magazine : Les Enquêtes de Capital.** Les circuits de la viande.

FRANCE-CULTURE

20.30 **Radio archives.** Au luxe, à l'excellent et à l'exquis.
21.32 **Musique : Black and Blue.** Les discothèques de Betsy Jolas et Antoine Illouz.
22.40 **Les Nuits magnétiques.** Un secret mal gardé : le Journal intime. 4. Sur l'adolescence et le Journal aujourd'hui.
0.05 **Du jour au lendemain.** Dans la bibliothèque de... Jacques Sternberg.
0.50 **Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

19.30 **Concert** (donné le 1er mars à Rome) : Concerto pour guitare et cordes en ré majeur, de Vivaldi ; Concerto pour flûte et cordes en ré majeur, de Boccherini ; Concerto pour guitare et cordes no 1 en la majeur, de Giuliani, par I Virtuosi di Santa Cecilia.
22.00 **Concert** (en direct de Montpellier) : Messe di Gloria, Le Villi, de Puccini, par le Chœur des Opéras du Rhin et de Montpellier, l'Orchestre philharmonique de Montpellier, dir. David Robertson.
0.35 **Bleu nuit.**

Samedi 31 juillet

TF 1

13.15 **Magazine : Reportages.** Les Dragons de Komodo, de Jean-Paul Cornu.
13.50 **Jeu : Millionnaire.**
14.10 **Divertissement : Ciné gags** (et à 17.40).
14.15 **La Une est à vous.**
17.45 **Magazine : Trente millions d'amis.**
18.15 **Série : Chips.**
19.05 **Série : Beverly Hills.**
19.55 **Tirage du Loto** (et à 20.38).
20.00 **Journal, Tiercé, Météo et Trafic infos.**
20.40 **Variétés : Succès fous de l'été.** *Des tubes d'hier et d'aujourd'hui.*
22.20 **Téléfilm : Peter Gunn.** De Blake Edwards. *Guerre des gangs à Chicago.*
23.50 **Magazine : Formule foot.** Championnat de France.
0.25 **Journal et Météo.**

FRANCE 2

13.25 ▶ **Documentaire : Rêves d'ailleurs.** Alexandra David-Nel.
14.20 **Magazine : Animalia.**
15.10 **Magazine : Sport passion.** Coupe d'Europe de gymnastique ; Coupe d'Europe de gymnastique rythmique et sportive ; Cyclisme : rétrospective du Tour de France.
17.35 **Téléfilm : La Nuit africaine.** De Gérard Guillaume. *Cabale contre le médecin-colonel Jamot, vainqueur de la maladie du sommeil au Cameroun.*
19.20 **Jeu : Que le meilleur gagne plus.**
20.00 **Journal, Journal des courses et Météo.**
20.50 **Téléfilm : L'Alerte rouge.** De Gilles Katz. *Une compagnie de pompiers volontaires. Rediffusion.*
0.05 **Journal et Météo.**
0.20 **Magazine : Le Cercle de minuit.** Les meilleurs moments de la semaine.

FRANCE 3

13.55 **Magazine : Couleur pays.** La côte d'Opale.
17.35 **Série : Matlock.**
18.25 **Jeu : Questions pour un champion.** Animé par Julien Lepers
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 **Divertissement : Yacapa.**
20.35 **Divertissement : Hugodélire.**
20.45 **Téléfilm : Le Piège.** De Serge Moati. *Une adaptation du roman d'Emmanuel Bove.*
22.25 **Journal et Météo.**
22.50 **Magazine : Pégase.** Anatomie d'une mission orbitale ; Championnat d'Europe de vol à voile 1991 ; La mission Antarès.
23.40 **Documentaire : Les Etoiles d'Hollywood.** Le Film inachevé : I, Claudius, de Bill Duncalf, commentaire de Dirk Bogarde (v.o.).

CANAL PLUS

13.30 **Sport : Rugby.** Australie-Afrique du Sud, en différé de Sydney.
15.15 **Téléfilm : Un innocent sur mesure.** De Paul Wendkos.
16.45 **Surprises.**
17.05 **Les Superstars du catch.**
18.05 **Canaille peluche.**

— *En clair jusqu'à 20.30* —

18.30 **Série animée : Batman.**
18.55 **Série animée : Fish Police.**
19.15 **Canaille peluche.**
19.30 **Flash d'informations.**
19.35 **Le Top.**
20.30 **Téléfilm : L'Affaire Kate Willis.** De Lou Antonio. *Une femme chirurgien opère l'homme qui l'a violée...*
22.00 **Flash d'informations.**
22.05 **Sport : Pétanque.** Finale du Trophée Canal +.
23.00 **Magazine : Jour de foot.** Championnat de France.
23.45 **Cinéma : Ghoulies 3.** □ Film américain de John Carl Buechler (1990).

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —

17.00 **Magazine : Transit.** De Daniel Leconte (rediff.).
17.55 **Documentaire : Anatomie d'un volcan.** De Kenny Edwards (rediff.).
19.00 **Magazine : Via Regio.** Légitime défense interdite : Chasse aux dauphins dans la mer Noire
19.30 **Documentaire : Histoire parallèle.** Actualités américaines et soviétiques de la semaine du 31 juillet 1943.
20.20 **Chronique : Le Dessous des cartes.** Les causes de la famine en Afrique.
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **Documentaire : Un voyage andalou.** De Jana Bokova. *L'histoire du cante flamenco.*
22.35 **Téléfilm : Bonus.** De Friedemann Fromm. *Nick et Paul se défendent bec et ongles pour ne pas devenir adultes*
0.00 **Musique : Montreux Jazz Festival.**
0.25 **Série : Monty Python's Flying Circus** (rediff.).

M 6

13.50 **Série : Supercopter.**
14.45 **Série : Département S.**
15.40 **Série : Amicalement vôtre.**
16.35 **Musique : Flashback.** Spécial chansons à message.
17.00 **Magazine : Culture rock.** La saga de Pink Floyd.
17.30 **Série : Le Saint.**
18.25 **Magazine : Turbo.** Spécial Ferran.
19.00 **Série : Drôles de dames.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Loin de ce monde.**
20.35 **Divertissement : Tranche de rire.**
20.50 **Téléfilm : Les Disparues d'Edimbourg.** De Thaddeus O'Sullivan. *Une jeune journaliste reprend une enquête sur le viol d'une fillette.*
23.10 **Téléfilm : Officier et top-model.** De Reza Badiyi. *Une femme policier suspendue après avoir dévoilé ses charmes dans un magazine.*

FRANCE-CULTURE

18.35 **Dramatique.** Les Frères Karamazov, de Dostoïevski, adaptation de Jacques Copeau et Jean Croné.
21.35 **Musique.**

22.00 **Mauvais genre.** Les muses. 1. Clio – L'Histoire.
22.35 **Musique : Nocturne.** Jazz à la belle étoile. Avec Jack DeJohnette, batteur.
0.05 **Clair de nuit.** Christian Bachelin, poète (rediff.)

FRANCE-MUSIQUE

19.30 **Soirée concert.** Présentée par Philippe Hersant. A 20.15, concert (en direct de Warburg) : Quatuor à cordes en ré majeur, de Haydn ; Quatuor à cordes no 1, de Chostakovitch ; Quatuor à cordes no 2 en fa majeur op. 22, de Tchaïkovski, par le Quatuor Wermeer
23.00 **Récital** (donné le 27 juillet lors du Festival d'Aix-en-Provence) : œuvres de Mozart, Rossini, Liszt, Wagner, par Leila Cuberli, soprano, Ronald Schneider, piano
0.35 **Bleu nuit.** Par Xavier Prevost. Festival de Montpellier. Le Quintette du trompettiste Maurice Gourgues et du pianiste Jean-Yves Poupin

Dimanche 1er août

TF 1

12.00 **Jeu : Millionnaire.**
12.25 **Jeu : Le Juste Prix.**
12.50 **Magazine : A vrai dire.**
12.53 **Météo, Trafic infos et Journal.**
13.15 **Série : Rick Hunter, inspecteur choc.**
15.00 **Série : Hooker.**
15.45 **Série : La loi est la loi.**
16.30 **Série : Starsky et Hutch.**
17.15 **Disney Parade.**
18.20 **Des millions de copains.**
19.10 **Série : Duo d'enfer.**
20.00 **Journal, Tiercé et Météo.**
20.35 **Cinéma : Le Cri du hibou.** ■ Film français de Claude Chabrol (1987).
22.25 **Magazine : Ciné dimanche.**
22.35 **Cinéma : Ipcress, danger immédiat.** ■■ Film britannique de Sidney J. Furie (1965).
0.20 **Journal et Météo.**
0.30 **Concert : Abdel Rahman El Bacha.** Récital de piano : *Sonate no 3*, de Schumann ; *Gaspard de la nuit*, de Ravel.

FRANCE 2

12.00 **Magazine : Envoyé spécial.** Etats-Unis : traitement de choc ; La Matanza (rediff.).
12.59 **Journal et Météo.**
13.20 **Série : Schimanski.**
14.50 **Série : C'est quoi, ce petit boulot ?**
16.25 **Variétés : Les Estivales de la Chance aux chansons.** Scotto de vos amours.
17.35 **Magazine : Eurêka ! J'ai tout faux.** D'Alain Robak. 4. *Quoi de neuf docteur !*
18.30 **Magazine : Stade 2.** Cyclisme ; Equitation ; Athlétisme ; Résultats : images de la semaine : Football ; Voile ; Moto.
19.30 **Série : Maguy.**
20.00 **Journal, Journal des courses et Météo.**
20.45 **Cinéma : La Poursuite sauvage.** □ Film américain de Daniel Mann (1972).
22.35 **Cinéma : M. le président-directeur général.** □ Film français de Jean Girault (1966).
0.00 **Journal et Météo.**
0.15 **Concert : Le Tour de France en musique.** L'Orchestre de Poitou-Charentes. Œuvres de Mozart, Beethoven. Canat de Chizy.

FRANCE 3

12.03 **Magazine : Estivales.** Renaud chante en patois ch'timi ; Soufflets c'est jouer.
12.45 **Journal.**
13.00 **Série : Desperado.**
14.35 **Documentaire : Au pays des kangourous.** Créatures sous-marines.
15.28 **Tiercé.**
15.40 **Les Minikeums.**
18.00 **Série : Hôtel de police.**
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.30, le journal de la région.
20.05 **Divertissement : Yacapa.**
20.40 **Variétés : Hommage à Michel Berger.** Avec Tom Novembre, Richard Berry, Laurent Voulzy, Alain Chamfort, Alain Bashung, Diane Tell, Carmel, Evelyne Buyle, Jean-Jacques Goldman, Johnny Hallyday.
21.50 **Magazine : Montagne.** Reportages : Bouthan, dernière citadelle himalayenne ; Portrait de Gaston Rebuffat ; Michel Laforêt et le pottok, race de petit cheval pyrénéen ; Cet été-là.
22.35 **Journal et Météo.**
23.00 **Magazine : Le Divan.** Invité : Alain Ayache.
23.25 **Cinéma : La Ciociara.** ■■ Film italo-français de Vittorio De Sica (1960) (v.o.).

CANAL PLUS

— *En clair jusqu'à 13.30* —

12.30 **Flash d'informations.**
12.35 **Le Journal du cinéma du mercredi.**
13.05 **A la recherche de la plus belle fille du monde.**
13.30 **Décode pas Bunny.**
14.25 **Animaux superstars.**
14.30 **Documentaire : Association de bienfaiteurs.** De Malcolm Penny.
15.05 **Téléfilm : Un mensonge de trop.** De Sandor Stern.
16.35 **Magazine : L'Œil du cyclone.** Dolce Vita.
17.05 **Sport : Pétanque.** Finale du Trophée Canal + (rediff.).
18.00 **Cinéma : Sup de fric.** □ Film français de Christian Gion (1992).

— *En clair jusqu'à 20.30* —

19.25 **Flash d'informations.**
19.30 **Ça cartoon.**
20.20 **Sport : Football.** Cannes-Marseille.
22.30 **Flash d'informations.**
22.35 **Corridas.** Présenté par Jean-Louis Burgat, Pierre Albaladejo et Simon Casas.
23.55 **Magazine : L'Equipe du dimanche.** Eliminatoires de la Coupe du monde de football ; Athlétisme : Meeting de Cologne.

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —

17.00 **Téléfilm : Bonus.** De Friedemann Fromm (rediff.).
18.25 **Documentaire : Des images qui ont fait l'Histoire.** Black Power (rediff.).
18.35 **Documentaire : Portraits.** D'Alain Cavalier. La Cordonnière (rediff.).
19.00 **Série : American Supermarket.** Jeunes Mariés (rediff.). *L'idéologie américaine à travers la photo.*
19.35 **Magazine : Mégamix.** Charles et les Lulus, Kalil, Willy Deville, Yaravi et Barbarito.
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **Soirée thématique : Des animaux comme toi et moi.**
20.41 **Court métrage : Une vache libérée.** De Detlev Buck.
20.50 **Documentaire : Vive les cochons !** De Kristiene Clarke. *Ni sales ni bêtes, il sont même attachants.*
21.20 **Documentaire : L'Idole asservie.** De Desmond Morris. *L'homme a rompu l'accord passé avec les animaux.*
22.05 **Cinéma : Rêve de singe.** ■■■ Film franco-italien de Marco Ferreri (1977).
23.55 **Documentaire : Combien de chevaux, votre voiture ?** De Hans-Joachim Glauert et Jacqueline Weise.

M 6

12.20 **Série : Ma sorcière bien-aimée.**
12.55 **Série : Equalizer.**
13.50 **Série : Cosmos 1999.**
14.50 **Série : L'Heure du crime.**
15.35 **Magazine : Fréquenstar.** William Sheller.
16.35 **Musique : Flashback.** Spécial guitare.
17.10 **Série : Airport unité spéciale.**
18.00 **Série : Clair de lune.**
19.00 **Série : Booker.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Loin de ce monde.**
20.35 **Sport 6** (et à 1.05).
20.45 **Téléfilm : Tout pour être heureuse.** D'Arthur Allen Seidelman. *Une femme boulimique.*
22.30 **Magazine : Culture pub.** Spécial audience.
23.00 **Cinéma : Penombra.** □ Film italien d'Alex Romano.
0.30 **Six minutes première heure.**
0.40 **Magazine : Metal express.**

FRANCE-CULTURE

19.00 **Le Bon Plaisir de...** Valère Novarina (rediff.).
22.00 **Mauvais genre.** Les muses. 2. Euterpe – La musique.
22.35 **Musique : Le Concert** (donné le 20 juillet dans la cour de l'hôpital Sainte-Marthe, à Avignon) : Centre Acanthes. Œuvres de Birtwistle, Grisey, Huber, par l'orchestre de l'Opéra de Lyon, dir. Pascal Raphé.
0.05 **Clair de nuit** (rediff.).

FRANCE-MUSIQUE

19.30 **Concert** (donné le 19 février à Genève) : Polyeucte, ouverture, de Dukas ; Symphonie no 1 en ut majeur, de Bizet ; Poème de l'amour et de la mer, de Chausson, par l'Orchestre de la Suisse romande, dir. Armin Jordan ; Felicity Lott, soprano.
21.00 **Concert** (en direct de l'Eglise Saint-Pierre de Prades, hommage à Pablo Casals) : suite pour violoncelle seul no 4 en mi bémol majeur BWV 1010, Suite pour violoncelle seul no 1 en sol majeur BWV 1007, Suite pour violoncelle seul no 6 en ré majeur BWV 1012, de Bach.
0.35 **Yamaha Junior Original Concert.** Concert donné le 8 avril salle Pleyel : jeunes compositeurs.

Le Monde

Tout en réclamant leur intégration dans le nouveau régime

Les Khmers rouges ont à nouveau massacré des pêcheurs vietnamiens au Cambodge

Les Khmers rouges ont à nouveau massacré des pêcheurs vietnamiens. Ceux-ci étaient revenus sur le Tonlé-Sap (le Grand Lac), dont ils s'étaient enfuis avant les élections. Vingt-quatre d'entre eux au moins auraient été tués au début du mois de juillet, au cours de quatre incidents séparés, dans la région de Kompong Chhnang, à l'embouchure du lac. Les Khmers rouges ont d'autre part bombardé au mortier, vendredi 30 juillet, une unité néerlandaise des forces de l'APRONUC (Autorité provisoire des Nations unies) dans le nord-ouest du pays.

PHNOM-PENH

de notre envoyé spécial

Parmi les dernières victimes des hommes de Pol Pot figurent quatre enfants et cinq femmes. Dans l'un des cas, les corps de cinq membres d'une même famille ont été récupérés par des policiers de l'APRONUC. Dans un autre, trois corps ont été retrouvés alors qu'ils flottaient sur les eaux. Les forces de Phnom-Penh – composées, dans ce secteur, de troupes de l'ancien régime de Hun Sen – ne sont pas intervenues : en règle générale, elles ne protègent les communautés vietnamiennes que lorsque ces dernières leur versent de l'argent.

A la suite du grave revers subi en mai, lorsque 90 % des Cambodgiens se sont rendus aux urnes contre leur volonté, les Khmers rouges ont repris leur politique de dialogue avec les nouvelles autorités de Phnom-Penh. Dans un revirement qui a dû leur coûter cher, ils ont reconnu l'Assemblée élue et amorcé des discussions avec le chef de l'Etat, le prince Norodom Sihanouk et le gouvernement provisoire formé au début du mois et dirigé par le prince Ranariddh et Hun Sen. Mais, dans une négociation qui n'a encore débouché sur rien, ils ne conservent que deux véritables leviers sur la situation : rassembler une guérilla d'une dizaine de milliers d'hommes et exacerber le fond de xénophobie khmer à l'égard des Vietnamiens.

Entre-temps, les Vietnamiens qui s'étaient enfuis après les massacres du début de l'année sont revenus. C'est notamment le cas des pêcheurs du Tonlé-Sap, des gens pauvres qui comptent parmi les plus anciens résidents étrangers du Cambodge. Les pêcheurs sont revenus pour trois raisons : ils étaient à bout de ressources, la situation a été calme pendant plusieurs semaines et la saison des grandes pêches s'annonce. Partis à la veille des élections, de nombreux Vietnamiens de Phnom-Penh ont également regagné la capitale cambodgienne, surtout parce qu'ils s'étaient retrouvés sans le sou après quelques semaines d'absence.

Après plusieurs semaines de silence sur le sujet, une émission de la radio khmère rouge en date du 18 juillet, soit une dizaine de jours après les nouveaux massacres connus, a marqué le début de la nouvelle campagne anti-vietnamienne. Hanoï a été accusé d'« *accélérer le retour des Vietnamiens dans la région du Tonlé-Sap* ». La radio a encouragé les populations locales à prévenir ces retours, y compris par la force. Des unités khmères rouges avaient déjà donné l'exemple dans la région centrale de Kompong-Chhnang.

Le gouvernement national provisoire du Cambodge (GNPC), dont les coprésidents sont actuellement en visite officielle au Laos, a « *condamné avec force* » et « *exprimé ses profonds regrets* » dans un communiqué diffusé vendredi. De son côté, l'APRONUC, au courant de ces massacres depuis le 10 juillet, a confirmé le même jour la mort de huit personnes.

Coincés entre deux douanes

Les nouvelles, souvent déformées ou grossies, commencent à circuler parmi la communauté vietnamienne de Phnom-Penh, qui sait également qu'environ deux cents familles de bateliers vietnamiens, qui souhaitent regagner le Cambodge, sont bloquées depuis des semaines sur le Bassac (l'un des bras du Mékong), entre les douanes fluviales khmère et vietnamienne. Ces gens n'auraient plus de quoi s'alimenter. Après avoir visé leurs papiers d'identité cambodgiens, les autorités vietnamiennes les ont laissé franchir la frontière. Mais, pour des raisons qu'on ignore, car le trafic demeure libre sur le Mékong, les douaniers cambodgiens n'ont pas autorisé ces familles à rentrer au Cambodge, à l'exception de quelques-unes d'entre elles qui ont pu débourser des sommes énormes pour elles (entre 35 et 250 dollars). L'APRONUC a critiqué, vendredi, l'attitude des autorités khmères et annoncé que l'ONU envisageait de fournir une aide à ces malheureux.

Le temps de retard dans la dénonciation des nouveaux massacres pourrait être lié à l'amorce d'un dialogue entre les Khmers rouges et le GNPC en vue d'une « *réconciliation nationale* ». Pour l'instant, s'estimant, à juste titre, en position de force, le GNPC pose deux conditions : que les hommes de Pol Pot ouvrent leurs zones et respectent le cessez-le-feu jusqu'à la formation d'un gouvernement définitif dans un délai de deux mois. Au cas où ces conditions seraient remplies, Phnom-Penh envisagerait quel rôle légal donner aux Khmers rouges au sein ou à l'extérieur d'un gouvernement.

Les Khmers rouges sont encore loin d'avoir répondu positivement. Depuis leur occupation du temple de Préah-Vihear, isolé dans le nord à la frontière thaïlandaise, ils ont lancé quelques petites attaques et détruit un tronçon de voie ferrée dans le nord-ouest. Le gouvernement a, du coup, dépêché huit cents hommes pour renforcer la protection des temples d'Angkor, situés dans la même région. En outre, les Khmers rouges dénoncent le GNPC, estimant notamment que le Cambodge demeure sous le contrôle du Vietnam. Enfin, redevenus « légalistes » après avoir systématiquement violé les accords de Paris, ils réclament le « quadripartisme » – la coalition entre eux et les trois partis qui forment aujourd'hui le GNPC, – vieille recette qui leur permettrait, si elle était acceptée (ce qui semble exclu), de conserver leur autonomie, notamment militaire.

Les échanges de vues ne doivent reprendre, de toute façon, qu'en septembre. Entre-temps, sauf si des condamnations énergiques font reculer les Khmers rouges, les massacres de Vietnamiens devraient se poursuivre en lisière des zones encore contrôlées par les Khmers rouges, notamment sur les berges du Tonlé-Sap.

JEAN-CLAUDE POMONTI

Portant à 3 185 800 le nombre des demandeurs d'emploi

44 600 chômeurs de plus en juin

Mauvaise nouvelle : le chômage s'est terriblement aggravé à la fin du mois de juin, selon les statistiques qui devaient être rendues publiques vendredi 30 juillet en fin d'après-midi. En un mois, la hausse a été de 1,4 %, ce qui correspond à 44 600 chômeurs supplémentaires, en données corrigées des variations saisonnières. Le total des demandeurs d'emploi est ainsi porté à 3 185 800, nouveau record historique, soit une augmentation de 261 100 par rapport à 1992, à la même date.

Pour le cinquième mois consécutif, le chiffre se tient au-dessus de la barre des 3 millions et ne devrait pas redescendre de sitôt. Dans les mois à venir, compte tenu des plans de réduction d'effectifs annoncés (qui ne sont pas tous entrés en application), des progressions mensuelles de l'ordre de 50 000 sont à prévoir. Désormais, il est envisageable que le sommet des 3,4 millions de chômeurs soit atteint à la fin de l'année, alors que les plans Balladur n'auront pas commencé à produire leurs effets.

La brutale dégradation du mois de juin, qui survient après le léger ralentissement enregistré en mai dans le rythme de détérioration, renoue avec la tendance observée en mars (+1,4 %) et en avril (+1,5 %). Selon de premières indications, elle serait notamment due à l'arrivée des jeunes sur le marché du travail, exceptionnelle en volume, et particulièrement précoce. L'an passé, au contraire, le même mouvement s'était trouvé retardé et n'était intervenu qu'en août, septembre et octobre.

Il semble que la perception de la mauvaise conjoncture ait pu précipiter les inscriptions à l'ANPE, dès la fin de l'année scolaire. Un autre signe va dans le même sens : depuis quelques semaines, le nombre de candidats pour un contrat emploi-solidarité (CES), successeur des TUC, tend à dépasser le nombre de places disponibles, pourtant porté à 650 000 par le gouvernement. Dans certaines localités ou départements, les demandes seraient supérieures de 30 % aux quotas prévus.

A. Le.

L'élection partielle de Christchurch en Grande-Bretagne

Le parti de M. Major a essuyé une cuisante défaite

Le parti conservateur a essuyé une défaite, jeudi 29 juillet, lors de l'élection partielle de Christchurch. La très nette victoire du candidat démocrate-libéral constitue un nouveau revers pour John Major.

LONDRES

de notre correspondant

Le gouvernement s'attendait à un désastre, et les résultats, si l'on peut dire, dépassent cette attente : les électeurs de Christchurch, cette petite station balnéaire située dans le comté du Dorset, sur la côte sud de l'Angleterre, ont infligé une défaite sans précédent au parti de John Major, dont le candidat, Rob Hayward, ne recueille que 31,36 % des suffrages (16 731 voix), face à son challenger démocrate-libéral Diana Maddock, qui obtient 62,17 % des suffrages (33 164 voix).

Le Parti travailliste conserve la troisième place, mais avec le score humiliant de 2,72 % des suffrages. Ce sont là des résultats qui attirent les superlatifs : il s'agit du plus large revirement d'opinion au détriment des conservateurs depuis la guerre, de leur résultat électoral le plus mauvais en quatorze ans, dans une circonscription qui était pourtant considérée comme l'une des plus sûres pour le parti tory.

Alors que celui-ci détenait une majorité de 23 015 voix, Mme Maddock l'emporte avec 16 433 voix d'avance, ce qui signifie une progression de quelque 35 % du score du parti de Paddy Ashdown dans cette circonsciption. Une telle victoire rappelle celle de Newbury, en mai dernier : à cette occasion, le parti démocrate-libéral avait infligé une cuisante défaite au candidat tory, le jour même où les élections locales traduisaient la plus large déroute électorale des conservateurs depuis leur retour au pouvoir, en 1979.

Le président du parti, sir Norman Fowler, ne pouvait dissimuler sa déception, vendredi soir, admettant « *un très mauvais résultat* », et expliquant celui-ci à la fois par le retard avec lequel la reprise de la croissance économique se fait sentir, ainsi que par les manifestations de la désunion entre conservateurs, notamment à l'occasion de la ratification du traité de Maastricht.

Pour importantes qu'elles soient, ces explications ne sont pas les seules : l'opposition a en effet largement axé sa campagne électorale sur le thème de la prochaine imposition de la TVA sur le fioul domestique (une décision fortement impopulaire dans une circonscription qui compte un tiers de retraités), ainsi que sur le *leadership* contestable de John Major. Le premier ministre est en effet directement affaibli et mis en cause par les résultats de Christchurch.

Cet échec vient s'ajouter à une série de revers politiques, qui ont culminé avec la rébellion des « eurosceptiques ». M. Major a certes finalement emporté la « bataille de la ratification », mais il ne fait aucun doute que cette nouvelle déroute électorale lui sera reprochée à l'occasion du prochain congrès du Parti conservateur en octobre.

LAURENT ZECCHINI

Mort de Kashiko Kawakita fondatrice de la cinémathèque japonaise

Kashiko Kawakita, présidente-fondatrice du Japan Film Library Council est décédée, à Tokyo, le 27 juillet. Elle était âgée de quatre-vingt-cinq ans.

Connue à l'étranger comme « la grande dame du cinéma japonais », elle était la veuve de Nagamasa Kawakita, qui fut le principal importateur japonais de classiques français et européens avant la guerre, en fondant la compagnie Towa. Parcourant le monde entier avec son mari, elle séjourna dans les années 50 à Londres, découvrant les activités du British Film Institute, puis à Paris, où eut lieu sa rencontre décisive avec Henri Langlois et Mary Meerson, à la Cinémathèque française. C'est ce contact qui l'encouragea à créer une véritable cinémathèque, le Japan Film Library Council, dans un pays où la notion de conservation des films était alors inexistante. Plus tard fut fondé le National Film Center (dépendant du Museum of Modern Art). C'est également sous son impulsion que furent présentés à l'étranger de très nombreux films du patrimoine cinématographique nippon.

Membre de nombreux jury (dont celui de Cannes en 1963), Kashiko Kawakita, infatigable ambassadrice du cinéma japonais avec sa fille Kazuko, disparue le 7 juin dernier (*le Monde* du 9 juin), avait créé le Prix Kawakita après la mort de son mari en 1981, récompensant des personnalités ayant contribué au retentissement du cinéma japonais à l'étranger. Sa disparition marque la fin d'une brillante période du cinéma japonais. Ses obsèques officielles auront lieu le 10 août à Tokyo.

MAX TESSIER

□ **Pierre Mauroy et Paul Quilès rendent hommage à Jean Jaurès.** – Renouant avec la tradition socialiste, Pierre Mauroy et Paul Quilès ont rendu, jeudi 29 juillet, un hommage à Jean Jaurès, devant le café du Croissant. C'est là, à l'angle de la rue Montmartre et de la rue du Croissant, dans le deuxième arrondissement de Paris, que le chef de file des socialistes français fut assassiné par Raoul Villain le 31 juillet 1914. M. Mauroy, président de la Fondation Jean-Jaurès et de l'Internationale socialiste, et M. Quilès, député de la circonscription de Jaurès, celle d'Albi-Carmaux, dans le Tarn, ont déposé des gerbes de fleurs au côté de celle qu'avait déjà fait porter *l'Humanité*, quotidien du PCF après avoir été celui des socialistes, fondé par Jaurès.

Prônant « l'esprit de responsabilité »

M. Longuet invite les dirigeants de la majorité à éviter les « démarches individuelles »

Edouard Balladur a reçu, jeudi 29 juillet, au petit déjeuner, Raymond Barre et, au déjeuner, Valéry Giscard d'Estaing. Ces deux rencontres, selon l'entourage du premier ministre, ont été consacrées à un tour d'horizon de la situation politique, économique et sociale.

Dans un entretien publié par *le Figaro* du 30 juillet, Gérard Longuet, interrogé sur les critiques de certains responsables de la majorité comme MM. Barre, Giscard d'Estaing, Séguin ou de Villiers, assure que « *plus on se rapprochera* de l'élection présidentielle], *plus le poids d'un gouvernement, soutenu par l'opinion publique, l'emportera sur la notoriété ou l'agitation de tel ou tel « électron libre »*.

« Le sens de l'effort collectif »

Après avoir estimé que M. Balladur « *apparaît comme l'homme de la situation* », M. Longuet, ministre de l'industrie, des postes et télécommunications et du commerce extérieur, et président du Parti républicain, déclare : « *L'éthique de responsabilité doit être la règle de tous les dirigeants de la majorité. Cette éthique, c'est l'esprit de responsabilité, le sens de l'effort collectif et le refus des démarches individuelles.* »

Précisant que l'existence politique de ceux qui ne sont pas au gouvernement « *se mesure à l'aune des propositions construites, réfléchies, affinées, opérationnelles, et non d'imprécations aussi sonores que creuses* », il ajoute : « *Nous serons jugés collectivement.* »

Pour les élections européennes, dont il dit « *qu'on ne pourra parler sérieusement et utilement* » que fin 1993-début 1994, M. Longuet explique : « *Si la politique européenne du gouvernement réussit, il sera légitime et aisé de défendre une politique européenne. Si cette politique échoue, la voie peut s'ouvrir pour ceux qui diront « non » à l'Europe. Et l'éclatement de la majorité, sur ce thème, sera une réelle menace.* »

□ **Le Parti républicain estime que M. Balladur a fait « *le bon choix* ».** – Philippe Vasseur, secrétaire général du Parti républicain, a déclaré, mercredi 28 juillet, que le premier ministre a fait « *le bon choix* » en affectant le surplus de l'emprunt « *à la relance de l'activité économique et à l'emploi* ». Il se félicite de « *la bouffée d'oxygène* » ainsi apportée aux entreprises et des crédits « *dont vont bénéficier les collectivités territoriales* », crédits qui « *constituent une avancée significative et essentielle pour le développement de l'apprentissage et de la formation professionnelle* ». Toutefois, il souhaite un « *coup de pouce* » aux collectivités locales pour « *l'aménagement du territoire et la relance des PME* ».

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 30 juillet 1993 a été tiré à 464 648 exemplaires.

Le suicide de Vince Foster

L'ami d'enfance de Bill Clinton était surmené et déprimé

La cause du suicide de Vince Foster, conseiller juridique adjoint de la Maison Blanche et ami d'enfance de Bill Clinton, semble désormais connue. Vince Foster s'est donné la mort le 20 juillet, sur les bords du Potomac, en se tirant une balle dans la tête. Le président Clinton a tenté pendant plusieurs jours de dissocier ce geste désespéré des fonctions occupées depuis janvier par Vince Foster.

Il apparaît au contraire que le conseiller juridique adjoint, s'estimant responsable de plusieurs erreurs de jugement commises par le président, notamment dans l'affaire du bureau des voyages de la Maison Blanche, s'est suicidé parce qu'il était à la fois surmené et déprimé. M. Clinton connaissait l'état de son ami d'enfance, contrairement à ce qu'il a fait dire par son porte-parole. Une note laissée par Vince Foster, et qui n'a pas été rendue publique, donne peut-être les clés de son geste.

Mme Myers, porte-parole de la Maison Blanche, a affirmé jeudi 29 juillet que le département de la justice avait demandé que cette note ne soit pas publiée « *parce qu'elle faisait partie d'une enquête en cours* ». La note, manuscrite et déchirée, se trouvait dans un porte-document. Elle a été découverte lundi dans le bureau de Vince Foster par un collaborateur qui rangeait les objets personnels du disparu. Elle n'a été remise aux autorités que mardi soir, près de trente heures plus tard.

D'après Dee Dee Myers, ce retard a été provoqué par le fait que la veuve de Vince Foster n'était pas encore rentrée d'Arkansas, où il a été inhumé, et que le président Clinton se trouvait alors à Chicago. « *Nous voulions faire en sorte que la famille et le président soient informés* », a-t-elle dit. Un porte-parole de la police a confirmé que la note avait bien été écrite par Vince Foster.

□ **Nomination de Ruth Ginsburg à la Cour suprême des Etats-Unis.** – Mme Ginsburg est désormais assurée du vote positif du Sénat pour la confirmation de sa nomination à la Cour suprême. La commission judiciaire du Sénat a en effet approuvé, jeudi 29 juillet à l'unanimité, cette nomination. Cette décision doit maintenant être entérinée par le Sénat en séance plénière. – (*AFP.*)

M O D E D ' E M P L O I

LOGEMENT

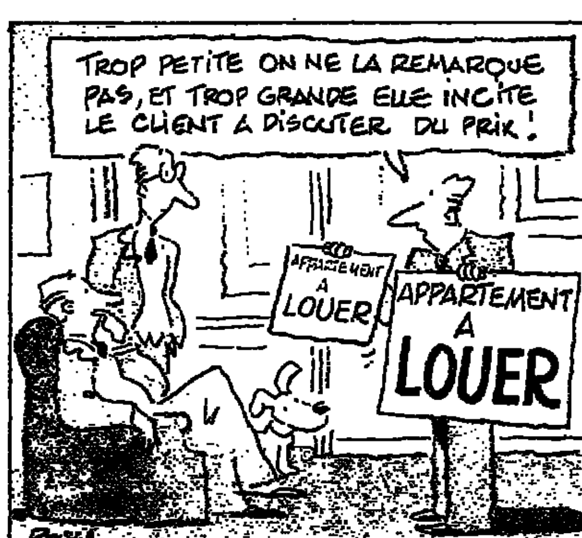
« Coup de froid » sur les locations à Paris

Dans l'agglomération parisienne, les candidats pour louer un appartement se font moins nombreux, plus exigeants. Mais les prix ne baissent pas

LA crise de l'immobilier, qui s'était jusqu'ici limitée aux opérations d'achat et de vente, ferait-elle tache d'huile ? Plusieurs signes concourent à montrer que le secteur locatif commence à être touché à son tour dans la capitale et ses abords immédiats.

Cependant, les chiffres publiés par l'Observatoire des loyers de l'agglomération parisienne (OLAP) montrent que l'on n'assiste pas encore à une baisse des loyers. Loin de là : en moyenne, ils ont encore augmenté de 6,7 % en 1992 pour Paris intra-muros et de 6,3 % en proche banlieue (1), ce qui porte le loyer du mètre carré à 76,50 francs et 61,40 francs respectivement. En 1991, les hausses avaient été un peu plus fortes : 7 % pour Paris et 6,7 % en banlieue.

Mais c'en est fini des candidats locataires se bousculant dans les escaliers des immeubles. Certains appartements restent vacants plusieurs semaines et ne trouvent preneur, au bout d'un certain temps, que moyennant des baisses de prix. Le phénomène, jusqu'ici limité au très haut de gamme, semble toucher des appartements plus petits. Certains agents immobiliers assurent, exemples chiffrés à l'appui, que des studios et des deux-pièces de bonne qualité, proposés à des prix raisonnables, restent sur le marché : *« Nous faisons passer les annonces plusieurs fois. Parfois, nous ne recevons même pas d'appel. »*



MARCHANDAGE • Même la clientèle « de proximité » (apprentis, employés chez des commerçants...), toujours à la recherche de petites surfaces dans le quartier, fait défaut. Et les candidats, quand il y en a, visitent à plusieurs reprises avant de se décider, marchandent le prix demandé ou réclament telle ou telle amélioration du logement proposé.

Jusqu'ici, les propriétaires se heurtaient à un problème de solvabilité des locataires : comme ils réclament fréquemment de leurs locataires potentiels un revenu égal à quatre fois le loyer ou, à défaut, de solides cautions familiales, il faut gagner plus de 30 000 francs par mois pour louer un appartement de 100 mètres carrés au prix moyen du marché. Avec un revenu mensuel de 12 000 francs, on ne peut s'offrir qu'un petit deux-pièces d'une quarantaine de mètres carrés.

Maintenant, il semble que la demande elle-même commence à se dérober. Certains professionnels racontent que des locataires occupant de très grands appartements onéreux déménagent pour prendre des surfaces plus petites et moins chères.

Pour les bailleurs, *« c'est la fin de la location facile »*, commente un professionnel. Jacques Laporte, président de la chambre de Paris-Ile-de-France de la Fédération nationale des agents immobiliers (FNAIM), s'il concède effectivement que *« le marché est moins facile »*, assure pourtant qu'*« on loue encore très bien »* et qu'il ne s'agit là que d'*« un retour à la normale »*. Pour lui, c'était la situation antérieure qui était anormale. Il ne discerne pour sa part qu'*« un tassement »* sur les loyers des nouvelles locations.

Un point de vue que corrobore totalement l'analyse de l'OLAP : dans Paris intra-muros, l'arrivée de nouveaux locataires se traduisait l'an passé par une hausse de 16,3 % du loyer, contre plus de 20 % en 1991. En banlieue, ce chiffre n'était plus que de 13,6 % (au lieu de 18,4 %). Ce qui portait quand même à 91,20 francs le mètre carré le loyer payé à Paris par les locataires ayant emménagé en 1992... et obligeait le même ménage gagnant 12 000 francs par mois à se contenter de 33 mètres carrés ! En proche banlieue, le tarif était de 70 francs le mètre carré.

Selon Alain Papadopoulos, directeur du département administration de biens de Century 21 France, *« les propriétaires sont contents lorsqu'il ont reloué avant le départ du locataire précédent et lorsqu'ils ont pu appliquer l'indice »* (du coût de la construction). En clair, ceux qui jugent leur bénéfice insuffisant ne peuvent donc plus profiter d'un changement de locataire pour opérer un rattrapage.

Pour Alain Papadopoulos, c'est plutôt à un gel du marché que l'on assiste, les occupants évitant de déménager. Et le seuil psychologique des 100 francs du mètre carré est de plus en plus difficile à franchir. Parallèlement, explique-t-il, les bailleurs – qui ont dû faire leur deuil de tout dessous de table et autres commissions en liquide – acceptent plus facilement qu'auparavant l'idée de baisser leurs prix. Mais, ajoute-t-il, sur les studios et les deux-pièces, ces cas restent *« isolés »* : *« Le gel commence à partir du trois-pièces. »*

Françoise Vaysse

(1) C'est-à-dire toutes les communes des Hauts-de-Seine et les communes proches de Paris situées en Seine-Saint-Denis, dans le Val-de-Marne et les Yvelines.

HUMEUR • par Josée Doyère

Vous avez dit mo-dé-rée ?

VOUS avez vu ? Mardi dernier, le ministre du logement – Hervé de Charette – s'est fendu d'un communiqué sur la hausse des loyers en 1992. Cette hausse – 6,7 % à Paris – il la juge « modérée » ! Non, mais je rêve. Pincez-moi, que je me réveille ! Mo-dé-rée. Vous avez bien lu. Ah ! *« par rapport à 1991 »*, où ils avaient augmenté de 7 % ! Ça change tout, puisque tout est relatif. Ajoutons qu'en banlieue c'est du même genre.

Il se moque, M. de Charette ! ou il ne connaît pas le sens des mots, ce qui est grave pour un ministre de la République ! ou encore – mais je ne veux pas y croire – il trouve vraiment que le niveau atteint par les loyers en région parisienne *n'*est pas encore assez élevé ! ou enfin, il fait son métier en dépit du bon sens, pour laisser son ministère formuler de telles énormités !

Modérée, la hausse des loyers, quand l'inflation, maîtrisée, n'a été que de 2 % ? Modérée, la hausse des loyers, quand la progression du salaire horaire ouvrier a été de 3,6 % ? Modérée, la hausse des loyers, quand l'indice trimestriel du coût de la construction – sur lequel les loyers sont accrochés la plupart du temps – n'a pas dépassé 3,5 % ?

Modérée, la hausse des loyers, quand le Tout-Paris immobilier ne cesse de gémir sur la crise, sur la baisse du prix des logements anciens (11,1 % en 1992, selon les notaires) ?

Tout ça parce qu'en moyenne les propriétaires parisiens ont lâché trois dixièmes de point sur la hausse déjà frénétique de l'année précédente. Et encore, depuis plusieurs années, un décret – très peu respecté, on est bien obligé de le constater – interdisait au moment du renouvellement des baux le rajustement du loyer « sous-évalué »... Qu'est-ce que cela aurait été, sans ça !

La crise aidant, commerçants et industriels constatent que leurs clients recherchent les petits prix pour leurs achats courants. Il y a une chose certaine : pour se trouver un toit, les candidats à la location peuvent toujours chercher. Le petit prix, c'est comme la fourmi de 18 mètres de Robert Desnos, ça n'existe pas ! Tout à l'heure, j'ai vu dans la vitrine d'un agent immobilier l'annonce d'un « petit studio » (il n'y avait pas la surface... Mais pour qu'un agent immobilier qualifie un studio de « petit »...) « aménagé » (tout de même !) dans le 3e arrondissement de Paris, pour la bagatelle de... 2 000 francs par mois. Et tout à côté, un autre, traité de « beau studio », dans le 6e, pour... 4 000 francs. Et il faut gagner quatre fois le montant du loyer pour avoir la chance d'être accepté comme locataire. Rien d'étonnant qu'on ne se bouscule plus dans les escaliers pour être l'heureux élu. Si le montant des loyers continue à monter « modérément » en 1993, bonjour les dégâts pour les locataires de ces palais.

Si la conjoncture se fait plus clémente, si la reprise tant attendue se manifeste en 1994, on peut tout craindre d'une évolution des loyers qui a fait preuve d'autant de « modération » en période de crise. ■

LA COTE DES MOTS

Blue [-] chip

« Continuant en progression, le marché néerlandais a, cette semaine, évolué à la hausse, principalement grâce à ses blue-chips. » Ces « chips »-là n'ont rien à voir avec les minces rondelles de pommes de terre frites que l'on consomme froides ou réchauffées et pour lesquelles on a proposé un équivalent français : *croustilles*. Non, il s'agit bien d'un nom composé appartenant au domaine de la Bourse et des finances...

La définition officiellement proposée (*Journal officiel* du 31 janvier 1990) est la suivante : *« Titre coté d'une société à forte capitalisation boursière, réputée pour sa sécurité et assurant généralement un dividende régulier à ses actions »*, tandis que l'administration, dans le même arrêté, donne *« valeur de père de famille »* comme synonyme à adopter en français.

Blue[-]chip n'est pas à confondre avec *glamour stock*, locution qui s'applique à une « valeur vedette » ou « valeur de croissance », censée disposer d'un fort potentiel de plus-value. Pourtant certains dictionnaires accordent au mot *blue[-]chip* le sens de « valeur de premier ordre » ... ce qui n'est pas équivalent à « placement sûr, de tout repos », qui convient à la prudente démarche d'un père de famille – dont on s'accorde à penser qu'il gère sagement son patrimoine. Sans rechercher de mirifiques (et illusoires) profits.

L'usage, dans les milieux de la Bourse et de la finance, donne clairement la préférence à l'acception la plus valorisante de *blue[-]chip*. Cependant, l'ambiguïté de sens qui demeure incite à préférer à cet anglicisme des formulations françaises, tout aussi... croustillantes.

Jean-Pierre Colignon

LIVRES

Darwinisme économique

Pour Peter Drucker, dans la gestion comme dans la production, la possession du savoir l'emporte de plus en plus sur celle de l'argent. Par son efficacité

AU-DELA DU CAPITALISME
de Peter Drucker.
Dunod, 240 pages, 148 F.

« *TOUTES les idées qui deviennent à la mode chez les intellectuels sont déja mortes. Ils se trompent toujours car ils croient à la clarté, or, lorsqu'un phénomène devient clair, il est faux.* » A quatre-vingt-trois ans, Peter Drucker n'a rien perdu de son goût du paradoxe. Car son dernier livre a précisément l'immense ambition de rendre clair l'ensemble des phénomènes sociaux, économiques et politiques présents, en les replaçant dans une perspective historique.

Et c'est lumineux. Peut-être faux – l'avenir le dira, – mais lumineux, surtout pour des « intellectuels » ! Car cette fois le *« pape du management »* – selon son éditeur – se pose en humaniste, passionné d'histoire et de culture autant que d'économie.

MUTATIONS • Que dit-il ? Que le monde actuel traverse une de ces grandes mutations qui, tous les deux ou trois siècles, bouleversent de fond en comble la société – et qui par ailleurs explique la crise actuelle. Comme au quinzième siècle lorsque les « grandes découvertes » et la Renaissance révolutionnent le champ des connaissances, comme au dix-huitième, lorsque la révolution industrielle et la machine à vapeur donnent naissance au capitalisme et aux « temps modernes », en cette fin de vingtième siècle une métamorphose est en cours qui, en l'espace de quelques dizaines d'années – d'ici à 2010 ou 2020, – donnera naissance à une nouvelle société.

Cette nouvelle société, Peter Drucker la nomme *« postcapitaliste »*, parce qu'elle reste fondée sur les lois du marché, mais que le capital et le travail n'y jouent plus un rôle fondamental. Les grands capitalistes du début du siècle disparaissent, remplacés par les investisseurs institutionnels. Les caisses de retraites, en particulier, contrôlent la moitié du capital en actions des grandes entreprises américaines et sont gérées par *« une nouvelle race de capitalistes, salariés anonymes et sans visage, les analystes financiers et les gérants de portefeuille »*, bref les *« managers »*. Quant aux travailleurs – les anciens *« prolétaires »* de Karl Marx, – ils sont devenus *« une classe moyenne prospère »*, les employés des services remplaçant progressivement les ouvriers traditionnels.

Cette société « postcapitaliste » est déjà et sera de plus en plus une « société du savoir ». *« Le facteur de production décisif, la ressource réelle qui commande tout, ce n'est plus le capital, ni la terre, ni le travail. C'est le savoir »*, assure Peter Drucker. La productivité et l'innovation, *« qui sont toutes deux les applications du savoir au travail »*, ont permis le décollage des cent dernières années dans les pays développés ; étape ultime de cette évolution, le savoir aujourd'hui *« s'applique au savoir lui-même »* : c'est la « révolution du management », déclenchée au milieu de ce siècle – avec l'aide de l'informatique et des nouvelles techniques de communication –, qui bouleverse la société.

Première conséquence de cette mutation : les groupes sociaux dominants sont les « travailleurs du savoir » (intellectuels et managers, techniciens et employés des services). Contrairement aux travailleurs du système capitaliste, ils sont propriétaires des moyens de production (*via* les caisses de retraite) et des outils de production (le savoir que chacun porte en lui).

Deuxième conséquence : le pivot de la société n'est plus l'entreprise mais *« l'organisation »*, terme qui inclut aussi les hôpitaux, les universités, les congrégations religieuses, les syndicats, etc. Enfin, dernière conséquence majeure : l'ère de l'Etat-nation souverain est terminée. La mondialisation aidant, on voit se mettre en place peu à peu un régime « pluraliste », dans lequel l'Etat-nation ne sera qu'une composante parmi d'autres structures d'intégration politique – transnationales, continentales, régionales, locales, voire tribales.

OBÈSE • En libéral bon teint, Peter Drucker en profite pour, au passage, régler son compte au *« méga-Etat »*, devenu « obèse » et à son instrument, l'*« Etat fiscal »*, qui à force de poursuivre vainement des objectifs sociaux, accumule les déficits structurels et se prive ainsi des moyens d'agir sur la conjoncture. Pour que l'Etat retrouve un *« minimum d'efficacité, il doit se reconvertir »*.

Efficacité. Tout est là. Car Peter Drucker a une vision toute darwinienne de l'histoire et de l'économie. Efficaces, donc dominants dans la société future : le savoir, l'innovation, les managers, les multinationales, les organisations centrées sur leurs objectifs propres – et non sur le pouvoir, etc. Inefficaces donc condamnés : les capitalistes à l'ancienne, les travailleurs manuels, le socialisme, l'Etat-providence, l'aide économique et militaire, etc.

C'est ici que le « pape du management », imprégné des théories de l'organisation qui ont fait son succès, rattrape et dépasse – involontairement ? –, l'humaniste. Ainsi vues à travers le filtre du gestionnaire, les mutations de la société et de l'économie apparaissent bien impitoyables. Une vision inquiétante... mais diablement « efficace » !

Véronique Maurus

NOTES DE LECTURE

LA MÉDECINE SCANDALE
de Patrick Coquidé.
Flammarion, 329 pages, 120 F.

De l'affaire du sang contaminé aux bavures médicales en passant par les dessous de table et les gaspillages organisés au détriment de l'assurance-maladie, le corps médical français n'est pas à la fête. Le livre de Patrick Coquidé, journaliste au *Point*, résume tous les griefs auxquels doit faire face une profession dont le succès médiatique de certains de ses représentants dissimule à peine la perte progressive de son statut social privilégié.

Malgré les apparences, cet ouvrage n'est pas un réquisitoire aveugle mais une mise au point, un appel à davantage de modestie. *« Arrêtons de croire que les hommes et les femmes qui évoluent dans le monde de la santé sont fondamentalement différents des autres. Il y a la même proportion de profiteurs, d'escrocs et de margoulins qu'ailleurs »*, écrit-il. L'énumération des *« combines »*, des rentes de situation ou des petites et grandes lâchetés de l'exercice – libéral ou non – de la médecine insupportera sans doute nombre de disciples d'Hippocrate. Fort heureusement, l'auteur cherche à expliquer comment certaines pratiques ont pu se développer. Après d'autres, il met au jour un ensemble de complicités politico-administratives et commerciales.

Conclusion : *« Un Etat qui ne joue pas son rôle de régulateur, des lobbies qui en profitent, une Sécurité sociale qui laisse faire. Le décor est planté pour qu'éclatent les scandales de la médecine. »* Dommage pourtant que ce diagnostic précis ne fournisse guère de pistes sur ce que devraient être, demain, les règles du jeu d'une médecine plus sincère.

J.-M. N.

DROIT SOCIAL
Les cotisations de sécurité sociale
numéro spécial, juin 1993, 115 pages, 105 F.

Au moment où l'on s'efforce de remettre à flot le régime général de sécurité sociale (en attendant d'autres, guère mieux portants) par des économies mais aussi par des recettes nouvelles, le numéro spécial de la revue *Droit social*, consacré aux cotisations de sécurité sociale (au sens large) et sous tous les angles, ne manque pas d'intérêt. Il rappelle d'abord que celles-ci sont un prélèvement sur les rémunérations, et, comme le dit Jean-Jacques Dupeyroux, la distinction entre cotisations patronales et cotisations salariales n'est qu'*« un leurre »*, les cotisations dites patronales étant seulement plus indolores.

Autre *« tour de passe-passe »* : le plafond de cotisation. Autrefois justifié par le fait que seuls étaient assujettis les revenus les plus faibles, il rend aujourd'hui la cotisation dégressive. Un des motifs, avec la multiplication des emplois exonérés, pour chercher de nouveaux financements, comme la CSG. Où s'arrête, d'autre part, l'assiette des cotisations ? Les frais de mission, les indemnités de licenciement en font-ils partie ? Le recouvrement des cotisations, fort contraignant, avec la crise économique, devient aussi objet de conflits, en dépit des efforts de coopération avec les entreprises entamés dans la décennie 80.

G. H.

AGENDA

MARDI 6 JUILLET. Paris. Début de la concertation sur la préparation de la loi quinquennale sur l'emploi.

MERCREDI 7 JUILLET. Paris. Assurance-chômage : nouvelle réunion patronat-syndicats.
Lille. Lancement de la campagne du CNPF sur l'emploi des jeunes.
Tokyo. Sommet du Groupe des Sept (G-7). A l'ordre du jour, l'aide à la Russie et aux pays en développement, l'économie mondiale et les négociations commerciales du GATT (jusqu'au 9).

SAMEDI 10 JUILLET. France. Clôture de l'emprunt d'Etat dit emprunt Balladur.

LUNDI 12 JUILLET. France. Augmentation de 28 centimes du prix de tous les carburants.
Bruxelles. Conseil économique et financier de la CEE.

Mexiqu



Divisé par cinq

Golf dangereu

HISTOIRE AU JOUR LE JOUR